

سكنا من الالعب

Le Monde

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE - N° 16531 - 7,50 F

SAMEDI 21 MARS 1998

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY - DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

■ Europe : âpre débat budgétaire

La préparation du budget de l'Union européenne pour la période 2000-2006 annonce des conflits entre pays membres. Déjà, la France et l'Allemagne ont réagi négativement aux premières propositions de la Commission. p. 2

■ Vingt ans requis au procès Papon

Le procureur général a demandé aux assises de la Gironde de prononcer une peine de vingt ans de réclusion criminelle. p. 10

■ L'embargo contre Cuba assoupli

Les Etats-Unis ont annoncé, jeudi 19 mars, des mesures « humanitaires » vis-à-vis de la population de l'île caribéenne. p. 4

■ Les perdants de la bataille du rail

Les fabricants de matériels ferroviaires européens, contraints de baisser leurs coûts, procèdent à des restructurations massives. p. 18

■ Le teck au top



Ce bois séduit de plus en plus ceux qui veulent équiper chic leur terrasse et jardins. p. 29

■ Dépister le cancer du côlon

Le directeur général de la santé a annoncé, mercredi 18 mars, que le dépistage du cancer du côlon allait être proposé à l'ensemble des Français de plus de quarante-cinq ans. p. 13

■ Le pape au Nigeria

Jean Paul II débute, samedi 21 mars, une visite dans un pays en proie à de fortes tensions religieuses. p. 5

■ L'Église face à la Shoah

Zeev Sternhell et Bernard Dupuy opposent leurs points de vue sur la déclaration du Vatican. p. 16

■ Un précurseur de la chanson africaine

Dibiyé, le nouvel album de Francis Bebey, condense la philosophie de l'auteur-compositeur camerounais. p. 32

Allemagne, 3 DM; Arabie Saoudite, 5 F; Australie, 25 A\$; Belgique, 45 FB; Canada, 2,25 \$ CAN; Danemark, 16 D\$; Espagne, 22 PTA; Grande-Bretagne, 1 £; Grèce, 200 Dr; Irlande, 1,40 £; Italie, 2000 L; Japon, 60 ¥; Mexique, 10 000 P; Norvège, 14 NOK; Pays-Bas, 3 Fl.; Portugal, 200 Esc; République Fédérale, 3 M; Royaume-Uni, 2 £; Suède, 2,10 Sk; Suisse, 2,10 Fr; Thaïlande, 12 Ba; USA, 2 \$; USA (terrestre), 2,50 \$.

M 0147 - 321 - 7,50 F

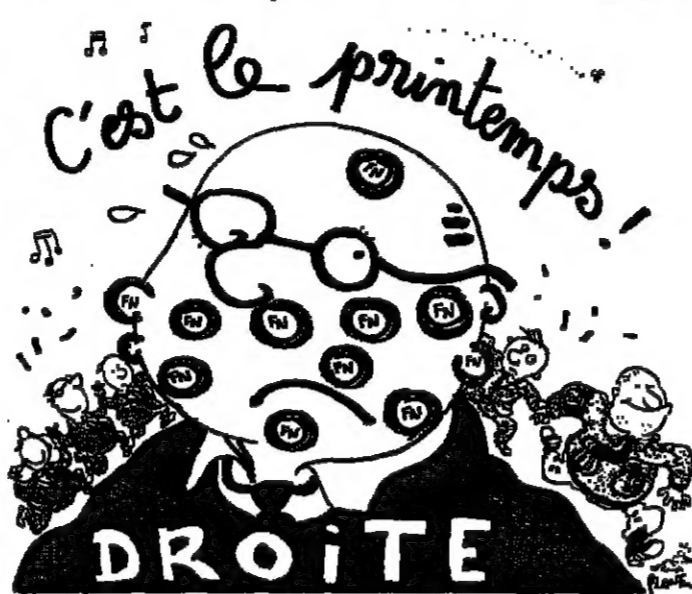


La droite dans le piège du Front national

- Jacques Blanc (UDF) a été élu président de la région Languedoc-Roussillon avec les voix du FN
- Charles Millon (UDF) a accepté les conditions de l'extrême droite en Rhône-Alpes
- L'élection en Ile-de-France, Midi-Pyrénées et Haute-Normandie est reportée à lundi

DANS LA RÉGION Languedoc-Roussillon, le président sortant (UDF-DL), Jacques Blanc, a été réélu dès le premier tour à la tête du conseil régional, vendredi 20 mars, avec 35 voix, grâce au soutien sans faille du Front national, face à Georges Frêche (PS), qui a fait le plein des voix de gauche. En Rhône-Alpes, où la gauche et la droite sont à égalité, le président sortant (UDF-DL), Charles Millon, a repris dans sa déclaration de candidature les six points du « programme minimum » proposé à la droite par Jean-Marie Le Pen. Le Front national a appelé à voter pour lui.

Dans d'autres régions, notamment en Picardie, les tractations discrètes entre la droite et le FN continuent vendredi. En Franche-Comté, où le candidat de droite, Jean-François Humbert (UDF-PPDF), a été élu au premier tour avec - malgré lui - les voix du FN, des négociations étaient engagées avec la gauche pour éventuellement constituer un « front républicain ».



- L'Élysée, Matignon et les régionales p. 6 à 8
- Dossier : ce qu'a dit et ce qu'a fait le Front national p. 14 et 15
- Hugues Portelli pour de « grandes coalitions » droite-gauche p. 16
- L'élection des présidents de région p. 36

L'élection des présidents d'Ile-de-France, de Midi-Pyrénées et de Haute-Normandie a dû être reportée à lundi, faute d'un nombre suffisant d'élus présents vendredi. La veille, les conseillers régionaux RPR et UDF d'Ile-de-France avaient demandé à Edouard Balladur de se porter candidat. L'ancien premier ministre a demandé un délai de réflexion, afin d'éviter tout piège du Front national.

Le président de la République a rappelé, jeudi, à l'occasion de l'inauguration du dix-huitième Salon du livre, à Paris, sans citer le Front national, qu'il ne faut pas « transiger » avec les « convictions républicaines ». Quelques heures plus tôt, Lionel Jospin s'était exprimé, sur le perron de l'Hôtel Matignon, comme « l'une des autorités de l'Etat », pour dénoncer les « combinaisons » qui « mettent en danger des valeurs essentielles et des droits fondamentaux de la République ». A l'Élysée, on estimait que le premier ministre était allé « trop loin » dans sa mise en garde.

Gent ans de noces fécondes entre le ciné et la pub

EN 1895, les frères Lumière, inventeurs du cinématographe, terminent *L'Arrivée du train en gare de La Ciotat et L'Arroseur arrosé*. Trois ans plus tard, ils tournent le premier film de l'histoire publicitaire, commandé par les savonneries Lever. La caméra 35 millimètres filme en plan fixe et en noir et blanc le perron ensoleillé d'une maison bourgeoise. Deux femmes, perchées sur des caisses en bois estampillées « savon Sunlight », lavent à grandes eaux le linge qu'elles étendent ensuite. Le film muet, probablement destiné à la Suisse, est projeté aux vendeurs de savonneries.

Cette création a été retrouvée dans les caves d'Unilever, il y a trois ans, par Jean-Marie Boursicot, qui propose, lors de l'épave parisienne de la Nuit des publivores, vendredi 20 et samedi 21 mars, une rétrospective tirée de sa collection qui compte 460 000 films publicitaires. Le premier « spot » date de 1905 : une femme nue et ronde surgit d'une boîte de spaghetti, des nouilles géantes enroulées autour des bras. Les pâtes Poi,

commanditaires du film, signent en quelques mots - « Pâtes Poi, fermées, légères » - ce que les publicitaires vont ensuite généraliser sous le terme de « slogans ».

Quatorze ans plus tard, le premier film « grande cause » concourt, au sortir de la guerre de 14-18, à sensibiliser les Français aux risques de la tuberculose. Des dessins animés ludiques montrent un squelette aux mouvements saccadés, soufflant la maladie sur un corps alité. En face, un Français bedonnant coiffé d'un haut-de-forme, énonce victorieusement : « Comme nous avons vaincu l'aigle boche, il faut vaincre la tuberculose ».

Il faut attendre 1924 pour voir apparaître la première « stratégie publicitaire ». Deux minutes commandées par les eaux de Perrier doivent montrer que « partout dans le monde on boit Perrier ». Inscrite dans le contexte politique de l'époque, la campagne devient « Perrier, la boisson des colonies françaises ». Suivent quatre saynètes où, de Port-Saïd à Madagascar, la boisson à bulles est consom-

mée sans modération par des colons habillés de blanc servis par des autochtones. Avec la pile Wonder, la bande-son publicitaire prend son essor. L'année 1935 est une année de profusion musicale. Les airs sont entraînants, les textes chantés : « C'est un scandale, il faut bien qu'on le dise, c'est un scandale, un vrai scandale, n'en point porter volé qui scandale, il n'est qu'une gaine, la gaine Scandale ».

En 1958, l'entreprise Maggi fait chanter et danser des vaches qui se réjouissent d'être transformées en bouillon-cubes, grâce aux premiers effets spéciaux. Ce film obtient le premier prix du Festival de la publicité de Cannes, dont c'est l'une des premières éditions. Dix ans plus tard, en 1968, un spot marque la France : Salvador Dali dresse ses moustaches, le regard fou, en dégustant du chocolat Lanvin. La publicité vient d'être autorisée à la télévision. Avec Dali, elle entrera en force dans les foyers français. Un choc culturel.

Florence Amalou

Que nous est-il arrivé ?

OUI, qu'arrive-t-il à la France, trente ans après mai 68 ? Exception française pour exception française, aurions-nous subrepticement troqué notre identité émanicipatrice pour prendre, cette fois-ci, la tête de la contre-réforme européenne ? Comment le même pays - plus frondeur qu'inquiet - qui avait donné, en 1968, sa tonalité majeure à la révolte généralisée de la jeu-

nisse du monde occidental peut-il prendre à présent le risque de légitimer le plus puissant, mais surtout le moins inhibé des mouvements d'extrême droite qui ont retrouvé leurs marques dans l'Europe d'après 1989 ?

Quelle chute en tout cas, quel dénivelé entre le vertige universaliste du printemps d'autrefois et les paludes faussement apaisants de ce

printemps 1998 ! Mais, hélas ! le passé nous donne plusieurs occurrences non moins désolantes de ces descentes inopinées, de l'éclat de Nantes à sa révocation, de la proclamation des droits de l'homme à la loi sur les suspects, de juin 36 à juillet 40. Et, chaque fois qu'un retournement si spectaculaire vient à se produire, la tentation existe de chercher - d'abord

en soi-même - les racines du mal que l'on avait consciencieusement sous-estimé.

Y aurait-il donc au cœur de notre expérience démocratique un virus mystérieux qui l'aurait rongée au point de la transformer en son contraire absolu ? Tenter de répondre à cette question, c'est peut-être aller vers un début de réponse qui se situe par-delà la politique immédiate.

Car mai 68 fut lui-même un événement bien étrange : une émeute de la jeunesse étudiante comme il y en eut plusieurs autres, parfois plus légitimes, la même année, à Berlin-Ouest ou à Chicago ; une effervescence ouvrière et syndicale massive, mais moins durable à tout prendre que l'automne chaud italien, un an plus tard, qui provoqua un ébranlement plus profond du capitalisme italien : une crise convulsive du pouvoir gaulliste qui déboucha sur un drame shakespearien entre le président et son premier ministre, mais, de l'assassinat de Robert Kennedy à la prise du pouvoir puis à la destitution terrible de Richard Nixon, six ans plus tard, sans parler de la mort simultanée d'Aldo Moro et du compromis historique outre-Alpes, les exemples ne manquent pas de tragédies politiques autrement plus graves.

Alexandre Adler pour *fr.Monde*

Lire la suite page 17



INFORMATIQUE Le petit peuple d'Internet

PENDANT que la fête de l'Internet tente d'attirer les Français sur la Toile, des chercheurs américains créent un petit peuple de personnages virtuels - hôtesse d'accueil, professeurs, animaux - pour mettre un peu de chaleur « humaine » dans le cyberspace et converser avec les internautes. Leurs travaux pourraient bouleverser les relations entre les internautes et les sites. La mise en place de ces innovations exige une augmentation de la vitesse de fonctionnement d'Internet. Les fabricants de matériels et de logiciels s'y emploient.

Lire page 27

Les bénéfiques du Lyonnais

LE CRÉDIT LYONNAIS confirme son retour aux bénéfices. En 1997, son résultat net dépasse 1 milliard de francs. Il est cinq fois plus élevé qu'en 1996, malgré de lourds engagements en Asie. Mais le commissaire européen à la concurrence, Karel Van Miert, rappelle que ce bénéfice comprend une aide d'Etat « illégale » de 3 milliards de francs que Bruxelles n'a pas encore approuvée. Par cette nouvelle manifestation de mauvaise humeur, il veut reprendre l'avantage dans les négociations serrées qu'il mène avec Paris sur le dernier plan de sauvetage de l'établissement et exiger sa privatisation avant fin 1999.

Lire page 19

« La Rizière des musiques »



EA SOLA

CHORÉGRAPHE et danseuse née sur les hauts plateaux du centre du Vietnam, Ea Sola est l'une des invitées du Printemps vietnamien organisé par la Ville de Paris du 20 mars au 17 mai et qui propose des expositions, des spectacles, des films. Elle présentera en avril, à l'Auditorium des Halles, *La Rizière des musiques*, une oeuvre créée pour la manifestation parisienne, à partir de musiques et de chants traditionnels.

Lire page 31

International	2	Aujourd'hui	27
France	6	Météorologie	36
Société	10	Jeux	30
Horizons	14	Culture	31
Entreprises	18	Guide culturel	35
Communication	21	Kiosque	34
Finances/marchés	22	Abonnements	34
Carrel	24	Radio-Télévision	35

FINANCES L'Allemagne et la France ont, les premières, réagi négativement aux propositions budgétaires formulées cette semaine par la Commission de Bruxelles, qui

vont être au cœur du débat, et des batailles à venir, chez les quinze dans les mois prochains. ● LA RÉFORME de la PAC, la politique agricole commune, essentiellement sous

forme de baisse de prix à venir qui ne devraient pas être totalement compensées, en est l'un des enjeux. D'ores et déjà, à Paris mais aussi à Bonn, l'opposition est vive. ● LES

FONDS structurels, dont bénéficient les régions les plus défavorisées des pays du sud de l'Union, sont également concernés. Ce sont ces pays, notamment l'Espagne, qui re-

doivent le plus la restructuration d'un budget européen qui devra, sans doute à leurs dépens, allouer une part de ces ressources aux nouveaux venus au sein de l'Union.

L'Europe s'engage dans une nouvelle bataille budgétaire

La Commission a présenté cette semaine ses propositions pour le financement de l'Union pour la période 2000-2006. Sur la réforme de la politique agricole commune comme sur celle des fonds structurels, elles annoncent de sérieux conflits chez les Quinze

BRUXELLES (Union européenne) de notre correspondant
En rendant publiques ses propositions sur le financement de l'Union au cours de la période 2000-2006, sur la réforme de la PAC et celle des fonds structurels - dont bénéficient les régions les moins prospères de l'Union -, la Commission de Bruxelles a, cette semaine, donné le coup d'envoi à ce qui va être une bonne partie du débat européen au cours des douze mois à venir, avec, en perspective, quelques belles batailles.

Conseil Ecofin à York

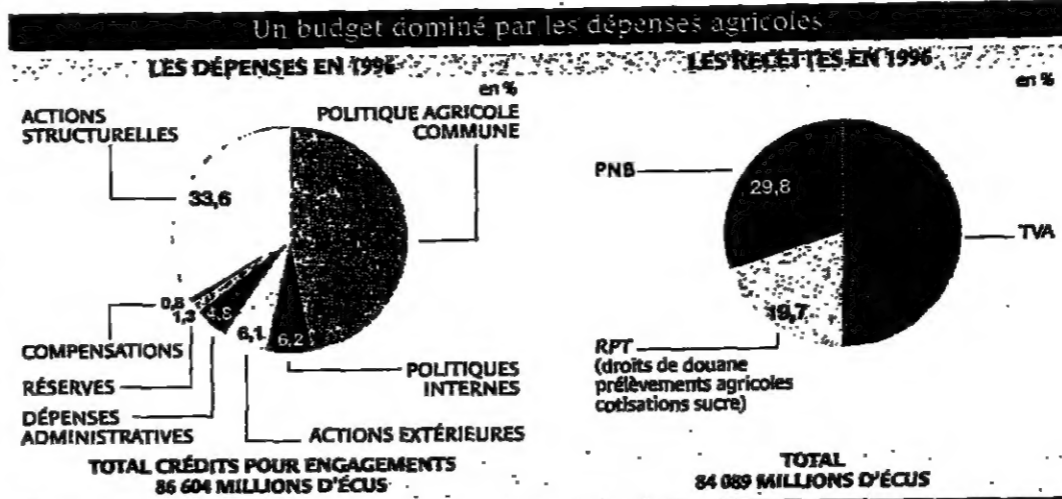
Il importe de respecter les échéances : c'est pourquoi, lors de la réunion informelle des ministres des finances des Quinze, vendredi et samedi 21 mars à York, rien ne devrait en principe filtrer des rapports que la Commission de Bruxelles et l'Institut monétaire européen (IME) rendront publics, mercredi 25 mars, sur les performances économiques des Etats membres et les niveaux de convergence atteints. Les ministres évoqueront tout de même l'euro pour préparer l'organisation des réunions fatidiques des 1^{er} et 2^{es} mai, au cours desquels seront désignés les pays qualifiés pour participer à l'Union économique et monétaire (UEM) le 1^{er} janvier 1999. Les Français plaideront pour une réunion rapide du Conseil de l'euro (ou euro X). Dernière précaution avant que la Commission ne rédige ses recommandations, les Italiens donneront de nouvelles garanties quant à la maîtrise de leur politique budgétaire. - (Corresp.)

Au-delà de leur aspect ultratechnique, l'enjeu de ces propositions financières et agricoles, transposition en termes réglementaires de l'« Agenda 2000 » présenté en juillet 1997, est d'une grande importance politique. Compte tenu de cette sensibilité extrême, des progrès décisifs paraissent exclus tant que n'auront pas eu lieu les élections allemandes de septembre. Mais il faudrait qu'une conclusion intervienne avant l'élection du Parlement européen en juin 1999, l'Assemblée de Strasbourg étant étroitement associée à la négociation. Mercredi 18 mars, Jacques Santer, le président de la Commission, a admis qu'un accord serait difficile à décrocher, tant les oppositions d'intérêt sont vives.

DANS LE BROUILLARD

Or l'environnement politique européen dans lequel s'engage cette dure négociation reste marqué par l'échec de la Conférence intergouvernementale (CIG) sur la réforme des institutions, consommée lors du conseil européen d'Amsterdam, en juin 1997. C'est dans le brouillard quant au fonctionnement futur de l'Union et à ses objectifs politiques que les Quinze se dirigent vers l'élargissement.

La Commission part de l'hypothèse que les premières adhésions de pays d'Europe centrale et orientale à l'UEM seront effectives en 2002. L'élargissement pèse déjà sur ses propositions, mais de manière modeste. Bruxelles a la volonté de le préparer, mais il s'agit encore d'une phase transitoire, où l'organisation de l'Union est dominée par la défense des intérêts des Quinze. Chacun de ceux-ci est attentif à ne pas faire,



Le budget européen représente 1,27 % du PNB de l'ensemble des pays membres de l'Union. Il est alimenté par deux types de recettes : les ressources propres de l'Union (droits de douane, prélèvements agricoles) et les contributions des pays membres (part de leur revenu de TVA au budget européen) et sur le montant total des revenus disponibles (chaque pays reverse un montant équivalent à 0,5 % de son PNB à Bruxelles).

plus que le voisin, les frais de ce futur élargissement. Ainsi, c'est une négociation de gros sous, àpre, qui se dessine. En dépit du brouhaha actuel, la discussion agricole ne devrait pas être la plus difficile. L'opposition manifestée aux propositions, notamment en France, semble reposer sur un malentendu. De nouvelles baisses de prix qui ne seront, cette fois, que partiellement compensées par des aides directes, conduisent inéluctablement à des réductions de revenus, de 15 à 40 % selon les secteurs. Voilà ce que disent et redoutent les agriculteurs. Le raisonnement fait mouche. Mais la Commission assure que, dans des conditions de marché normales, par exemple celles qui prévalent

aujourd'hui, cette entaille dans le pouvoir d'achat paysan n'aura pas lieu. La réforme est conçue pour permettre à l'agriculture européenne de rester présente dans les échanges internationaux et pour préparer l'élargissement, d'avantage que pour faire des économies. Elle va, en fait, coûter quelques milliards d'euros supplémentaires, et certains jugent surprenant de voir les agriculteurs, bénéficiaires de plus de 40 % du budget européen (situation considérée comme aberrante dans plusieurs pays de l'Union, tel le Royaume-Uni), se plaindre du sort qui leur serait réservé. La principale source de dispute sera d'ordre budgétaire. Les pays les plus prospères de l'Union, qui

contribuent plus au budget européen qu'ils n'en reçoivent, entendent désormais limiter leur effort. Quatre d'entre eux viennent de le faire savoir à Jacques Santer, à savoir l'Allemagne, les Pays-Bas, l'Autriche et la Suède (Le Monde du 17 mars). Le Royaume-Uni est dans le même cas, mais Margaret Thatcher a obtenu, en 1974 à Fontainebleau, une compensation (le fameux chèque anglais) qu'il n'est pas prêt d'abandonner. Illustration de l'égoïsme national, de telles demandes peuvent paraître paradoxales, alors que les besoins des nouveaux adhérents nécessitent un effort de solidarité accru. Il faudra pourtant en tenir compte et trouver un nouvel

équilibre. Jacques Santer a promis des propositions pour l'automne. Les « pays de la cohésion », comme on dit, c'est-à-dire essentiellement les pays du Sud et l'Irlande, redoutent d'être pris en nallie entre la nécessité de nouvelles dépenses pour l'élargissement à l'Est et la parcimonie accrue de leurs voisins du Nord.

LES RÉGIONS EN DÉBAT

En 1988 puis en 1992, lors des précédents débats financiers, Jacques Delors, alors président de la Commission européenne, avait obtenu à leur intention le doublement des crédits des fonds structurels. Ces derniers bénéficient aux régions en retard de développement, aux régions industrielles en déclin et aux zones rurales. Ces régions ont tiré le meilleur des ressources mises à leur disposition, au point que, le rattrapage de leur économie étant largement accompli, leurs parlementaires refusent d'ouvrir davantage les cordons de la bourse.

La Commission propose de maintenir inchangé le plafond des dépenses communautaires, ce qui signifie que le budget européen restera fixé à 1,27 % du PIB de l'Union européenne, avec l'idée de ne pas tout dépenser et donc de garder des réserves pour l'élargissement. Les sommes affectées aux fonds structurels resteront fixées à 0,46 % du PIB, mais l'aide sera concentrée sur les zones les plus pauvres, avec des critères d'attribution et des contrôles plus stricts. Les pays de la cohésion, Espagne en tête, considèrent avec anxiété la négociation qui s'engage et l'abandonnent avec une certaine agressivité.

Philippe Lemaître

Les ratés du dialogue social européen

BRUXELLES (Union européenne) de notre correspondant
Le dialogue social européen, que les Quinze, lors du sommet sur l'emploi, à Luxembourg en novembre, avaient voulu encourager, connaît des ratés : l'Union des industriels de la Communauté européenne vient de rejeter la suggestion de la Commission de Bruxelles d'engager des négociations avec la CES (Confédération européenne des syndicats) sur l'information et la consultation des travailleurs au niveau national.

Une majorité de fédérations patronales, dont le CNPF et la FEB (Belgique), y étaient favorables, mais la position négative prise par les employeurs britanniques, allemands, grecs et portugais a empêché d'aller de l'avant. La CES a déploré ce refus, jugé « grave et non motivé ». « Cela constitue un recul pour le dialogue social », a estimé Jacques Santer, le président de la Commission. Il a annoncé son intention de convoquer un mini-sommet du dialogue social.

Le protocole social annexé au traité de Maastricht ouvre aux partenaires sociaux la possibilité de négocier directement la réglementation communautaire. Ils sont ainsi à l'origine de deux directives (sur le congé parental et sur le travail à temps partiel). Dans les cas où ils ne parviennent pas à s'entendre, il y a retour aux procédures institutionnelles normales : proposition de la Commission, avis du Parlement européen, décision du Conseil.

« Il n'y a là aucune remise en cause de notre engagement en faveur du dialogue social. La meilleure preuve en est que nous nous opposons à engager lundi 23 mars des négociations sur les contrats à durée déterminée. Cela ne signifie pas non plus que les employeurs soient réticents à l'égard de l'information et la consultation des salariés. Mais s'agissant d'entreprises nationales, sans implications transnationales, il appartient à chaque pays de légiférer.

Nous ne voulons pas superposer au modèle national un modèle unique européen », a déclaré François Perigot, le président de l'Unice. Il n'y a qu'au Royaume-Uni et en Irlande qu'il n'existe pas de dispositions législatives concernant l'information et la consultation des travailleurs, a indiqué M. Perigot. Cette lacune est en voie d'être comblée.

La CES résume l'argument : « Le problème, c'est l'affirmation du droit des salariés en tout lieu. Personne ne cherche une solution unique. Nous

croions qu'il faut un accord cadre au niveau européen pour établir ce droit, mais en laissant aux partenaires sociaux et aux autorités des chaque pays le soin d'en établir les modalités », a expliqué Emilio Gabaglio, le secrétaire général de la CES.

Il a affirmé que l'Unice ne jouait qu'avec hésitation le jeu du dialogue social. En 1997, à la suite des tensions qu'avait suscitées la fermeture de l'usine Renault de Wil-

ford, la Commission avait demandé de revoir les directives sur l'information des travailleurs dans les entreprises transnationales afin d'éviter que ne se reproduisent des divergences d'interprétations sur les obligations des uns et des autres. L'Unice n'avait pas permis de mener à terme ce travail de clarification. « L'Unice veut la flexibilité du marché du travail, mais sans rien donner », s'est exclamé M. Gabaglio.

Ph. Le

Paris et Bonn s'opposent au projet de réforme de la PAC

La France refuse d'accepter en l'état les nouvelles propositions de la Commission européenne sur la réforme de la politique agricole commune (PAC). Celles-ci, présentées mercredi 18 mars à Bruxelles (Le Monde du 18 mars), prévoient une réduction de 15 % à 30 % des prix garantis sur les céréales, la viande bovine et le lait. Recevant, jeudi, les représentants des principales organisations agricoles (Fasea, CNA, CJA), le président Chirac et le premier ministre ont souhaité que la Commission européenne revole sa copie. Exprimant son « désaccord profond » avec le texte de Bruxelles, M. Jospin a fait savoir qu'il présenterait, le 31 mars, une demande de réorientation de ce projet au nom de la France. L'Allemagne est aussi opposée au « paquet Santer », que le gouvernement de Bonn juge « inacceptable ». Le ministre de l'Agriculture, Jochen Borchert, a annoncé, jeudi à Bonn, qu'il livrerait une « résistance absolue » à ce texte, qui entraînera, selon lui, la fermeture d'un nombre élevé d'exploitations en Allemagne.

M. Védrine et M. Kinkel font état d'« avancées » vers une solution de la crise au Kosovo

BELGRADE de notre correspondant
A l'issue d'un entretien de près de deux heures et demie avec Slobodan Milosevic, président de la République fédérale de Yougoslavie (RFY, Serbie et Monténégro), le ministre des affaires étrangères français, Hubert Védrine, et son homologue allemand, Klaus Kinkel, ont déclaré, jeudi 19 mars à Belgrade, que « des avancées » avaient été réalisées vers une solution de la crise du Kosovo.

« Slobodan Milosevic nous a tout d'abord assuré qu'il soutenait l'affaire de dialogue faite par le président de la Serbie, Milan Milutinovic », a expliqué Hubert Védrine. M. Milutinovic avait invité la veille les dirigeants albanais à « ouvrir » rapidement des discussions « sur la base de la sauvegarde de l'intégrité territoriale, la question de l'auto-administration au Kosovo dans le cadre de la Serbie étant inscrite à l'ordre du jour ». Selon l'agence de presse Tanjug, Slobodan Milosevic a nommé un « envoyé spécial » pour participer aux discussions. Il s'agit du vice-premier ministre de la RFY, Vladan Kutiesic. Il fut l'un des auteurs de la réforme constitutionnelle de 1989 qui a privé le Kosovo de son statut d'autonomie.

Le ministre français a aussi indiqué que le président de la RFY avait

annoncé un retrait des forces de police spéciales qui ont rejoint leurs casernes » et qu'il était « disposé à recevoir l'envoyé officiel de l'Union européenne », Felipe Gonzalez. « La participation d'un tiers à la négociation n'a en revanche pas été résolue et reste en discussion », a expliqué Hubert Védrine. Selon Tanjug, dans un entretien à paraître vendredi dans le quotidien Politika, Slobodan

Milosevic rejette la médiation de Felipe Gonzalez. M. Milosevic s'est engagé devant les deux ministres à faire ouvrir une enquête « au cas par cas » sur les violences, qui ont fait au moins quatre-vingts morts et des centaines de blessés depuis fin février, et à autoriser le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et des médecins légistes étrangers à y participer. « L'essentiel

a été obtenu, même si nous n'avons pas pu débattre définitivement la situation », a conclu Hubert Védrine. Le ministre allemand s'est lui aussi félicité « des progrès réels accomplis cet après-midi (...) ». « Nous avons beaucoup soutenu les Albanais du Kosovo », a ajouté Klaus Kinkel, et il fait également avoir un franc-parler avec eux, en leur indiquant que leur indépendance est impossible et qu'il

leur faut ouvrir le dialogue. » Cette visite à Belgrade coïncidait avec la fin du délai de dix jours donné le 9 mars par les pays du Groupe de contact (Allemagne, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Italie et Russie) pour que les autorités de Belgrade retirent leurs forces spéciales du Kosovo, et ouvrent un dialogue avec les dirigeants albanais de la province. Cela sous peine de sanctions économiques et commerciales. Les deux ministres ont indiqué qu'une évaluation de la situation serait faite lors de la prochaine réunion du Groupe, mercredi 25 mars à Bonn. M. Védrine a indiqué : « l'éventualité de sanctions [à l'égard de la RFY] doit encore faire l'objet de discussions, et la question de leur opportunité mérite d'être posée ». En tout état de cause, il faudra obtenir « des résultats très rapidement sur les points évoqués ».

Une urgence, alors que les manifestations se poursuivent dans la province où les Albanais veulent organiser dimanche leurs élections. Pour la première fois depuis près de dix ans, quelques dizaines de milliers de Serbes ont défilé dans le centre de Pristina pour manifester leur attachement au Kosovo et leur refus de l'indépendance, peu après une manifestation d'Albanais.

Denis Blauth-Guiraut

La RFY candidate au Conseil de l'Europe

STRASBOURG (Conseil de l'Europe) de notre correspondant

Incompréhensible : Daniel Tarschys, secrétaire général du Conseil de l'Europe, s'est « félicité » de la demande d'adhésion à cette organisation présentée, jeudi 19 mars, par la République fédérale de Yougoslavie. Pour faire bon poids, le Conseil de l'Europe a décidé, le même jour, d'ouvrir les négociations sur l'entrée de la Bosnie-Herzégovine.

Le plus haut responsable de l'organe chargé de la défense des droits de l'homme ne s'est guère étonné du moment choisi par Belgrade pour déposer sa candidature. M. Tarschys voit moins encore dans la « recevabilité » de cette candidature une caution apportée au régime de Belgrade au moment où la communauté internationale fait pression sur lui pour qu'une solution politique soit trouvée à la crise du Kosovo. « Il n'est pas dans la tradition du Conseil de l'Europe de refuser une demande d'adhésion », a commenté M. Tarschys.

L'initiative de la RFY intervient huit jours après

que Leni Fischer (chrétienne-démocrate allemande), présidente de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, a rendu visite à M. Milosevic. M^{me} Fischer avait renvoyé dos à dos les protagonistes : « La manière dont les Serbes ont agi n'est pas très sage, mais la manière dont les Albanais ont réagi ne l'est pas non plus ».

L'organisation des Quarante continue donc son chemin en tenant toujours aussi peu compte des situations politiques et des tensions internationales. Elle avait accueilli la Russie au plus fort de la crise tchétchène, et la Croatie alors que la communauté internationale dénonçait la violation des droits de l'homme, le non-respect des accords de Dayton par Zagreb. M^{me} Fischer elle-même, au lendemain de son voyage à Belgrade, considérait qu'« une guerre au Kosovo serait encore plus atroce qu'en Bosnie » et émettait de sérieux doutes sur la capacité de M. Milosevic à négocier. Inconscience ou irresponsabilité ?

Marcel Scotto

Handwritten text in a box: ٤٥٣٠١٠١٥٥

كسار من الالاح

M. Kotcharian remporte le premier tour de la présidentielle en Arménie

De nombreuses irrégularités auraient marqué le scrutin

MOSCOU
de notre correspondant
L'actuel premier ministre, Robert Kotcharian, est arrivé en tête du premier tour de l'élection présidentielle en Arménie, selon les résultats annoncés, jeudi 19 mars, par la commission électorale, mais le deuxième tour, le 30, promet un duel serré avec Karen Demirtchian, l'ancien chef du Parti communiste de l'Arménie soviétique.

Originaire du Haut-Karabakh, voisin. M. Kotcharian symbolise l'aspiration à l'unification de l'Arménie et de cette république du Haut-Karabakh à laquelle la communauté internationale ne concède qu'un statut d'autonomie au sein de l'Azerbaïdjan. Une victoire finale de M. Kotcharian semble possible pour deux raisons. D'une part, avec 38,8 % des voix, il a devancé de 8 points son rival, Karen Demirtchian qui - se gardant de toute position militante sur le Haut-Karabakh - était donné favori. D'autre part, les reports probables des voix des dix autres candidats pourraient accentuer cet avantage.

Le scrutin s'est déroulé sous une forte surveillance de l'Organisation de la sécurité et de la coopération en Europe (OSCE), qui a publié, mercredi, un rapport relativement sévère sur le déroulement des élections. De source américaine, on soulignait l'importance pour l'Arménie d'avoir un président légitimement élu pour éviter les dérives ayant suivi la réélection contestée, en 1996, de Levon Ter-Petrossian. Les Américains, de plus en plus intéressés par le pétrole de la Caspienne et la stabilité dans la région, étaient présents en force au sein de la mission de plus de deux cents observateurs de l'OSCE ayant visité plus de la moitié des bureaux de vote. Le rapport préliminaire, présenté par l'ancien ambassadeur américain, Sam Brown, déplore les « violations significatives de la loi ou des règlements dans 15 % des bureaux de vote observés » et souligne qu'elles « auraient pu mettre en question la validité du scrutin s'il avait été plus serré ». En prévision du second tour, le rapport appelle donc à « des mesures immédiates » pour éviter notamment les « bourrages d'urnes » et les violences constatées.

Des représentants du Conseil de l'Europe ont été moins sévères. Ils estiment que les irrégularités « étaient principalement imputables à des personnes trop zélées (...) et ne relevaient pas d'une politique coordonnée de la part des autorités ». Dans la dizaine de cas rapportés à la commission électo-

rale qui promet enquêtes et sanctions, ce « zèle », aurait surtout été le fait de partisans du premier ministre en titre, ce que M. Kotcharian a contesté, jeudi, en affirmant que les torts étaient partagés. Il a néanmoins promis « de tout faire pour que les irrégularités apparues au premier tour ne se reproduisent pas au second ». Le premier ministre avait déjà fait arrêter quatre hommes, accusés d'être responsables d'une attaque menée, durant la campagne électorale, contre des partisans de l'ancien membre du Comité Karabakh, Vazgen Manoukian, le candidat arrivé en troisième position, avec 12 % des voix. Le « zèle », en l'occurrence, aurait été celui de parents du ministre de la défense, Vazgen Sarkissian, un des hommes accusés d'avoir brisé la réputation démocratique de l'Arménie des premières années de l'indépendance. En 1995, les élections parlementaires avaient été grossièrement manipulées, de même que la présidentielle 1996, ce qui provoqua des manifestations - réprimées par M. Sarkissian. Lequel finira par trahir son maître, Levon Ter-Petrossian, en se rangeant du côté de M. Kotcharian.

Le score réalisé par ce dernier reflète-t-il une défaite inéluctable des partisans d'un compromis sur le Haut-Karabakh ? La question reste ouverte. Le degré de fraude au premier tour est à prendre en compte, même si tous les observateurs, relayés par le département d'Etat américain, estiment qu'il était bien plus élevé en 1995 et 1996. En outre, la question du Karabakh a été reléguée au deuxième plan durant la campagne électorale, au profit des graves problèmes de chômage et de corruption.

Enfin, fidèle de compromis, défendue par l'ex-président Ter-Petrossian, a pâti de l'isolement médiatique dans lequel ce dernier s'est enfoncé lui-même, au dépens de la cause qu'il défendait. Les Américains, qui ont fourni en 1997 un quart du budget arménien, semblent cependant nourrir l'espoir classique de voir le « faucon » Kotcharian, s'il était élu, devenir « colombe » après un certain temps passé au pouvoir. Un pari qui semble loin d'être gagné d'avance : le « héros » de la guerre du Karabakh est un homme de convictions et, s'il venait à trébucher, les amateurs de surenchères sont nombreux. Y compris dans son propre entourage, composé de militaires issus du Haut-Karabakh et du Parti nationaliste dachnak, réhabilité en février.

Sophie Shtab

Cinq policiers turcs condamnés après la mort d'un journaliste

ISTANBUL
de notre correspondant
A l'issue d'un procès qui a duré plus de deux ans, cinq policiers, accusés d'avoir battu à mort le journaliste Metin Göktepe, ont été condamnés, jeudi 19 mars, à sept ans et demi de prison. Six de leurs collègues ont été acquittés.

Metin Göktepe, qui travaillait pour le quotidien d'extrême gauche Evrensel, avait été arrêté le 8 janvier 1996, alors qu'il couvrait les funérailles de prisonniers tués lors d'émeutes dans un pénitencier. Détenue dans un stade sportif avec de nombreux autres manifestants arrêtés durant ces obsèques, il avait été battu, devant des témoins - qui affirment avoir fait l'objet de pressions durant le procès -, à coups de pied et à l'aide de matraques avant de succomber d'une hémorragie cérébrale.

Bien que le journaliste soit mort à Istanbul, le procès s'était ouvert dans la province d'Aydın à des centaines de kilomètres de la cité du Bosphore, avant d'être transféré à Afyon, à 500 km au sud d'Istanbul, apparemment pour décourager les observateurs locaux et étrangers de suivre les débats. La presse a déplo-

ré les peines légères infligées aux policiers. L'organisation Reporters sans frontières a condamné ce jugement « inique et inacceptable ».

Ce jugement fait suite à l'acquiescement, la semaine dernière, de dix policiers accusés d'avoir torturé des lycéens dans la ville de Manisa. Malgré un dossier accablant, des rapports médicaux et le témoignage d'un député social-démocrate qui avait vu les jeunes gens au poste de police, les juges ont affirmé que le « manque de preuves » ne leur permettait pas de condamner les policiers.

Par ailleurs, des affrontements ont eu lieu, mercredi à Ankara, entre les forces de l'ordre et des étudiants qui manifestaient leur soutien à huit jeunes militants arrêtés en 1996 pour avoir fait irruption à l'Assemblée nationale et déployé des pancartes protestant contre le coût de l'éducation universitaire. Accusés d'appartenir à une organisation révolutionnaire, les étudiants avaient été condamnés à de lourdes peines de trois à dix-huit ans de prison. La cour d'appel a cependant décidé une révision du procès.

Nicolas Pope

La garde civile espagnole a démantelé le « Commando Araba » au Pays basque

Deux militants fichés de l'ETA ont été arrêtés

La garde civile espagnole a enregistré, jeudi 19 mars, un nouveau succès dans sa lutte contre le terrorisme des séparatistes basques de l'ETA.

Selon le ministère de l'Intérieur, à Madrid, dix personnes appartenant au « Commando Araba » ont été interpellées et l'opération de police se

poursuivait, vendredi. Depuis le début de l'année, l'ETA a tué par balles trois élus du Parti populaire au Pays basque et à Séville.

MADRID
de notre correspondant
Les forces de sécurité espagnoles viennent de réaliser un spectaculaire « coup de filet », en arrêtant, jeudi 19 mars, dans plusieurs villes du Pays basque, dix personnes soupçonnées d'appartenir au « Commando Araba » - un groupe d'action de l'organisation séparatiste basque armée, ETA. De la documentation, des armes, ainsi que 120 kilos d'explosifs, ont également été saisis dans les appartements perquisitionnés.

Quatre attentats qui ont causé d'importants dégâts matériels, sans faire de victimes - dont un en février, en Cantabrie, contre le siège du Parti populaire (parti conservateur au pouvoir en Espagne) à Santander - sont attribués au « Commando Araba ». C'est le deuxième commando de l'ETA démantelé par la Guardia civil au Pays basque, après le « Commando Vizcaya », il y a six mois.

Deux des personnes interpellées sont des militants présumés de l'ETA, fichés par la police. Il

s'agit de Ignacio Crispin Garces Beitia, dit « Inaki », trente et un ans, - arrêté en France en 1987, puis expulsé et écroué en Espagne jusqu'à son acquittement en 1990 - et de Altor Bories Gutierrez, alias « Parri », trente-trois ans, en fuite depuis un premier démantèlement. Il y a quatre ans, du « Commando Vizcaya », dont il semblait faire partie. Les deux hommes sont soupçonnés d'avoir pris part, au total, à sept attentats.

Ce coup de filet, qui a permis au ministre de l'Intérieur espagnol, Jaime Mayor Oreja, d'affirmer que la capacité opérative de l'ETA se réduisait à présent « à un seul commando », le « Commando Donosti » et que « la base même de la lutte anti-terroriste devait rester la confiance [de l'opinion] dans les forces de sécurité de l'Etat », intervient à un moment de grande confusion politique. En effet, deux jours plus tôt, le « plan de paix » pour le Pays basque, proposé par le lehendakari (chef du gouvernement basque), José Antonio Ardanza, a été écarté par le Parti populaire (PP) et les socia-

listes du PSOE qui le trouvent « peu réaliste ». Ces derniers craignent, en effet, que cette initiative ne donne de nouvelles armes aux aspirations des ultranationalistes. Le plan, qui, de facto semble mort-né, ne sera donc étudié, en deuxième lecture, qu'après les élections au Parlement autonome basque, prévues pour l'automne 1998.

COHESION FRAGILISÉE

José Antonio Ardanza qui appartient au Parti nationaliste basque (PNV, nationaliste modéré) et ne se représentera pas comme lehendakari, avait voulu faire de cette proposition de paix, son « testament politique ». Aussi l'avait-il présentée devant Ajuria Enea, l'assemblée qui réunit toutes les forces démocratiques basques, à l'exception de la coalition séparatiste, Herri Batasuna, la « vitrine politique » de l'ETA. Pour mettre un terme à la violence au Pays basque, M. Ardanza suggérait d'ouvrir un dialogue - complètement indispensable à ses yeux à une répression policière

qui ne saurait régler tous les problèmes - en incluant Herri Batasuna aux pourparlers, à condition que l'ETA renonce aux assassinats.

Ce dialogue était censé être « sans limites », aucun sujet - y compris un éventuel droit à l'autodétermination - ne devant être « tabou ». Le Parti populaire et le PSOE - déjà en pleine campagne électorale pour tenter de mordre sur l'électorat du PNV au Pays basque - ont estimé que l'idée était trop « dangereuse ». Face au terrorisme de l'ETA, ils préfèrent miser sur les succès policiers. Et à présent, à travers le malaise du PNV, pris entre son désir « nationaliste » de réconcilier toutes les forces politiques basques, et son soutien « pragmatique » au gouvernement de Madrid et au Parti populaire, dont il désapprouve l'intransigeance, c'est toute la cohésion des forces démocratiques du Pays basque, si essentielle pour la lutte contre le terrorisme, qui se trouve fragilisée.

Marie-Claude Decamps



STAND SITO : 138

CHRISTOPHE AUGUIN ET SON ÉQUIPAGE
SONT FORMELS : RIEN DE TEL QUE L'ESPRIT D'ÉQUIPE POUR FAIRE AVANCER UN GROUPE.

Géodis, N°1 en France, un des leaders européens de l'organisation du transport et de la logistique, est implanté dans 40 pays. Les 20 000 équipiers de Géodis sont heureux et fiers de soutenir Christophe Auguin, son équipage et son bateau.

www.geodis.com

GEODIS
L'organisateur du transport
A global logistics solution

السعودية العربية

Le pape visite le Nigeria en proie à de graves incertitudes politiques

L'élection présidentielle est prévue le 1^{er} août

« LE NIGERIA a une valeur exemplaire en Afrique. C'est une grande puissance potentielle. Si elle va bien, ça ira bien partout. Si la situation se détériore, elle se détériore partout. » Formulé par un diplomate du Vatican, ce diagnostic souligne la portée du voyage que Jean Paul II va effectuer du 21 au 23 mars dans un pays considéré comme l'un des « laboratoires » de l'Afrique.

Il s'était rendu une première fois au Nigeria en 1982, alors que l'argent du pétrole permettait de financer le développement de l'éducation, de la santé et des infrastructures. Mais la corruption et le gaspillage étaient déjà manifestes. Il revient dans un pays miné par une crise qui atteint les fondements d'une conscience nationale péniblement cimentée après la guerre de sécession du Biafra. Le revenant par tête d'habitant a baissé des deux tiers, la plupart des infrastructures sont en ruine, les militaires s'éternisent au pouvoir et le combat pour la survie aiguise les rivalités ethniques et religieuses.

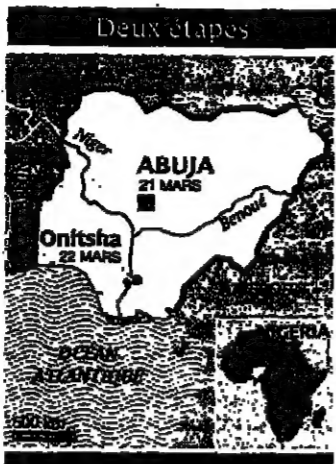
Le Nigeria doit pratiquer la « coexistence religieuse » : près de la moitié des 100 millions d'habitants se reconnaissent dans l'islam ; 45 % sont chrétiens (dont la moitié de catholiques), tandis que 5 % restent fidèles aux cultes ancestraux. Il ne s'agit là que d'une estimation, car le dernier recensement de 1991 évitait de poser les questions de l'appartenance confessionnelle et de l'origine ethnique, afin de ne pas raviver les tensions. Mais on sait que, depuis le milieu des années 70, le christianisme est en expansion dans le nord et le centre du pays, où il offre un rempart protecteur aux nombreuses minorités ethniques soumises à la tutelle des émirats et à l'autorité du sultan de Sokoto, descendant du conquérant peul Usman Dan Fodio.

Près de la moitié des 100 millions d'habitants se reconnaissent dans l'islam ; 45 % sont chrétiens, dont la moitié catholiques

Au nord comme au sud, le prosélytisme des Eglises pentecôtistes est souvent ressenti comme agressif par les musulmans. A l'automne 1991, l'annonce de trois journées de prière « pour Jésus » avait provoqué à Kano, la vieille capitale du nord, de sanglantes émeutes, les commerçants chrétiens ayant usé d'armes automatiques. En mai 1992, chrétiens et musulmans s'opposaient gravement à Zango-Kataf, dans le sud de l'Etat de Kaduna, une région « sensible » où les communautés christianisées n'acceptent plus d'être traitées en « citoyens de seconde zone ». Ces explosions de violence sont dues autant à la poussée d'un islamisme radical qu'à la présence, dans l'encadrement des Eglises locales, d'anciens militaires qui n'ont pas oublié le savoir-faire acquis dans l'armée.

Formée en 1976, au moment où les islamistes voulaient étendre les prérogatives de la charia, l'Association des chrétiens du Nigeria (CAN) est devenue dans le nord une organisation de combat, vouée à la défense notamment des « immigrés » ibos et yoroubas venus du Sud, dont le dynamisme économique suscite des jalousies. Regroupant les Eglises anglicane, protestante et catholique, la CAN s'est opposée à la tentative du président Ibrahim Babangida, en 1986, de faire adhérer le Nigeria à l'Organisation de la conférence islamique : aux yeux des chrétiens, cette démarche violait le principe constitutionnel de laïcité, et l'archevêque catholique de Lagos, Mgr Anthony Okogie, avait menacé de déclencher une « guerre religieuse ».

Une nouvelle génération de clercs, capables de gérer les crises sur un mode pacifique (notamment



DEUX ETAPES
ABUJA 21 MARS
ONITSHA 22 MARS

après la décapitation par des islamistes fanatiques, fin 1994 à Kano, d'un chrétien qu'ils accusaient de « blasphème »), a pris les rênes de l'Eglise catholique, qui veut désormais « dialoguer avec l'islam, sans provoquer les musulmans ».

Tel est sans doute le langage que tiendra le pape à Abuja, la capitale fédérale située au centre du pays, sur la ligne de partage des deux grandes religions. Le clocher de la cathédrale avait d'ailleurs été rehaussé lors de sa construction afin de se trouver à égalité avec les minarets de la grande mosquée d'Abuja, majoritairement musulmane. Jean Paul II doit y rencontrer, dimanche 22 mars, les dirigeants de la communauté musulmane. Lundi 23, il célébrera une messe sur l'esplanade de Kubwa, aux abords de la capitale, où l'on attend de très nombreux fidèles. C'est la première fois que le chef de l'Eglise catholique séjournera dans ce qui est considéré comme le « Nord », territoire interdit, il n'y a pas si longtemps, aux missions chrétiennes.

L'autre point fort de son voyage sera, dimanche matin, la messe de béatification du Père Cyprien Michael Iwene Tansi, un moine cistercien décédé en 1964. Elle aura lieu à Oba, près d'Onitsha, cœur du pays ibo. C'est l'occasion pour l'Eglise catholique de réaffirmer son magistère moral, face à la concurrence des « nouvelles Eglises » qui prêchent une doctrine de la réussite matérielle. Les prêtres s'efforcent de combattre des traditions tenaces comme la polygamie, le levirat (qui fait de la veuve la propriété des frères du mari défunt), voire le sacrifice humain : la presse nigérienne faisait état, jeudi 19 mars, du massacre dans le « Sud chrétien » de trente personnes de l'ethnie urhobo par des villageois ijaws, qui, selon le récit d'une survivante, les auraient « sacrifiées » à leurs dieux.

Reste enfin le volet politique de cette visite, de loin le plus important aux yeux d'une opposition démocratique malmenée depuis quatre ans par le régime du général Sani Abacha. Des dizaines de politiciens, de syndicalistes et de journalistes sont détenus sans jugement – dont le vainqueur présumé du scrutin présidentiel de juin 1993, Moshood Abiola. Des dizaines d'autres opposants, parmi lesquels un ancien chef de l'Etat, le général Olusegun Obasanjo, ont été condamnés en 1995 à de lourdes peines de prison pour « complot ». Vingt-six autres « comploteurs », dont l'ex-numéro deux du régime, le général Oladipo Diya, comparaissent actuellement devant un tribunal militaire spécial. Quatre-vingt-dix journalistes ont été arrêtés, agressés ou menacés en 1997.

Jean Paul II ne manquera pas d'invoquer le respect des droits de l'homme, ni de réclamer la libération des détenus politiques. Il ne pourra pas, en revanche, faire allusion à la question controversée d'une candidature du général Sani Abacha à l'élection présidentielle prévue le 1^{er} août. Washington s'est prononcé contre un scénario visant à métamorphoser le général en président « civil ». Toujours plus virulente que l'Eglise catholique, la CAN a dénoncé la campagne, assortie de paiements en argent et en nature, menée par des officines proches du gouvernement pour que le général se porte candidat.

Michèle Maringues

Le climat se détériore en Afrique du Sud entre le pouvoir noir et la minorité blanche

Nelson Mandela, cité comme témoin en justice, défend ses décisions

Le président Nelson Mandela est entendu dans une affaire de justice opposant le président de la fédération de rugby et le gouvernement. Le

chef de l'Etat a accepté de justifier des décisions prises dans l'exercice de ses fonctions devant la Haute Cour de Pretoria, jeudi 19 et vendredi

20 mai, alors que la tension croît entre le pouvoir noir, soumis à la pression de son électoralat, et une frange de la communauté blanche.

JOHANNESBURG de notre correspondant

L'épreuve de force engagée entre le pouvoir noir et le rugby sud-africain – emblème de la minorité blanche la plus conservatrice – prend la dimension d'une véritable affaire nationale. Le président Nelson Mandela comparait devant la Haute Cour de Pretoria, dans le cadre du procès qui oppose son gouvernement aux dirigeants du rugby. Désireux de mettre ce sport à l'heure de la nouvelle Afrique du Sud, le chef de l'Etat a nommé, l'année dernière, une commission d'enquête chargée d'examiner la gestion de la fédération.

Afrikaner pur souche, réticent à s'adapter au changement, Louis Luyt, le président de la fédération, a réagi en dénonçant une ingérence à caractère politique et en trahissant le gouvernement devant la justice. Après plusieurs semaines d'audiences, il a obtenu du juge blanc la comparution du président Mandela pour qu'il s'explique sur la nomination de la commission d'enquête. Le chef de l'Etat a exprimé son inquiétude face à une décision qui

traditionnellement conservatrice, l'intégration des élèves noirs dans les anciennes écoles réservées aux Blancs se fait souvent dans la douleur. Depuis plusieurs semaines, des affrontements opposent les deux communautés autour de l'école de Vryburg, une petite ville agricole à 400 kilomètres de Johannesburg, où la dégradation de la situation illustre la persistance des tensions raciales dans la société postapartheid.

Appelé à la barre des témoins, le chef de l'Etat a répondu, jeudi et vendredi, aux questions de l'avocat de M. Luyt en s'efforçant de maîtriser sa colère et de rester fidèle à son image. « Le sport, a-t-il affirmé, joue un rôle très important dans la construction de notre nation. Mais je ne peux pas dire que cela s'applique au rugby. » Dans un contexte de durcissement de la vie publique autour de la question raciale, le constat du chef de l'Etat vaut pour d'autres domaines. La bataille judiciaire autour de ce sport ne fait qu'illustrer la crispation entre une majorité noire qui s'impatiente de la lenteur des changements et une partie de la minorité blanche qui manifeste un amer ressentiment face à la perte de ses privilèges.

Le phénomène se traduit de manière aiguë dans le domaine de l'éducation. Dans les campagnes,

GESTES D'APAISEMENT

L'amertume de la minorité blanche se nourrit des récentes prises de position du président Mandela. A l'approche des élections de 1999, le chef de l'Etat a durci son discours à l'égard des Blancs. Afin d'apaiser le mécontentement des Noirs, il a promis une accélération des réformes et accusé une frange de la communauté blanche de résister au changement. La comparution en justice de l'ancien président Pieter Botha, pour avoir refusé de témoigner devant la Commission vérité et réconciliation (TRC), a accru le sentiment de persécution,

particulièrement ressenti chez les Afrikaners, les descendants des premiers colons blancs, promoteurs de l'apartheid. « Nous considérons de plus en plus le gouvernement comme une force qui nous oppresse et qui sème la division raciale », a déclaré le général Constand Viljoen, le chef du Front de la liberté, parti conservateur afrikaner.

Conscient du danger, le pouvoir a multiplié les gestes d'apaisement en direction de cette communauté influente. Un des responsables du Congrès national africain (ANC) a affirmé que son parti considérait les Afrikaners comme « un élément critique et éminent de la société sud-africaine ».

Le vice-président Thabo Mbeki a promis de recevoir les représentants de cette communauté. Pour autant, comme le montre l'insistance du gouvernement à demander des comptes aux dirigeants du rugby, le pouvoir noir n'est plus décidé à faire des concessions qui alimentent l'impatience de son électoralat.

Frédéric Chambon

Toute organisation du travail est vouée au changement. L'oublier, c'est s'exposer à quelques ennuis futurs.



Nos bureaux sont comme votre entreprise : ils sont faits pour évoluer. Dans tous nos immeubles de La Défense, l'implantation des bureaux est adaptable à n'importe quelle configuration et un gain de

surface utile permet des multiples possibilités d'aménagement. Les cloisonnements peuvent être modifiés en 24 heures, les postes de travail et leur câblage sont déplacés avec une très grande facilité.

SARI S CONSEIL

TOURS EGEE, ADRIA, LE COLISEE, PRISMA
NOS BUREAUX NE RESSEMBLENT A AUCUN AUTRE
INFORMATIONS AU 01 46 53 37 00



ELECTIONS Lionel Jospin par une déclaration solennelle, puis Jacques Chirac en réponse à des questions à l'occasion de l'inauguration du Salon du livre, ont pris position,

jeudi 19 mars, pour la défense des valeurs républicaines, alors que des élus de droite envisagent d'accepter les voix du Front national pour conserver la présidence de plusieurs conseils régionaux.

● EN AQUITAINE, où Jacques Valade (RPR) présentait sa candidature en dépit d'un écart de sièges qui lui interdisait d'être élu sans les voix de l'extrême droite, Alain Juppé, maire de Bordeaux, qui avait assuré M. Valade de sa « confiance », a affirmé, vendredi, qu'il reste fidèle à son combat contre le Front national. ● EN RHÔNE-

ALPES, Charles Millon, président sortant (UDF-DL), a repris, dans sa déclaration de candidature à un nouveau mandat, les six points du programme « minimal » proposé par le FN.

MM. Jospin et Chirac appellent au respect des valeurs républicaines

Dans deux déclarations successives – l'une solennelle, l'autre plus informelle –, le premier ministre puis le président de la République ont pris position, à la veille de l'élection des présidents des conseils régionaux, contre toute « compromission »

LA DÉCLARATION de Lionel Jospin, aussi brève que solennelle, lue jeudi 19 mars sur le perron de l'hôtel Matignon, est la dernière étape d'un processus de dramatisation engagé par la gauche vingt-quatre heures auparavant. Le premier ministre a déclaré que, si des « alliances » entre la droite et l'extrême droite se produisaient lors de l'élection des présidents de conseils régionaux, « ce serait un danger pour notre vie démocratique, ce serait une atteinte à l'image de la France en Europe et dans le monde ».

Présentée comme l'expression de son « devoir », cette intervention avait été décidée dans la soirée de mercredi. Déjà, la veille, au bureau national du Parti socialiste, M. Jospin avait évoqué un tel danger, en affirmant : « Si ce verrou saute, on entrera dans une autre phase de la vie politique » (Le Monde du 19 mars). Mercredi, lors d'un déplacement à Bourg-de-Péage, dans la Drôme – pour soutenir un candidat socialiste opposé au second tour des élections cantonales à un candidat du Front national pour lequel un divers droite s'est désisté –, François Hollande avait interpellé le chef de l'Etat. Tout en observant que M. Chirac « n'a pas à se prononcer sur les présidences de région », le premier secrétaire du PS avait déclaré qu'il pouvait « s'exprimer sur un certain nombre de principes ». « Il peut rappeler, avait-il dit, que, dans ce pays – son prédécesseur l'avait fait –, les idéaux de l'ex-

trême droite n'ont pas à être repris par des républicains ». Si l'on se défend, à Matignon, de toute stratégie visant à faire sortir M. Chirac de son silence, il reste que M. Jospin a pris soin de présenter son intervention comme émanant, non du chef de la gauche, mais d'« une des autorités de l'Etat ».

Dès mercredi soir, M. Jospin s'en était entretenu avec le directeur de son cabinet, Olivier Schrameck, et plusieurs conseillers, comme Manuel Valls et Gérard Le Gall. Jeudi, il en a parlé avec M. Hollande et a commencé à rédiger un texte avant la réunion bimensuelle de ministres, consacrée à la Nouvelle-Calédonie. M. Jospin a juste informé ses ministres de ce qu'il avait l'intention de dire.

SITUATION « TRÈS SÉRIEUSE »

La montée en puissance de la gauche contre « ces compromis honteux », selon la formule de M. Hollande, avait été programmée. « Si l'on mène ce combat, c'est pour la République et l'image de la France, d'abord en Europe », déclarait M. Hollande, mercredi, dans la Drôme, en s'inquiétant que des accords locaux entre droite et Front national aux élections cantonales et régionales ne préfigurent de futures ententes pour des élections législatives. En route pour la Corse, le député de Corrèze faisait escale à Toulon pour accueillir dans son avion Robert Hue. Pendant le voyage, les deux hommes s'entretenaient de nouveau du sujet, en s'ac-

cordant à trouver la situation « très sérieuse ». Le soir, à Ajaccio, lors d'un meeting de soutien à Emilio Zucarelli, M. Hue se félicitait du « succès » de la gauche aux élections régionales, mais, ajoutait-il, « encore faut-il que tous les élus de droite acceptent le verdict des urnes et ne nouent pas des alliances honteuses avec le FN ». Craignant que, « dans plusieurs régions, les responsables de la droite ne saisissent la main mortelle que leur tend le parti de Le Pen », le secrétaire national du PCF se déclarait « sûr que les Français ne leur par-

« J'appelle chacun à la vigilance »

A la veille de l'élection des présidents de conseils régionaux, le premier ministre, Lionel Jospin, a fait, jeudi 19 mars, la déclaration suivante sur le perron de l'hôtel Matignon, en milieu de journée :



En tant que premier ministre, une des autorités de l'Etat, il est de mon devoir de m'exprimer sur la situation créée par les tentations, voire les tentatives d'alliance entre des responsables régionaux de la droite et l'extrême droite. Je mets en garde contre ces combinaisons qui risquent :

– de mettre en cause le sens du suffrage universel, la volonté des électeurs qui sont contre des alliances avec le Front national ;

– de mettre en danger des valeurs essentielles et des droits fondamentaux de la République, avec lequel ce parti d'extrême droite est en rupture.

Si elles devaient se produire demain, ce serait un danger pour notre vie démocratique, ce serait une atteinte à l'image de la France en Europe et dans le monde. J'appelle chacun à la vigilance et à l'exercice de sa responsabilité.

l'extrême droite, ce serait toute la République qui serait menacée, car l'extrême droite serait banalisée ».

Jeudi, en fin de matinée, la gauche « plurielle » célèbre, à la Maison de l'Amérique latine, son entente sur la répartition des responsabilités dans les conseils régionaux qu'elle espérait encore diriger. C'est l'occasion de nouvelles mises en garde. Invitant les responsables nationaux de la droite à aller au-delà des « déclarations courageuses » et des « condamnations morales », M. Hollande affirme qu'il faut « déjouer les manœuvres et empêcher que, vendredi, le déshonneur ne gagne pas seulement la droite mais la République ». Après Jean-Luc Benhamou (Verts), Jean-Michel Baylet (PRG) et Georges Sarre (MDC) – « C'est faire comme si Vichy n'avait jamais existé », redoute-t-il –, M. Hue est plus solennel que jamais : « C'est grave pour la République, pour les institutions de la France ». En se référant au général de Gaulle, il ajoute : « Il est encore temps que le piège tendu par Le Pen ne se referme pas. Il y a un sursaut à imaginer ! »

REFORMER VITE

Au même moment, les quarante-deux organisations (partis de gauche et d'extrême gauche, syndicats – FEN, FSU, UNSA, SUD, Groupe des dix – et associations) membres ou observateurs du Comité national de vigilance contre l'extrême droite diffusaient un appel invitant « les élus de droite à ré-

agir, avec la force et l'honneur de leurs convictions républicaines, et à refuser toute alliance, compromission ou complaisance avec l'extrême droite ».

Peu après, au déjeuner à Matignon, les ministres engageaient, en l'absence de Pierre Moscovici, le débat sur les élections régionales, chacun parlant de sa propre région, voire de sa propre formation. Dominique Voynet a ainsi insisté sur la nécessité de « respecter » les Verts dans les nouveaux conseils, les ministres du PRG ne cachant pas une certaine amertume, mais notamment à l'absence de vice-présidence en Ile-de-France. Claude Allègre a évoqué l'hypothèse de « grandes coalitions » comme dans les Länder allemands.

M. Jospin a repris son analyse, déjà exposée devant le PS, en approuvant, selon plusieurs participants, l'exposé de Daniel Vaillant, ministre des relations avec le Parlement, qui jugeait que des alliances avec le Front national seraient néfastes pour la droite, mais aussi pour la gauche et pour la démocratie. « Quand ce type de digue saute, tout le monde est inondé », a assuré M. Vaillant. Appuyé par M. Jospin, il a indiqué qu'une réforme du mode de scrutin devrait être faite « vite », reconnaissant qu'il aurait mieux valu la faire il y a six mois, mais que les esprits n'étaient pas prêts... « y compris autour de la table ».

Michel Noblecourt

Quand un président prend le temps d'en féliciter un autre

Valéry Giscard d'Estaing s'est-il ému, ou du moins étonné, que sa victoire aux élections régionales en Auvergne ne lui ait pas valu, après le 15 mars, le moindre mot de félicitations de la part de son successeur à l'Elysée ? Depuis jeudi 19 mars, cette lacune, si c'en était une, a été comblée. Par une lettre manuscrite, que les services de l'ancien chef de l'Etat se sont empressés de rendre publique, Jacques Chirac a adressé ses « très sincères félicitations » à son prédécesseur.

« Le combat était rude, les prévisions pessimistes et vous avez gagné ! Vous étiez, bien entendu, le seul à pouvoir relever ce défi, mais vous l'avez fait avec beaucoup de détermination et d'élégance », écrit M. Chirac. « Permettez-moi de vous dire combien je m'en suis réjoui », souligne l'actuel président de la République, avant d'adresser à M. Giscard d'Estaing l'expression de son « bien cordial souvenir » et de ses « amitiés ».

L'Elysée estime que le premier ministre est allé « trop loin »

L'AUTRE « autorité de l'Etat » est sortie de son silence. Après avoir laissé entendre, ces jours derniers, que le président de la République n'avait pas à s'exprimer pendant la campagne, Jacques Chirac a finalement décidé d'intervenir dans le débat qui ronge l'opposition. Quelques heures auparavant, Lionel Jospin avait choisi la solennité du perron de l'hôtel Matignon.

La réplique présidentielle est partie du Salon du Livre, dans l'après-midi. Sans citer le Front national, M. Chirac a appelé tous ceux qui ont « des convictions républicaines » à ne « pas transiger », à les « respecter » et à ne « pas accepter de les compromettre ». Voilà pour le rappel des principes. Mais le chef de l'Etat a également adressé un double message au premier ministre : d'abord, il n'est « pas très sage », voire « dangereux » d'« utiliser ces questions à des fins de polémiques politiciennes ou partisanes » ; ensuite, mieux vaudrait, pour le gouvernement, qu'il se consacre « davantage aux vrais problèmes des Français ».

C'est peu dire que l'Elysée n'a pas apprécié l'intervention du chef

du gouvernement. On considère qu'il est allé « trop loin » en « singeant » la fonction présidentielle – le perron, les « valeurs républicaines », l'« image de la France dans le monde » – au bénéfice d'une « provocation partisane ». « La ficelle est grosse comme un câble : il a instrumentalisé ses convictions au profit de son intérêt », souligne-t-on, en affirmant que les propos de M. Jospin auront pour effet immédiat de renforcer l'acrimonie des électeurs et des sympathisants de la droite modérée contre les états-majors parisiens et de les pousser dans les bras du Front national.

« LOGIQUES DE DÉFAITE »

Dans une période de cohabitation qui voit chaque camp tenir le compte précis des points marqués contre l'adversaire, M. Chirac est apparu contraint de « suivre » M. Jospin. La stratégie du silence, qu'il avait choisie pour ne pas s'alimenter la fraction de l'électorat de droite tenté par le vote extrême, devenait dès lors intenable. Entre deux remises de légions d'honneur à d'anciens parlementaires de droite, un entretien avec

le président de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), Luc Guyau, un message sur le réseau Internet pour appeler ses usagers à « promouvoir la langue française », le chef de l'Etat, était, de toutes les personnalités politiques, le seul à ne pas s'exprimer sur la situation régionale créée par le Front national.

« Il ne faut pas transiger »

Interrogé sur la polémique autour des alliances de la droite avec l'extrême droite pour l'élection des présidents de conseils régionaux, alors qu'il inaugurerait, jeudi 19 mars en fin de journée, le Salon du livre, à Paris, le président de la République, Jacques Chirac, qui n'a jamais mentionné le Front national, a notamment déclaré :



Il n'est pas très sage d'utiliser ces questions à des fins de polémiques politiciennes ou partisanes, et en plus ça peut être dangereux. J'estime que, lorsqu'on a des convictions républicaines, ce qui est mon cas et ce qui est le cas, heureusement, d'une très grande majorité de Français, il ne faut pas transiger, il faut les respecter, il ne faut pas accepter de compromettre.

Je tire de l'élection [régionale] qui vient d'avoir lieu le sentiment de la protestation qui s'est exprimée, et que l'abstention très forte montre qu'il nous faut aujourd'hui nous occuper davantage des vrais problèmes des Français.

Quant aux règlements de compte internes au RPR, visant notamment Alain Juppé et ceux qui, comme Jean-François Mancel, faisaient partie de l'équipe mise en place par l'ancien premier ministre, ils sont interprétés, par certains conseillers de l'Elysée, comme une volonté d'atteindre le chef de l'Etat.

La vie politique connaît des « logiques de défaite », répte le président à ses interlocuteurs et, dans ces moments-là, « il faut boire le calice jusqu'à la lie ».

Pascal Robert-Diard

Alain Juppé approuve la démarche de Jacques Valade candidat « jusqu'au bout » en Aquitaine

BORDEAUX de notre envoyée spéciale Alain Juppé a lu Le Monde du 20 mars avec fureur. Il y était révéillé que le président sortant

REPORTAGE

M. de Peretti : « Pour nos électeurs, il faut tout faire pour empêcher la gauche de l'emporter »

(RPR) d'Aquitaine, Jacques Valade, a demandé à l'état-major du RPR que l'Aquitaine soit traitée comme un « cas à part », requête qui, selon les hautes instances du RPR, aurait été appuyée par M. Juppé, maire de Bordeaux, la ville la plus importante de la région. Sur ce point, l'ancien premier ministre ne dit rien. Mais c'est l'éditorial du directeur du Monde qui le fait réagir. Jean-Ma-

rie Colombani y dénonçait le « revirement d'Alain Juppé » qui « aujourd'hui justifie dans le secret des conclaves gaulistes la tentative de conserver la présidence de l'Aquitaine – que le RPR rangeait encore mardi parmi les régions perdues par la droite – tentative qui ne peut aboutir qu'avec les voix du FN ».

« BAISER QUI TUE »

L'ancien premier ministre a aussitôt publié un communiqué qui rappelle sa position très fermement opposée à toutes « compromissions » avec le Front national et dénonce une « thèse et une analyse qui sont en contradictions avec la réalité et constituent l'évidence d'un tissu de contre-vérités ». Sur Europe 1, vendredi 20 mars, M. Juppé a appelé les élus régionaux RPR et UDF à refuser « le baiser qui tue » du Front national. « Sur le plan moral, a affirmé le maire de Bordeaux, il y a

une incompatibilité profonde entre nos valeurs de liberté et de justice et les idées du Front national. C'est d'abord le racisme et la xénophobie, c'est aussi un rejet très profond de la philosophie libérale, de ce qui fait de nous ce que nous sommes, depuis Montesquieu jusqu'à Raymond Aron, en passant par Tocqueville, et également un rejet de la démocratie parlementaire. C'est ça qui est en cause ».

M. Juppé s'en est également pris à « l'hystérie qui a saisi le Parti socialiste (...) depuis Matignon jusqu'à la plus petite permanence ». « L'an dernier, a-t-il poursuivi, Jean-Marie Le Pen a explicitement appelé à voter pour les socialistes contre la majorité sortante, je n'ai pas entendu les leaders socialistes s'effaroucher ou refuser ces voix ». « Aujourd'hui, a déclaré l'ancien premier ministre, le Parti socialiste ne peut gouverner que parce qu'il est allié à un parti, le Parti commu-

niste qui n'a jamais remis en question sa vulgate marxiste ». « Quand j'entends les leaders socialistes se draper dans leur dignité pour nous donner des leçons de morale, qu'ils mettent un peu d'ordre dans leur comportement », a conclu M. Juppé.

Ce qui se passe en Aquitaine est pourtant révélateur de la difficulté qu'ont les dirigeants de la droite, dans leur grande majorité opposés pour des raisons morales autant que stratégiques à tout accord avec le FN, à faire face à la pression contraire de leurs militants et de leurs élus locaux. A Bordeaux, toute l'équipe du président (RPR) sortant, Jacques Valade, a toujours été convaincue de la nécessité de garder la région « quoi qu'il en coûte ». Ce qui supposait en pratique de miser sur l'abstention de quelques communistes, de rallier les voix des chasseurs mais aussi quelques voix du

FN. Et de l'emporter ainsi sur le fil alors que la droite est arrivée, le 15 mars, avec ses 28 sièges, loin derrière la gauche (40 sièges).

« AUCUNE COMPROMISSION »

M. Juppé n'a jamais démenti les informations obtenues auprès des plus hautes instances du RPR selon lesquelles il soutient M. Valade dans sa tentative. Le RPR nous a toujours confirmé cette information. Dès jeudi 19 mars dans la matinée, l'ancien premier ministre a fait une déclaration dans sa mairie de Bordeaux assurant que M. Valade présente « ses orientations pour l'Aquitaine qui seront conformes à sa convictions. Il n'acceptera, [il] en a l'assurance, aucune compromission. [il] lui fait confiance pour tenir ce cap qui est celui du courage et de l'honneur ». En somme, il refuse toutes compromissions avec le FN mais acceptait que M. Valade tente sa

chance jusqu'au bout. Car le RPR en Aquitaine est très largement favorable à la position de M. Valade. « Sur le terrain, nos électeurs ne comprennent pas que nous ne passions pas d'accords avec le FN. Ils disent qu'il faut tout faire pour empêcher la gauche d'emporter la région », affirmait encore jeudi Jean-Jacques de Peretti, ancien ministre de M. Juppé et aujourd'hui élu régional d'Aquitaine. Devant une telle pression, M. Juppé s'est donc toujours interdit de prôner la position d'un Edouard Balladur, qui refusait de se présenter à la présidence de l'Ile-de-France pour éviter de glaner sur son nom des voix d'extrême droite. Moralement, M. Juppé refuse clairement tout accord avec l'extrême droite. Politiquement, il s'obstine à attendre le verdict des urnes.

Raphaëlle Bacqué

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

سأكون الاصل

BONJOUR, JE SUIS VOTRE NOUVEAU COLLABO.



Rhône-Alpes : ultimes tractations

LYON
de notre correspondant régional

La dernière nuit, l'ultime ligne droite avant l'élection du président du conseil régional Rhône-Alpes, a été longue pour l'UDF, le RPR et les divers droites, au coude à coude avec la gauche. La droite et la gauche disposent chacune de soixante sièges ; le Front national aligne trente-cinq élus.

Charles Millon (UDF-DL) a négocié ferme avec le Chasseur Alain Roure, qui affiche une « sensibilité de gauche » mais une « hostilité profonde » vis-à-vis des Verts. La position de Chasse, Pêche, Nature et Traditions et de son président, André Goustat, aurait convaincu M. Roure de rejoindre la majorité conduite par M. Millon. Plusieurs élus de droite étaient, vendredi matin 20 mars, « raisonnablement optimistes » sur son ralliement. Le conseiller régional ardéchois aurait obtenu l'assurance de pouvoir disposer d'une présidence de commission. En revanche, Patrice Abeille (Ligue savoyenne) a décidé de voter avec la gauche.

Pour disposer d'une majorité, M. Millon a dû en passer par les conditions que lui a dictées le conseiller régional de l'Isère, Gérard Dezempte (ex-RPR), qui a conduit une liste dissidente et qui rentre à l'assemblée régionale avec un autre de ses colistiers, Pierre Gascon (UDF), ancien premier adjoint d'Alain Carignon à Grenoble. M. Dezempte, connu pour ses positions très dures contre les immigrés dans sa commune de Charvieu-Chavagneux et dans son canton, est considéré depuis plusieurs années comme la passerelle entre le RPR et le FN dans l'Isère. Dans le cas où M. Millon serait élu président de la région Rhône-Alpes, M. Dezempte sera vice-président chargé des sports.

La bataille en Rhône-Alpes est tellement serrée que toutes les so-

lutions ont été envisagées par les états-majors de droite comme de gauche. En cas d'égalité complète, une « bataille de l'âge » devrait intervenir entre la droite et la gauche. On sait que dix jours seulement séparent, en âge, Jean-Jack Queyranne, candidat socialiste à la présidence, et M. Millon. Le premier bénéficie de cet avantage en cas d'égalité. Dans ce cas, ce serait Alain Mérieux (RPR), premier vice-président sortant de la région, qui partirait au combat mais, alors, le PS répliquerait en proposant Gérard Lindeperg, cinquante-neuf ans, âgé de quelques mois supplémentaires.

Il y a quelques jours, Bruno Gollnisch a proposé officiellement de soutenir M. Millon, à condition que des négociations s'engagent avec la droite. Charles Millon a repris à son compte les six points - baisse de la fiscalité, l'attribution des responsabilités au sein des commissions à la proportionnelle, affirmation d'une identité régionale, développement de l'apprentissage, lutte contre l'insécurité en milieu scolaire et transparence dans les procédures internes - réclamés par Bruno Gollnisch pour un programme commun « minimal ».

L'appel au respect des valeurs républicaines, lancé le 18 mars par Raymond Barre en voyage à Pékin, et le soutien qu'il a apporté à un conseiller général socialiste du Rhône opposé au FN dans un duel, était considéré, vendredi matin, comme l'« expression de sa conscience ». « Il est fidèle à ses idées et à ses engagements », indiquait Michel Thiollière (UDF-rad), maire de Saint-Etienne.

Certains, à droite, ne cachaient pas leur étonnement, estimant que, de Pékin, le maire de Lyon n'est pas le mieux placé pour comprendre ce qui se passe réellement.

Claude Francillon

Bourgogne : la droite choisit M. Soisson pour la représenter

DIJON
de notre envoyé spécial

Vendredi 20 mars, à l'ouverture de la session du conseil régional de Bourgogne, c'est Jean-Pierre Soisson, maire d'Auxerre et député (UDF) de l'Yonne, qui devait être le candidat de la droite à la présidence. Ainsi en ont décidé, dans la soirée de jeudi, les vingt-deux conseillers RPR, UDF et divers droites. Mais, chacun en convient, cette désignation, à bulletins secrets, peut laisser des traces au moment du scrutin.

Les élus de droite avaient à choisir entre deux postulants : Jean-François Bazin, président (RPR) sortant, et M. Soisson. Au premier tour de cette « primaire » interne, les deux hommes ont obtenu le même nombre de voix : onze. Au second, M. Soisson l'a emporté par treize suffrages contre neuf. « Des amis nous ont marqué », constatait, un rien amer, un élu RPR. « Ce sont les forces extérieures qui ont pesé sur le choix », analysait un élu UDF. Les forces extérieures, ce sont les neuf élus du Front national, sans qui la droite ne peut obtenir la majorité.

En désignant M. Soisson, ces treize conseillers régionaux ont estimé que l'ancien ministre de Valéry Giscard d'Estaing et de François Mitterrand est le mieux à même pour composer avec l'extrême droite et offre ainsi de meilleures garanties pour conserver cette région. Ce choix peut avoir des conséquences sur la cohésion de la droite. D'abord, il prive le RPR

d'une présidence de région. Or, Philippe Séguin et Nicolas Sarkozy l'ont encore répété, jeudi matin, à Paris, lors de la réunion des têtes de liste : la Bourgogne doit être dirigée par le RPR.

Seconde ligne de fracture : la nature des liens avec le Front national. M. Soisson propose que toutes les forces politiques participent à l'exécutif de l'assemblée régionale. La gauche refusant une telle perspective, M. Soisson s'adresse de fait au Front national et aux deux élus chasseurs. Le RPR veut bien accepter les voix de l'extrême droite, mais refuse toute alliance.

Pierre Jaboulet-Vercherre, chef de file du Front national, a fait part, à plusieurs reprises, de sa préférence pour M. Soisson, mais sa prise de position suscite des divergences au sein de son groupe : certains membres de celui-ci se sont réunis, jeudi soir, dans un hôtel de Dijon, pour envisager les possibilités d'un changement de cap.

Pendant ce temps-là, la gauche « phurle » rappelait qu'elle avait obtenu le plus grand nombre de sièges (vingt-quatre) et le plus grand nombre de voix. « Il faut respecter le choix de la majorité des électeurs », expliquait, jeudi, Eugène Teissière, le candidat socialiste à la présidence. Il a dénoncé « les calculs des irresponsables locaux du RPR et de l'UDF » et s'est inquiété des « valeurs républicaines sacrifiées sur l'autel des intérêts personnels ».

Bruno Caussé

Le Front national maintient la pression sur la droite et négocie ses soutiens

MAINTENIR la pression jusqu'au dernier moment, empêcher la gauche de gagner des régions afin de parachever l'entreprise de déstabilisation et de désagrégation de la droite : telles ont été les consignes données par le Front national à ses responsables régionaux, lors d'une réunion organisée, jeudi 19 mars, à son siège. Dans la soirée de jeudi, les responsables du parti d'extrême droite ont à nouveau relancé le marché proposé, mercredi 18 mars, par Jean-Marie Le Pen. Il consiste à soutenir les candidats de la droite en échange d'une prise en compte dans leur programme des six points énoncés par M. Le Pen (*Le Monde* du 17 mars).

Les militants frontistes ont multiplié les appels aux représentants de la droite sensibles aux sirènes lepénistes. Au-delà de cette attitude de principe, chaque cas a fait l'objet d'une étude particulière, avec soit un maintien jusqu'au bout du FN, soit le soutien à telle ou telle candidature, soit des négociations pour accorder un soutien ou susciter une candidature satisfaisant le FN. Le cas de la Haute-Normandie et celui de l'Île-de-France, où, faute de quorum, l'élection du président a été reportée à lundi, devenaient moins urgents.

Le Front national a cependant tenu à faire savoir, dans un journal qui lui est proche, *Présent*, que

Jean-Yves Le Gallou et Farid Smahi, l'un candidat à la présidence de l'Île-de-France, l'autre conseiller régional de cette région, participaient, vendredi 20 mars, à un colloque sur le « Racisme anti-Français » à Marignane (Bouches-du-Rhône). Cette annonce surprenante dans un journal daté du jeudi 19 mars, mis sous presse dans la matinée du 18 mars, était sans nul doute destinée à montrer que M. Le Gallou savait que le conseil régional d'Île-de-France ne se réunirait pas le 20 mars, laissant supposer que des contacts ont été pris avec l'entourage d'Edouard Balladur.

Dans le Nord-Pas-de-Calais, le responsable frontiste, Carl Lang, a

fait savoir, dès dimanche soir, qu'il ne se contenterait pas de simples déclarations en faveur des électeurs du FN pour accorder ses voix à Philippe Vasseur. Estimant, jeudi soir, n'avoir rien obtenu de plus, il s'apprêtait, vendredi matin, à maintenir jusqu'au bout sa candidature. En Franche-Comté, Jean-Marc Brisaud expliquait, quelques heures avant la réunion du conseil régional, que, sauf coup de théâtre, il maintiendra sa candidature et « laissera au RPR et à l'UDF la responsabilité devant leurs électeurs de cet échec de la droite ».

En Midi-Pyrénées, où l'élection a été reportée à lundi, Bernard Antony a fait des appels appuyés à Marc Censi, le président sortant UDF-DL,

et nous a déclaré qu'il attendait « un signe significatif » pour accorder son soutien à ce dernier. De son côté, Bruno Gollnisch, secrétaire général du FN, expliquait, jeudi soir, qu'« un accord avec Charles Millon est en bonne voie » et que Rhône-Alpes « a de bonnes chances de rester à droite ». Dans le Languedoc-Roussillon, Alain Jamet préférait rester discret pour se laisser une plus grande liberté d'action. En Bourgogne, Pierre Jaboulet-Vercherre nous a affirmé, vendredi matin, que son groupe « voterait comme un seul homme » en faveur de Jean-Pierre Soisson. Mais cette décision ne fait pas l'unanimité au sein du groupe bourguignon du FN. Même si les consignes devraient être respectées, les discussions ont été vives entre les partisans d'une attitude souple à l'égard de la droite, poussés par leur animosité contre la gauche, et les « durs », pour qui il n'est pas question de céder avant que la droite ne soit à genoux.

Lors de leurs interventions à la radio ou à la télévision, M. Le Pen comme Bruno Mégrét, délégué général du FN, ont fustigé le président de la République et le premier ministre pour leur appels « au respect des convictions républicaines ».

Christiane Chombeau

M. Mégrét vise la mairie de Marseille

Tenant une réunion, mercredi 18 mars, devant un parterre de militants, Bruno Mégrét a longuement exalté les succès obtenus aux régionales et aux cantonales. Après avoir expliqué combien la prise des mairies aidait le FN à se développer, il a lancé : « Après l'avoir encerclé, nous allons nous attaquer à la place principale, Marseille, et croyez-moi, je vais m'en occuper. » L'important dans la phrase est le « je ». Les militants marseillais, d'ailleurs, ont savouré et discrètement applaudi. C'est la première fois, en effet, que leur chef laissait entendre publiquement qu'il visait désormais la mairie de la deuxième ville de France.

A plusieurs reprises lors de la campagne régionale, Bruno Mégrét avait montré qu'il travaillait dans le détail sur les problèmes de la cité phocéenne, où son parti est largement en tête en termes électoraux. Lors de ce même meeting, il a expliqué qu'après les élections européennes les vrais enjeux seraient municipaux. - (Corresp.)

Etrange comme ici rien ne change... Jamais...
La pluie, le Pub, notre whiskey... Ses trois distillations...

JAMESON L'IRLANDAIS...

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTE, CONSOMMEZ AVEC MODERATION.

républicaines

en Aquitaine

Philippe Séguin s'est efforcé d'endiguer les tentations jusqu'au dernier moment

Le président du RPR appelle les cadres de son parti à ne pas « tricher » avec le suffrage universel

Jusqu'au bout, le président du RPR a exhorté les cadres et les conseillers régionaux du mouvement à ne pas « tricher » avec le verdict des urnes lors

de la constitution des exécutifs régionaux. Lors d'un ultime déplacement en Corse, Philippe Séguin a reconnu, jeudi 19 mars, que les conditions

sont « difficiles », mais, il a assuré qu'il ne « dévierait pas » de la ligne qu'il s'est fixée en refusant tout accord avec le Front national.

A LA VEILLE de l'élection des présidents des conseils régionaux, le RPR a procédé, jeudi 19 mars, à Paris, à un ultime contrôle de la ligne qu'il défend face au Front national. Devant la commission exécutive du mouvement, puis devant les secrétaires départementaux - les « préfets » - du RPR, nommés par la direction nationale, et enfin devant les chefs de file élus dans les conseils régionaux, le président du RPR a réaffirmé, dans la lignée de ce qu'il avait dit deux jours plus tôt sur France 2, qu'on ne saurait « tricher » avec le suffrage universel. Il en va de la crédibilité du Rassemblement et de la rénovation qu'il a engagée, et, plus généralement, de la crédibilité du politique.

Philippe Séguin a pu s'assurer, à cette occasion, que, pour l'essentiel, l'appareil du RPR tient bon. Il est vrai que la double réunion des cadres et des élus régionaux, à la Maison de la chimie, n'avait pas vocation à servir d'exutoire. Selon plusieurs participants, après les consignes données par M. Séguin et renouvelées par Charles Pasqua et Nicolas Sarkozy, il restait peu de place au débat. Bien des élus qui seraient prêts à céder aux sirènes du Front national n'avaient pas jugé utile de faire le déplacement. D'autres, opposants à la ligne du mouvement, n'ont pas osé prendre la parole. Et Bernard Simonnot, secrétaire départemental de la fédération de Haute-Saône, qui expli-

quait, dans la rue aux journalistes, mais non devant ses compagnons, qu'il comprend cette ligne, mais qu'elle est « impossible à appliquer sur le terrain ».

« PIÈGE GROSSIER »

En réponse à une intervention d'un représentant de la fédération de l'Aude, M. Séguin a affirmé qu'il n'y avait « pas de situation particulière ». L'argument vaut aussi pour ceux qui, comme Eric Woerth, maire de Chantilly (Oise) et ancien conseiller parlementaire d'Alain Juppé, font valoir que le cas de la Picardie pose un problème particulier par le fait que la gauche présente un communiste à la présidence du conseil régional. En revanche, un autre Picard, Jérôme Bignon, secrétaire départemental de la Somme et ancien député de Jean-François Mancel, a fait préciser que le refus de toute alliance avec le Front national valait non seulement pour la présidence, mais pour l'ensemble de l'exécutif, dans les régions où un président UDF se compromettrait avec l'extrême droite. « Nous avons perdu la Picardie, la démocratie doit s'appliquer », a expliqué cet ancien député de la Somme.

Au terme de cette série de réunions, M. Séguin a affirmé qu'un large consensus existe pour refuser de se laisser enrôler dans le piège grossier dans lequel certains voudraient

nous voir tomber ». Outre la Corse, où un deuxième tour est organisé dimanche 22 mars en fonction d'un statut particulier, le RPR s'estime en situation de revendiquer la présidence de 11 régions ainsi que celle de Midi-Pyrénées, où « l'interprétation des résultats reste à clarifier ». En clair, l'opposition ne désespère pas de récupérer quelques voix qui pourraient être mises au compte de radicaux de gauche mécontents de l'hégémonie socialiste. Un responsable local a ainsi interprété cette ligne de conduite : « Il est permis de braconner, pas de chasser à la grande ».

Dans les régions où la gauche a la majorité, la tactique n'a pas été précisée. Elle peut consister à ne pas présenter de candidat ou au contraire à présenter une, voire deux candidatures de témoignage, l'objectif étant, a précisé M. Séguin, « de faire en sorte qu'on ne se retrouve pas à la tête d'une région avec une majorité constituée pour partie par le Front national ».

Le président du RPR s'est aussi vivement emporté contre la déclaration que le premier ministre venait de faire quelques minutes auparavant. « Les leçons, qu'il se les garde ! », a lancé M. Séguin. « Que ceux qui ont pris la responsabilité de mettre en péril la démocratie, en jactillant, jour après jour, et à cette heure même par des déclarations sur le perron de Matignon, la progression du Front national, aillent se regarder

dans une glace. Nous préférons la situation digne qui est la nôtre. Nous ne devons rien à personne. M. Jospin, lui, doit sa majorité à la décision des dirigeants du Front national », a-t-il ajouté.

Le secrétaire général du RPR, Nicolas Sarkozy, qui, en l'absence de M. Séguin, en déplacement en Corse, devait procéder, dans l'après-midi, aux derniers ajustements, fait valoir d'autres arguments. « Si demain nous devions passer une alliance avec le FN, pour quoi voudriez-vous que les électeurs reviennent vers nous ? Cela voudrait dire que, définitivement, nous avons abandonné l'ambition de nous battre sur nos idées », affirme-t-il. A destination des élus qui seraient tentés de passer un accord avec l'extrême droite, le député des Hauts-de-Seine ajoute qu'il faut distinguer « le jour de l'élection, où le FN se fait peigner, où il ne nous demande presque rien, et le lendemain de l'élection », où l'exécutif régional se retrouve tenu par les exigences de l'alliance passée. Sur Europe 1, M. Sarkozy a aussi invoqué l'attitude du président de la République vis-à-vis du Front national : « Jacques Chirac a toujours été sur la question du Front national et de l'extrême droite d'une clarté sans nuances et c'est tout à son honneur. Il n'a jamais voulu prospérer sur le FN. Bien au contraire, il l'a combattu ».

Jean-Louis Saux

L'UDF en proie au « grand vertige »

Chaque formation de la confédération tente de faire face pour son propre compte aux velléités locales d'entente avec le FN

PENDANT QUE Philippe Séguin exultait, réunit, encadre et toutie pour tenter de maintenir un semblant d'unité dans les rangs du RPR, l'UDF, elle, se fait oublier. La confédération proprement dite a tenu une unique réunion, mardi 17 mars. Lors de ce bureau politique, les dirigeants avaient couché, en même temps qu'au maintien de la ligne officielle de non « compromission » avec le Front national, que ce n'était le moment ni d'en préciser les modalités d'application, ni de prévoir d'éventuelles sanctions.

Depuis, chacun fait face pour son propre compte au « grand vertige » qui, selon l'expression de l'ancien ministre Alain Lamassouze, s'est emparé d'une bonne partie de ses élus régionaux. Épaulé par Jean-Claude Gaudin, François Léotard a laissé toute la semaine sa candidature à la présidence du conseil régional de Provence-Alpes-Côte-d'Azur dans l'incertitude, avant de finalement décider de se présenter. Exclusivement occupé de prévenir des débordements dans sa région, le président de l'UDF a dû déléguer les autres. Tout juste a-t-il répondu, jeudi 19 mars, à l'intervention de Lionel Jospin, « arrivé à Matignon par la grâce de Jean-Marie Le Pen », en conseillant au premier ministre de « balayer devant sa porte ».

LE SILENCE DE M. MADELIN

Alain Madelin, président de Démocratie libérale, a choisi de se taire. Au motif qu'il avait annoncé à de nombreuses reprises, avant les élections, qu'il n'y aurait, avec le Front national, d'accord « ni sur la table, ni sous la table ». M. Madelin n'a pas jugé opportun d'intervenir publiquement ni sur les prises de position en faveur d'une ouverture au FN exprimées sur le terrain, ni sur la tactique choisie par son parti pour l'élection des présidents de conseils régionaux. Pourtant, Démocratie libérale est l'une des formations les plus concernées par la tentation du Front national. En effet plusieurs des présidents sortants de conseils régionaux soupçonnés d'être prêts à accepter les suffrages de l'extrême droite sont issus de ses rangs. C'est le cas de Jacques Blanc en Languedoc-Roussillon, de Marc Censi en Midi-

Pyrénées et de Charles Millon en Rhône-Alpes. Ensuite, parce que nombre d'élus ayant pris position en faveur d'un rapprochement avec le FN sont membres de Démocratie libérale. Les plus remarquables ont été Alain Bayrou en Provence et Bernard Blois en Haute-Normandie. Chef de file de la droite dans la région Centre, Renaud Donnedieu de Vabres paraît isolé parmi ses collègues lorsque, exprimant publiquement son refus d'une main tendue au Front national, il décide de ne pas être candidat à la présidence du conseil régional.

« CORDONS SANITAIRES »

Au sein de Démocratie libérale, le délégué général, Hervé Novelli, « attentif à l'appel des élus de base », est à la manœuvre. En revanche le secrétaire politique national, Laurent Dominati, assure qu'il n'est au courant de rien, puisqu'il s'occupe principalement, en ce moment même, du projet de loi sur l'exclusion. « S'il y avait faute, les contrevenants seraient suspendus, je crois. De toute façon, je ne crois pas qu'il y aura d'accord, parce que le Front national n'en voudra pas », explique M. Dominati.

Force démocrate n'est pas épargnée par la tourmente. Charles Baur en Picardie, Dominique Baudis en Midi-Pyrénées ou Alain Tanton dans le Centre partagent avec d'autres l'idée qu'il ne sera pas nécessaire de chercher à vérifier l'origine de chaque bulletin de vote lors de l'élection des présidents de conseils régionaux. François Bayrou, qui s'est refusé, jeudi, à se placer dans le cas où à cette hypothèse deviendrait réalité, s'est efforcé de mettre en place, selon l'expression de Philippe Douste-Blazy, secrétaire général du parti centriste, des « cordons sanitaires » dans les régions « sensibles » pour faire échouer, le cas échéant, des alliances entre la droite et l'extrême droite. Cela n'a pas empêché Christine Boutin, députée UDF-FD des Yvelines, de se prononcer, jeudi 19 mars, sur France Info, pour des « négociations transparentes » plutôt que « dans les coulisses » avec le Front national.

Cécile Chambraud

Île-de-France : les groupes RPR et UDF demandent à M. Balladur de se présenter

CHARLES PASQUA aura été, vendredi 20 mars, le seul élu de la droite à se rendre au conseil régional d'Île-de-France, pour constater en sa qualité de doyen d'âge que, faute de quorum, l'élection du président ne pourrait avoir lieu que lundi 23 mars. Jeudi après-midi, en effet, lors d'une réunion commune, les groupes RPR et UDF ont décidé de ne pas siéger. En début de soirée, Jean-Yves Le Gallou, président du groupe Front national (FN), annonçait qu'il proposerait à son groupe, avant l'ouverture de la séance, d'en faire autant.

Initialement, la réunion du RPR et de l'UDF, destinée à mettre au point une stratégie définitive (un ou plusieurs candidats, au premier tour de scrutin seulement ou aux trois tours, etc.), avait été annoncée pour vendredi matin. Elle a été avancée à jeudi soir, ce qui se comprend à la lumière du scénario des « chaises vides » finalement adopté par la droite, à l'initiative du groupe RPR, à l'induction de son président, Roger Karoutchi, qui en avait retenu le principe lors d'une réunion de groupe mercredi soir.

A 17 h 30, les élus ont pénétré dans une salle de l'Assemblée nationale. Après une brève introduction de M. Karoutchi, M. Pasqua a expliqué les raisons pour lesquelles le RPR demandait le report de l'élection du président : laisser passer le second tour des cantonales et se don-

ner le temps de mettre au point une déclaration de candidature, qui ne pourrait pas être prêtée vendredi matin. Au terme de son intervention, M. Pasqua a proposé la candidature de M. Balladur, glissant une phrase selon laquelle il n'avait pas informé l'ancien premier ministre de ce propos. Ce dernier a rappelé qu'il avait pris l'engagement de ne pas être candidat si le RPR et l'UDF ne disposaient pas de la majorité relative.

APPLAUDI AVEC UN BEL ENSEMBLE

Le nom de M. Balladur a été applaudi, avec un bel ensemble, par le groupe RPR, puis Patrick Stefanini, élu de Paris, et Pierre Bédier, élu des Yvelines (ce dernier, au sein de son groupe, avait tenté de s'opposer au report de la séance), sont intervenus pour défendre cette candidature, devant un groupe UDF qui ne s'était pas encore prononcé sur le report de la première séance. Anticipant sur l'interruption de séance que l'UDF aurait de toute façon demandée, M. Balladur l'a invitée à se déterminer par un vote. Le RPR, à lui seul, ne dispose pas de suffisamment de sièges pour provoquer l'absence de quorum, qui est des deux tiers des élus pour l'élection du président, soit 140 voix sur 209 en Île-de-France. Il fallait donc 70 absents, le RPR et l'UDF totalisant 79 sièges.

En une vingtaine de minutes, le groupe UDF,

présidé par Bernard Lehideux, a décidé, non sans amertume chez certains de ses membres, de se ranger à l'initiative du RPR. Après la réunion, M. Karoutchi a déclaré : « Un essai de nous mettre dans une espèce de « seringue » entre chantage et surenchères, entre les propos de Jean-Marie Le Pen et, en sens inverse, les menaces à peine voilées de M. Jospin. L'ensemble des élus RPR et UDF n'ont à céder ni à ces menaces, ni à ce chantage ». M. Lehideux s'est dit de son côté « très choqué par les propos du premier ministre », ajoutant qu'il est « scandalisé qu'il fasse pression sur l'ensemble des élus en pleine campagne électorale ».

M. Balladur a fait savoir, jeudi soir, qu'il réserve sa réponse quant à sa candidature lundi. L'ancien premier ministre soumet son acceptation à deux conditions : que les dirigeants nationaux du RPR et de l'UDF lui demandent conjointement, dans une déclaration officielle, de se porter candidat ; que cette déclaration précise ce qu'il devra faire au cas où il serait élu avec les voix du FN. Du côté de ce dernier, M. Le Gallou évoque des contacts avec « les autres groupes de la droite ». Il fait remonter à mercredi matin ce qu'il considère comme un changement de stratégie du RPR en Île-de-France.

Pascal Sauvage

Picardie : la droite locale invoque le droit à une « exception »

AMIENS

de notre envoyé spécial
« S'il n'y a pas de « lézard » au sein de leur groupe, Charles Baur a des chances d'être élu » président de la région Picardie, où la gauche dispose d'une majorité relative depuis le 15 mars : le pronostic, confié à la veille du scrutin, est signé Pierre Descaves, membre du bureau politique du Front national et chef de file des onze conseillers FN. L'homme ne tarit pas d'éloges sur le président UDF sortant du conseil régional, qui a déjà géré la région avec le FN de 1986 à 1992. « C'est quelqu'un d'extrêmement courtisé, dit-il, et qui a un grand respect de la démocratie : il n'a ja-

mais insulté personne ; avec lui, on a le droit de dire ce que l'on a à dire ».

Quelques heures avant le scrutin, prévu à partir de 15 heures, vendredi 20 mars - sous la présidence du doyen Guy Dessart, ancien « divers droite », passé au Front national... -, l'incertitude ne vient pas de l'attitude des élus FN, tout disposés à apporter leurs suffrages à M. Baur. Certes, M. Descaves, qui sera candidat « au premier et au deuxième tour », indique qu'ils se prononceraient, au troisième tour, « sur la base des programmes respectifs des candidats ». Mais le chef de file régional du FN ne semble pas douter de la « convergence » du programme de M. Baur, dont il n'attend, outre la baisse de la fiscalité, que des mesures relatives à la « sécurité dans les transports et les lycées ». « Il n'est pas souhaitable que nous soyons associés à l'exécutif » régional, ajoute de lui-même M. Descaves.

Jeudi soir, M. Descaves ajoutait que le FN se déterminerait également en fonction des résultats obtenus par M. Baur aux deux premiers tours de scrutin : « Il n'est pas question que l'on apporte nos voix à un candidat qui risque d'être battu ». Le comportement des élus

RPR et UDF devait donc être la clé du scrutin. Combien d'entre eux refuseront d'apporter leurs suffrages à une candidature Baur soutenue par le FN ? Après la réunion des secrétaires départementaux du RPR, jeudi, le secrétaire départemental de la Somme, Jérôme Bignon, s'est dit favorable « sans ambiguïté » à la ligne édictée par Philippe Séguin. Mais dans une région secouée par l'exclusion du RPR du président du conseil général de l'Oise, Jean-François Mancel, pour avoir invité le FN à « faire partie de la droite de demain », la tentation d'une alliance est d'autant plus forte que les dignes, qui avaient déjà été rompus en 1986 lors de l'accord de gestion conclu par M. Baur avec le FN - qui avait obtenu une vice-présidence -, ont continué de sauter à l'occasion des cantonales (Le Monde du 19 mars).

UNE « RÉPONSE PARTICULIÈRE »

Face aux états-majors parisiens, nombre d'élus de la droite locale plaident en faveur d'une « exception » picarde. Le prétexte à une nouvelle alliance avec le FN ? La candidature, au nom de la gauche « plurielle », d'un communiste : il s'agit de Gérard Lalot, tête de liste dans l'Aisme, finalement préféré à

Chantal Leblanc (Somme) par le PCF picard. La candidature du PCF « est une provocation de la gauche, dont la courte victoire repose sur un mensonge », souligne François-Michel Gonnot (UDF), qui indique qu'« en conséquence on peut réfléchir à une réponse particulière ». « Le don de la Picardie au PC associé à Lutte ouvrière pose problème », renchérit Eric Woerth, ancien conseiller d'Alain Juppé à Matignon, chef de file des conseillers régionaux RPR, qui a fait valoir cet argument devant Philippe Séguin, jeudi. « On votera pour Charles Baur, y compris s'il est présent au troisième tour », confiait-il vendredi.

Après s'être réunis le 16, puis le 19 mars, les conseillers RPR et UDF devaient se retrouver une dernière fois, à 14 heures, vendredi. Le matin même, Pierre de Cordoue, directeur de cabinet de M. Baur, confirmait la candidature de M. Baur, « normalement aux trois tours de scrutin ». L'alliance possible avec le Front national de M. Baur, dont une partie de la famille a péri dans les camps, serait « une insulte à la mémoire des juifs déportés », a déclaré, jeudi, le rabbin de Reims, Halim Korsika.

Jean-Baptiste de Montvalon

Haute-Normandie : Antoine Rufenacht menace de démissionner du RPR

ROUEN
de notre correspondant
Antoine Rufenacht (RPR), président sortant du conseil régional de Haute-Normandie et maire du Havre, est engagé depuis dimanche 15 mars au soir dans une partie très délicate.

Ne disposant que de 19 sièges (plus un Chasseur) sur 55, contre 23 à la gauche plurielle, 10 au FN et 2 à LO, il avait alors reconnu la défaite des listes RPR-UDF en Haute-Normandie. Mais le chef de file de l'opposition dans le département de l'Eure, Bernard Blois (UDF-DL) avait immédiatement indiqué qu'il ne fallait pas rejeter les voix du Front national pour l'élection à la présidence de la région et il avait suggéré qu'il pourrait être candidat à la présidence de la région si M. Rufenacht y renonçait.

M. Rufenacht est donc passé à l'offensive, vendredi 20 mars, en annonçant dans un point de vue publié par Le Figaro qu'il allait proposer sa démission du RPR en raison de « son désaccord complet avec des appareils parisiens coupés des réalités ».

Pour dramatiser la situation, le maire du Havre précise que, si les instances du RPR le lui demandent, il est prêt à abandonner ses mandats de conseiller régional et de maire. Et il lance des accusations tous azimuts, invitant François Hollande, premier secrétaire du PS, à s'immiscer à la situation de M. Bernardini, proche de M. Fabius dans les Bouches-du-Rhône, reprochant à Nicolas Sar-

kozy de ne pas l'avoir défendu face à la presse qui l'accusait « de toutes les compromissions avec le FN ».

L'attaque enfin la presse, coupable à ses yeux « de colporter une information qu'elle sait fautive », à savoir que son élection à la présidence du conseil régional en 1992 avait été acquise grâce à l'appartenance de voix du FN. Il est pourtant avéré, comme cela avait été écrit à l'époque, que M. Rufenacht avait alors bénéficié non seulement des voix du FN mais de la trahison de deux élus de gauche, vraisemblablement dans le cadre d'un compromis avec le PCF, deux voix qui ont fait défaut à Laurent Fabius alors candidat à la présidence de la Haute-Normandie.

COUP DE COLÈRE

Ce coup de colère contre « les appareils » n'est pas surprenant. Le maire du Havre a toujours marqué son indépendance d'esprit vis-à-vis de sa famille gaulliste. Reste qu'en se déclarant libre de toute attache avec les états-majors parisiens, Antoine Rufenacht rend surtout service aux majorités départementales UDF-RPR de Seine-Maritime et de l'Eure qui sont, à des degrés divers, menacées par un vote de protestation des électeurs du FN.

En reprenant sa liberté, il lance aussi un message à leur intention, même s'il a récusé toute alliance avec le mouvement d'extrême droite.

Etienne Barret

DETAILLANT GROSSISTE
VEND AUX PARTICULIERS
Accessoire par Fais pas Gas, Paris Godards...
MATELAS & SOMMIERS
Toutes dimensions - Fixés ou relevables
SWISSFLEX - TRECA - EPEDA - SIMONS
DUNLOPILLO - BULTEK - PIRELLI - ETC...
CANAPES, SALONS, CLIC-CLAC
Cuir - Tissus - Alcantara
Steiner - Coulon - Davier - Sulren - Etc...
Vente par téléphone possible
Livraison gratuite sur toute la France

MOBECO
247, rue de Belleville PARIS 19^{ème} Téléphone
50 Avenue d'Italie PARIS 13^{ème} 91, 93, 94, 95
01.42.08.71.00 717

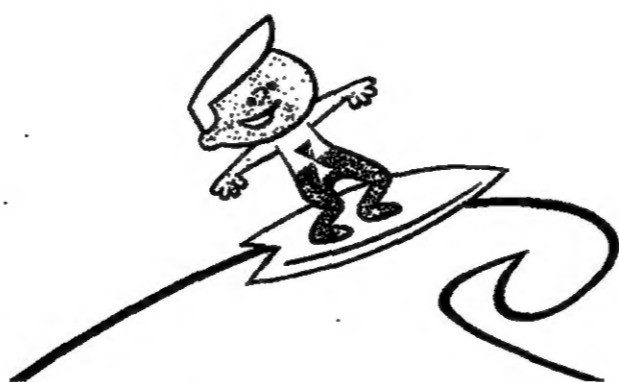
البريد 13520

سازمان تبلیغات

LE MONDE / SAMEDI 21 MARS 1998 / 9

Le 21 mars, Alcatel vous donne 7 bonnes adresses* pour surfer sur internet

*Pour connaître leurs coordonnées : **N° Vert 0 800 613 613**



**Alcatel, qui a pris la vague de l'internet dès son démarrage,
participé à la Fête de l'Internet.**

Si vous êtes de ceux qui se demandent ce qu'internet
peut leur apporter dans la vie quotidienne ou professionnelle,
venez surfer sur le web avec nous.

Si vous êtes déjà un ou une internaute averti,
venez discuter avec nos équipes de l'internet de demain.

www.alcatel.com

ALCATEL

The Hi-Speed Company

L'Entreprise de la Haute-Vitesse

JUSTICE Au terme d'un réquisitoire de plus de six heures, le procureur général Henri Desclaux a requis contre Maurice Papon une peine de vingt ans de réclusion cri-

minelle, ainsi que la privation de ses droits civiques, civils et de famille. Selon lui, Maurice Papon « était un rouage indispensable qui a eu un rôle essentiel, mais il n'était pas un

instigateur, il n'était pas le seul complice ». ● LE PROCUREUR DESCLAUX a déclaré à l'adresse des jurés : « Vous n'êtes pas là pour venger, pour faire un exemple. Vous

devez être impartiaux, mais dans l'équité, dans le respect de la personnalisation des peines ». ● MIS À PART M^{rs} ARNO KLARSFELD qui s'est réjoui du réquisitoire du procureur,

la plupart des avocats de partie civile ont regretté « la friolantise » du ministère public et les contradictions entre un réquisitoire « implacable » et la peine demandée.

Vingt ans de réclusion criminelle sont requis contre Maurice Papon

L'accusé « était un rouage indispensable qui a eu un rôle essentiel, mais il n'était pas instigateur, il n'était pas le seul complice », a estimé le procureur général Henri Desclaux. Et, ajoutant à l'adresse des jurés : « Vous devez être impartiaux, mais dans l'équité »

BORDEAUX
de notre envoyé spécial
C'est une scène invraisemblable pour une cour d'assises. Une image aussi imprévue qu'une chute de panneau de projecteur sur l'accusation (Le Monde daté 18-19 janvier), aussi surprenante qu'un lien de parenté tombé du ciel en plein procès entre un président et des victimes des faits qu'il a à juger : en plein réquisitoire, l'accusé se lève et claque la porte.

Voilà plus de deux heures, jeudi 19 mars, que le procureur général Henri Desclaux a entamé la lecture sans âme de son réquisitoire centré sur « les éléments matériels et concrets » établissant, selon lui, la culpabilité de l'accusé. L'exercice durera plus de six heures. Le ton est si las, monocorde, qu'il a fini par étonner bien des capacités d'attention. Excepté, manifestement, celle de l'accusé.

Car, juste avant le déjeuner : « Qu'a-t-il fait pour l'humanité des Juifs en cette première quinzaine de juillet 1942 ? questionne le procureur général. Est-il allé négocier avec Luther (NDR : responsable de la police de sûreté allemande) ? Est-il allé voir Doberzhitz (son adjoint, chargé des questions juives) ? Est-il allé sur le quai de la gare pour aider les Juifs et manifester sa compassion par sa présence ? Non. Il est resté dans son grand bureau. (...) Un accusé a le droit de mentir. Vous pouvez ne pas tenir compte de ces mensonges. Vous avez le droit de mentir, nous l'avons souvent vu à l'audience... »

« C'en est trop ! », coupe Maurice Papon, qui bondit, disparaît, s'éclipse par la porte arrière de son box. Abasourdi, le président Castagnède marque un temps : « Ça, c'est inadmissible ! Je suspends l'audience. Embarrassés, les avocats de la défense sortent, la cour et les jurés se retirent. Quinze minutes plus tard, Maurice Papon réapparaît, la mine sombre. Et, lorsque

l'audience reprend, les mains jointes comme un pénitent : « M. le président, je vous demande, ainsi qu'à la cour et à mesdames et messieurs les jurés, de bien vouloir accepter mes excuses pour le geste que je viens de commettre et dont ils comprennent les raisons. »

« Si vous devez réitérer cette attitude, j'en tirerais toutes les conséquences, estimant qu'il s'agirait d'un refus de comparaître », rétorque le président.

Ainsi va le procès de Maurice Papon. Imprévisible jusqu'à son terme. Le procureur général reprend avec l'examen méthodique des quatre rafles et des huit convois reprochés à l'accusé. « La complicité ne fait pas de doute », a déjà dit d'emblée Henri Desclaux. Maurice Papon, « fonctionnaire obsédant », disposait, selon lui, « des pouvoirs nécessaires sur la police, la gendarmerie, le camp de Mérignac », et était responsable des deux chefs respectifs du service des questions juives, Pierre Garat et Jacques Dubarry, « dont les actes l'engageaient ».

En 1995, le parquet général était bien moins catégorique et ne retenait à charge que quatre convois dans son réquisitoire définitif (juillet, août et octobre 1942, janvier 1944). Cette fois, il soutient l'accusation pour tous les faits - complicité d'arrestations illégales et de séquestrations arbitraires, complicité d'assassinats - qu'en 1995 il ne retenait pas, au motif que « l'information n'avait pas établi que Maurice Papon avait eu connaissance des camps de la mort ».

Réactions critiques de la plupart des avocats des parties civiles

BORDEAUX
de notre envoyé spécial
« Symboliquement, j'aurais préféré que le procureur demande la perpétuité, je suis donc déçu. Quant à la vie de ce monsieur, qu'il aille en prison ou non, c'est dérisoire pour moi. Ce qui compte, c'est qu'il soit condamné » : partie civile contre Maurice Papon, Esther Fogel ne manifestait pas, jeudi soir, une grande violence contre la peine requise par le procureur général. Elle suivait en cela l'opinion de la plupart des représentants des victimes. Ainsi Michel Shtinsky, un de ceux qui fut à l'origine même du procès contre Maurice Papon, estimait que, pour lui, « vingt ans ou perpétuité, c'est la même chose ». « Ce qui compte pour moi, ajoutait-il, c'est que Papon fasse effectivement de la prison. » Juliette Benzazon, en revanche, était plus catégorique, estimant qu'un crime contre l'humanité devait en tout état de cause être sanctionné par l'emprisonnement à perpétuité. René Panaras se disait satisfait : « Pour moi, vingt ans c'est la perpétuité ». Maurice-David Mattsson, tout en affirmant « faire confiance à la justice républicaine », demandait : « Si un infanticide mérite la perpétuité, quelle peine appliquer à Papon, qui a été le complice du meurtre de 200 enfants ? »

Cette relative modération tranchait avec les réactions très violentes de la majorité des avocats des parties civiles à l'encontre du verdict demandé par le procureur général. A l'exception notable d'Arno Klarsfeld, qui avait lui-même demandé une peine modérée et qui disait sa satisfaction de voir Henri Desclaux « se rallier à notre position », après un réquisitoire « très beau et très émouvant,

Gérard Boulanger dénonçait un « attentat contre la logique » et l'attitude du procureur qui, « après un réquisitoire implacable, se metait à la remorque du minimalisme klarsfeldien ».

PROLOUE
« C'est la première fois, ajoutait l'avocat, que j'entends le parquet dire qu'il ne croit pas à l'impunité de la peine. » Un réquisitoire incohérent, qui essaie de concilier tout le monde et qui correspond bien à la friolantise du ministère public dans cette affaire depuis quinze ans », renchérit M^{rs} Zaoui. « Il y a une contradiction fondamentale entre le réquisitoire implacable, qui retient la responsabilité d'assassinat de Maurice Papon, et la peine demandée », estimait pour sa part M^{rs} Lévy. Encore plus violent, M^{rs} Jakubowicz estimait que « l'Etat de droit n'avait pas pris ses responsabilités et avait banalisé le crime contre l'humanité ». Espérant que « le jury populaire allait ossener à l'Etat la leçon qu'il mérite », l'avocat a posé la question : « Désormais, dès qu'un procureur demandera la peine maximale contre un criminel, les avocats de la défense se lèveront et diront qu'il n'est pas possible de demander une telle peine à l'encontre de leur client alors qu'elle ne l'a pas été pour un homme convaincu de crimes contre l'humanité. »

« En réalité, c'est une condamnation à mort qui a été requise », déclarait M^{rs} Varaut, l'avocat de Maurice Papon, qui estimait pourtant que le réquisitoire « avait enlevé tout socle au crime contre l'humanité » en affirmant que Maurice Papon n'avait pas connaissance d'un plan concerté d'extermination des Juifs.

J.-A. F.



Puis il évoque les rafles et les différents convois en réaffirmant à chaque fois la responsabilité hiérarchique de Maurice Papon sur Pierre Garat, en pointant le travail d'équipe et l'« osmose » avec le préfet Sabatier, en relevant le « zèle » du service des questions juives, « qui s'est mis au travail [en juillet 1942] sans attendre les instructions du gouvernement de Vichy ».

« INERTIE VOLONTAIRE »

Là où l'accusation avait paru s'égarer à l'audience sur la voie de la non-assistance à personne en danger plutôt que de la complicité, Henri Desclaux a enfin parlé d'« inertie volontaire » ou d'« indifférence criminelle », estimant que l'administration française disposait de marges de manœuvre pour libérer les internés.

En toute fin de journée, le procureur général en vient à la question de la connaissance du génocide des Juifs et à la complicité d'assassinats reprochée à Maurice Papon. « Il y a là risque grave d'anachronisme et donc d'injustice, dit-il. En 1942, que savait-on ? Le procès de Nuremberg a montré que les hauts dignitaires et les exé-

PROFIL HENRI DESCLAUX, LE DIPLOMATE

« Dear Henri » : faisant allusion à l'ancien secrétaire d'Etat américain, les avocats bordelais avaient ainsi nommé Henri Desclaux lorsque celui-ci, en 1975, était premier substitut dans leur ville. Une manière élégante de vanter, ou de déplorer, les qualités éminemment diplomatiques de l'homme qui a requis, jeudi soir à Bordeaux, une peine de vingt ans de réclusion criminelle contre Maurice Papon.

Agé de cinquante-huit ans, originaire d'Elne, dans les Pyrénées-Orientales, Henri Desclaux, après une licence en droit, un diplôme de droit privé et de sciences politiques, a

commencé sa carrière comme juge d'instruction à Caen, avant d'être nommé substitut à Toulouse et à Bordeaux, où il est en même temps maître de conférences à l'Ecole nationale de la magistrature. En 1985, il est vice-président du tribunal de grande instance de Paris, avant de revenir à Bordeaux comme procureur de la République. En 1989, il est nommé à l'administration centrale comme inspecteur puis directeur des services juridiques du ministère. En avril 1994, lorsque pour la première fois six des douze membres du Conseil supérieur de la magistrature sont choisis par leurs pairs, Henri Desclaux est élu par les procureurs généraux. Un mois auparavant, il avait en effet été désigné comme procureur général près la cour d'appel de Bordeaux.

Dès le début du procès de Maurice Papon, les avocats des parties civiles

avaient critiqué son manque de pugnacité, notamment lors de ses interrogatoires de l'accusé. « On dirait qu'il accuse Papon non de crimes contre l'humanité, mais de non-assistance à personne en danger », ironisait l'un d'entre eux. C'est dire la surprise, jeudi, lorsque Henri Desclaux a prononcé - ou plutôt lu - un réquisitoire particulièrement dur à l'égard de l'ancien secrétaire général de la préfecture de la Gironde. « Il doit se faire violence, car ce n'est pas dans son tempérament d'être aussi ferme », commentait une partie civile. Ce n'était pas dans son tempérament : moins d'une heure plus tard, aux termes d'un slalom intellectuel digne d'un jeu de mots, Henri Desclaux ne demandait pas la peine maximale contre Maurice Papon.

José-Alain Fralon

Les différents contours juridiques du crime contre l'humanité

RÉUNIS à Moscou en 1943, les ministres des affaires étrangères anglais, américain et soviétique promettaient de poursuivre les criminels de guerre « jusque dans les régions les plus éloignées de la terre », afin que « justice soit faite ». Trois ans plus tard, le statut du tribunal de Nuremberg définissait pour la première fois la notion de crime contre l'humanité : il s'agissait de « l'assassinat, l'extermination, la réduction en esclavage, la déportation et tous autres actes inhumains commis contre toutes populations civiles, avant ou pendant la guerre, ou bien les persécutions pour des motifs politiques, raciaux ou religieux lorsque ces actes ou persécutions (...) ont été commis à la suite de tout crime rentrant dans la compétence de tribunal ou en liaison avec ce crime ». Seuls relevaient au tribunal de Nuremberg les criminels « agissant pour le compte des pays européens de l'Axe », c'est-à-dire l'Allemagne et l'Italie.

Quarante ans après la fin des hostilités, en 1985, la Cour de cassation donnait à son tour sa définition du crime contre l'humanité. Saisie du cas de Klaus Barbie, elle précisait pour la première fois les notions évoquées par le statut du tribunal de Nuremberg. « Constituent des crimes imprescriptibles contre l'humanité au sens du statut du tribunal de Nuremberg (...) les

actes inhumains et les persécutions qui, au nom d'un Etat pratiquant une politique d'hégémonie idéologique, ont été commis de façon systématique non seulement contre des personnes en raison de leur appartenance à une collectivité raciale ou religieuse, mais aussi contre les adversaires de cette politique, quelle que soit la forme de leur opposition. »

« POLITIQUE D'HÉGÉMONIE »

Cette définition s'appliquait sans difficulté à Klaus Barbie qui, en tant qu'officier allemand, avait agi « pour le compte des pays européens de l'Axe », comme l'exigeait le statut du tribunal de Nuremberg. Plus complexe était le cas du militaire français Paul Touvier. Estimant que Vichy « ne pouvait, sans falsifier les données les moins contestées de l'histoire, être qualifié d'Etat pratiquant une politique d'hégémonie idéologique », la chambre d'accusation de Paris avait, en 1992, rendu un non-lieu à l'égard de Paul Touvier.

Sept mois plus tard, la Cour de cassation avait cassé cette décision : soulignant que les crimes de l'ancien militaire « avaient été perpétrés à l'instigation d'un responsable de la Gestapo, organisation déclarée criminelle comme appartenant à un pays ayant pratiqué une politique d'hégémonie idéologique », elle concluait qu'ils pou-

vaient être qualifiés de crimes contre l'humanité. Quatre ans plus tard, avec le dossier de Maurice Papon, la justice était, une nouvelle fois, confrontée au crime contre l'humanité, et donc à la fameuse notion de « politique d'hégémonie idéologique ». Soulignant que les arrestations, les internements et les transferts de Juifs bordelais avaient été décidés par le SIPO-SD allemand, la chambre d'accusation de Bordeaux notait, le 18 septembre 1996, que Maurice Papon avait « prêté un concours actif à l'exécution de faits criminels commis par le SIPO-SD (...), services de sécurité nazis, organisations déclarées criminelles par jugement du tribunal de Nuremberg ». Concluant que ce concours s'était « inscrit dans le cadre d'un plan concerté pour le compte de l'Allemagne nazie, pays de l'Axe pratiquant une politique d'hégémonie », la chambre d'accusation avait renvoyé Maurice Papon devant la cour d'assises pour complicité de crimes contre l'humanité.

Pour les juges, cette complicité d'arrestation et de séquestrations illégales et d'assassinat et de tentatives d'assassinat par « aide ou assistance » était constituée par les « actes ou instructions de Maurice Papon tendant à faciliter la remise ou à remettre aux autorités allemandes des personnes, dont certaines étaient mineures de quinze

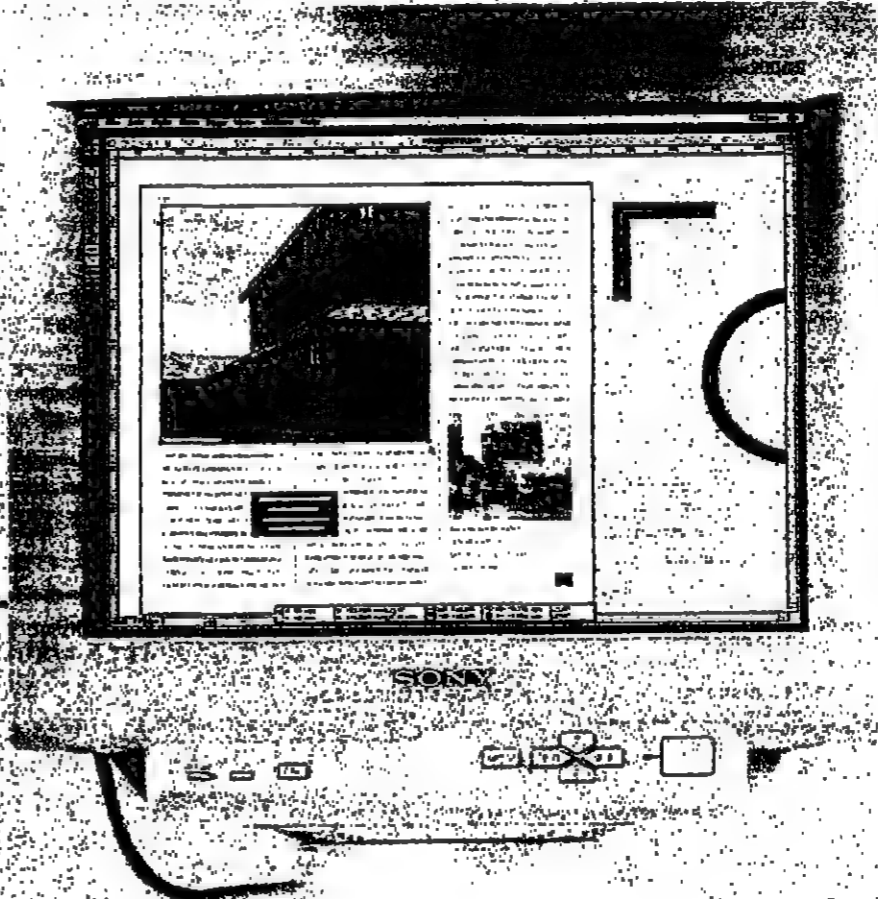
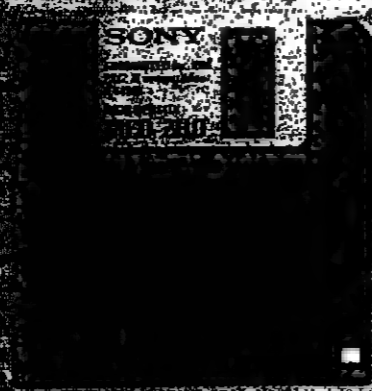
ans, appartenant à la communauté juive ». « Il ressort clairement du dossier que Maurice Papon, qui connaissait la politique maintes fois affirmée par les nazis d'éliminer le peuple juif, s'est rendu complice en connaissance, par aide et assistance, des assassinats et tentatives d'assassinats commis par eux », concluait la chambre d'accusation. Dans leur arrêt, les juges avaient précisé les contours de cette « aide » et de cette « assistance », qui fondaient la notion de complicité de crimes contre l'humanité. L'ancien secrétaire général de la préfecture de la Gironde avait « donné des instructions en vue du fichage des Juifs et communiqué des listes de Juifs aux services de police allemands et tous renseignements les concernant, organisé la préparation matérielle des convois, donné à pris tous ordres de transfert et pris toutes réquisitions utiles ». Ils constataient donc que Maurice Papon avait, à travers ces actes « accomplis dans le cadre des opérations menées contre la communauté juive », « personnellement concouru en connaissance de cause aux arrestations suivies d'interne-ments et de déportation (...) ainsi qu'aux séquestrations suivies de déportations de personnes déjà internées au camp de Mérignac (...), menées à l'instigation de nazis ».

Arne Chemin

Handwritten signature or stamp at the bottom of the page.

سعد من الابد

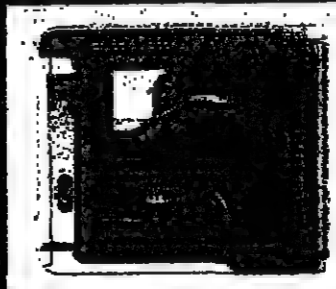
Publicité



Photographiez-Enregistrez-Communiquez

Voici le Mavica de Sony, le premier appareil qui prend des photos sur disquette de 3,5 pouces. Chaque disquette ayant une capacité de 40 images, vous pourrez photographier en toute liberté. De plus, le Mavica (MVO-FD7) de Sony dispose de fonctions évoluées et conviviales: un écran LCD couleur, un zoom x 10, et une batterie Info-Lithium. Mavica est compatible PC et Macintosh. Aussi, pour enrichir d'images vos présentations, vos sites WEB et vos E-Mails, vous n'aurez qu'à glisser la disquette dans votre ordinateur. Avec Mavica de Sony, photographier, enregistrer et communiquer n'est désormais plus qu'un jeu d'enfant. Si vous voulez plus d'informations, rendez-vous sur nos sites web :

<http://www.sony-europe.com/mavica>
<http://www.sony.fr>



Digital Mavica

SONY

Où alors retrouvez-nous au mois de Mars pour une démonstration de Mavica dans les aéroports Charles de Gaulle ou Orly.

هنا من الامارات

Le dépistage du cancer du côlon va être proposé aux Français de plus de quarante-cinq ans

Le directeur général de la santé souhaite lancer une vaste campagne d'information

Le professeur Joël Ménard, directeur général de la santé, a annoncé mercredi 18 mars à la Cité des sciences qu'une vaste campagne destinée à

informer les Français sur les avantages et les risques d'un dépistage des cancers du côlon et du rectum allait être

prochainement lancée. Il souhaite sensibiliser les généralistes à la pratique du test de dépistage au moyen d'un test commercialisé sous la marque Hémocult.

MIEUX vaut tard que jamais : le professeur Joël Ménard, directeur général de la santé, vient de décider que le dépistage du cancer du côlon sera, dès que possible, proposé à l'ensemble de la population française la plus exposée à cette tumeur, soit l'ensemble des personnes, hommes et femmes, âgées de quarante-cinq à soixante-quatorze ans. S'exprimant mercredi 18 mars dans le cadre d'une rencontre organisée à la Cité des sciences de Paris, le directeur général de la santé a exposé l'analyse qu'il fait de cet important dossier de santé publique, ainsi que les décisions qu'il s'apprete à prendre. Ces mesures contredisent quelque peu les conclusions auxquelles étaient parvenues il y a peu les experts français réunis au sein d'une conférence de consensus controversée (*Le Monde* du 5 mars).

On estime aujourd'hui à plus de 21 000 le nombre de nouveaux cas annuels de cancers colorectaux recensés en France. L'âge moyen lors du diagnostic de cette tumeur se situe au alentours de soixante-dix ans. Le nombre de décès dus à ce cancer est compris entre 15 000 et 16 000 par an. La fréquence de cette lésion cancéreuse a régulièrement augmenté entre 1970 et 1990 et semble aujourd'hui se stabiliser. Ce bilan apparaît d'autant moins acceptable que, face à cette pathologie fréquente et grave, on dispose de deux outils essentiels permettant un dépistage précoce et une prise en charge thérapeutique efficace. Il s'agit, d'une part, de la coloscopie (examen visuel de la paroi interne du côlon) et, d'autre part, de la recherche de la présence de

sang dans les selles au moyen d'un test commercialisé sous la marque Hémocult. Le coût, les inconvénients et les risques éventuels font que la coloscopie ne peut être proposée comme une méthode de dépistage de masse. En revanche, l'Hémocult, économique (25 francs l'unité) et sans danger, peut être proposé pour identifier dans la population générale de plus de quarante-cinq ans les personnes devant subir une coloscopie.

ATTENTISME CRITIQUE

Des campagnes de dépistage bien organisées dans des groupes de personnes ont démontré à l'étranger qu'une réduction de la mortalité de 15 à 18 % pouvait être obtenue. Pour diverses raisons, il n'est pas encore possible en France de reproduire les résultats étrangers, qui, affirment les experts, nécessitent « une organisation rigoureuse ». Sur ce point, la récente conférence de consensus, présidée par le professeur Jean Faivre (CHU de Dijon), a conclu que les contraintes de cette « organisation rigoureuse » (collaboration des médecins généralistes et des médecins du travail, participation de la population, centralisation de la lecture des tests) ne sont toujours pas réunies dans notre pays. Un tel attentisme est vivement critiqué par d'autres spécialistes, parmi lesquels les professeurs Jean-Pierre Bader et Gérard Dubois (CHU d'Amiens), qui, dans un texte adressé au *Monde*, dénoncent les « contre-vérités répandues par le groupe de pression en position dominante » et récla-

ment « la généralisation, sous certaines conditions, de la prescription de l'Hémocult par les médecins généralistes, ceux du travail et ceux des centres d'examen de santé ».

« Il n'y a pas eu de contre-vérités répandues par un groupe en position dominante mais l'expression de la vérité du moment, vérité qui peut changer avec l'évolution des connaissances, par une majorité d'experts à l'issue d'un long débat auquel les deux spécialistes sus-nommés, dont la position est minoritaire dans la communauté scientifique, ont largement participé », nous a pour sa part déclaré le professeur Marc Gignoux, président du comité scientifique créé en 1996 par le ministère de la santé et dont les débats devaient, à la demande du gouvernement, demeurer « confidentiels ». « Si polémique il y a eu, ajoute-t-il, elle a été alimentée par des actions de marketing maladroites et excessives auprès des médecins par la société Prévention et biologie, qui commercialise le test Hémocult en France ».

Cette polémique avait également été marquée par la malencontreuse décision prise par Jean-Marie Spaeth, président de la Caisse nationale d'assurance-maladie, de ne plus financer, via le Fonds national de prévention, les opérations pilotes de dépistage de ce cancer lancées en France, en Aquitaine et en Nord-Picardie (*Le Monde* du 6 février 1997). C'est dans ce contexte que s'inscrivent les décisions prises par le professeur Ménard.

« On peut dire et démontrer scientifiquement que l'organisation du dépistage du cancer colorectal

au moyen de l'Hémocult et de la coloscopie permettrait de sauver entre 300 et 3 000 vies par an dans notre pays, nous a déclaré le directeur général de la santé. Mais nous savons aussi que la coloscopie comporte des risques qui, sur des bases documentées, sont estimés à trois décès et six perforations par million d'examen. » Opposé à de nouvelles actions organisées de manière dirigiste à l'échelon d'un département ou d'une région, le professeur Ménard estime qu'il est temps aujourd'hui d'avancer. « J'estime, pour ma part, qu'il convient d'informer la population concernée des bénéfices réels d'un tel dépistage, tout comme des risques qu'il comporte, et de le proposer à tous. Cette information va être prochainement donnée. Parallèlement, nous agirons pour permettre aux praticiens — les médecins généralistes notamment — de proposer de manière continue le dépistage par l'Hémocult ».

En pratique, les tests de recherche de sang dans les selles seront remis par les médecins à leurs patients, puis adressés par ces derniers, via La Poste, à l'un des centres qui en France sera habilités à faire une analyse centralisée. Pour le directeur général de la santé, le coût d'une telle entreprise apparaît « raisonnable ». Le professeur Ménard étudie, d'autre part, les moyens qui permettraient d'atteindre les personnes elles aussi concernées mais qui n'ont pas — ou peu — accès au système de soins et qui sont de ce fait exclues des actions essentielles de dépistage et de prévention.

Jean-Yves Nau

Nouvelles règles pour le fonds social des collèges et des lycées

LES FONDS sociaux distribués dans les lycées depuis 1991 et dans des collèges depuis 1994 peuvent désormais servir à faire face à certaines dépenses de santé (soins bucco-dentaires, achat de lunettes, d'appareils auditifs), de transport, de vêtements de travail ou de sport, de manuels ou de fournitures scolaires, dispose une circulaire publiée au *Bulletin officiel* du 19 mars par Ségolène Royal, ministre déléguée chargée de l'enseignement scolaire. Le texte réécrit les critères d'attribution de ces fonds, destinés aux familles les plus défavorisées. La commission d'attribution des fonds, composée par le chef d'établissement, doit « préserver l'anonymat des bénéficiaires et la vie privée des familles », indique la circulaire. Si l'élève est majeur, l'aide peut lui être attribuée directement. Un bilan global de l'utilisation des fonds est présenté chaque année au conseil d'administration de l'établissement.

Cent millions de francs blanchis dans l'affaire de l'ARC

UNE SOMME d'environ 100 millions de francs en provenance de l'Association pour la recherche sur le cancer (ARC) aurait, à l'époque de Jacques Crozemarie, été blanchie en Suisse avant d'être remise, en espèces, à trois sous-traitants de cette association, ainsi que l'indiquait *Le Parisien*, dans son édition du 19 mars. Début mars, une dirigeante de sociétés installées en Suisse et à Jersey, est venue spontanément à Paris décrire au juge Jean-Pierre Zanoto le système de surfacturations et de blanchiment mis au point par les dirigeants des sociétés sous-traitantes de l'association. Interrogée à titre de témoin, cette femme a déclaré que de 1983 à 1996, la société suisse dont elle a pris les commandes après le décès de son père, avait adressé des fausses factures au sous-traitant de l'ARC, qui les faisait à leur tour payer à l'association, gonflant ainsi artificiellement leurs marges. Une fois les factures honorées, l'argent était remis en espèces, essentiellement à Michel Hoquet, un imprimeur belge auquel l'ARC avait eu recours pour ses publications.

DÉPÊCHES

ÉDUCATION : les enseignants des établissements scolaires de Seine-Saint-Denis devaient manifester à nouveau, samedi 21 mars à Paris, de la gare Montparnasse au ministère de l'éducation nationale, pour réclamer des moyens supplémentaires pour leur département. Plusieurs syndicats (SE-FEN, SINES-FSU, SDEN-CGT, SNLC-FO) considèrent la proposition d'audit du ministère comme « une nouvelle provocation » après le « plan de rattrapage largement insuffisant » annoncé le 2 mars par Claude Allègre et Ségolène Royal.

PRISONS : Elisabeth Galgon a présenté, jeudi 19 mars, au Conseil supérieur de l'administration pénitentiaire, les grandes lignes d'un programme pour l'administration pénitentiaire, qui fera prochainement l'objet d'une communication en conseil des ministres.

VIOLENCES : six personnes devaient être mises en examen pour « dégradation et violence à agent », vendredi 20 mars à Versailles, après l'ouverture d'une information judiciaire sur le saccage, le 14 mars, d'un train de banlieue reliant Paris à Mantes-la-Jolie (Yvelines). Ces jeunes gens — dont un mineur de 17 ans — avaient été placés en garde à vue mercredi, après avoir été interpellés lors d'une opération de police dans un quartier sensible de Chanteloup-les-Vignes.

La direction du tourisme s'inquiète d'un risque d'impact négatif du Mondial sur la fréquentation étrangère

LA COUPE DU MONDE de football fera-t-elle fuir les touristes ? Jusqu'ici considéré comme une « chance pour la France », cet événement sportif titanesque commence, un peu moins de trois mois avant le coup d'envoi du premier match, à susciter quelques frayeurs du côté de la direction du tourisme, qui, paradoxalement, craint de ne pas réitérer en 1998 les bons résultats de 1997 en termes de fréquentation étrangère.

L'an passé, 67 millions de touristes étrangers (soit une hausse de 7 % par rapport à 1996) ont visité la France, qui conserve ainsi haut la main sa position de première destination touristique au monde, devant les États-Unis (49 millions) et l'Espagne (43 millions). « Entre le 10 juin et le 10 juillet, 6 millions de touristes étrangers sont normalement présents en France. Mais moins d'un million de billets

pour le Mondial ont été vendus à l'étranger, ce qui veut dire que l'on peut compter sur 350 000 à 500 000 touristes « sportifs » effectivement présents, car l'on vient en général avec plusieurs billets, calcule Jean-Charles Petitpierre, chargé de la communication à la direction du tourisme. En Espagne en 1982, en Italie en 1990, la fréquentation touristique a chuté d'environ 30 % au moment de la Coupe du monde de football. Nous risquons donc de perdre 1,8 million de touristes étrangers, alors que nous n'en gagnerons que 500 000, soit un déficit de 1,3 million... »

« LAISSER DES PLUMES »

Comble de malchance, avec trente-deux équipes sélectionnées au lieu de vingt-quatre lors de la dernière Coupe du monde, on comptera trente-trois jours de compétition, contre seulement vingt en 1994. « Nous sommes inquiets, car si dix villes profitent de la Coupe, les 35 990 communes qui ne sont pas concernées risquent d'y laisser des plumes, poussant-on à la direction du tourisme. A Los Angeles, on imagine que la France sera tout entière embouteillée, paralysée. » Et l'on craint encore les problèmes de transport, d'attentats, les hausses des prix intempestives. Déjà en Allemagne ou aux Pays-Bas, les articles se multiplient, qui soulignent les abus commis ici ou là par les hôteliers parisiens, bordelais ou lyonnais, dont les prix ont parfois discrètement augmenté de 300 %. De quoi dissuader les indécis, et donner durablement à la France une réputation de destination coûteuse.

Dans leur immense majorité, les visiteurs étrangers habituels émanent de pays qualifiés pour la Coupe du monde (Grande-Bretagne, Italie, Espagne, Allemagne, Belgique, Pays-Bas, États-Unis...). Ces derniers seront tentés de différer leurs vacances pour soutenir leur équipe dans les meilleures conditions, provoquant un afflux difficile à gérer, notamment sur le littoral, au mois d'août. Afin d'atténuer cet effet répulsif de la Coupe du monde, le service d'information

du gouvernement et des partenaires privés (Air France, le Club Méditerranée...) ont débloqué d'urgence plusieurs millions de francs pour une campagne de promotion dans six pays (Espagne, Italie, Grande-Bretagne, Allemagne, Japon, États-Unis). Il s'agit notamment de promouvoir des destinations secondaires et de convaincre que la France sait aussi, l'été, faire la fête sans ballon.

Surtout, une « Opération prix bleu » sera lancée le 26 mars par le secrétariat d'État au tourisme, qui tentera d'inciter les hôteliers, restaurateurs, cafetiers, directeurs de campings ou propriétaires de gîtes ruraux à modérer leurs prix puisque « le Mondial bénéficiera d'une couverture médiatique qui fera parler de la France dans ses succès mais aussi dans ses dérapages ». Les professionnels qui s'engageront à ne pas augmenter leurs prix du 10 juin au 12 juillet pourront apposer sur leur devanture un fier autocollant bien affirmant qu'« Ici, les prix n'augmentent pas ». Des listes de commerçants adhérents seront disponibles dans les offices de tourisme, gares, aéroports...

« Certains professionnels, même dans les villes organisatrices, nous ont déjà dit leur intérêt, conscients que l'image donnée cet été se paiera en 1999, 2000, 2001, affirme M. Petitpierre. D'autant que de nombreux pays à travers le monde se mobilisent davantage pour fêter la fin du millénaire. » La direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes s'apprete à éditer une brochure mettant en garde les touristes contre les arnaques (*Le Monde* du 6 février 1998). Trois millions de francs seront encore consacrés d'ici peu à un événement de grande envergure visant à mobiliser les Français autour du Mondial, « à les rendre fiers d'accueillir le monde entier », précise-t-on à la direction du tourisme. Sous-entendu : un peu plus aimables avec les étrangers. Si le football effraie les touristes, la France a aussi peur d'elle-même.

Pascalie Krémer

NOUVELLE VOLVO V70 TDI OCEANIS. ON PEUT COMPTER SES ÉQUIPEMENTS SUR LES 14 DOIGTS DE LA MAIN.

Vous recherchez un véhicule fiable et polyvalent ? C'est parti : le climatiseur, le volant cuir, les jantes en alliage, les barres de toit (sur V40 et V70), l'ABS, l'airbag conducteur, l'airbag passager, la direction assistée, les ceintures avant à pré-tensionneur, les jantes avant à double commande et le cric électrique. Le compte est bon : cela fait bien 14 équipements de série. Et si vous voulez encore plus d'équipements, Volvo Oceanis est accessible à partir de 129 900 francs TTC (hors taxes) pour la version V70 et de 134 900 francs TTC (hors taxes) pour la version V40. Pour plus d'informations, consultez votre concessionnaire Volvo.

PRELIMINAIRE À LA VENTE. CREDIT EXCEPTIONNEL : 6,70% DE 32 À 60 MOIS

Le Monde
 LA TÉLÉVISION
 EN FAUX NOMBRE

Le Monde des idées
 12C
 Le samedi à 12 h 10 et à 16 h 30
 Le dimanche à 12 h 30 et à 20 h 10

Le Grand Débat
 12C
 Le dimanche à 18 h 30

De l'actualité à l'histoire
 La chronique
 Les mardi à 9 h et 17 h
 mercredi à 11 h et 17 h
 jeudi à 13 h et 19 h
 vendredi à 15 h et 21 h

Le Grand Débat
 FRANCE OUBLIÉE
 Les 7 et 14 heures de chaque semaine
 à 21 heures

À la «une» du Monde
 12C
 De lundi au vendredi
 à 12 h 45 (chaque semaine)

La «une» du Monde
 12C
 De lundi au vendredi
 à 13 heures et 15 heures

ON DU LIVRE
 Spécial Salon du livre
 www.bemonde.fr

Le Front national, c'est ça

Le Front national est-il un parti comme les autres ? C'est-à-dire un parti respectant les valeurs fondatrices de la République, se revendiquant des droits de l'homme qui la fondent et s'efforçant de conjuguer la liberté, l'égalité et la fraternité ? Cette question est au cœur du désarroi qui s'est emparé de la droite républicaine. Ceux qui plaident pour l'alliance avec l'extrême droite banalisent ses idées et ses actes en s'abritant derrière son poids électoral : les premières seraient acceptables et les seconds tolérables parce que de plus en plus d'électeurs accordent leurs suffrages au FN. Le nombre vaudrait absolution. Pourtant, le Front national n'a jamais caché son jeu. Ce qu'il dit, ce qu'il propose, ce qu'il fait, on le sait. Le rappeler, tout simplement, tel est l'objectif de notre dossier, réalisé à partir de déclarations publiques et de faits connus

Ils ont dit

LES VALEURS

« Mesdames et messieurs, les beaux esprits et les belles âmes de Paris et d'ailleurs prétendent que la politique que nous préconisons est une politique égoïste, xénophobe et raciste. Il n'en est rien car, en effet, nous ne faisons qu'appliquer en politique ce qui est la règle élémentaire du bon sens et qui commence d'abord par appliquer ses propres devoirs vis-à-vis de soi-même et des siens. Je l'ai dit à plusieurs reprises, j'aime mieux mes filles que mes nièces, mes nièces que mes cousines, mes cousines que mes voisins. Il en est de même en politique, j'aime mieux les Français. » (Jean-Marie Le Pen, 13 mai 1984.)

« Mesdames, messieurs, je voudrais vous faire souvenir que le début de marxisation de ce pays a commencé par la grande vague de nationalisation de 1946. [...] Et je vous dis, jeunes gens et jeunes filles, ce qui se prépare dans le pays actuellement sous vos yeux, c'est la mise en place de la révolution marxiste qui conduit au goulag, à l'esclavage et à la mort. » (Jean-Marie Le Pen, 13 mai 1984.)

« Nous croyons que la France occupe une place singulière en Europe et dans le monde, car notre peuple résulte de la fusion unique en soi des vertus romaines, germaniques et celtiques. » (Jean-Marie Le Pen, 4 mai 1988.)

« Oui, nous sommes pour la préférence nationale car nous sommes pour la vie contre la mort, pour la liberté contre l'esclavage, pour l'existence contre la disparition. » (Jean-Marie Le Pen, 15 mai 1991.)

« Sur le fond des mélopées moroses de la décadence, au-dessus du tintamarre des exotismes de pacotille, pour le plus grand bien de l'humanité, de la France et des Français, doit s'élever à nouveau haut et clair le péan des combats antiques, le chant de guerre et de victoire, le chant d'amour et d'espoir. » (Jean-Marie Le Pen, 3 mai 1996.)

« Beaucoup de valeurs sacrées, morales, identitaires ou nationales défendues par le mouvement national ont été prônées dans le passé par des mouvements ou des penseurs contre-révolutionnaires, antidémocrates ou antirépublicains. La mission du Front national consiste précisément à rendre possible la renaissance de ces valeurs à l'aube du XXI^e siècle dans le cadre de la République et du principe démocratique de la souveraineté populaire. » (Bruno Mégret, mai 1996.)

LES IMMIGRÉS

« Demain, les immigrés s'installent chez vous, mangeront votre soupe et coucheront avec votre femme, votre fille ou votre fils. » (Jean-Marie Le Pen, 14 février 1984.)

« Les étrangers présents sur le sol français devront renoncer à toute velléité de participation civique, tant au niveau d'élections politiques nationales ou locales qu'au niveau des élections professionnelles, telles celles des prud'hommes, de la Sécurité sociale, des comités d'entreprise ou en cas de déclenchement de grèves dans les entreprises. » (Bruno Mégret, 16 novembre 1991.)

« Les millions d'immigrés qui sont entrés en France ne sont pas, pour la plupart, entrés pour travailler puisque, théoriquement, il n'y a pas de travail, puisque nous avons déjà des millions de chômeurs. Ils n'y sont pas entrés non plus par simple amour de la France. C'est peut-être le cas de certains d'entre eux, mais ce n'est pas le cas de l'immense majorité. Ils y sont entrés parce que "Y a bon RM", "Y a bon la sécu". » (Jean-Marie Le Pen, 2 septembre 1992.)

LES SYNDICATS

« Le syndicalisme officiel, tel qu'il existe actuellement, n'est plus légitime. Les syndicats prétendument représentatifs n'assurent plus leurs fonctions au service des salariés. Ils ont tendance à détourner leur colère, à exploiter leurs problèmes et servent de suppléants, aussi bien au pouvoir qu'au patronat. Ils ne dénoncent pas le danger majeur du mondialisme. Ils ne posent pas, non plus, les vraies questions, comme celle de la défense de l'exclusivité nationale dans les emplois publics. » (Bruno Mégret, 24 octobre 1996.)

L'EUROPE

« Le traité de Maastricht détruit notre identité nationale. Il transfère la souveraineté à un super-Etat fédéral européen [...]; il interdit à la France toute politique d'immigration puisque les visas seront du ressort du conseil des ministres de l'Union européenne. » (Jean-Marie Le Pen, 11 septembre 1992.)

LA SIBÉRIE

« Je suis passionné par l'histoire de la seconde guerre mondiale. Je me pose un certain nombre de questions. Je ne dis pas que les chambres à gaz n'ont pas existé. Je n'ai pas pu moi-même en voir. Je n'ai pas étudié spécialement la question. Mais je crois que c'est un point de détail de l'histoire de la seconde guerre mondiale. » (Jean-

Marie Le Pen, 13 septembre 1987.)

« Je ne parle pas de four crématoire. Je fais un jeu de mots sur Durafour crématoire. Pourquoi ? Car M. Durafour à plusieurs reprises a dit qu'il souhaitait l'élimination totale du Front national. Alors ce jeu de mots me vient à l'esprit. » (Jean-Marie Le Pen, 26 septembre 1988.)

LES JUIFS

« Il est d'ailleurs curieux que ce soient les mêmes qui réclament des frontières sûres et garanties pour Israël qui veulent qu'on détruise celles de la France. » (Jean-Marie Le Pen, 1^{er} mai 1992.)

LA CULTURE

« La ville de Toulon devra se priver des vocalises du chanteur Bénédict [Patrick Bruel]. Ses jappements de chien mal lavé et mal élevé n'empêcheront pas le Front national de continuer son action politique en faveur des Français menacés d'être des parias dans leur propre pays. » (Jean-Marie Le Pen, 21 juin 1995.)

« La conception que j'ai de la culture est une conception restreinte, et par là-même élitiste [...]. Rap, tag sont des modes passagères, des excroissances pathologiques [...]. J'ai plus confiance dans les beautés de ceux qui nous ont précédés que dans celles de ceux qui vont nous suivre. » (Jean-Marie Le Pen, 1^{er} juin 1996.)

Ils ont proposé

L'ÉCONOMIE

« Supprimer l'impôt sur le revenu et réduire en conséquence les dépenses de l'Etat ;

« réhabiliter les frontières » en contingentant les importations ou en mettant en place des « droits de douane équilibrant les écarts de coût de main-d'œuvre » ;

« en matière d'agriculture, restaurer intégralement la préférence communautaire et refuser le gel des terres » ;

« assurer l'autosuffisance de la France, tant pour la population que pour les troupeaux, en recourant « le moins possible à des approvisionnements extérieurs » et en prohibant les produits agricoles extra-européens. »

L'EUROPE

« Supprimer la Commission de Bruxelles et la remplacer par « un simple secrétariat général aux responsabilités et moyens limités » ;

« redéfinir la nature de l'organisation de l'Europe » pour « mettre

sur pied la Confédération de l'Europe des patries » ;

« remplacer l'OTAN par une « alliance militaire européenne ». »

LES INSTITUTIONS

« Permettre l'organisation de référendums sur « toute matière engageant l'avenir du pays » ; généraliser le scrutin proportionnel ;

« modifier les limites départementales sur proposition des conseils municipaux ; diminuer le nombre des régions, rapprocher leurs frontières de celles des anciennes provinces et limiter leurs compétences aux transports et infrastructures ;

« limiter le rôle de l'Etat à ses compétences « régaliennes » (« ordre intérieur », « sécurité extérieure », « identité », « équilibres financiers et économiques généraux ») ;

« limiter le ressort territorial des organismes sociaux, syndicats et ordres professionnels et faire « désigner » leurs membres « au scrutin proportionnel ». »

LES MÉDIAS

« Rétablir les médias comme « outil de promotion des valeurs fondamentales du pays » ; créer une « haute juridiction des médias » chargée notamment de rétablir l'équilibre entre toutes les familles de pensée. »

LE RACISME

« Abroger les lois pénalisant les auteurs d'injures, propos, diffamations et discriminations racistes, tout comme celle instituant le délit de contestation de crime contre l'humanité. »

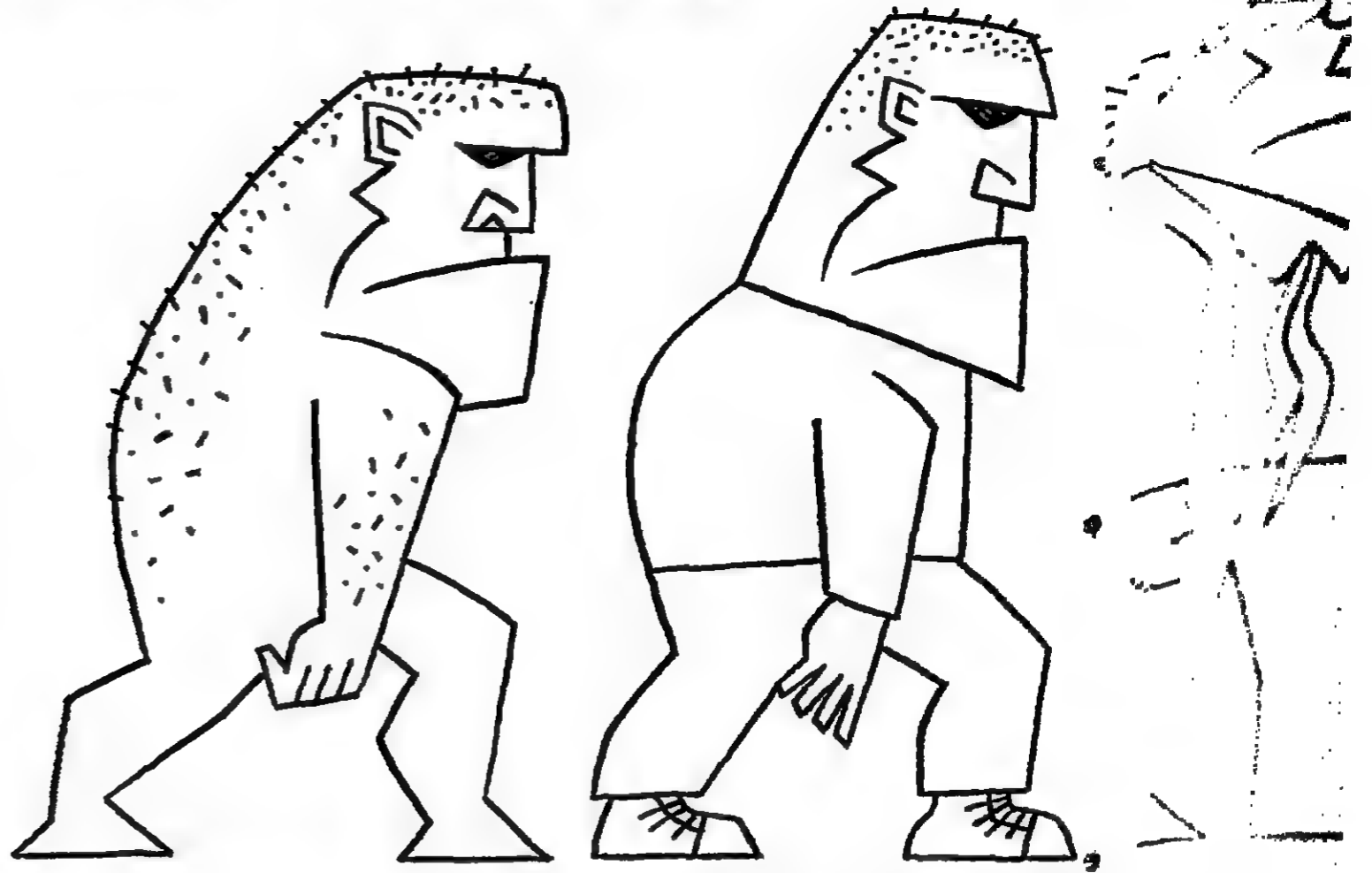
LA NATIONALITÉ

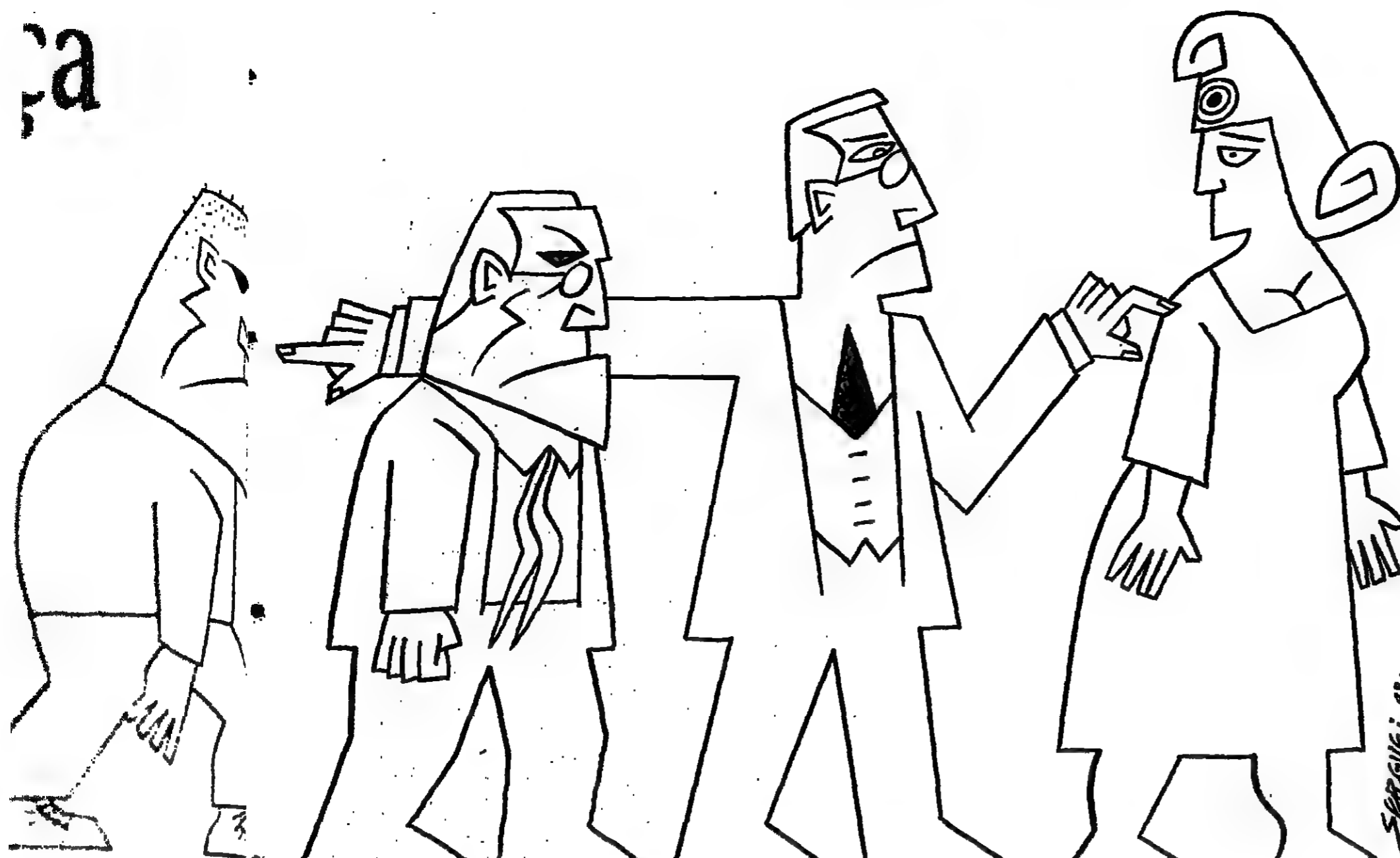
« Réserver aux enfants de Français la nationalité française ;

L'IMMIGRATION

« Dénoncer les accords de Schengen ;

« supprimer la possibilité pour les résidents étrangers d'être rejoints par leur conjoint et leurs enfants ;





chambres à gaz par des écrivains révisionnistes : « Je n'ai pas étudié la question mais, je crois que c'est un point de détail de l'histoire de la seconde guerre mondiale. »

27 MAI 1992
Le tribunal de Paris condamne Jean-Marie Le Pen pour diffamation à 1 franc de dommages et intérêts pour avoir qualifié Jean-Christophe Cambadéus, animateur du Manifeste contre le Front national, d'« ami des organisations terroristes allemandes ».

3 JUIN 1993
La cour d'appel de Paris confirme la condamnation en première instance de Jean-Marie Le Pen à une amende de 10 000 francs pour son calembour « Durafour-crématoire » proféré aux dépens de Michel Durafour, le 2 septembre 1988, lors de l'université d'été du Front national à Cap-d'Agde (Hérault).

6 JANVIER 1997
Le tribunal de Strasbourg condamne Jean-Marie Le Pen à verser 1 franc symbolique pour diffamation à l'association Ras l'Front, qu'il avait qualifiée de « mouvement de tueurs de flics ».

4 JUILLET 1997
Le tribunal de Paris condamne Jean-Marie Le Pen à 5 000 francs d'amende pour avoir traité de « gros zébu fou » le président de SOS-Racisme, Fodé Sylla.

26 DÉCEMBRE 1997
Le tribunal de Nanterre, statuant en référé, condamne Jean-Marie Le Pen à 1 franc de dommages et intérêts et à la publication du jugement dans dix journaux pour avoir déclaré, le 5 décembre à Munich, que dans « un livre de mille pages sur la seconde guerre mondiale, les camps de concentration occupent deux pages et les chambres à gaz dix à quinze lignes, ce qui s'appelle un détail ». Ces mêmes propos lui ont valu, courant décembre, une mise en examen pour « contestation de crimes contre l'humanité », notifiée par le juge d'instruction parisien Jean-Paul Valat.

19 ET 20 FÉVRIER 1998
Jean-Marie Le Pen comparait devant le tribunal correctionnel de Versailles pour « violences en réunion » et « injures publiques » pour

« Le syndicalisme officiel, tel qu'il existe actuellement, n'est plus légitime. Les syndicats prétendument représentatifs n'assurent plus leurs fonctions au service des salariés »
Bruno Mégret

avoir violemment pris à partie la candidate socialiste aux élections législatives à Mantes-la-Jolie, Annette Peulvast-Bergeal, lors d'incidents survenus le 30 mai 1997. Le procureur a requis contre M. Le Pen une peine de trois mois de prison, éventuellement assortie de sursis, une amende de 20 000 francs, ainsi que la privation de ses droits civiques, civils et de famille pendant deux ans, ce qui le rendrait inéligible. Jugement le 2 avril.

9 MARS 1998
La cour d'appel d'Aix-en-Provence confirme la condamnation de Catherine Mégret, maire (FN) de Vitrolles, à trois mois de prison avec sursis et 50 000 francs d'amende pour « complicité de provocation à la haine raciale ». Mme Mégret avait notamment déclaré, en février 1997, au quotidien allemand Berliner Zeitung que « les immigrés [...], ils font je ne sais combien combien de gamins, qu'ils mettent dans la rue. Ils font des gamins pour toucher des allocations, ils ne les élèvent même pas. [...] Vous interrogez n'importe qui, à part une personne de mauvaise foi, on va vous répondre qu'effectivement il y a des différences entre les races, il y a des différences entre les gènes. C'est ce que disait M. Le Pen. »

Dossier établi par le service Société

- rapatrier trois millions d'immigrés en sept ans « dans le cadre d'accords bilatéraux de développement » ;
- supprimer les visas de court séjour en France et les remplacer « par un cautionnement obligatoire au montant dissuasif ».

LA JUSTICE
- Rétablir la peine de mort pour les assassins d'enfants ou de vieillards, les meurtres de policiers ou de gendarmes, de gardiens de prison, convoyeurs de fonds, les trafiquants de drogue et les terroristes ;
- prohiber « toutes les formes de collégialité » dans les tribunaux « parce qu'elles désresponsabilisent les magistrats » ;
- autoriser les contrôles d'identité « dès qu'existent des éléments objectifs permettant de présumer la qualité d'étranger ».

LA FAMILLE
- Considérer l'avortement comme un « acte médical d'exception », remettre en question sa légalisation, supprimer son remboursement et faciliter l'adoption de l'enfant à naître ;
- donner aux parents autant de fois le droit de vote qu'ils ont d'enfants mineurs ;
- instaurer un « revenu parental » versé pendant trois ans pour les familles d'un ou deux enfants et jusqu'à dix-huit ans du dernier pour les familles de trois enfants.

L'ÉDUCATION
- Instaurer la concurrence entre écoles publiques et privées en supprimant la scolarisation et en distribuant des « chèques scolaires » aux parents afin de leur permettre de choisir l'établissement ;
- rétablir les examens, les notations, les classements et les prix ;
- rétablir la sélection dans les études secondaires ainsi qu'à l'université « tant à l'entrée qu'au cours des études », un « chèque universitaire » étant versé à chaque étudiant en fonction de ses résultats.

LE SOCIAL
- Réserver aux Français les emplois, la formation professionnelle, les aides sociales, le RMI, les logements sociaux et les allocations familiales ;
- réserver aux salariés le bénéfice du régime général de la Sécurité sociale et introduire la concurrence entre Sécurité sociale, mutuelles et assurances privées ;
- introduire la concurrence entre régimes de retraite par répartition et fonds de pension par capitalisation ;
- séparer les caisses de Sécurité

sociale des Français de celles des étrangers ;
- supprimer les droits de succession en ligne directe.

LA SANTÉ
- Instaurer un dépistage systématique du sida aux frontières. Les « ressortissants des pays à risques » devront se soumettre à un « test obligatoire avant d'accéder au territoire national ».

LA PRÉFÉRENCE NATIONALE
- Bruno Mégret, porte-parole de la municipalité de Vitrolles, annonce la création d'une allocation municipale « de naissance » de 5 000 francs versée aux « parents français ou européens » de nouveau-nés vitrollois. « Il est normal que les Français soient prioritaires chez eux, en France, et les Européens en Europe », dit M. Mégret (22 janvier 1998).

LES ASSOCIATIONS
- Aussitôt élu, la municipalité de Maignane supprime les crédits et le local mis à la disposition de l'association L'Éclair, qui fait de l'alphabétisation et du soutien scolaire. De même, le maire refuse de continuer à mettre à la disposition des Restos du cœur un camion et deux employés municipaux.
- Le 22 mars 1996, la municipalité de Toulon vote son premier budget. Contrairement aux engagements de M. Le Chevallier de baisser les impôts, une augmentation de plus de 9 % est adoptée. Les subventions aux associations sont revues : celle du Centre communautaire israélite est supprimée, celle de la Société des amis des chats augmente de 40 000 francs, tandis que le Secours populaire obtient 3 000 francs.
- Dans les semaines qui suivent son élection, le 9 février 1997, à la mairie de Vitrolles, Catherine Mégret et son conseil municipal suppriment des subventions à des associations, dont la régie de quartier de la cité des Pins, et se séparent de plusieurs animateurs de quartier. Une vive polémique est engagée avec le commissariat de la ville, accusé par la mairie de pas remplir ses tâches.
- Après sa démission, en janvier 1996, du poste de directeur du service des sports de la ville de Maignane, Joseph Mahmoud, vice-champion olympique du 3 000 mètres steeple en 1984, déplorant « la casse » du jogging international de Maignane, un des clubs d'athlétisme les plus prestigieux de France. Plusieurs athlètes d'élite ont rejoint d'autres clubs

Ils ont fait

LE PERSONNEL MUNICIPAL
- « Je considère que la gestion de Toulon, Maignane et Orange est une bonne gestion », déclare Bruno Mégret le 5 février 1997 sur RMC.
- Le 6 janvier 1998, Philippe de Beauregard, chef du cabinet du maire de Toulon, est mis en examen pour « recel de preuve ». Il est soupçonné d'être impliqué dans une affaire de pots-de-vin : une employée municipale avait promis à un habitant de Toulon un emploi dans les services de la ville, moyennant le versement de 30 000 francs.
- Raymond Lecler, directeur du cabinet de Daniel Simonpieri, maire FN de Maignane, explique, le 1^{er} septembre 1997, dans une lettre adressée à Jean-Marie Le Pen, les raisons de sa démission. Il accuse les « dérivés personnelles du maire », dit-il, de refuser d'être « complice d'un usage des deniers publics à des fins personnelles » et être déçu « quant à l'application du programme ».

Le 30 janvier 1998, Jean-Marie Le Chevallier revendique « absolument », devant le conseil municipal, la mise en œuvre de « la préférence familiale » dans les embauches de la mairie de Toulon. « Il est normal qu'on préfère recruter la fille de M. Lumarélli [adjoint FN] que la fille de M. Gaia [conseiller PS]. » Le maire répondait ainsi à une question concernant une lettre envoyée aux services par son

épouse, adjointe chargée de la jeunesse, et qui demandait, le 4 décembre 1997, que soient embauchés « des employés sympathisants du Front national [...] ou totalement neutres ».

Après que le premier adjoint au maire eut déclaré, peu après l'élection de la municipalité FN, que la dizaine de sportifs embauchés comme employés municipaux ne seraient « plus payés pour courir, mais pour travailler 37 h 30 par semaine ».

LES BIBLIOTHÈQUES
- Le 4 septembre 1996, Jean-Christian Tarelli, premier adjoint au maire (FN) de Maignane, demande à la directrice de la bibliothèque municipale d'interrompre les abonnements aux quotidiens Libération et La Marseillaise et à l'hebdomadaire L'Événement du jeudi, pour les remplacer par trois publications proches de l'extrême droite : Présent, Rivarol, National-Hebdo. Le 10 juin 1997, le tribunal administratif de Marseille annule cette décision pour des raisons de forme. Par la suite, l'achat de certains ouvrages par la bibliothèque municipale sera refusé « pour des raisons économiques ». En revanche, début 1997, soixante-cinq livres rédigés par des auteurs du Front national ou d'extrême droite ont été commandés sans que les bibliothécaires en aient été avertis.
- La dernière bibliothèque municipale de l'équipe en place avant l'élection de Jacques Bompard à la mairie d'Orange démissionne, le 1^{er} février 1997. Une de ses anciennes collègues dénonce alors la censure effectuée dans les choix de livres par l'adjoint à la culture, Gilbert Lagier.

L'ÉCOLE
- À la rentrée scolaire 1995, la municipalité de Maignane décide de supprimer les menus spéciaux dans les cantines de la commune, qui permettaient de proposer aux enfants de religion juive ou musulmane des plats de substitution ne contenant pas de porc. Cette mesure a été depuis reconduite.
- Le conseil municipal de Maignane décide, le 24 juin 1996, de réserver les cantines scolaires aux seuls enfants dont les deux parents peuvent prouver qu'ils travaillent. Le 27 novembre, le tribunal administratif ordonne le sursis à exécution de cette délibération.

LA CULTURE
- À Orange, Jacques Bompard, aussitôt élu, décide de supprimer la subvention municipale de 1 million de francs permettant l'organisation des Chorégies. Après plusieurs semaines de polémique, le ministère de la culture se substituera à la ville.
- En juin 1995, s'engage un long bras de fer entre Jean-Marie Le Chevallier, maire de Toulon, et Gérard Paquet, créateur du Théâtre

national de la danse et de l'image (TNDI) de Châteauevallon. Avec le soutien du préfet Jean-Charles Marchiani, le maire multiplie les procédures tandis que les intellectuels et artistes se mobilisent. Gérard Paquet est licencié le 1^{er} février 1997, et le maire demande la dissolution de l'association de Châteauevallon.

Le 4 juin 1996, Jean-Charles Marchiani, préfet du Var, demande au Théâtre de Châteauevallon de ne pas programmer le groupe de rap Suprême NTM lors de son festival de la fin juillet. M. Le Chevallier approuve cette mesure préfectorale.

Le 21 octobre 1996, le maire de Toulon, Jean-Marie Le Chevallier, ne juge « pas opportun » l'invitation faite à Marek Halter par les organisateurs de la Fête du livre et demande que des stands soient réservés à des éditeurs d'extrême droite. Plusieurs libraires refusent alors de participer à cette manifestation, qui sera finalement organisée dans la commune voisine de La Gardie. En 1997, la municipalité organise à nouveau sa propre Fête du livre, rebaptisée « la Fête de la liberté ».

Le 6 octobre 1997, Catherine Mégret, maire de Vitrolles, fait fermer les locaux du café-musique le Sous-Marin, après avoir pris un arrêté de fermeture. « L'ambiance n'était pas saine », explique la municipalité qui, en juin, avait supprimé les subventions à cette association.

16 NOVEMBRE 1997
Jean-Marie Le Pen est condamné à 5 000 et 3 000 francs d'amende par le tribunal de Paris pour « provocation à la haine, à la discrimination et à la violence raciales » à propos d'un tract publié en 1983 lorsqu'il était candidat au mandat de conseiller municipal du 20^e arrondissement de Paris et pour avoir présenté la présence d'immigrés en France comme une « véritable invasion », le 14 février 1984, à l'émission « L'heure de vérité », sur Antenne 2. Cette décision a été confirmée par la cour d'appel de Paris, le 29 mars 1989.

18 DÉCEMBRE 1981
Jean-Marie Le Pen est condamné à 100 000 francs de dommages et intérêts par la cour d'appel de Versailles pour avoir affirmé, lors de l'émission « Le grand jury RTL-Le Monde » du 13 septembre 1987, à propos de la contestation des

national de la danse et de l'image (TNDI) de Châteauevallon. Avec le soutien du préfet Jean-Charles Marchiani, le maire multiplie les procédures tandis que les intellectuels et artistes se mobilisent. Gérard Paquet est licencié le 1^{er} février 1997, et le maire demande la dissolution de l'association de Châteauevallon.

Le 4 juin 1996, Jean-Charles Marchiani, préfet du Var, demande au Théâtre de Châteauevallon de ne pas programmer le groupe de rap Suprême NTM lors de son festival de la fin juillet. M. Le Chevallier approuve cette mesure préfectorale.

Le 21 octobre 1996, le maire de Toulon, Jean-Marie Le Chevallier, ne juge « pas opportun » l'invitation faite à Marek Halter par les organisateurs de la Fête du livre et demande que des stands soient réservés à des éditeurs d'extrême droite. Plusieurs libraires refusent alors de participer à cette manifestation, qui sera finalement organisée dans la commune voisine de La Gardie. En 1997, la municipalité organise à nouveau sa propre Fête du livre, rebaptisée « la Fête de la liberté ».

Le 6 octobre 1997, Catherine Mégret, maire de Vitrolles, fait fermer les locaux du café-musique le Sous-Marin, après avoir pris un arrêté de fermeture. « L'ambiance n'était pas saine », explique la municipalité qui, en juin, avait supprimé les subventions à cette association.

16 NOVEMBRE 1997
Jean-Marie Le Pen est condamné à 5 000 et 3 000 francs d'amende par le tribunal de Paris pour « provocation à la haine, à la discrimination et à la violence raciales » à propos d'un tract publié en 1983 lorsqu'il était candidat au mandat de conseiller municipal du 20^e arrondissement de Paris et pour avoir présenté la présence d'immigrés en France comme une « véritable invasion », le 14 février 1984, à l'émission « L'heure de vérité », sur Antenne 2. Cette décision a été confirmée par la cour d'appel de Paris, le 29 mars 1989.

18 DÉCEMBRE 1981
Jean-Marie Le Pen est condamné à 100 000 francs de dommages et intérêts par la cour d'appel de Versailles pour avoir affirmé, lors de l'émission « Le grand jury RTL-Le Monde » du 13 septembre 1987, à propos de la contestation des

« Les étrangers présents sur le sol français devront renoncer à toute velléité de participation civique »
Bruno Mégret

Une occasion manquée

par Zeev Sternhell

On peut lire la déclaration du Vatican sur la Shoah de deux façons. Si l'on veut, on peut y voir un acte quasiment révolutionnaire : en se plaçant dans une perspective deux fois millénaire, en utilisant le mot hébreu *teshuvah* pour faire officiellement acte de repentance, en exprimant finalement sa « profonde douleur devant la défection de ses fils et de ses filles » face à la Shoah, l'Eglise semble amorcer un tournant sans précédent. Nombreux seront sans doute ceux qui y verront une démarche toute de noblesse et d'humilité.

Cependant, dans la même mesure, il est possible de voir dans ce document une grande occasion manquée. Il ne s'agit pas seulement de quelques euphémismes curieux ou d'analyses historiques douteuses comme celle qui nous apprend que, « à la fin du XVIII^e siècle et au début du XIX^e, les juifs en général avaient acquis un statut égal à celui des autres citoyens dans la plupart des Etats... ». Cela est faux non seulement pour l'Europe de l'Est, mais aussi pour l'Allemagne et la Grande-Bretagne. L'essentiel réside dans le refus de s'attaquer ouvertement d'abord au poids historique de l'antilibéralisme catholique, ensuite au rôle du Vatican à l'époque nazie, à sa politique et à ses choix.

Depuis la Révolution française, les juifs et l'Eglise se retrouvent des deux côtés de la barricade. En effet, les juifs ne pouvaient survivre que dans une société ouverte, individualiste et libérale, alors que l'Eglise combattait les Lumières, le rationalisme et la laïcité. La France jacobine fut le premier pays d'Europe à avoir libéré ses juifs et à en avoir fait des citoyens à part entière : depuis les dernières années du XVIII^e siècle jusqu'à la seconde guerre mondiale, les principes de 1789 constituent une sorte d'assurance-vie pour les juifs d'Europe, et leur sort reste lié à celui des forces hostiles à la cause de l'Eglise.

Assurément, les diverses Eglises nationales ne sont officiellement ni nationalistes ni antisémites, mais elles s'élèvent contre le « matérialisme » à l'assaut de la liberté ou marxiste, et les grandes organisations catholiques et leurs organes de presse, à quelques exceptions près, quand elles ne montent pas elles-mêmes à l'assaut de la société ouverte, affichent le plus souvent une attitude de bienveillante neutralité.

Après tout, c'est dans les milieux qui considèrent le christianisme comme un élément fonda-

mental de l'identité nationale que recrutent les mouvements qui réclament l'exclusion de juifs. Cette situation, qui prévalait en Europe occidentale et était clairement apparue dès l'affaire Dreyfus, devait prendre en Europe de l'Est des dimensions véritablement tragiques. Or c'est à l'Est que vit la grande masse des juifs d'Europe. Dans ce contexte éclate la guerre, et l'effet d'accumulation se fait pleinement sentir.

En dépit du cas de conscience que pose à l'Eglise l'Allemagne nazie, le Vatican fait un choix. Entre deux solutions, le pape Pie XII se prononce en faveur de celle qui, à son sens, comporte un moindre danger pour les intérêts de l'Eglise. Cette décision constitue un choix idéologique, car, pour le Vatican, l'ennemi le plus ancien est le marxisme, le danger le plus grave est bien celui que pose le communisme.

Tout au long de l'entre-deux-guerres, les Mussolini, Dollfuss, Franco, Pilsudski et, en 1940, Pétain, fondateurs de régimes dont la raison d'être est de combattre le

et la peur du communisme, et en même temps une certaine compréhension, pour ne pas dire une certaine sympathie envers l'œuvre révolutionnaire du fascisme et du nazisme, étaient des sentiments largement répandus dans le monde catholique de l'entre-deux-guerres.

C'est Staline - et non pas Hitler - qui était l'Antéchrist par excellence. En outre, le Führer n'était-il pas souvent représenté sous les traits d'un chevalier du Moyen Age, et l'imagerie chrétienne n'était-elle pas amplement utilisée par la propagande nazie jusqu'à provoquer des protestations de la part de certains croyants ?

En plus, le nazisme n'exigeait de l'Eglise que la docilité politique ; le communisme athée menait contre la foi un combat sans merci. Avec l'Etat nazi, l'Eglise pouvait tant bien que mal coexister ; dans le communisme, elle voyait un danger de mort. Voilà en quoi consiste la responsabilité historique de l'Eglise : avoir refusé de voir dans le nazisme le mal absolu.

Il serait bon pour tout le monde,

ou de citer quelques noms célèbres de prélats allemands ayant condamné les persécutions, pour occulter ce choix fondamental.

Qu'en était-il de Pie XII, qui, fidèle à ses conceptions fondamentales, n'a pas cru devoir changer de politique, même au moment où les dimensions de l'extermination lui étaient bien connues ? Car aucune capitale n'était aussi bien informée que Rome, nulle autre organisation ne disposait d'un réseau de renseignement comparable et ne connaissait mieux la situation, notamment en Pologne.

C'est là que réside le grand péché dont l'Eglise s'est rendue coupable envers les juifs. Peut-on exagérer l'importance de l'effet qu'aurait pu avoir sur les chrétiens un appel lancé par le pape aux fidèles, avec ouverture symbolique des portes du Vatican pour accueillir les persécutés ? Peut-on imaginer le tremblement de terre qui se serait produit en Europe de l'Est, surtout en Pologne, ce pays si ardemment catholique mais où sévissait en même temps un antisémitisme virulent ? Les juifs en fuite, cherchant désespérément un abri, auraient tout d'un coup bénéficié du soutien non seulement d'une partie importante de la population, mais surtout du clergé, des couvents, des maquis nationalistes - et antisémites - qui les rejetaient. Combien de fois est-il arrivé que, échappé d'un ghetto, un juif ait été contraint d'y retourner par l'hostilité de la population ? Combien étaient-ils, tous ceux qui abandonnaient une tentative de fuite en sachant qu'il n'y avait pas où aller ?

En dépit de ce refus de l'Eglise de tendre la main aux persécutés, chaque juif qui a survécu en Europe nazie le doit à un chrétien qui l'a aidé et n'a pas hésité à risquer pour lui sa vie et celle des siens. Notre dette de reconnaissance envers ces justes ne sera jamais payée. Ces hommes et ces femmes - parmi eux, des prêtres et des religieuses - certains mis par leur foi, d'autres par un simple sentiment d'humanité, prirent la place de l'Eglise défaillante. Ils restent son honneur. Mais l'Eglise officielle demeure aujourd'hui ce qu'elle fut de tout temps : une énorme machine de pouvoir, froide et dure, consacrant l'essentiel de ses efforts à sa propre survie.

Zeev Sternhell est professeur à l'Université hébraïque de Jérusalem (chaire Léon-Blum de science politique).

Eglise : la rigueur de l'aveu

par Bernard Dupuy

De la Shoah, il faut faire mémoire mais on ne peut parler. Pour ceux qui en sont revenus, ou qui en mesurent chaque jour les effets, c'est une évidence. Si quelques-uns ont entrepris cet interdit, tels Primo Levi, Charlotte Delbo, Elie Wiesel ou Paul Celan, c'est pour répondre à un devoir plus profond que la vie même. Et pour toucher un monde qui, lui, suit son cours et, sans témotins, serait menacé par le retour du passé, par l'insignifiance ou par l'oubli.

Pour ceux qui n'ont pas subi la Shoah, mais qui ont vécu cette époque, pour les chrétiens, en particulier, qui n'ont mesuré l'étendue du drame que trop tard, il n'est que deux attitudes possibles : essayer de comprendre pourquoi la résistance au nazisme fut impuissante à l'enrayer ; et essayer de comprendre sur la foi de quels mobiles, de quelle méconnaissance, de quelle injustice ou, comme dit le texte du Vatican qui vient de paraître, de quelles aberrations ce crime, dont l'ombre planera pour toujours sur notre humanité, a été possible. De ce retour sur soi, nul n'est exempt, et le chrétien moins que tout autre.

Est-ce pour ces raisons que le document qui émane du Vatican surprend ? Il ne se présente certes pas, à l'instar de beaucoup d'autres, comme une parole définitive. Il veut être un premier essai de réflexion, qui en appellera d'autres.

Tel quel, il se présente à deux niveaux. Une lettre de Jean Paul II, brève, incitative, où le pape reprend ce qu'il a dit bien des fois et répète que doit s'ouvrir une nouvelle époque. On voit mal ce qu'on peut lui reprocher. Puis vient une analyse, de type narratif, qui, sans être recusable, trahit dans sa ligne générale d'évidentes faiblesses que l'historien aura tôt fait de repérer. Quant aux juifs, qui vivent eux-mêmes les contre-coups directs de la Shoah et qui ont expérimenté le caractère insidieux du mal qui leur a été fait, ils sont invités à accueillir cette reconnaissance de responsabilité avec « leur cœur généreux ». Même s'il est vrai que d'autres que les juifs furent pris dans la tourmente et partagèrent leur sort dans les camps de la mort, les juifs sont et demeurent les premiers infortunés des chrétiens.

Face à ces exigences, le caractère descriptif adopté par le document pour traiter de la période de la Shoah en accuse la faiblesse. On attendait une analyse rigoureuse et une critique - toujours à venir - des

silences ou des insuffisances des chrétiens, de la hiérarchie de l'Eglise, voire de l'histoire du christianisme lui-même. Faute de quoi on a un résumé quelque peu scolaire de faits assez bien connus ou discutés plus amplement par ailleurs.

La présentation du Moyen Age et des relations entre juifs et chrétiens dans une Europe que se partageaient les Eglises et où les expulsions furent l'extrême et les expulsions est hâtive. Il est permis de douter qu'elle ait la portée que les auteurs du document voulaient lui donner.

Certes, les reconnaissances de foi de plus que l'attitude de l'Eglise à l'égard des juifs tout au long de son histoire ne fut jamais ce qu'elle aurait dû être. Certes, l'antisémitisme est condamné - et non seulement chrétiens dans le paroxysme qu'il connut depuis la fin du XIX^e siècle sont rappelés de façon par trop générale.

Avouer, ce n'est pas se critiquer, c'est accepter de l'être par autrui. C'est cela que les juifs attendaient. C'est fait

Quoi qu'il en soit, ce document, qui est adressé au monde entier, qui se termine par un appel à la mémoire, à la fraternité humaine et par une demande de pardon, aura le mérite d'exister. Ses insuffisances et ses manques eux-mêmes donneront à réfléchir. La parole chrétienne a quitté la chaire pour descendre dans l'arène. Avouer, ce n'est pas se critiquer, c'est accepter de l'être par autrui. C'est cela que les juifs - et beaucoup d'autres - attendaient. C'est fait. On peut regretter le retard, la modalité, le langage. Tout est révélateur. Mais l'aveu est là. On ne pourra reprocher au pape actuel qu'il ait manqué de courage et qu'il n'ait rien fait.

Ce document ardu marquera certainement. Je ne suis pas sûr qu'il ait été vraiment lu. Il est révélateur que sa critique soit venue avant même sa publication. Le commentaire a précédé le texte. Cela montre que le texte n'a qu'une importance relative. Ce qui compte, désormais, c'est le fait que juifs et chrétiens, à cause de la Shoah, sont obligés de se regarder en face, de se parler face à face. Obligation redoutable, redoutée de part et d'autre. Tout un monde de sous-entendus, de non-dits, refait surface. Et personne n'y est vraiment prêt.

Les institutions, les hiérarchies, ne sont pas forcément mieux dotées de réflexes séculaires que les individus. On avait pu croire, il y a deux siècles, que la solution viendrait des Lumières. C'est devenu moins évident que jamais. L'obligation qui nous est faite par l'histoire et, bien plus, par le crime qui impose de changer notre regard sur l'histoire, nous contraint de sortir de l'anneau de Gyges qui restait une énigme pour Lessing. Le texte romain publié il y a quelques jours constitue un appel à la conscience qui interpelle ses auteurs en premier lieu et invite à revenir aux sources hébraïques.

Dans quelques jours, du 23 au 26 mars, les représentants des organisations juives mondiales rencontreront à Rome les membres de la commission qui, à la demande de Jean Paul II, a rédigé ce document, et ils diront ce qu'ils en pensent. Mais - ce qui est plus important - la discussion révélera ce qui n'est pas et de ce qui est dans le texte, ce que la Shoah a provoqué, ce qu'un tel texte ne résoudra, à savoir la nécessité que juifs et chrétiens se parlent de l'origine, d'eux-mêmes, de leur histoire, voire du pire, et néanmoins retrouvent une commune espérance.

Bernard Dupuy, dominicain, est directeur du Centre d'études et de la revue « Istina ».

Élections régionales : pour un compromis à l'allemande

par Hugues Portelli

Les élections régionales ont abouti à leur résultat logique : celui d'assemblées ingouvernables, faute de majorités claires. Aussi bien le mode de scrutin proportionnel que l'état des partis politiques conduisaient à une telle issue.

La conséquence de cette situation est triple : d'une part, le Front national devient l'arbitre politique des conseils régionaux ; d'autre part, le débouchage devient le mode de constitution des majorités ; enfin, à terme, l'Etat va pouvoir tuer dans l'oeuf la lente émergence des identités régionales en imposant la présence de ses préfets, voire, comme en Corse en 1984, la dissolution d'assemblées ingouvernables.

Il est pourtant singulier que les grands partis de gouvernement n'aient pas exploré la voie qui est celle du bon sens : lorsqu'il n'est pas possible de constituer des majorités « idéologiques » claires, la seule solution est de construire les compromis politiques nécessaires et de bâtir ce qu'en Allemagne on appelle traditionnellement des « grandes coalitions » entre partis de gouvernement.

A plusieurs reprises, les respon-

sables politiques des Länder ont eu l'intelligence de rejeter non seulement toute alliance, mais aussi toute compromission avec des formations extrémistes en suscitant des formules CDU-SPD isolant tantôt l'extrême droite (comme dans le Bade-Württemberg), tantôt les ex-communistes d'Allemagne de l'Est (dans les Länder orientaux), voire les écologistes.

La voie du bon sens : bâtir de « grandes coalitions » entre partis de gouvernement

De tels compromis n'appartiennent pas à la culture politique française, qui préfère la solution irréaliste de la cohabitation ou le chef de l'Etat vaincu devient chef de l'opposition, faute de demeurer chef de la majorité, voire les

compromis quotidiens en commissions, plutôt qu'un accord politique clair et public, même s'il n'a pour but qu'une période de transition.

Chacun a pu constater que, malgré les outrances habituelles des campagnes électorales, les programmes de la gauche et de la droite n'ont jamais été aussi proches, surtout dans le domaine précis des compétences régionales (équipements et transports, formation professionnelle, éducation, logement, aide économique) : il n'est donc pas exagéré d'imaginer que les partis de gouvernement explorent une telle hypothèse.

Ses inconvénients (perte d'identité provisoire des partis) sont bien plus limités que ceux qu'engendrent les combinaisons en cours : perte de crédibilité des partis, chantage des extrêmes, affaiblissement durable de la région. Si l'on veut sauver la région en attendant de la doter enfin d'un mode de scrutin digne de ses ambitions, c'est aujourd'hui la seule issue réaliste.

Hugues Portelli est professeur de science politique à l'université Paris-11.

AU COURRIER DU « MONDE »

L'HONNEUR DE KATHLEEN WILLEY

Bill Clinton et ses avocats affirment que Paula Jones a menti. Bill Clinton et ses avocats affirment que Linda Tripp a menti. Bill Clinton affirme maintenant que Kathleen Willey a menti. Il peut arriver qu'une personne porte des accusations contre une autre pour se mettre en valeur. Toutefois le poids cumulé des accusations contre M. Clinton atteint une masse critique. Sommes-nous vraiment censés croire que M. Clinton détient le monopole de la vérité et que tous ses accusateurs mentent et trichent pour servir leurs propres intérêts ? D'une manière caractéristique, plutôt que de répondre sincèrement aux accusations de conduite immorale et souvent illégale portées contre le président et ses lieutenants, la Maison Blanche a choisi d'attaquer et d'innocenter ceux qui portent ces accusations. Kathleen Willey n'a rien à gagner à témoigner comme elle le fait. Elle ne participe pas à « un vaste complot d'extrême droite ». M^{me} Willey et son mari étaient des fidèles du Parti démocrate. Mais elle n'a pas voulu mentir pour aider un homme qui, selon son témoignage, a tenté de la séduire grossièrement à une période difficile de sa vie, le jour même où son mari s'est suicidé. Quand j'étais jeune, mes parents m'ont appris à défendre l'honneur d'une dame. Ne reste-t-il personne parmi les membres du Congrès pour défendre l'honneur de Paula Jones, de Kathleen Willey et sans doute de douzaines d'autres femmes qui ont succombé aux avances importunes de ce voyou de l'Arkansas ? Qui se lève-

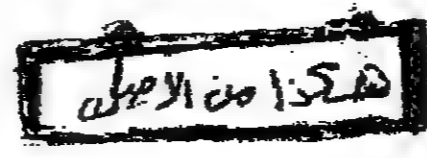
ra pour se mettre au service du bien et demander la démission du président ?

Steven A. Costello
Lake Jackson, Texas.

BARBARIE OCCIDENTALE

Les médias en général, et Le Monde en particulier, font régulièrement appel aux « Occidentaux » pour faire régner l'ordre, comme si ces derniers avaient la moindre compétence en la matière. Le dernier exemple se trouve dans l'éditorial du Monde du 10 mars consacré à la situation au Kosovo où il était écrit notamment : « Les Occidentaux doivent formuler une double exigence... ». Il est inutile de rappeler que c'est au sein de l'Occident qu'a eu lieu la plus grande barbarie de l'histoire il y a seulement quelques dizaines d'années, sans parler de l'inquisition, du colonialisme, de l'esclavage... Quand bien même cet Occident aurait toujours eu une conduite exemplaire, cela ne lui donnerait aucun droit sur le reste du monde. De plus, ce terme d'« Occidentaux » a des relents racistes, laissant entendre que les autres n'auraient pas accédé au même stade de civilisation. C'est le rôle de l'ONU, tellement décriée, de tenter de régler les conflits régionaux et internationaux. Il se trouve d'ailleurs que c'est un Africain, l'actuel secrétaire général de cette organisation, qui a su empêcher l'Occidental Clinton de déclencher récemment une nouvelle guerre meurtrière en Irak.

Jacques Kramkimel
Paris



الجزيرة

Que nous est-il arrivé ?

Suite de la première page

Ce qui, sans doute, a conféré au 1968 français sa portée universaliste, c'est sa capacité à résumer dans une unité de temps - un printemps - et de lieu - Paris - l'esprit de toute une époque : la contestation française aura été aussi sociale et syndicale qu'en Italie, aussi culturelle qu'en Allemagne, aussi féministe qu'aux Etats-Unis...

A l'effervescence exubérante de cette époque s'oppose aujourd'hui le désenchantement d'un Occident développé où des pans entiers de la société - qui ne sont pas les plus démunis - ont le sentiment lancinant que l'histoire leur échappe, que le métier qu'ils exercent ne leur appartient déjà plus...

LA DÉFAITE DU GAULLISME

Ils sont accompagnés, cela va sans dire, d'un nuage de littérature révisionniste où figurent des historiens anti-churchilliens en Angleterre, de calmes réhabilitateurs du Duce en Italie, etc. Pourtant, là encore, une fois de plus, cette fois-ci une fois de trop pour son propre bien, la France est en tête : Le Pen dirige le mouvement d'extrême droite le moins travesti, le plus agressif, le plus militant du monde occidental...

Peut-être faut-il chercher aussi loin que 1968 les racines lointaines de cet ascendant. Car, que se passa-t-il à ce moment-là d'imperceptible mais de fondamental ? La défaite du gaullisme, des mains de ces jeunes qu'il entendait par ailleurs nullement combattre. C'est un gouvernement qui comptait, avec Messner, Mahaux, Fouchet, Joxe ou Sainteny, une proportion considérable de combattants de la France libre ou de Compagnons de la Libération...

RECTIFICATIFS

ELECTIONS

Un certain nombre d'erreurs se sont glissées dans les résultats des élections du 15 mars, régionales et premier tour des cantonales. Nous les corrigeons ci-dessous.

Régionales

● Alpes-Maritimes : la liste du FN, conduite par Jean-Marie Le Pen, a obtenu 100 979 voix et non 98 815. Celle de LO, conduite par Danièle Pecout, a obtenu 7 375 voix et non 9 539.

● Basse-Normandie : le nouveau conseil régional de Basse-Normandie comprend 3 élus PC et 11 élus PS et non pas 2 élus PC et 12 élus PS.

● Bretagne : contrairement à l'information donnée dans Le Monde du 17 mars, la Ligue communiste révolutionnaire (LCR, trotskiste) n'a pas d'élu au conseil régional de Bretagne dans le département du Finistère. La liste de Gilles Meurice (Alternative rouge et verte) a eu deux élus, le second étant Arnaud Helle (Brest à gauche autrement), qui conduisait une liste d'extrême gauche aux élections municipales, en 1995, à Brest. Ces deux élus pratiqueront, à une date indéterminée, le « tourniquet » au profit des deux suivants de liste, le troisième étant militant de la LCR.

● Franche-Comté : le nouveau conseil régional de Franche-

de l'exil tropical, un tel régime, auquel on prêtait volontiers plus d'intentions qu'il n'en avait d'idées, ne pouvait en tout cas, en aucune manière, s'opposer sérieusement au fond démocratique de 1968, dont il partageait en réalité la plupart des espérances.

RENGER AVEC L'INTRANSIGEANCE MORALE

Toutefois, à l'évidence, était l'espérance de tous ces hommes de droite et d'extrême droite, parfois venus en ligne directe de la gauche à travers la défense de l'Algérie française, qui haïssaient le gaullisme, le mendésisme, le communisme, les chrétiens de gauche et tous les tenants de l'égalité démocratique. Ceux-là sont, en 1968, dès les premières échauffurées, au premier rang des manifestations du parti de l'ordre ; bientôt, les meilleurs d'entre eux auront gagné les cabinets ministériels. Le plus érudite de leurs porte-parole, Alain de Benoist, avec la complicité de l'Académie française, aura fait de réhabiliter l'héritage raciale, la suprématie des Aryens et la révolution conservatrice de Weimar, antichambre propédeutique à des tentatives littéraires plus problématiques, celles du dindardien Faurisson et de ses émules conseillistes et néo-musulmans.

Il manquait, à cette riche soupe primordialité, un élément organisateur. Il vint avec Le Pen, c'est-à-dire avec la réactivation finale de la seule tradition légitime de l'extrême droite européenne, celle - française, hélas ! - de Jacques Doriot, dont le tribun breton provient en droite ligne. Primit du parti, éloquence célimienne, ca-

pacité de forger une ligne générale à contre-courant de la société : le néo-bolchevisme du Front national a permis à ce parti de demeurer fidèle à l'essence du programme de Nuremberg tout en se conquérant une légitimité croissante vers la droite modérée.

Si l'on s'accorde à voir, dans le divorce généralisé des hommes de la Résistance, incarnés certes en de Gaulle et non en Sartre ou en Lacan, d'avec ceux de 1968 qui n'étaient pas portés par des idéaux fondamentalement différents des leurs, le début de la grande réhabilitation de l'extrême droite française, peut-être n'est-il pas trop tard pour y remédier. En excluant sans esprit de rancune les têtes faibles qui basculent vers le Front national, la droite républicaine a aujourd'hui le maximum de coups à prendre. Si elle montre le stoïcisme suffisant pour passer ce mauvais cap, elle renouera alors avec l'intransigeance morale du général de Gaulle, et par là même avec une génération soixante-huitarde largement revenue de son anti-gaullisme. Il ne lui restera plus alors, avec la gauche républicaine, qu'à inventer un moyen ingénieux de sortir du système politique totalement usé que nous connaissons, et on verra bien alors ce que pèse vraiment dans le pays ce terrible Front « national » qui n'admire que l'Allemagne de 1933 à 1945.

Un peu de courage démocratique, et le véritable esprit de 1968 aura raison des vanités de 1998.

Alexandre Adler pour Le Monde

Un livre par Calligaro



Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 306 806 F
Tel. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http://www.lemonde.fr

EDITORIAL

L'encombrant M. Wei

WEI JINGSHENG est à Paris. Il n'est même plus surpris de n'y voir personne qui s'apparente de près ou de loin à l'autorité républicaine. « Pays des droits de l'homme, la France ? Peut-être... Mais pour ce qui est de rencontrer des responsables, petits ou grands, c'est une autre affaire. Aux Etats-Unis, je n'ai aucune difficulté à avoir des rapports avec des membres de l'administration ou des parlementaires. Ici, quand quelqu'un comme « X.X. » veut me voir, il est obligé de le faire secrètement, comme si c'était honteux. » Qui est « X.X. » ? Justement, on ne le dira pas ici. C'est bien tout le problème. « X.X. » occupe de hautes fonctions diplomatiques dans ce temple de la discrétion fœnétrée qu'est le Quai d'Orsay. Et, ailleurs en Europe, Wei Jingsheng ne fut pas mieux traité, en cette fin de semaine qui a vu l'installation d'une nouvelle équipe dirigeante à Pékin.

Reconnu comme une figure emblématique de la conscience démocrate chinoise, embastillé pendant dix-huit ans pour ses convictions d'opposant, libéré en novembre 1977 et chassé de son pays, Wei ne frappe à la porte des gouvernements occidentaux que pour une cause, une seule : leur demander de continuer de faire pression sur le régime de Pékin, par tous les moyens, pour qu'il s'humanise. Raison suffisante pour le tenir à distance ?

Il faut convenir que ce gaillard de quarante-huit ans, vieux comme la République populaire dont il conteste les caractères

républicain et populaire, a le don, par sa propension maladroite à jouer le contradictoire, d'agacer non seulement les responsables de son pays mais à peu près tous ceux qu'il rencontre de par le monde. A Bruxelles, il est reçu par Sir Leon Brittan, le vice-président de la Commission européenne, qui l'écoute poliment exposer les raisons pour lesquelles les Européens n'auraient pas dû, à ses yeux, relâcher leurs pressions sur Pékin. Sir Leon diffuse, à l'issue de l'entretien, un communiqué indiquant qu'il a expliqué à son visiteur la supériorité de « la nouvelle approche », profil bas, des gouvernants du Vieux Continent face à la Chine. Wei s'empresse de diffuser le sien, exprimant son désaccord complet. L'homme n'est pas familier des convenances diplomatiques. A Londres, il avait eu, juste avant, des échanges un peu vifs avec le secrétaire au Foreign Office, Robin Cook.

Ni Jacques Chirac ou Lionel Jospin, ni Tony Blair ou Helmut Kohl, ne sont pressés de rencontrer cet homme de modération. Pourquoi le verrait-on donc aujourd'hui, à Paris, Londres ou ailleurs, alors qu'arrive sous peu en Europe le nouveau premier ministre chinois, Zhu Rongji, qui vient, pour couronner sa prise de fonctions, de se dire en parlant accord avec la répression de Tiananmen en 1989 ? Mais, pour se faire entendre d'un partenaire, il faut aussi savoir se faire respecter. L'Europe gagne-t-elle vraiment le respect de Pékin en ignorant Wei, ce grand Chinois, si encombrant soit-il ?

Le Monde en action par SA LE MONDE

Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani
Directeur : Jean-Marie Colombani / Dominique Admy, directeur général
Nouch-Isaac Berpouzan, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Rémy Pélissier
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Pierre Lémonde, Robert Solé
Rédacteur en chef : Jean-Paul Bessis, Pierre Georges
Laurène Grethamer, Erik Ismaelewicz, Michel Katsman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Royonnet
Rédacteur en chef technique : Eric Azam
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourmeaux

Médecin : Thomas Perennec

Directeur exécutif : Eric Pélissier / directeur délégué : Anne Charbonnet
Conseiller de la direction : Alain Rollat, directeur des relations institutionnelles : Daniel Verzet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courcier, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Berthe-Méry (1944-1946), Jacques Favrel (1946-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesouras (1991-1994)

Le Monde est édité par SA Le Monde

Donnée de la société : voir au 1er janvier 1998
Capital social : 40 000 F. Actuellement : Société civile « Les rédacteurs du Monde »
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde
Le Monde Entreprises, Le Monde Investissements
Le Monde Presse, Les Presses, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

L'anticommunisme systématique

LE HASARD est quelquefois bien malintentionné. Il est fâcheux en particulier, pour l'anticommunisme lui-même, que l'accès du territoire américain ait été interdit à Mme Joliot-Curie dans le même temps que la direction du Commissariat français à l'énergie atomique était contestée à son conjoint et condisciple, M. Frédéric Joliot. Les deux ostracismes peuvent se défendre ou tout au moins s'expliquer. Leur simultanéité à quelque chose d'étrange. Elle prête en tout cas aux conclusions les plus hâtives et les plus hasardeuses.

Il est naturel qu'un Etat s'estime en position de légitime défense. Les peuples ont assez souffert, puis assez souffert de cinquantes colonnes pour être aujourd'hui en éveil et en émoi. La prudence est mère de la sûreté. Mais nous voudrions dire aussi que la peur est mère de l'imprudence. La grande peur du

communisme est aussi mauvaise conseillère que celle de la réaction. Le double tremblement qu'elles inspirent conduira bien vite, si l'on n'y prend pas garde, à une double trépidation qui trouvera sa fin en elle-même.

Il est des procédés indignes et d'autant plus vains qu'ils sont inefficaces. Les partis s'y abandonnent quelquefois. Mais les Etats le devraient-ils ? L'anticommunisme systématique ou mesquin est une faiblesse. Seul combattre de façon pratique et positive est une force. La peur ne peut vaincre la peur. Elle la suscite. Elle l'affoie. Le sectarisme ne convainc pas le sectarisme. Il le consolide et le justifie. Le totalitarisme ne triomphe pas d'un autre. Il lui donne raison alors même qu'il le terrasse.

Jacques Fauvet
(21-22 mars 1948.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMDDC ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30

Index et microfilms du Monde : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http://www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Marchwant, div. d. sou. RPR-UDF, 1 089. Eliminé : Stéphane Duchene, FN, 1 064; Monique Foulard, PC, 555; Viviane Orban, Verts, 302; Jacqueline Moreels, écol., 248; Henri Baetche, div. d., 212.

● Pyrénées-Atlantiques : Canton de Biarritz-Ouest. Ballottage. Max Brisson, RPR, c. r., c. m. de Biarritz, 1 373; Michel Veunac, UDF-DL, adj. m. de Biarritz, 1 141; André Labeguerie, PS, c. m. de Biarritz, 1 026. Eliminé : Helyett Ginoux, FN, 543; Malen Etcheverry, nat., 264; Serge Harismendy, PC, c. m. de Biarritz, 223; Patrick Destizon, div. d., 128.

● Val-de-Marne : canton de Charenton-le-Pont. Ballottage. Jean-Marie Brethillon, UDF-DL, adj. m. de Charenton-le-Pont, 3 503; Gilles Bellache, PS, c. m. de Charenton-le-Pont, 3 084. Eliminé : Louis Du Masle, FN, c. m. de Charenton-le-Pont, 1 673; Sylvie Berline-Bouleur, Verts, 1 119; Claude Nicolas, PC, 614.

« LA PETITE GIRONDE »

Dans notre article « Comment La Petite Gironde devient Sud-Ouest » (Le Monde du 7 mars), nous avons évoqué le cas d'un secrétaire de rédaction à La Petite Gironde licencié en 1942, à la demande des Allemands, qui ne supportaient pas les rapprochements tendancieux qu'ils croyaient déceler dans sa manière

de mettre le journal en page. Il s'agissait de Pol Fiquemont, et non de son fils Gérard, comme nous l'avons écrit par erreur. Ce dernier était prisonnier de guerre depuis mai 1940 et n'a été rapatrié que le 8 mai 1945. Gérard Fiquemont, à qui nous présentons nos excuses pour cette erreur, nous prie de préciser que son père se vit conseiller par la direction du journal, qui lui maintint son salaire, d'aller « soigner ses vignes » pour sa propre sauvegarde et qu'il reprit ses fonctions dès la création de Sud-Ouest.

PETER GIBBS

Le chimiste britannique Peter Gibbs tient à préciser, au sujet de la dégradation d'un livre d'énumérations du XIXe siècle (Le Monde du 26 février), qu'il n'a pas proposé, pour le restaurer, de « faire de la chimie sur un manuscrit aussi rare ». Selon M. Gibbs, l'utilisation d'un tel procédé serait très risquée.

BIBLIOTHÈQUE D'ALEXANDRIE

Le coût de la nouvelle bibliothèque d'Alexandrie est estimé à 172 millions de dollars (environ 1,1 milliard de francs), comme le précise le corps de l'article publié dans Le Monde du 17 mars, et non pas 172 milliards de dollars, comme il est indiqué par erreur dans le texte « chapeautant » l'article.

MÉCANIQUE Les nouvelles exigences de rentabilité des compagnies de chemins de fer et l'ouverture à la concurrence européenne des appels d'offres pour les achats de matériels

ont entraîné une baisse des prix comprise entre 30 % et 50 % pour les constructeurs ferroviaires. ● LE NUMÉRO UN mondial-Adtranz, qui a enregistré une perte de 1,2 milliard de

francs en 1997, a décidé de s'acheminer vers une organisation proche de celle de l'automobile, avec une standardisation mondiale de sa gamme et une spécialisation de ses usines. ● SIEMENS et GEC-Alsthom préfèrent

conserver des usines d'assemblage localement pour être proches des besoins des clients. ● GEC-ALSTHOM, dont les analystes mettent en avant un niveau

de productivité inférieur de 30 % à celui de ses concurrents mais qui est le seul à être rentable, transforme des emplois de production en postes d'ingénieurs et d'informaticiens.

L'industrie européenne du rail conquiert le monde sans garantir l'emploi

Adtranz, Siemens et GEC Alsthom ont su conquérir des marchés hors de leurs chasses gardées nationales, mais la concurrence pèse sur les prix. Les effectifs en Europe diminuent en raison des programmes de réduction des coûts. La main-d'œuvre non qualifiée est la plus menacée

LE TGV en Corée et en Floride ou le métro de Taiwan ne sont que la partie émergée de la formidable présence internationale de l'industrie ferroviaire européenne : Adtranz, GEC-Alsthom et Siemens réalisent à eux trois plus du quart de la production mondiale. Pourtant, une partie des 130 000 salariés européens de cette industrie, qui compte plus d'un milliard d'entreprises, sont concernés par les restructurations. C'est sur leurs chasses gardées traditionnelles, en Europe, que les industriels sont confrontés à une profonde transformation des conditions économiques.

Les nouvelles exigences de rentabilité des compagnies de chemins de fer et l'ouverture à la concurrence européenne des appels d'offres pour l'achat de matériels ont considérablement pesé sur les

GEC-Alsthom au chevet de De Dietrich Ferroviaire

L'entreprise alsacienne De Dietrich Ferroviaire (DDF) attend toujours une proposition de reprise de son actionnaire minoritaire, GEC-Alsthom (7,5 %). La direction du groupe avait averti, début janvier, que la baisse de son plan de charge et de son chiffre d'affaires (-10 % en 1997) « rendait nécessaires de nouvelles mesures de restructuration (...) et un rapprochement avec un constructeur ferroviaire international et polyvalent ».

GEC-Alsthom, qui fabrique avec De Dietrich Ferroviaire des autorails, les TGV pour la Corée et certains trains régionaux, même depuis un audit détaillé de la situation de l'entreprise. Il pourrait lier une proposition de reprise à un nouveau plan social. Les effectifs avaient déjà été ramenés de 962 à 740 personnes depuis le désengagement du groupe De Dietrich (qui n'a conservé que 31 % du capital) et sa reprise par Michel Ferricaudet, un ancien cadre de GEC-Alsthom, via sa société Ferroméca (51,25 % du capital de DDF).

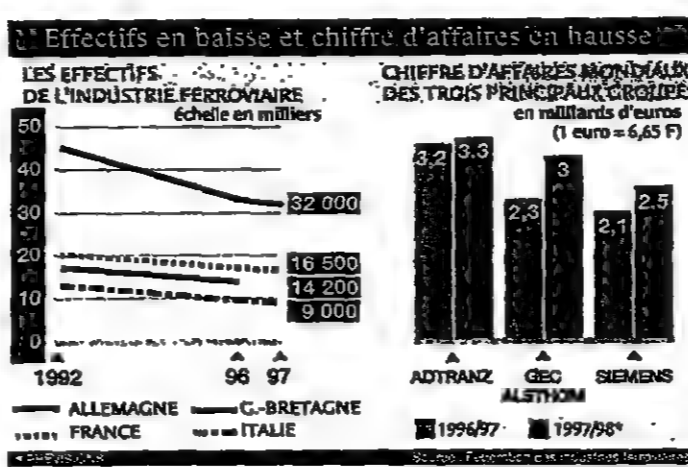
« Au cours des trois dernières années, nous avons assisté à une baisse de 30 % du prix des trains à grande vitesse de type ICE, à 40 % du prix des trains régionaux et à 30 % de celui des locomotives », affirme Wolfgang Martensen, directeur général de la branche transports de Siemens.

BOULEVERSEMENTS

Ces bouleversements pèsent sur les comptes des trois leaders mondiaux. Le numéro un Adtranz, né du rapprochement en 1996 des activités ferroviaires du groupe helvético-suédois ABB et de l'allemand Daimler-Benz, a enregistré une perte de 200 millions de dollars en 1997 (1,3 milliard de francs). L'activité transports de l'allemand Siemens prévoit encore une perte de 70 millions de deutschemarks en 1997/1998. Siemens a rappelé à sa division transports, le « mauvais élève » du groupe, qu'il attendait une rentabilité de 15 % sur capital investi, soit plus de 300 millions de deutschemarks de résultat.

Seul GEC-Alsthom affirme que sa branche ferroviaire est rentable. Ses concurrents soulignent que la croissance exceptionnelle de 12 % par an de l'activité de GEC-Alsthom depuis trois ans pourrait se traduire, au moment de la livraison, par un effondrement des marges. « Nous n'avons jamais hypothéqué le futur, mais au contraire toujours assuré une croissance profitable », réplique André Navari, directeur général de GEC-Alsthom.

Pour assurer leur rentabilité future, chacun des trois groupes se réorganise. Adtranz a adopté la position la plus radicale. « Nous nous acheminons vers une organisation proche de celle de l'industrie automobile, avec une standardisation mondiale de notre gamme et une spécialisation par produits de nos usines », explique Fabien-Ghislain Arveux, directeur d'Adtranz France. Désormais, les métros sont fabriqués en Suède, les locomotives en Suisse et les tramways en Allemagne. « Nous avons remporté le contrat du tramway de Strasbourg car l'absence de contrainte de production locale nous a permis d'offrir le meilleur produit



au meilleur prix », affirme M. Arveux. Le numéro un mondial, qui a massivement investi en Europe de l'Est pour profiter d'une main-d'œuvre moins chère, prévoit encore de supprimer un quart de ses 20 000 emplois en Europe. En Allemagne, Adtranz devra certainement fermer plusieurs de ses neuf usines et envisage la suppression de 1 800 emplois sur un total de 7 800.

GEC-Alsthom et Siemens refusent d'aller au bout de cette logique. Pour Siemens, le marché allemand constituera durablement une base solide. « Les relations privilégiées que nous entretenons avec la Deutsche Bahn nous permettent de conserver le leadership en matière de technologie », explique M. Martensen. D'autant que la Deutsche Bahn se désintéresse de plus en plus du

développement technologique et de l'entretien de ses matériels, qu'elle abandonne aux industriels, pour se consacrer à l'exploitation des trains.

Profitant de cette évolution, Siemens s'intéresse à l'ensemble de la chaîne ferroviaire : voies ferrées, locomotives, matériel électrique, maintenance et exploitation. « Le coût de la main-d'œuvre en Allemagne ne constitue pas un problème, compte tenu de la valeur ajoutée et de la qualité produites », affirme M. Martensen. Siemens, qui a ramené ses effectifs en Allemagne de 4 800 personnes en 1992 à 3 900 aujourd'hui, affirme avoir terminé son redimensionnement.

GEC-Alsthom aussi s'engage sur la voie d'une plus grande standardisation (tramways Citadis, métros Metropolis) et d'une mondialisation

de la production des composants (boîtes, chaudières, équipements électriques). Après avoir vendu son tramway à Montpellier, Orléans et Dublin, GEC-Alsthom a annoncé, jeudi 19 mars, la fourniture de 43 rames Citadis, d'une valeur de 470 millions de francs, pour l'agglomération de Lyon. Mais, « à chaque fois que le marché local nous paraît être durablement important, nous souhaitons y implanter des usines d'assemblage, d'intégration et d'essai pour rester le plus proche possible des besoins de nos clients », affirme M. Navari. Pour décrocher un contrat de trains pendulaires avec Virgin, GEC-Alsthom n'a pas hésité à racheter une société de maintenance britannique au préalable.

En France, GEC-Alsthom, qui emploie 8 000 personnes depuis la fin des années 80, affirme qu'il va continuer à transformer des emplois de production en postes d'ingénieurs et d'informaticiens, pour accompagner la transformation de son métier et proposer à ses clients des solutions ferroviaires clés en main. En Grande-Bretagne, GEC-Alsthom ne livrera pas seulement des trains à Virgin. Le constructeur s'est engagé à garantir un niveau de service et de disponibilité de ses matériels.

Les analystes d'Eurostat soulignent que GEC-Alsthom emploie 30 % de salariés en plus que ses concurrents, rapportés à son chiffre d'affaires. La France ne représente plus que 20 % des ventes du groupe mais contribue pour 40 % à sa pro-

duction mondiale. Le succès du numéro un de la grande vitesse à l'exportation (Corée, Taiwan, Etats-Unis) lui permet de nourrir le plan de charge de ses usines françaises, les seules à pouvoir fabriquer ce type de matériel. La baisse des livraisons de TGV pour la SNCF va cependant poser un problème aigu de plan de charge à son usine de Belfort.

Partis à l'assaut des marchés mondiaux, les industriels européens se préparent à subir quelques incursions de leurs concurrents. Pour la première fois, un américain, General Motors, a remporté un contrat majeur en Europe. Son client et compatriote Wisconsin, qui a racheté le fret ferroviaire en Grande-Bretagne, lui a commandé 250 locomotives neuves et 2 500 wagons d'une valeur de 3 milliards de francs.

Le constructeur canadien Bombardier mène, quant à lui, une stratégie de croissance en Europe. Après le rachat du belge BN, du français ANF-Industries, du britannique Prorail et de l'allemand Waggonfabrik Talbot, Bombardier a repris, en début d'année, l'ex-contracteur est-allemand Deutsche Waggonbau, l'un des principaux fournisseurs de la Deutsche Bahn. Et il vient de remporter un contrat de 8,5 milliards de francs portant sur la fourniture de rames de trains pendulaires pour le vaste réseau régional Cross-Country de Virgin.

Christophe Jakubyszyn

La SNCF candidate à la reprise de la partie britannique du TGV transmanche

LA SNCF va faire une offre de reprise de la société Eurostar UK, qui exploite le train à grande vitesse transmanche côté britannique, aux côtés de la compagnie d'autocars et exploitant ferroviaire National Express, et de la compagnie aérienne British Airways. Selon nos informations, les trois repreneurs finalisent leur tour de table et vont proposer au gouvernement britannique de prendre le relais du consortium London & Continental Railways (LCR).

LCR avait hérité de la société Eurostar UK, contre l'engagement de construire 109 kilomètres de ligne nouvelle à grande vitesse entre Londres et le tunnel, qui ramèneront le temps de parcours entre Paris et la capitale britannique à 2 h 30 au lieu de 3 heures. Mais LCR a informé le gouvernement britannique, le 28 janvier, qu'il n'a pas réussi à trouver les 5 milliards de livres (50 milliards de francs) nécessaires. Depuis, le gouvernement cherche de nou-

veaux candidats. Cette fois, il devrait concéder séparément la construction de la ligne et l'exploitation des trains (Eurostar).

Le Monde avait révélé, mardi 11 mars, la candidature de Virgin, le groupe de Richard Branson, au rachat d'Eurostar UK. Virgin est déjà actionnaire de LCR. Mais « nous n'avons pas eu la possibilité dans l'ancien montage financier, en tant qu'actionnaire de LCR, de participer directement à la gestion et au marketing d'Eurostar. Nous voulons aujourd'hui gérer directement Eurostar », a expliqué M. Branson. C'est pour conserver la maîtrise du marketing de part et d'autre de la Manche que la SNCF, qui détient déjà Eurostar France, aurait décidé de répliquer à l'offre de Virgin. John Prescott, le vice-premier ministre britannique, aura donc sur son bureau deux offres concurrentes. Virgin propose un plan de développement plus

agressif et ne réclamerait qu'une subvention initiale, en renonçant à de futures subventions d'exploitation. Virgin promettrait également un niveau de péages minimal au propriétaire de la nouvelle voie rapide, acceptant d'assumer le risque commercial de l'exploitation. L'offre commune National Express-SNCF-British Airways serait construite sur des hypothèses plus conservatrices, compte tenu du fait que Eurostar UK a perdu 3 milliards de francs depuis quatre ans. Le gouvernement britannique, qui a accordé un mois de facilité de trésorerie à la société en quasi-faillite, veut trouver une solution rapide. Pour la construction de la ligne nouvelle, la société privée Railtrack, propriétaire des voies de chemin de fer en Grande-Bretagne, se serait portée candidate aux côtés de certains actionnaires de LCR.

C. J.

EIFFAGE

ACTIVITE ET RESULTATS 1997

Le Conseil d'Administration d'EIFFAGE a arrêté le 18 mars 1998 les comptes de la Société et du Groupe pour 1997, qui seront présentés à l'Assemblée Générale des Actionnaires qui se tiendra le 12 mai prochain.

Chiffres consolidés - millions de francs	1997	1996
Chiffre d'affaires	32 796	33 761
Résultat d'exploitation	867	12
Résultat net avant amortissement des écarts d'acquisition	920	(628)
Amortissement des écarts d'acquisition	315	310
Résultat net part du Groupe	605	(944)
Marge brute d'autofinancement	1 474	17
Fonds propres	3 520	2 964
Provisions pour risques & charges	3 313	3 708
Endettement net	3 161	4 615

Activité

Le chiffre d'affaires du Groupe a diminué en 1997 de 3 %, cette diminution résultant essentiellement de la poursuite de la contraction de l'activité Bâtiment (-11 % après 10 % de baisse en 1996). La Route au contraire dont le repli avait été du même ordre en 1996 a renoué avec la croissance en augmentant son chiffre d'affaires de 5 % en 1997. Le rebond a été également ressenti dans le Génie Civil (+2,3 %) et surtout dans l'Installation Electrique en progrès de plus de 6 %. En Europe, le chiffre d'affaires est resté stable malgré la baisse de près d'un quart du chiffre d'affaires enregistré en Allemagne. La grande exportation a marqué, comme il était prévu, un repli (-20 %) accentué en fin d'année par les effets de la crise en Asie du Sud-Est.

Résultats

Les résultats du Groupe traduisent un redressement sensible. Le résultat net étant bénéficiaire de 605 MF, alors qu'une perte de 944 MF avait été enregistrée en 1996.

Les chiffres de 1997 comprennent différents éléments à caractère non récurrent. En effet, les importantes cessions d'actifs réalisées dans l'exercice ont dégagé des plus-values exceptionnelles pour un montant global de 436 MF. Par ailleurs, à partir de l'exercice 1997, le Groupe a modifié le mode de prise en compte des résultats sur les contrats en cours, pour adopter la méthode de l'avancement ; cette méthode constitue une option préférentielle suivant le Conseil National de la Comptabilité, et l'impact sur résultat net de cette modification est un bénéfice de 106 MF en 1997.

Outre les charges et provisions normalement constatées à la clôture, il a été décidé de constituer dans les comptes de 1997 une provision exceptionnelle non affectée de 100 MF, destinée à prémunir le Groupe contre des risques supplémentaires éventuels que le développement de la crise pourrait faire naître à terme en Asie.

L'exploitation courante des Branches s'est, dans l'ensemble, fortement améliorée, malgré des résultats encore médiocres en Bâtiment, qui ont supporté quelques charges de restructuration localisées, et malgré des pertes et provisions en Allemagne et chez Eiffel dont le marché et la situation ont nécessité d'importantes mesures d'adaptation. En revanche, la situation en Génie Civil, en Electricité et en Route a été satisfaisante, et la promotion immobilière, qui a bénéficié d'un marché bien orienté, a augmenté ses ventes, diminué ses stocks et sensiblement réduit ses pertes. Les activités de Services ont apporté, comme les années précédentes, une contribution satisfaisante.

Situation financière et distribution

En 1997, le niveau d'investissements est resté limité (478 MF) et la marge brute d'autofinancement est très positive à 1474 MF contre 17 MF en 1996. La situation financière du Groupe s'est sensiblement améliorée, les fonds propres progressant de 2 909 MF à 3 520 MF, tandis que l'endettement net diminuait de 4 618 MF à 3 161 MF : le ratio d'endettement est ainsi ramené à 0,90.

Les résultats d'EIFFAGE SA se traduisent par un bénéfice de 823 MF contre 340 MF en 1996. Le Conseil d'Administration a décidé de proposer à l'Assemblée Générale de fixer à 15,31 F net par action le dividende afférent à l'exercice 1997 ; compte tenu de l'acompte de 8 F net par action versé en décembre 1997, le solde du dividende s'éleverait à 7,20 F par action, assorti d'un avoir fiscal de 3,60 F et serait mis en paiement le 30 juin 1998. Le Conseil a également décidé de procéder à une distribution d'actions gratuites par attribution d'une action nouvelle pour dix actions anciennes possédées. Cette opération sera effectuée à partir du 30 juin 1998.

Perspectives 1998

L'amélioration de la conjoncture dans les principaux métiers du Groupe permet d'aborder l'exercice 1998 dans des conditions d'exploitation plus favorables en France. Le carnet de commandes atteignait 26,7 milliards de F en début d'année et permettra la réalisation en 1998 d'un chiffre d'affaires global de l'ordre de 33 milliards de F.

Rhône-Poulenc - Rorer envisage 2 500 suppressions d'emplois

RHÔNE-POULENC - RORER, filiale pharmaceutique du groupe Rhône-Poulenc, envisage de supprimer deux mille cinq cents emplois, dont mille deux cents en France, dans le cadre de la cession de certaines activités, a révélé jeudi 19 mars la CGT. « La direction a l'intention de vendre la Cooper [distribution] et l'usine Propharm de Livron [Drôme] et éventuellement celle de Saint-Genis-Laval [Rhône] », a indiqué un responsable de la CGT.

Selon le syndicat, la direction de RP-Rorer abandonnerait le projet « Amplitude », destiné à rajouter la pyramide des âges grâce, notamment, à huit cents départs en préretraite au profit d'un plan social. L'organisation syndicale a appelé les salariés de la Cooper à faire grève vendredi à l'occasion de la réunion d'un comité central d'entreprise.

Refusant de commenter cette information, la direction a souligné que « des études sont en cours dans l'ensemble du groupe Rhône-Poulenc pour améliorer la productivité, mais rien n'a été décidé ». Cette réflexion s'inscrit dans la logique du pro-

gramme de restructurations annoncées voici près de deux mois. A l'occasion de la présentation des résultats du groupe (Le Monde du 31 janvier), son président, Jean-René Fourtou, avait créé la surprise en annonçant une nouvelle réorganisation. A l'occasion de la scission de ses activités santé et chimie par le biais de la filialisation de Rhodia, le groupe a inscrit une provision de 2 milliards de francs pour « réintégration ». Les dirigeants veulent profiter de la mutation pour réorganiser les structures, rationaliser les productions et réduire les frais généraux.

Cette réorganisation mondiale affectera principalement la pharmacie où, jusqu'alors, malgré les rachats successifs, rien n'avait vraiment été entrepris. La santé a subi une forte dégradation de ses résultats : en 1997, le bénéfice d'exploitation a baissé de 7,9 % à 5,2 milliards de francs, en raison des difficultés de sa filiale américaine Centeon, mais aussi de la diminution des ventes de médicaments respiratoires.

D. G.

الشرق الأوسط

Avec plus de 1 milliard de francs de bénéfices, le Crédit lyonnais renoue avec la rentabilité

Le commissaire européen à la concurrence conteste ce résultat

Karel Van Miert, le commissaire européen à la concurrence, rappelle que le résultat de la banque comprend une aide d'Etat de 3 milliards

de francs, que Bruxelles n'a pas encore approuvée. Par cette nouvelle manifestation de mauvaise humeur, il veut reprendre l'avantage dans

les négociations serrées qu'il mène avec Paris sur le dernier plan de sauvetage de l'établissement.

JEUDI 19 MARS, à l'issue du conseil d'administration qui a arrêté les comptes du Crédit lyonnais pour 1997, Jean Peyrelevade, son président, s'efforçait de contenir sa satisfaction. Pour la première fois depuis son arrivée à la tête de la banque publique, il pouvait annoncer son retour à la rentabilité. Le Lyonnais revient dans le sillage de ses grandes concurrentes, la BNP et la Société générale, avec un résultat net en très forte hausse. Il atteint 1 057 millions de francs (contre 202 millions en 1996), après le versement à l'Etat de 800 millions au titre de la clause de retour à meilleure fortune, contrepartie des multiples plans de sauvetage de la banque, et après avoir passé 3,4 milliards de francs de provisions pour faire face à la crise asiatique.

Plus rentable que les caisses d'épargne, selon son président, le Lyonnais n'est donc plus la lanterne rouge du système bancaire

3,4 milliards de francs de provisions sur l'Asie

Avec une provision générale de 3,424 milliards de francs de provisions pour risques avérés, le Crédit lyonnais estime avoir couvert correctement ses engagements en Asie. « Sans la situation actuelle en Indonésie, je considérerais notre provision générale comme luxueuse », a indiqué Jean Peyrelevade, son président. La banque a aussi augmenté de 899 millions ses provisions pour risques souverains.

Les engagements du Lyonnais vis-à-vis des entreprises et des banques des cinq pays d'Asie les plus touchés (Indonésie, Thaïlande, Malaisie, Philippines et Corée du Sud) s'élevaient à 5,9 milliards de dollars (36 milliards de francs), auxquels s'ajoute 1,8 milliard de dollars de risques souverains et de financement de négoce, essentiellement en Corée.

français. Il affiche même un objectif de rendement sur fonds propres pour 1998 de 10 %, correspondant à un résultat net par du groupe de l'ordre de 2,6 milliards.

M. Peyrelevade avait toutefois raison de ne pas faire preuve de triomphalisme. Car les comptes de la banque présentent encore une forte réserve: ils ont été arrêtés sans le feu vert de la Commission européenne sur le dernier plan de sauvetage de la banque. Le Commissaire européen à la concurrence, Karel Van Miert, s'est d'ailleurs empressé de le rappeler à ceux qui l'auraient oublié dans un communiqué diffusé jeudi soir. Le Crédit lyonnais a comptabilisé dans ses résultats de 1997 « une aide de plus de 3 milliards de francs non approuvée par la Commission européenne, et par conséquent illégale », y indique-t-il. L'aide en question lui « est octroyée sous forme d'une augmentation du taux d'intérêt sur le service du prêt du Crédit lyonnais à la défaisance (EPFR) », explique M. Van Miert, qui poursuit: « Je rappelle que les mesures d'aide projetées par l'Etat ne peuvent être mises à exécution avant que la procédure en cours ait abouti à une décision finale de la Commission », conclut-il.

En présentant les résultats, M. Peyrelevade a souligné que les discussions entre l'Etat français et la Commission poursuivaient leur cours. Il a rappelé que la banque avait besoin du feu vert de Bruxelles avant son assemblée générale en juin, faute de quoi les commissaires aux comptes ne pourraient pas certifier les comptes sans émettre de fortes réserves. Il a également appelé à la prudence des investisseurs qui ont poussé le cours du certificat d'investissement Crédit lyonnais en hausse de 61,7 % en Bourse depuis le début de l'année (deuxième plus forte progression de la cote à 506 francs). Cela « traduit le jugement positif des investisseurs à l'égard du redressement de la rentabilité du Crédit lyonnais, mais ne

semble pas prendre en compte l'ensemble des effets liés à la clause de retour à meilleure fortune dont bénéficie l'EPFR jusqu'en 2014 », indique un communiqué du conseil d'administration de la banque, dont le président précise: « Les porteurs de certificats d'investissement ne doivent pas penser que la clause de retour à meilleure fortune sera purement et simplement abandonnée par l'Etat. Elle sera payée par quelque un. »

De la décision de Bruxelles dépend également l'avenir du Crédit lyonnais dans le mouvement de concentration qui se dessine dans le secteur bancaire européen. « Il y a un certain nombre de gens qui s'intéressent déjà à nous de manière plus ou moins amicale. Le jour où nous nous rapprocherons de quelqu'un, ce qui arrivera sûrement, nous préférons que ce soit un ami », a indiqué M. Peyrelevade. Quand et comment peut avoir lieu la privatisation du Crédit lyonnais: c'est bien la question qui fait aujourd'hui l'objet de discussions dures entre Paris et Bruxelles et empêche la Commission de donner son feu vert au dernier plan de sauvetage du Lyonnais. Pour sortir la tête haute de ce dossier, M. Van Miert souhaite que le Lyonnais soit cédé rapidement dans le cadre d'une privatisation de gré à gré. Le commissaire n'a toutefois pas les moyens d'imposer les modalités de la privatisation à un gouvernement français qui veut maîtriser le calendrier et les conditions de cession du Lyonnais, cherchant à valoriser son patrimoine.

M. Van Miert peut en revanche imposer au Lyonnais une réduction de périmètre qui ne lui laisse pas d'autre choix que de s'adosser très vite à une grande banque européenne. Il peut lui demander, par exemple, d'abandonner en Europe, non seulement toutes ses positions dans la banque de détail hors de France (à savoir la BfG en Allemagne, les filiales espagnoles et le Crédit lyonnais Belgium), mais aussi ses activités en direction des grandes entreprises. Les discussions sont donc loin d'être bouclées.

Sophie Fay

La Poste allemande prendrait 25 % de DHL

DEUTSCHE POST, la Poste allemande, aurait décidé, mercredi 18 mars, de prendre 25 % du capital de DHL, un des leaders mondiaux de la messagerie express, affirme la Frankfurter Allgemeine Zeitung, dans son édition du vendredi 20 mars. Selon le quotidien, l'annonce sera faite le 25 mars et cette prise de participation sera effective dès ce premier semestre. Le capital de DHL est actuellement détenu à 25 % par Lufthansa, 25 % par Japan Airlines et 7,5 % par une société financière japonaise. Officiellement, le reste du capital appartient à des personnes privées. Mais DHL a racheté en septembre 1997 les 25 % que détenait un de ses cofondateurs, Larry Lee Hillblom, décédé en 1995. Ce sont ces 25 % que La poste allemande rachèterait. DHL se refuse à faire tout commentaire mais reconnaît avoir « des contacts » avec plusieurs partenaires éventuels.

Bien qu'elle ne publie pas de comptes consolidés, DHL, entreprise non cotée, réalise un chiffre d'affaires de plus de 3 milliards de dollars (18,3 milliards de francs) et emploie plus de 35 000 salariés. En Europe, elle exploite sept hubs et en recherche un huitième dans la vallée du Rhin. Parallèlement à sa consœur allemande, la Poste française cherche également un partenaire à l'international.

Forte hausse des bénéfices de BMW en 1997

BMW a dégagé un bénéfice net de 1,246 milliard de deutschemarks (4,1 milliards de francs) en 1997, en hausse de 52 % par rapport à 1996. Le groupe va proposer à ses actionnaires un dividende de 20 deutschemarks par action ordinaire et de 21 deutschemarks par action préférentielle au titre de 1997, contre respectivement 15 et 16 deutschemarks en 1996. BMW prévoit aussi d'augmenter son capital nominal de 990 millions de deutschemarks de manière « à renforcer la solidité financière du groupe et à adapter à la forte croissance enregistrée par le groupe ces dernières années », explique-t-on à Munich. BMW a notamment besoin d'argent pour développer de nouvelles voitures: il prévoit de lancer deux nouveaux modèles par an. Mais il précise que l'augmentation de capital ne servira pas à financer un éventuel rachat de Rolls-Royce à sa maison mère Vickers. Son concurrent Volkswagen, qui a aussi des visées sur Rolls-Royce, prévoit de lever 3 milliards de deutschemarks d'argent frais sur les marchés.

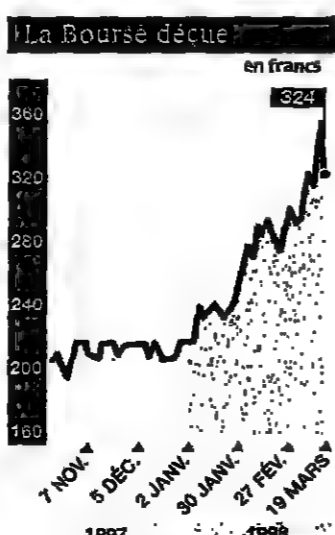
Les profits de France Télécom suscitent des réactions négatives

LES RÉSULTATS de l'exercice 1997 de France Télécom, présentés mercredi 18 mars en fin d'après-midi par la direction de l'opérateur téléphonique, ont suscité, jeudi, des réactions négatives, à la fois dans les milieux boursiers et chez les syndicats du groupe. Les points communs s'arrêtent cependant là. La CGT et SUD, les deux premières organisations syndicales de France Télécom, ont mis à profit l'annonce d'un bénéfice net de 14,9 milliards de francs pour poser le problème de l'emploi. Pour la CGT, ce « joli profit » doit servir à « favoriser le recrutement de fonctionnaires et une véritable réduction du temps de travail », alors que « d'ici à l'an 2 000, il est prévu que 28 000 agents abandonnent leur activité ».

SUD considère « inacceptable » qu'« une entreprise, avec ce niveau de profit, où l'Etat est majoritaire, continue de supprimer des emplois (8 000 départs pour 5 600 recrutements en 1997) » et « développe la précarité ». Le syndicat demande au secrétaire d'Etat à l'Industrie, Christian Pignatelli, « de faire cesser cette situation ».

La réaction négative des boursiers, qui s'est traduite, jeudi à Paris, par une baisse de 8,6 % du cours des actions de France Télécom à 324 francs, a surtout été motivée par l'annonce d'une baisse du résultat d'exploitation (-13 % à 26,4 milliards). L'action valait 354,60 francs avant l'annonce des résultats, soit presque le double de sa valeur lors de l'entrée en Bourse, il y a cinq mois.

La prudence de Michel Bon, le président de France Télécom, pour 1998 (il prévoit un bénéfice net voisin de celui des deux dernières années), ainsi que l'annonce, jeudi, par le ministre de



Evolution du titre France Télécom, depuis son introduction.

l'économie, Dominique Strauss-Kahn, qu'il n'y aura pas de nouvelle vente d'actions d'ici à fin 1998, semblent aussi avoir contribué à cette correction sur la valeur des actions.

M. Bon confiait ces derniers jours, en interne, qu'il n'était pas convaincu par les différentes explications proposées pour expliquer l'envoie des actions: peu de titres disponibles, poids important du titre dans l'indice CAC 40, désaffection pour l'allemand Deutsche Telekom. En tout état de cause, il aurait préféré un tel niveau de progression sur trois ans. Certains analystes n'excluent pas que M. Bon ait à dessein un peu noirci les perspectives 1998 afin de dégonfler cette embellie.

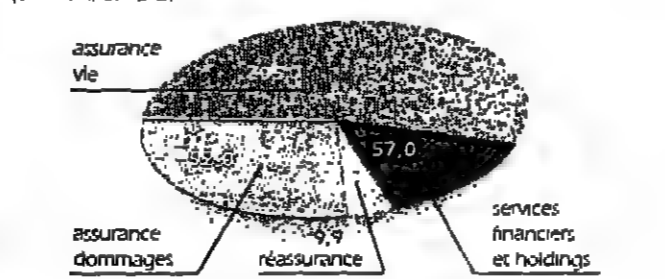
Philippe Le Cœur

RÉSULTATS ANNUELS 1997

Bénéfice net : 7,2 milliards de francs

■ Chiffre d'affaires : Le chiffre d'affaires consolidé est en hausse de 12,3 % à 364,6 milliards de francs. A données comparables (taux de change, méthode et périmètre constants), la progression aurait été de 8,7 %. La croissance a été particulièrement forte en assurance vie et services financiers. En assurance dommages et réassurance, les chiffres d'affaires sont restés stables.

Répartition du chiffre d'affaires par activité



Total : 364,6 milliards de francs

■ Résultat net : Pour l'année 1997, le résultat net consolidé part du Groupe de 7 920 millions confirme l'amélioration de la rentabilité des activités d'assurance et de gestion d'actifs du Groupe déjà annoncée au premier semestre 1997. Le bénéfice net par action est de 24,34 francs, en hausse de 19,5 %. La progression du bénéfice net par action totalement débite, c'est à dire calculé en tenant compte des obligations convertibles et remboursables en actions et des options de souscriptions, est de 22,84 francs, soit une hausse de 24,7 % comparée à 1996. Cette augmentation dépasse l'objectif que s'est fixé le Groupe, soit une moyenne de 15 % par an sur la période 1996-2000.

Résultat net consolidé part du Groupe par activité

Activités	AXA L'AP au 31/12/1997	AXA S.A. (1) au 31/12/1996
Assurance vie	3 928	1 612
Assurance dommages	2 359	525
Réassurance	813	579
Services financiers	2 415	950
Holdings	(1 595)	143
Total	7 920	3 809

(1) Le résultat net d'AXA S.A. en 1996 n'est donné qu'à titre d'information.

■ L'assurance vie contribue à hauteur de 3 928 millions de francs au résultat net consolidé part du Groupe, bénéficiant notamment de la croissance de l'activité et du bon niveau des résultats de la gestion financière. L'Europe contribue pour 3 218 millions de francs à ce résultat dont 1 314 millions de francs pour le Royaume-Uni, 812 millions de francs pour la France et 610 millions de francs pour la Belgique. Aux Etats-Unis, la contribution passe de 143 millions en 1996 à 379 millions de francs en 1997. A Hong Kong, National Mutual Asia apporte 269 millions de francs.

Pour tout renseignement complémentaire: le texte intégral du communiqué de presse et la présentation détaillée des résultats sont disponibles sur <http://www.axa.com> - AXA relations analystes et investisseurs institutionnels (Pascal Tréhe, Pierre Guérin) tel. 01 40 75 48 42 ou AXA communication actionnaires individuels (François Paret) tel. 01 40 75 46 05. L'ensemble des membres du Cercle des actionnaires recevra une lettre d'information complète au début du mois d'avril.



■ L'assurance dommages contribue à hauteur de 2 359 millions de francs au résultat net consolidé part du Groupe, en préservant les résultats techniques dans un contexte de marchés difficiles et en poursuivant la maîtrise des frais généraux. D'autre part, l'activité a bénéficié des performances élevées de la gestion d'actifs dans la plupart des pays dans lesquels le Groupe opère. L'Europe contribue pour 2 662 millions de francs à ce résultat dont 1 211 millions en France et respectivement 650 millions et 516 millions de francs pour la Belgique et l'Allemagne. Certaines activités contribuent négativement au résultat, notamment l'assurance directe du fait de ses coûts de développement et les activités asiatiques où les valeurs de portefeuilles d'actifs ont été réduites afin de refléter la baisse générale des marchés.

■ Les activités de réassurance apportent une contribution en croissance sensible à 813 millions de francs, en raison des bons résultats de la gestion financière et de l'absence de sinistres majeurs.

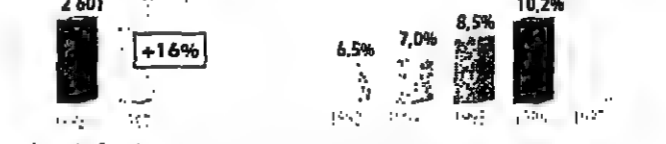
■ La contribution des services financiers au résultat net part du groupe s'élève à 2 415 millions de francs.

Les services financiers américains contribuent à hauteur de 1 742 millions au résultat net consolidé part du Groupe, soit une progression de 90 % favorisée par un contexte de marchés très favorable aux Etats-Unis.

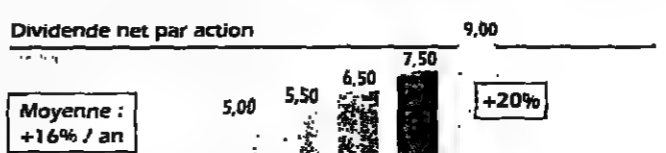
La contribution des services financiers des autres pays s'élève à 673 millions dont 187 millions pour la gestion d'actifs, 145 millions de francs pour les sociétés immobilières et 341 millions pour les autres services financiers.

En atteignant dès 1997 la rentabilité sur fonds propres prévue pour l'exercice 1998, avec 11,2 % contre 10,2 % en 1996, le Groupe réaffirme son objectif d'un rendement sur fonds propres de 15 % à moyen terme.

Actifs gérés : 3 020 milliards de francs



■ Dividende : Lors de l'Assemblée Générale Mixte qui aura lieu le 6 mai prochain à 9 h 30 au Palais des Congrès à Paris, le montant et la date de mise en paiement du dividende net par action seront soumis à l'approbation des actionnaires. Le dividende proposé sera de 9,00 francs contre 7,50 francs pour 1996, soit une hausse de 20 %. Le détachement du coupon est prévu le lundi 11 mai 1998. Avec un dividende net par action de 9,00 francs, le Groupe vise un objectif de maintenir une distribution de 35 à 40 % du résultat.



Le Monde
L'AVION

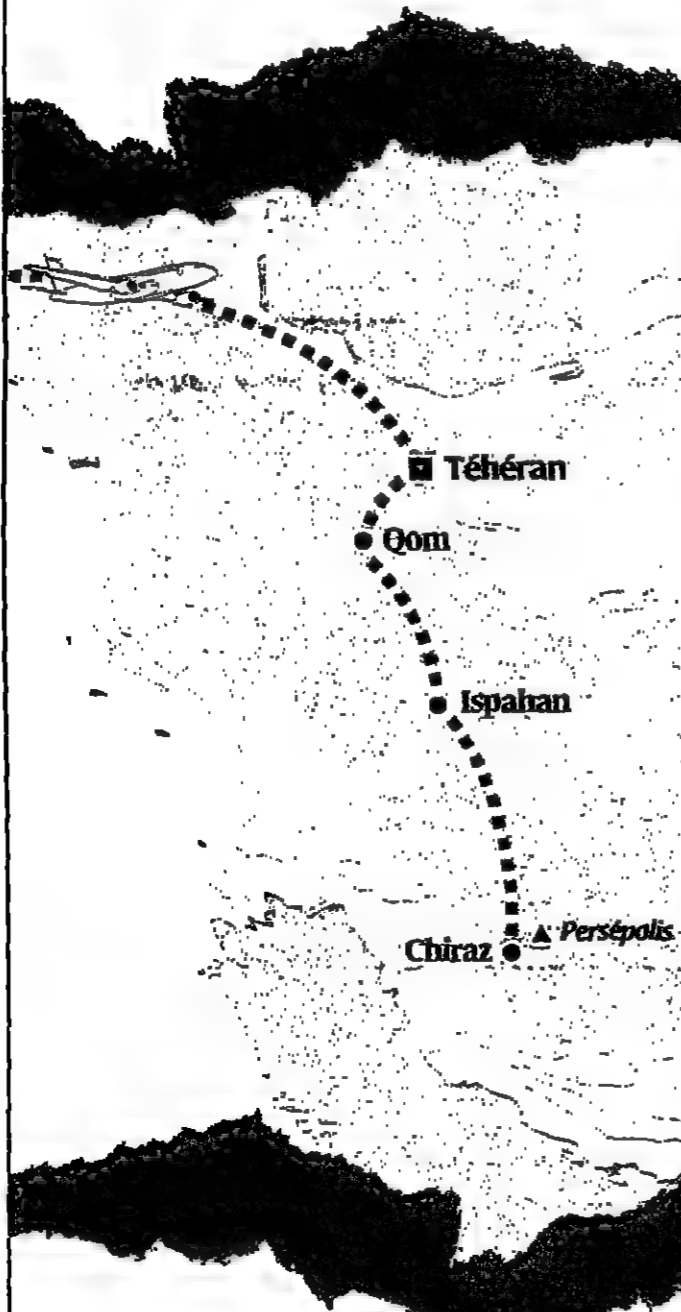


« L'Iran en mouvement »

du 15 au 22 mai 1998

Jean-Marie Colombani et son équipe de spécialistes et de correspondants du Monde ont préparé un séjour riche en contacts avec des personnalités politiques, économiques, culturelles, religieuses et des responsables de l'éducation, de la presse et du sport.

ITINÉRAIRE PROPOSÉ :
3 jours à Téhéran et Qom
2 jours à Ispahan
2 jours à Chiraz, Persépolis...



PRIX : 15 000 F
par personne.

Offre, limitée à 150 personnes, incluant le vol Paris-Téhéran AIR, les déplacements intérieurs, les visites de musées et sites historiques, sept nuits d'hôtel, les repas et les boissons.

RENSEIGNEMENTS
ET INSCRIPTION :
Katia Goujon : 01 46 05 03 92,
01 46 05 44 33.

Avec ITI - licence n° 092-95-00-28 et

Les entreprises européennes fondent leur croissance sur un modèle différent des groupes anglo-saxons

Stratégie. Selon une étude du cabinet allemand Roland Berger, la diversification reste performante face à la tendance dominante de recentrage et de spécialisation

QUELLES SONT les stratégies de « création de valeur » des grands groupes européens ? Le cabinet de consultants allemand Roland Berger & Partners tente d'y répondre dans une étude qui doit être publiée le 7 avril. Ses premiers résultats constituent « un peu une surprise » aux yeux de ses auteurs : les groupes diversifiés européens parviennent à des degrés satisfaisants de rentabilité, bien qu'ils ne se conforment pas au dogme anglo-saxon de la nécessité de concentrer les entreprises par métiers.

Après une décennie 70 de diversification parfois débridée, la plupart des grands groupes mondiaux se sont recentrés sur quelques spécialités, voire une seule, sous la pression de la Bourse et des experts financiers. « Ceux-ci soutiennent que ces groupes investissent souvent dans des secteurs où ils ne possèdent ni compétences ni avantages particuliers, et ne parviennent pas à dégager une rentabilité supérieure au coût du capital », rappelle les auteurs de l'étude.

Pourtant, les groupes qui ont suivi une autre logique que celle de la mono-activité sont riches de promesses. « Notre étude montre qu'il existe en Europe des groupes diversifiés qui réalisent des performances supérieures à celles du marché », indique Marko Vujanovic, partenaire de Roland Berger et l'un des auteurs de cette étude. L'une des conditions de réussite est de « définir clairement le rôle du siège, ou centre, qui a pour vocation d'augmenter la valeur du groupe au-delà de la somme des valeurs de chacune des activités qui le composent », souligne l'étude.

Pour cela, « il n'existe pas de stratégie unique », affirme M. Vujanovic,

qui identifie quatre modèles différents, classés en fonction de la croissance et de la performance. Les « poids lourds » ne semblent guère avoir la faveur des auteurs de l'étude : ce sont « des entreprises qui tirent parti de leur poids économique et politique mais qui ajoutent peu à la valeur intrinsèque des branches d'activité ». Le rôle du « centre » de ce type de société est de gérer l'environnement de l'entreprise, notamment les relations avec les marchés financiers et avec le monde politique. Les entreprises d'aéronautique et de défense re-

gères mais constitué de cadres « de haut calibre ». Mais cette « vision opportuniste », estiment les auteurs de l'étude, devient difficile à alimenter car il existe « peu de sociétés sous-évaluées », et il est « difficile de maintenir dans le centre des compétences fortes sur les différents métiers gérés ».

Le groupe des « multiplicateurs » est plus nombreux. A l'image d'un Total ou d'un Volkswagen, ce type d'entreprises cherche à décliner ce qu'elle sait déjà faire, en procédant à des acquisitions, en se développant dans de nouveaux pays, ou en

sont l'entrée du groupe VEBA sur le marché des télécommunications, ou celle de Mannesmann sur celui de la communication par radio. L'une des fonctions principales du centre est la veille sur l'innovation, même loin des activités actuelles de l'entreprise. C'est le modèle à suivre, car « les frontières entre les marchés sont de plus en plus floues ». La croissance appartiendra donc dorénavant aux entreprises qui savent « capitaliser sur des bases de clientèle, en offrant des produits différents ».

De cette étude, conduite par un cabinet qui se veut challenger des grands cabinets anglo-saxons comme Arthur Andersen, il ressort une certaine volonté de dégager une vision européenne de l'entreprise. « Nous ne sacrifions pas nos valeurs à la shareholder value », proclame Roland Berger, président et fondateur de ce groupe. Pour lui, « la compagnie européenne du futur sera moins centralisée que ses homologues japonaises ou américaines », et elle aura « une vision à long terme ».

Les résultats de l'étude, toutefois, ne sont pas tout roses. Ils suggèrent que les entreprises françaises ont encore des efforts à faire pour rattraper leurs concurrents allemands. Si Total ou LVMH apparaissent, aux côtés de Lufthansa ou de VEBA, parmi les entreprises les mieux positionnées, celles qui doivent améliorer leur potentiel sont plus nombreuses. Pour un allemand, Daimler-Benz, récoltant une mention « peut mieux faire », figurent plusieurs français comme Peugeot, Usinor ou la Générale des eaux.

Anne-Marie Rocco

Une enquête franco-allemande

Créé en 1967 à Munich par Roland Berger, le cabinet qui porte son nom emploie 920 consultants et réalise un chiffre d'affaires de 2,2 milliards de francs. L'enquête sur les stratégies de création de valeur des grands groupes qu'il s'approprie à publier a été réalisée sous l'égide de l'Asplane (Association française des planificateurs d'entreprise) et en coopération avec Associés en finance. Pour cette recherche, les auteurs ont étudié environ soixante-dix groupes français et allemands et conduit des entretiens personnalisés avec les PDG d'une trentaine d'entreprises.

lèvent de cette catégorie, qui occupe le bas de l'échelle imaginée par les auteurs.

La catégorie des « réalisateurs de valeur », mieux placée, est constituée de groupes qui rachètent des entreprises mal gérées pour les revendre après les avoir restructurées. Son exemple le plus abouti serait la CGIR actionnaire, notamment, de l'équipementier automobile Valeo et de la société de services informatiques Cap Gemini. Le succès est ici conditionné par l'existence de fortes compétences en fusions et acquisitions au sein du « centre », doté de structures lé-

s'intégrant en amont ou en aval de sa spécialité. On y fait jouer synergies et économies d'échelle grâce à un centre qui possède de fortes compétences de métiers.

« ALCHIMISTES » PROMETTEURS

Le schéma le plus prometteur est, aux yeux des auteurs, celui des « alchimistes » qui cherchent de nouvelles combinaisons d'activités. Il ne s'agit plus, cette fois, de décliner un même savoir-faire, mais d'identifier de nouveaux marchés dans des domaines qui ne sont pas forcément connexes à la spécialité d'origine. Deux exemples réussis

Wong Shiling, immigrant chinois enrichi puis ruiné à Hongkong

HONGKONG
correspondance

Etonnante histoire que celle de Wong Shiling, cet immigrant chinois installé depuis dix ans à Hongkong. En quelques mois, il aura dilapidé des années de labeur en parlant, à contretemps, sur les red chips, ces actions hautement spéculatives de filiales hongkongaises de sociétés de Chine populaire.

Son histoire lui valait respect et considération, et même - signe d'une respectabilité bien établie - une légende : élevé dans une famille de neuf enfants de la ville de Jiangmen, dans le Guangdong, le petit Shiling aide son père à attraper des insectes pour les vendre au marché. Arrivé à l'âge où il peut voler de ses propres ailes, il vend des bricoles, puis des produits électroniques, et se lance à son compte dans le négoce d'électroménager et de composants électroniques. Il s'y fait peu d'argent, mais beaucoup de relations.

En 1987, Wong Shiling arrive à Hongkong, fort de l'appui du patron de l'entreprise publique de Jiangmen, spécialisée dans le montage de téléviseurs, qui se porte garant pour

ses emprunts. L'entente est scellée : Wong Shiling monte une joint-venture avec la société publique et reprend son usine. La jeune société, Leading Spirit, se développe dans le négoce de composants électroniques et la fabrication de téléviseurs et de produits d'électroménager.

Il introduit Leading Spirit à la Bourse de Hongkong durant la fièvre de 1993, et s'attire la faveur des investisseurs locaux, qui voient dans cette société la clé de profits futurs. Faveur dont il saura jouer et abuser : alors que les marchés montent à leurs sommets au début de 1997, Leading Spirit ne cesse d'émettre de nouveaux titres pour lever des fonds. La capitalisation boursière du groupe grimpe jusqu'à 15 milliards de dollars de Hongkong (12 milliards de francs), avec un titre terriblement volatil, mais continue de grimper au gré d'innombrables rumeurs.

Les marchés financiers, qui ont fait la fortune de Wong Shiling, ne vont pas tarder à le faire tomber. Grisé par la fièvre de la Bourse à la veille du retour de Hongkong à la Chine, convaincu que les red chips sont un jeu où l'on

gagne à tous les coups, Wong Shiling se lance corps et biens, durant l'été 1997, dans la spéculation boursière. Il emprunte plus de 700 millions de francs pour acheter des actions, donnant en gage près des deux tiers du capital de Leading Spirit. Entre le 22 août, date de leur pic, et la mi-janvier, les red chips vont perdre 76 % de leur valeur. Leading Spirit doit provisionner ces pertes. Les brokers demanderont, en vain, à Wong Shiling de rembourser ses dettes, puis jetteront sur le marché tous les titres Leading Spirit qu'ils détiennent. Le 15 janvier, en quelques minutes, l'action chute de 93 % !

Parmi ses trente-trois créanciers, Wong Shiling compte toutes les grandes banques de la place, qui lui avaient prêtés plus de 1,2 milliard de dollars de Hongkong. Bankers Trust, Standard and Chartered, Sumitomo Bank, Hongkong Bank... toutes aujourd'hui tentent de retrouver Wong Shiling, qui a pris la fuite pour, dit-on, trouver refuge dans sa ville natale de Jiangmen, de l'autre côté de la frontière.

Valérie Brunschwig

L'essor du marché de la croisière donne espoir à l'industrie navale française

NANTES

de notre correspondant
Quinze millions d'heures de travail pour les Chantiers de l'Atlantique, filiale de GEC-Alsthom, qui emploient 4 000 personnes à Saint-Nazaire, et autant pour ses sous-traitants : la commande par Royal Caribbean Cruises Ltd (RCCL) de quatre paquebots, qui seront les plus grands jamais construits en France, redonne espoir au dernier grand chantier naval français (Le Monde du 18 mars). Ce contrat d'environ 8 milliards de francs devrait être complété dans les prochains jours par une commande de deux paquebots par l'armateur américain Renaissance Cruise.

Le marché des croisières, en plein essor, est l'un des rares à ne pas souffrir des surcapacités de la construction navale. Une trentaine de paquebots sont en construction, pour l'essentiel en Europe, valant entre un et trois milliards de francs

pièce. Les quatre navires commandés par RCCL portent le carnet de commandes du chantier français à dix paquebots, quand l'italien Picanteri en compte onze, le finlandais Kvaerner Masa huit et l'allemand Meyer-Werft six. Rares sont les chantiers qui maîtrisent la construction de ces villes flottantes, où doivent intervenir simultanément 150 corps de métiers.

S'ils regardent tout autant de la fiabilité des chantiers, du respect des délais et des questions de sécurité. C'est pourquoi la faiblesse des coûts salariaux et l'évolution des monnaies des pays asiatiques, particulièrement de la Corée du Sud, qui ont fait des ravages dans les navires construits en série, ne leur ont pas permis de percer sur le marché de la croisière, plus proche de la haute couture que du prêt-à-porter. Il est symptomatique que le seul paquebot en cours de construction au Japon a été commandé par un armateur de ce pays. C'est aussi par manque de savoir-faire que les Américains se sont mis à l'écart de ce marché.

Rien de tel à Saint-Nazaire. Les anciens Chantiers de Penhoët ont

construit leur premier paquebot, l'Impératrice-Eugénie, en 1864 pour la Compagnie générale transatlantique. La commande de RCCL fera franchir au chantier naval français le cap de cent paquebots construits, dont le Normandie et le France. Les Chantiers de l'Atlantique se sont replacés dans les années 80 sur ce marché, dopé par l'essor des croisières de masse dans les Caraïbes. Sans cela, ils auraient probablement subi le sort des chantiers navals de La Seyne, La Ciotat, Dunkerque ou Nantes.

DOUBLER L'ACTIVITÉ

Aujourd'hui, c'est un pari tout aussi déterminant qu'engage Patrick Boissier, arrivé aux commandes de l'entreprise en 1997 : pouvoir se passer d'ici trois ans des aides publiques, qui atteignent parfois 40 % du coût des navires, en baissant chaque année de 10 % le nombre d'heures de production, de 25 % le nombre d'heures d'études par navire, de 10 % le coût des achats et de 50 % les frais généraux. La réussite de ce plan repose sur un doublement de l'activité permettant de réduire les coûts unitaires. D'où l'importance déterminante de cette

commande potentielle de six paquebots.

Il fallait pour cela que l'Etat accepte de jouer le jeu en fournissant à l'entreprise une aide pluriannuelle. « Cette démarche, se distinguant du processus habituel des aides à la commande décidées au cas par cas, permettra à l'Etat d'accompagner l'entreprise dans son plan d'amélioration de sa compétitivité », écrit le 3 mars Christian Pierré, secrétaire d'Etat à l'Industrie, à Jean-Marc Ayrault, maire de Nantes et président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale. Celui-ci chiffre à plusieurs milliards de francs l'engagement de l'Etat qui soutiendra ce plan « stratégique pour l'Ouest de la France ».

Le maître de Saint-Nazaire, Joël Batteux (MDC), résume l'enjeu : « Soit les Chantiers parviennent à doubler le volume d'activité en menant leur réorganisation, et le bassin de construction navale de Saint-Nazaire devient l'un des plus importants du monde, soit le plan Boissier échoue, et l'Etat et GEC-Alsthom se désengagent un jour de la navale, soit les Chantiers se transformeront en simple ensemble. »

Adrien Favreau

af 110 135A

البيان

COMMUNICATION

LE MONDE / SAMEDI 21 MARS 1998

Le géant de la publicité Omnicom prépare son troisième réseau international

Le franco-britannique GGT-BDDP, en voie d'être racheté par l'américain Omnicom, pourrait être fusionné avec TBWA, formant ainsi un nouvel ensemble. A l'origine de cette stratégie : Allen Rosenshine, fondateur du numéro un mondial

L'OFFRE publique d'achat de l'américain Omnicom sur le quinzième groupe publicitaire mondial, le franco-britannique GGT-BDDP, devrait être bouclée la semaine prochaine. Omnicom, dirigé par John Wren à New York, aura déboursé 300 millions de dollars (environ 1,43 milliard de francs) pour s'offrir le titre de numéro un mondial de la publicité et damer ainsi le pion au groupe britannique WPP. Le rachat de GGT-BDDP a été mené tambour battant. Entre l'effondrement du cours de Bourse de GGT (Le Monde du 29 janvier), et l'offre

d'Omnicom, il a suffi de quelques jours. « Nous nous connaissons depuis toujours », explique Jean-Marie Dru, l'un des fondateurs du français BDDP. Omnicom nous a proposé de nous racheter plusieurs fois, et ceci dès 1986. L'américain avait planché sur ce rachat à l'automne dernier, mais il avait échoué en raison de conflits d'intérêts entre certains clients des deux groupes. BDDP a perdu Procter & Gamble, et la transaction a été réalisée.

Cet accord rapide est l'aboutissement d'une stratégie menée depuis douze ans par Allen Rosenshine. Ce « grand monsieur de la publicité », un New-Yorkais de cinquante-neuf ans, a fait ses classes, dès 1965, dans les équipes créatives du réseau publicitaire BBDO Worldwide. Promu PDG du groupe vingt ans plus tard, c'est lui qui, en 1986, décide de fusionner les réseaux DDB et Needham Harper avec BBDO pour créer la société holding Omnicom, qu'il dirigera pendant trois ans. « Il fallait atteindre une taille critique. Saatchi & Saatchi multipliant les acquisitions à cette époque », se souvient Fred Meyer, le directeur financier d'Omnicom.

De retour à la tête de BBDO en 1989, c'est Allen Rosenshine qui pousse à l'acquisition de BDDP. Il suit le groupe français depuis des années, sait que celui-ci peut compléter l'offre de ses réseaux et, de surcroît, il connaît personnellement Jean-Marie Dru. La fusion de BDDP avec l'un d'entre eux, TBWA, reste encore officieuse, mais le tableau est planté. « L'idée est de créer un troisième réseau mondial », explique-t-il au Monde. Les agences de BDDP, importantes en Europe, complèteront TBWA International, qui a

multiplié les acquisitions mais accuse toujours un déficit de taille. A propos du nom du futur réseau, il détaille, pragmatique : « BDDP n'existe pas en dehors de la France et de l'Europe alors que dans le reste du monde, TBWA a la possibilité de devenir un réseau global. La base du nom sera sans doute TBWA. D'autres engagements en ce domaine auraient toutefois été pris par Omnicom.

agences en éliminant la duplication, pas pour intervenir entre les agences et leurs clients », indique M. Rosenshine. Heureux de ne pas [avoir] à parler aux analystes financiers, ni à raisonner en fonction des actionnaires », il juge plus utile de se concentrer sur le développement des réseaux.

Son bilan à la tête de BBDO est impressionnant. Réputé pour être le plus créatif au monde, ce réseau a été primé 212 fois en douze ans au Festival international de la publicité à Cannes ; en 1996, une dizaine de ses agences ont reçu le titre d'« agence de l'année ». « Les annonceurs ne sont pas toujours convaincus par les prix que nous remportons, reconnaît Allen Rosenshine, mais ils nous appellent toujours à cause d'eux ».

BBDO est longtemps resté cantonné à l'Amérique du Nord, où il réalise 50 % de son activité. L'arrivée en 1996 du Français Jean-Michel Goudard (le « G » de l'agence française RSCG) au poste de directeur international a accéléré le développement en Asie et en Europe. Près de 3 millions de dollars ont été investis

depuis six mois pour créer une plate-forme centralisée à Hong-kong. En Europe, la stratégie est bâtie sur la triade Düsseldorf-Paris-Londres, qui centralise la conception des campagnes destinées aux « euro-citoyens ».

Pour y parvenir, BBDO reprend progressivement en main ses agences pour que « chacune soit plus intéressée à travailler pour le réseau que pour elle-même », explique Christophe Lambert, patron de la filiale française BBDO Paris. Le groupe pourrait racheter la totalité du capital d'AMV BBDO, à Londres, détenue pour l'instant à 28 %. En France, BBDO Paris revient de loin. Pour l'éminente grise d'Omnicom, c'est une affaire d'hommes : « Les choix que nous avons faits après le décès du fondateur de l'agence, Philippe Michel, n'ont pas marché, confie Allen Rosenshine. Avec Jean-Michel Goudard, nous avons recruté Christophe Lambert et nous re-montons la pente. Déficitaire en 1995, l'agence française fête aujourd'hui ses vingt-cinq ans et son retour à la croissance.

Florence Amalou

TF1 parie sur TPS et veut prendre le contrôle d'Eurosport

IL Y A quelques mois, la rumeur prêtait à TF1 l'intention de céder sa participation dans Eurosport, chaîne sportive paneuropéenne détenue à la fois par la Une (33 %), Canal Plus (33 %) et ESPN (33 %). Il n'en est plus rien aujourd'hui : Patrick Le Lay, PDG de TF1, a annoncé, jeudi 19 mars, « des discussions avancées » pour le rachat de la participation d'ESPN, filiale du groupe Disney-ABC-Capital Cities. Selon lui, TF1, « missionnée » par Canal Plus, est candidate au rachat pour contrôler au final Eurosport à parité avec la chaîne cryptée.

Eurosport, diffusée sur 47 pays européens en 17 langues, est reçue par 77 millions de foyers. En 1997, la chaîne a réalisé un chiffre d'affaires de 902 millions de francs, en hausse de 20 %. Après une perte de 10 millions de francs en 1996, elle a enregistré un bénéfice net de 111 millions de francs l'an dernier.

Selon Patrick Le Lay, « la chaîne touche un foyer sur trois en Europe et dégage une rentabilité de 12 % ». Pour lui, cette montée en puissance d'Eurosport a aiguisé l'appétit du groupe Disney. Depuis un an et demi, le géant américain, réalisant que la chaîne serait bientôt rentable, a souhaité l'intégrer dans ses activités. Face à l'opposition de Canal Plus et de TF1, ESPN aurait « mené une guerre pour prendre le pouvoir » et n'aurait pas hésité à refuser, à plusieurs reprises, d'entériner les décisions du conseil d'administration de la chaîne.

La volonté affichée de Patrick Le Lay de prendre plus de poids dans la chaîne sportive paneuropéenne s'appuie sur la belle santé de TF1, navire amiral du groupe. Malgré l'essor de la télévision numérique, principalement par satellite, la Une a conservé, en 1997, le leadership des chaînes hertziennes en France comme en Europe avec 35 % de parts d'audience. En 1997, TF1 a réalisé 37,2 % de parts d'audience auprès des 15-50 ans.

A l'avenir, TF1, très axée sur les femmes de moins de cinquante ans, souhaite élargir sa cible pour toucher « la famille », et spécialement les foyers de trois personnes, qui représentent 62 % des individus et 52 % des dépenses de grande consommation. En 1997, TF1 a ainsi réalisé 92 des 100 meilleures audiences de prime time (début de soirée). Pour conserver et même augmenter ce palmarès en 1998, Etienne Mougeotte, vice-président de TF1, veut porter son effort sur la fiction, notamment avec

la programmation de séries de 52 minutes. « La fiction reste un genre majeur de nos prime-time. Nous travaillons sur la soirée du lundi et la consolidons, avec l'idée que, là aussi, il faut trouver des héros non policiers », a précisé M. Mougeotte.

Selon lui, des 52 minutes seront essayés dès mai, pour être « programmés à 20 h 50 à la rentrée ». Comme prévu, le coût de grille de TF1 est resté stable en 1997, augmentant seulement de 0,1 % à 4,59 milliards de francs. En 1998, les Jeux olympiques de Nagano et la Coupe du monde de football coûteront « 75 millions de francs à TF1 ». Cette année, le PDG de TF1 s'est déclaré optimiste sur les recettes publicitaires, « grâce à la Coupe du monde », qui devraient progresser de 3 %.

SUBJECT DU USA

Avec la bonne tenue de TF1, Télévision par satellite (TPS) est l'autre grande satisfaction de Patrick Le Lay. Selon lui, TPS « aura dû au mérite de montrer qu'il y a la place pour deux bouquets » de programmes numériques sur le marché français. En outre, le reclassement de la participation de la CIT auprès de M6 et de Suez-Lyonnaises des eaux aura aussi eu pour effet de valider le bouquet à la moitié de son concurrent Canal-Satellite, lancé en 1992. TPS, « produit de grande consommation », aurait recruté près de 400 000 souscripteurs à la fin-mars, et son taux de désabonnement serait « faible, inférieur à 9 % ». En 1998, le PDG de TF1 a maintenu son objectif de rassembler 700 000 abonnés à TPS et d'atteindre l'équilibre en 2 000-2 001 avec 1 million de souscripteurs. Fort de ces bons résultats, TPS « devrait sûrement participer à d'autres bouquets dans d'autres pays », comme l'Italie, a annoncé Patrick Le Lay.

Enfin, le PDG de la Une a tiré à boulets rouges sur le projet de loi sur l'audiovisuel préparé par Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication. « Le gouvernement ne peut pas intervenir dans l'organisation des sociétés », a indiqué Patrick Le Lay. « Je ne peux pas autoriser un ministre à dire que nous sommes amoraux, a-t-il fait remarquer. C'est une insulte. En dix ans, le Conseil supérieur de l'audiovisuel a donné un satisfecit total à TF1. »

Guy Duthell

DÉPÊCHES

■ **RADIO** : environ 400 personnes précédées d'un bagad (binious, bombardes et percussions) se sont rassemblées à Rennes, jeudi 19 mars, pour réclamer « plus de musique celtique et plus de breton sur Radio France Armorique » et défendre l'unique émission en langue régionale. Le directeur de la station, Hervé Debois, a affirmé que celle-ci « n'est ni ne sera jamais supprimée » et a critiqué la « désinformation » des organisations bretonnes. Ces dernières jugent insuffisant d'avoir deux heures hebdomadaires sur l'antenne rennaise, douze sur Radio Bretagne-Ouest (Quimper) et aucune sur Radio Loire-Océan (Nantes). Avec les élections régionales, l'idée d'une « télévision bretonne » réapparait : le conseiller régional Jean-Yves Cozan (UDF) a déclaré le 20 mars que son vote pour la présidence dépendrait aussi de l'engagement de la Bretagne dans ce projet. (Corresp.)

■ **Les radios indépendantes s'inquiètent des conséquences sur le marché publicitaire du rachat de RMC et Nostalgie par NRJ.** « Le changement d'actionnaire de Nostalgie doit impérativement s'accompagner d'un retrait substantiel du groupe NRJ des marchés locaux », estime le Syndicat interprofessionnel des radios et télévisions indépendantes. L'inter-syndicale de RMC annonce, de son côté, mettre « tout en œuvre pour que l'emploi et l'intérêt des salariés soient préservés » par les futurs repreneurs.

LE MAG

L'EXPRESS

L'UN NE VA PAS SANS L'AUTRE

Un Express News pour mieux analyser la société, un Express Magazine pour mieux la vivre. Il fallait bien deux Express pour regarder le monde.

CHAQUE SEMAINE UN DOUBLE EXPRESS. 18 FRANCS.

it leur croissance
es anglo-saxonnes

Les radios indépendantes

AFFAIRES

GEAC ALSTHOM: le groupe franco-britannique a été choisi parmi cinq candidats pour réaliser le futur tramway de Lyon...

LAFARGE: le groupe français a annoncé, jeudi 19 mars, une augmentation de capital de 3,2 milliards de francs...

AIRBUS: le groupe de Transport aérien d'Amérique Centrale (TACA) a signé, jeudi 19 mars, un contrat pour l'achat de 60 appareils Airbus A320...

ALITALIA: la compagnie aérienne italienne doit investir 3 200 milliards de lire (10,8 milliards de francs) dans l'extension de sa flotte au cours des prochaines années...

AMERICAN AIRLINES: l'accord entre la compagnie américaine et British Airways nécessite des changements importants à Washington...

MICROSOFT: l'éditeur de logiciels est le plus performant des groupes américains, selon un classement établi en fonction de paramètres de rentabilité...

COB: la Commission des opérations de Bourse demande aux entreprises françaises de communiquer à leurs actionnaires, au plus tard à l'occasion de la publication de leurs résultats 1998...

DRESDNER BANK/MEIJI LIFE: la banque allemande et l'assureur-vie japonais vont fusionner leurs activités dans la gestion d'actifs au Japon...

CRÉDIT LYONNAIS: la banque publique a annoncé, jeudi 20 mars, un bénéfice de 1,06 milliard de francs en 1997...

KRUPP: le groupe allemand Krupp-Hoescht a annoncé, vendredi 20 mars, un bénéfice net de 437 millions de marks...

SIDEL: le groupe de machines à souffler et de bouteilles plastiques a annoncé, jeudi 19 mars, un résultat net part du groupe de 339 millions de francs pour 1997...

WORMS & CIE: le holding (Saint Louis Sucre, Arjo Wiggins Applieton, Permal Group) a annoncé, jeudi 19 mars, un bénéfice net part du groupe de 2,207 milliards de florins...

AEGON: l'assureur néerlandais, numéro deux du secteur aux Pays-Bas, a annoncé, jeudi 19 mars, avoir réalisé un bénéfice net de 2,207 milliards de florins...

Toutes les valeurs du CAC 40 sur le site Web « Le Monde ».



Principaux écarts au règlement mensuel

Tableau à 4 colonnes: Hausses, Cours, Var. %, Var. %; Baisse, Cours, Var. %, Var. %.

LES PLACES BOURSIERES

PARIS: Vendredi 20 mars, la hausse initiale de l'indice CAC 40 a été stoppée par un problème technique...

TOKYO: L'INDICE Nikkei a terminé la séance du 20 mars sur une progression de 0,9 %, à 16 830,47 points...

NEW YORK: LA BOURSE américaine a décroché un nouveau record, vendredi 19 mars. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé en hausse de 0,32 %, à 8 803,05 points...

LONDRES: NOUVELLE forte hausse à la Bourse de Londres, le 19 mars. L'indice FTSE a progressé de 1,59 %, à 5 997,9 points...

FRANCFORT: VENDREDI 20 mars, l'indice DAX progressait en début de matinée de 0,82 %, à 4 990 points sur le système de transactions électroniques Xetra...

Indices boursiers

Tableau des indices boursiers: Europe, Monde, avec colonnes Cours, Var. %, Var. %.

Tableau des indices boursiers: Monde, avec colonnes Cours, Var. %, Var. %.

ECONOMIE

Le commerce extérieur américain victime de la crise en Asie

LA CRISE asiatique frappe de plein fouet le commerce extérieur des Etats-Unis, comme le montre le gonflement de plus de 10 % du déficit en janvier...

FRANCE: le taux de croissance de l'économie française devrait atteindre 3,1 % en 1998 et 2,7 % en 1999...

ALLEMAGNE: près de 40 % des procédures ouvertes par la Commission européenne pour infractions aux règles de la concurrence concernent l'Allemagne...

ROYAUME-UNI: le Trésor britannique va émettre pour 14,2 milliards de livres (14,5 milliards de francs) d'obligations au cours de l'exercice 1998/1999...

JAPON: le ministre des finances japonais, Hikaru Matsunaga, a rejeté, vendredi 20 mars, les pressions exercées par les Etats-Unis sur le Japon pour qu'il adopte un plan ambitieux de relance de son économie...

INDONÉSIE: Djakarta a abandonné son projet controversé d'établir un conseil monétaire pour enrayer la chute infernale de la roupie...

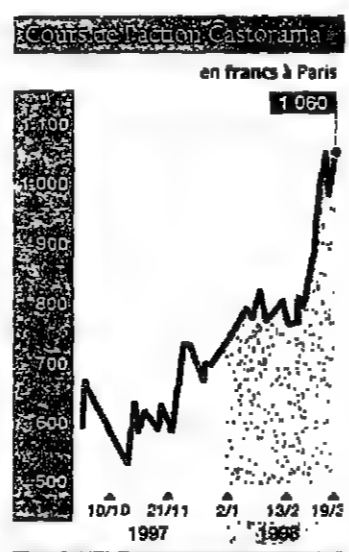
CÔTE-D'IVOIRE: la Banque mondiale et le FMI ont accepté le principe d'une réduction de dette à la Côte-d'Ivoire, représentant environ 345 millions de dollars...

NOMINATIONS: CMG: Gérard Brouwer devient le nouveau PDG de la filiale française du groupe européen de services informatiques...

PRICE WATERHOUSE: Dominique Brun rejoint le cabinet-conseil en tant qu'associé.

Valeur du jour: Castorama s'envole sur les rumeurs

CASTORAMA intéresse-t-il vraiment la famille Mulliez comme l'affirme le quotidien économique Les Echos dans son édition du 19 mars? En tout cas, le titre bénéficie de cette spéculation...



La famille Mulliez ou d'un autre groupe pourrait être une bonne mesure conservatoire à l'égard de l'arrivée d'un autre prédateur. Beaucoup d'observateurs notent qu'un regroupement dans le bricolage est inévitable en Europe...

MONNAIES

Dollar: la devise américaine progressait face aux devises européennes, vendredi 20 mars. Dès le début des transactions interbancaires, le billet vert s'échangeait à 6,1375 francs et 1,8309 deutschemark...

Franc: la devise française était stable face au mark à 3,3519 francs pour 1 deutschemark.

Cours de change

Tableau des cours de change: DOLLAR, EURO, LIRE, etc.

Taux d'intérêt (%)

Tableau des taux d'intérêt: FRANCE, ALLEMAGNE, ITALIE, etc.

Matif

Tableau des cours de matif: Notionnel, P100 3 mois, etc.

MARCHÉ DES CHANGES

Tableau du marché des changes: ALLEMAGNE (100), AUTRICHE (100), etc.

Matières premières

Tableau des matières premières: MÉTAUX (LONDRES), ZINC 3 MOIS, etc.

Pétrole

Tableau du pétrole: BRENT (LONDRES), LIGHT SWEET CRUDE, etc.

Or

Tableau de l'or: OR FIN KLINGBARR, OR FIN LILGOT, etc.

TAUX

France: le marché obligataire a ouvert en hausse, vendredi 20 mars. Dès le début des échanges, le contrat notional, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, gagnait 8 centièmes à 103,85...

RÈGLEMENT MENSUEL VENDREDI 20 MARS

CAC 40 +0,38% Cours relevés à 12h30

Table of stock market movements for French companies, including columns for company name, previous price, current price, and change.

Table of international stock market movements, listing various foreign companies and their price changes.

Table of international stock market movements, listing various foreign companies and their price changes.

COMPTANT VENDREDI 20 MARS

Table of bond market movements, listing various bonds and their yields.

Table of bond market movements, listing various bonds and their yields.

Advertisement for Volkswagen Golf, featuring an image of the car and the slogan 'Et si c'était la voiture que tout le monde attendait?'.

Table of international stock market movements, listing various foreign companies and their price changes.

SECOND MARCHÉ VENDREDI 20 MARS

Table of second market movements, listing various companies and their price changes.

Table of second market movements, listing various companies and their price changes.

Table of second market movements, listing various companies and their price changes.

Table of second market movements, listing various companies and their price changes.

SICAV et FCP Cours de clôture le 19 mars

Table of SICAV and FCP movements, listing various funds and their values.

Table of SICAV and FCP movements, listing various funds and their values.

Table of SICAV and FCP movements, listing various funds and their values.

Table of SICAV and FCP movements, listing various funds and their values.

BRED BANQUE POPULAIRE

Table of Bred Banque Populaire movements, listing various products and their values.

CRÉDIT AGRICOLE

Table of Crédit Agricole movements, listing various products and their values.

CDP

Table of CDP movements, listing various products and their values.

CDP

Table of CDP movements, listing various products and their values.



http://www.vwfrance.com/

ABBREVIATIONS: B = Bordeaux; L = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; N = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLS: 1 ou 2 = catégories de cotation; sans indication catégorie 3; # coupon détaché; @ droit détaché.

SYMBOLS: B = Bordeaux; L = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; N = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLS: # cours de jour; @ cours précédent.

DISPARITIONS

Abdelmalek Sayad

Un spécialiste du fait migratoire algérien

PEU DE SOCIOLOGUES se sont autant identifiés à leur objet d'étude qu'Abdelmalek Sayad, mort, vendredi 13 mars à son domicile de Dommarin (Nièvre), à l'âge de soixante-cinq ans.

Né en Kabylie, Abdelmalek Sayad s'est imposé en France dès les années 70 comme le principal analyste du fait migratoire algérien. A une époque où l'immigration n'était pas encore devenue un objet politique central, le sociologue avait déjà exploré les ressorts d'une mécanique trop complexe pour être réduite à des slogans ou à des anathèmes. Alors que dominait la figure du « travailleur immigré », élément de main-d'œuvre importé temporairement pour les besoins de l'économie française, « Sayad », comme l'appelaient ses proches, avait dénoncé cette illusion et démonté le mécanisme implacable et dramatique qui transforme le colonisé en immigré définitif.

L'ÉTERNEL IMPORTUN

L'immigration est avant tout, pour lui, le produit de la colonisation qui, en introduisant l'école, le service militaire, le travail salarié et la monnaie dans des sociétés traditionnelles, a poussé les « Indigènes » à partir à la découverte du modèle qu'on tentait de leur imposer. Les violences de la guerre d'Algérie, en contraignant les épouses des émigrés à quitter leur village, n'ont fait qu'accélérer le passage d'une immigration de travail en immigration familiale. L'Algérie coloniale est déjà condamnée lorsque, à la fin des années 50, l'instituteur Sayad rencontre à la faculté d'Alger le normalien Bourdieu, qui lui fait prendre conscience que la société est un objet d'études. Il sera son étudiant, puis son collaborateur, avant de devenir son collègue. Ensemble, ils enquêtent en Algérie sur les regroupements de paysans (*Le Déracinement*, Éditions de Minuit, 1964).

De l'exode rural à l'immigration, il n'y a qu'un pas qu'Abdelmalek Sayad franchit. Il s'installe en France en 1963, enseigne à l'École des hautes études en sciences sociales à partir de 1966, puis est intégré au CNRS où il deviendra directeur de recherches en sociologie. Abdelmalek Sayad se fait connaître par des portraits-entretiens d'immigrés dont certains parmi les plus

récents seront publiés dans *La Mère du monde*, recueil dirigé par Pierre Bourdieu. Son physique d'une extrême fragilité masque une force d'analyse et de conviction qui, à des années-lumière du système médiatique, apporte sens et humanité aux « flux migratoires ».

Derrière la figure de l'étranger, Abdelmalek Sayad discerne l'éternel importun marqué par ses origines situées dans la partie pauvre du monde. L'« autre » qui « met en péril l'ordre national » en bousculant la conception de la nation tout en mettant à l'épreuve les capacités d'assimilation de la société. La véritable nature de l'actuel débat sur l'immigration, qui met d'abord en jeu la question de l'identité nationale, est déjà dévoilée. Il rappelle la mémoire des bidonvilles (*Un Nanterre algérien*, terre de bidonvilles, éditions Autrement, 1995) et donne la parole aux jeunes beurs « considérés comme des immigrés sans avoir jamais émigré », en remarquant que ces produits de la société française ont permis la construction d'un objet social neuf : « la banlieue ».

Au-delà de l'« immigré » et de ses enfants, apparaît sans cesse celui qu'on avait oublié, « l'émigré », que seule la connaissance de la société d'origine peut permettre de comprendre.

LES CONTRADICTIONS DE L'EXIL

Abdelmalek Sayad dissèque la tragédie du départ et analyse l'impossibilité du retour, déclinant toutes les conséquences de cette situation hautement paradoxale dans un recueil fondamental (*L'Immigration, ou les paradoxes de l'altérité*, De Boeck-Wesmael Bruxelles, 1991).

Rarement les contradictions de l'exil (*elghorba*) auront été aussi magistralement illustrées que dans cet entretien mené par « Sayad » avec un émigré algérien et consigné dans un article de référence (« Les Trois Âges de l'émigration algérienne en France », *Actes de la recherche en sciences sociales*, juin 1977) : « Est-ce une vie si pour nourrir tes enfants tu es obligé de les quitter ; pour remplir ta maison tu commences par la désertier, toi le premier ; pour travailler pour ton pays tu l'abandonnes ? »

Philippe Bernard

Ilse Bing

La photographe de « l'abstrait de la vie »

L'AMÉRICAINNE d'origine allemande Ilse Bing, figure incontournable de la riche photographie européenne durant l'entre-deux guerres, est morte mardi 10 mars, à New York. Elle avait quatre-vingt-dix-huit ans.

Si son parcours ressemble à celui de nombre d'artistes d'Europe centrale qui ont migré par choix (Paris) puis par nécessité (New York), son œuvre, en revanche, est un étrange mélange entre les influences modernistes des années 20-30 (Bauhaus, surréalisme, nouvelle vision ; vues plongeantes, gros plans, précision optique), un féminisme avant l'heure bien décrit par son amie Gisèle Freund dans le livre *Ilse Bing 1929-1955* (éd. Des Femmes, 1982) et des intuitions glanées dans la rue, aussi attachantes que mouvementées.

Pour preuve sa photo la plus connue, un autorportrait où son immense regard noir apparaît deux fois, de face et de profil, charmeur et froid, sensible et distant. Ilse Bing était en effet proche des avant-gardes mais c'était aussi une individualiste qui n'a appartenu à

aucun courant artistique précis ni à aucune école ; elle a été photographe et journaliste tout en multipliant les expérimentations dans son laboratoire, elle a utilisé l'appareil photo comme un gagne-pain (reportage, illustration, mode) et comme un « médium artistique ».

Née le 23 mars 1899 à Francfort dans une famille aisée, Ilse Bing étudie l'histoire de l'art puis se tourne vers la photographie en 1929, trois ans après la commercialisation de cet appareil léger, discret et précis, qui a révolutionné le reportage photographique, accompagnant le développement de la presse illustrée.

Ilse Bing fut une des premières femmes photographe. Mais la photographie de presse ne lui suffit pas. Elle se précipite à Paris en 1930 - « C'est là qu'il faut aller » - quand elle découvre les images modernes de Florence Henri : « A Paris, je suis vraiment devenue moi-même », a confié Ilse Bing à Françoise Raynaud, conservateur au Musée Carnavalet, qui a présenté une exposition, en 1988, sur les années

parisiennes d'Ilse Bing. Elle y résidera entre 1930 et 1940, avant d'y revenir plusieurs fois jusqu'en 1952, réalisant l'essentiel de ses photographies : d'un côté, la poésie de la rue - gamins, danseuses, ouvriers, affiches sur les murs, peintres du dimanche, passants ; de l'autre ce qu'elle appelait « l'abstrait de la vie », des fragments de réalité qui, au moyen du cadrage, des atmosphères nocturnes ou de la solarisation, tutoient l'abstraction, le fantastique poétique - balai, flaque d'eau, pupitres de musiciens, balançoire, silhouettes vues de dessus, etc.

LA « REINE DU LEICA »

Ce regard différent a captivé le photographe Emmanuel Sougez, qui qualifia Ilse Bing de « reine du Leica » après avoir découvert ses images dans une vitrine parisiennaise. Cette personnalité influente lui ouvre les portes du Paris photographique. Ilse Bing publie dans *Arts et Métiers graphiques*, *Vu*, *Harper's Bazaar*, répond à des commandes du couturier Schiaparelli et participe à de nombreuses expositions. Sa no-

toriété grimpe vite, au point que le réputé marchand new-yorkais Julien Levy vendit ses images à partir de 1931-1932. Elle refusa en revanche de quitter Paris pour New York pour participer à l'aventure de l'hebdomadaire illustré *Life*, en 1936.

En 1937, Ilse Bing épouse à Paris le pianiste Konrad Wolff. Tous deux juifs allemands, ils sont, au début de la guerre, internés dans des camps de l'Hexagone avant de pouvoir gagner les États-Unis en profitant de l'armistice de 1940. Après une brève expérience de la couleur, Ilse Bing arrête la photographie en 1959. Elle a l'impression d'« avoir tout dit ». Elle tombe dans l'oubli, comme nombre de photographes actifs dans les années 30. Redécouverte en 1976 lors d'une exposition au Musée d'art moderne de New York, elle a vu depuis se multiplier hommages et expositions. Ainsi, à partir du 26 mars, la galerie Edwyn Houk de New York présentera un panorama intitulé « Ilse Bing : vision d'un siècle ».

Michel Guerrin

Serge Guillaume

L'entraîneur des skieurs Franck Piccard et Jean-Luc Crétier

SERGE GUILLAUME, ancien entraîneur des skieurs Franck Piccard et Jean-Luc Crétier, est mort, vendredi 13 mars, à Nice, des suites d'une double pneumonie. Il était âgé de cinquante-quatre ans.

« J'étais vraiment heureux. Fou de joie. Jean-Luc Crétier, j'avais toujours eu la conviction qu'il devait réussir ». Quelques jours après la victoire du skieur, le 13 février, lors de la descente des Jeux olympiques de Nagano, Serge Guillaume saluait ainsi la médaille d'or de son ancien « élève », dans un entretien au journal *L'Équipe*. Passionné de sport, ce Lyonnais s'était fait remarquer très jeune par son aisance en ski, mais il avait vite abandonné la compétition à la suite de blessures multiples.

Un peu de football, puis Serge Guillaume part à la découverte de la navigation sur les lacs alpins. Voile l'été, ski l'hiver, il a choisi ses disciplines. Passé l'âge des courses, il opte pour l'encadrement. L'homme aux yeux bleus sait se montrer patient avec des juniors pleins de talent comme Denis Rey, Franck Piccard ou Luc Alphand. Des jeunes qui n'apprécient pas trop les contraintes et adorent discuter les propositions. Mais l'entraîneur et ses méthodes douces sont moyennement appréciés par les responsables fédéraux. Serge Guillaume range les skis et rejoint l'équipe de French-Kiss en Australie.

MISSION SPÉCIALE

Entraîneur physique des marins de Marc Pajot pour la Coupe de l'America, il suit de loin le désastre des Français aux championnats du monde de ski de Crans-Montana en 1987. Quelque temps plus tard, Jean-Pierre Puthod, un de ses anciens élèves nommé directeur

technique national, le rappelle pour une fonction spéciale : créer un groupe de coureurs un peu en marge de la structure habituelle de l'équipe de France, des skieurs un peu plus âgés, rêtifs à une discipline trop rigide. Franck Piccard, Luc Alphand, Jean-Luc Crétier et Denis Rey retrouvent l'ami avec qui ils avaient partagé des victoires. La petite bande de polyvalents travaille toutes les disciplines à la recherche de la meilleure position. Ces quatre skieurs mélangent les joies de la vie et les contraintes de l'entraînement : le groupe des « Top Guns » est né.

Aux Jeux olympiques de Calgary, en 1988, le succès est au rendez-vous. La bande fête la victoire de Franck Piccard en super-G et les efforts malchanceux de Luc Alphand. Les résultats s'affichent mais l'aventure prend fin en 1991. Quelques tensions entre skieurs,

ajoutées à la mauvaise volonté fédérale face à cette structure par trop innovante, sont la fin du groupe. Une nouvelle fois, Serge Guillaume abandonne la montagne pour retrouver la mer. En 1992, il est à San Diego avec Marc Pajot pour une nouvelle tentative de conquête de la Coupe de l'America, avant un retour au ski, qui l'avait amené, ces dernières années, à entraîner les jeunes espoirs du comité Côte d'Azur. Pendant ce temps les « Top Guns », devenus enfin adultes, s'illustraient en compétition : Piccard à Albertville, Alphand en Coupe du monde, Crétier enfin aux Jeux olympiques de Nagano. Une médaille d'or, comme un dernier signe envoyé à l'entraîneur-amé, celui qui sur les épaules au moment où beaucoup rejettent ces jeunes turbulents.

Serge Bolloch

Gérard Bavastro

Une vie marquée par « Nice-Matin »

PDG de *Nice-Matin*, Gérard Bavastro est mort dans la nuit du samedi 14 au dimanche 15 mars, à Nice, à l'âge de cinquante et un ans.

Gérard Bavastro avait effectué toute sa carrière au quotidien régional de la Côte d'Azur dans l'ombre de son père Michel, qui régna pendant cinquante ans sur le journal. Lorsqu'il lui a succédé, en octobre 1996, alors que Michel Bavastro allait avoir quatre-vingt-dix ans, il était atteint d'un cancer. Il vient de mourir quelques mois après la vente du journal à Hachette, qui l'avait reconduit dans ses fonc-

tions de PDG. Après avoir été avocat au barreau de Nice, Gérard Bavastro est entré en 1975 au quotidien familial, comme secrétaire général de la rédaction. Il en est devenu directeur général en 1978, puis PDG en octobre 1996. Homme de gestion, il a travaillé avec Michel Combouli, nommé vice-PDG à la même époque, avec lequel il entretenait de bons rapports, malgré le vif conflit qui a opposé leurs deux familles, principaux actionnaires du journal.

Malade, Gérard Bavastro a affronté une situation difficile, marquée par un conflit avec les

ouvriers du portage et par des rumeurs de vente, qui ont précédé la cession du journal au groupe Hachette. Il a fait face à l'opposition d'une partie des salariés qui avaient récemment demandé sa démission en conseil d'administration et au comité d'entreprise (*Le Monde* des 6 et 20 février). L'ensemble des salariés, partisans et détracteurs, saluait son courage et sa discrétion face à la maladie, qui ne l'a pas empêché de rester à la tête de l'entreprise, dans une période agitée.

Alain Salles

■ SIR DEREK BARTON, Prix Nobel de chimie 1969, est mort lundi 16 mars d'une crise cardiaque, à son domicile de College Station, au Texas (États-Unis). Né le 8 septembre 1918 à Gravesend, en Grande-Bretagne, Derek Barton a travaillé sur plusieurs projets gouvernementaux pendant la guerre, après avoir obtenu un doctorat de chimie organique, à Londres, en 1942.

A l'exception de deux ans dans l'industrie, toute sa carrière s'est déroulée dans les universités, en Grande-Bretagne (notamment à l'Imperial College de Londres) ou aux États-Unis (Harvard, Massachusetts Institute of Technology, etc.). Anobli par la reine d'Angleterre en 1972, il était, depuis 1986, professeur émérite à la Texas A and M University. Derek Barton a partagé le prix Nobel de chimie en 1969 avec le physico-chimiste norvégien Odd Hassel, pour des travaux sur l'analyse conformationnelle. Les deux hommes furent les premiers à démontrer que la

forme des molécules (et notamment des molécules organiques) influe sur leurs propriétés physiques et chimiques. Grâce aux possibilités d'imagerie offertes par la résonance magnétique nucléaire et aux progrès de l'informatique, l'analyse conformationnelle est, aujourd'hui, largement utilisée comme aide à la synthèse organique et pour l'analyse du mécanisme des réactions chimiques. Elle a joué un rôle fondamental dans l'élucidation des processus enzymatiques.

■ JEAN ROUXEL, chimiste français qui était directeur de l'Institut des matériaux de Nantes, est mort brutalement à Nantes d'une rupture d'anévrisme, jeudi 19 mars. Il était âgé de soixante-trois ans. Spécialiste de la chimie des solides, il était considéré comme un des « pères » de la « chimie douce », une chimie dont les réactions se produisent à température ambiante ou moyennement élevée. Né le 24 février 1935 à Males-

troit (Morbihan), docteur ès sciences, Jean Rouxel commence sa carrière à l'université de Rennes en 1957, avant d'enseigner à Bordeaux, puis, à partir de 1963, à Nantes, où il est nommé professeur en 1972. En 1963, il fonde dans cette ville le Laboratoire de chimie de l'état solide, qui, renforcé, devient, en 1988, l'Institut des matériaux (unité mixte CNRS/université de Nantes). Jean Rouxel en est le directeur.

C'est là que ce chimiste deux fois couronné par la médaille du CNRS (argent en 1974 et or en 1997) forge sa réputation de spécialiste d'une chimie moins classique, celle des « trous » et des antillaisons. Travaux qui sont à l'origine de nouveaux catalyseurs, de nouvelles batteries et de nouveaux matériaux d'affichage sur les écrans cathodiques. Jean Rouxel était membre de l'Académie des sciences (1988) et professeur à l'Institut universitaire de France depuis 1991 et au Collège de France depuis 1996.

NOMINATIONS

EDUCATION

Michel Treuil a été nommé en conseil des ministres, le 18 mars, recteur de l'Académie d'Alsace-Moselle en remplacement de René Blanchet, nommé le 4 mars recteur de l'Académie de Paris.

(Né le 1^{er} février 1937 à Tulle (Corrèze), Michel Treuil a été recteur de l'Académie de Grenoble de 1989 à 1992. Élève de l'école normale de Tours, instituteur de 1957 à 1959, il obtient, en 1975, un doctorat d'État en chimie. Maître-assistant à l'université de Reims de 1962 à 1968, puis à l'université d'Orléans jusqu'en 1973, physicien à l'Institut de physique du globe de Paris de 1974 à 1978, Michel Treuil est professeur de géochimie à l'université Pierre-et-Marie-Curie (Paris-VI) depuis 1978 où il dirige le laboratoire de géochimie comparée et systématique. Il est aussi fondateur et responsable du groupe des sciences de la Terre au laboratoire Pierre-Sue (Centre d'études atomiques) de Saclay.)

THÉÂTRE

Olivier Py a été nommé à la direction du Centre dramatique national d'Orléans, à compter du 1^{er} juillet, par Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication. Olivier Py succédera à Stéphane Braunschweig.

(Né à Grasse (Alpes-Maritimes) en 1946, Olivier Py est auteur, comédien et metteur en scène. Fondateur du Conservatoire national d'art dramatique de Paris, il a fondé en 1988 une compagnie, l'« Unconvention des bouffes », avec laquelle il a monté ses premières pièces, *Gaspacho*, *Un chien mort*, *Le Chevre*, *Les Aventures de Pascal Gollard*, *La Nuit du cirque*, *Le Jeune Fille*, *Le Diable et le Moulin*. En 1995, Olivier Py a créé l'événement au Festival d'Avignon avec *La Servante*, une pièce qui s'est jouée pendant sept jours, en boucle. En 1996, il a présenté, à Avignon toujours, *Le Visage d'Orphée*, qu'il avait spécialement écrite pour la Cour d'honneur du Palais des papes.)

DÉFENSE

Le conseil des ministres du mercredi 18 mars a approuvé les promotions et nominations suivantes dans les armées :

● Gendarmerie. - Sont élevés au rang et à l'appellation de : général

d'armée, le général de corps d'armée Yves Capdepont, nommé inspecteur général des armées (gendarmerie) ; général de corps d'armée, le général de division Gérard Marzelle, nommé major général de la gendarmerie.

Sont promus : général de division, les généraux de brigade Jean-Pierre Villerman-Lécollier (nommé commandant la gendarmerie outre-mer) et Jean-Claude Gillot (nommé commandant la région de gendarmerie Méditerranée et la circonscription de gendarmerie de Lyon) ; général de brigade, le colonel Frédéric Chouffion, nommé commandant la circonscription de gendarmerie d'Orléans.

Sont nommés : chef du service des opérations et de l'emploi à la direction générale de la gendarmerie nationale, le général de brigade Maurice Lallement ; commandant la Garde républicaine, le général de brigade Henri Puyou.

● Air. - Sont nommés : major général de l'état-major des armées, le général de corps aérien Jean-Pierre Job ; commandant en second la défense aérienne et les opérations aériennes, le général de brigade aérienne Xavier Delcomin.

Est mis à la disposition du chef d'état-major de l'armée de l'air, le général de brigade aérienne Patrick Jelsperger.

● Marine. - Est élevé au rang et à l'appellation de vice-amiral d'escadre, le vice-amiral Jean Vrirot, nommé chef d'état-major militaire de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) et président du comité des délégués militaires.

Est nommé adjoint au préfet maritime pour l'Atlantique, chargé de la division « Action de l'État en mer », le commissaire général de deuxième classe Yves Merle.

● Terre. - Est nommé chef de l'état-major interarmées de planification opérationnelle, le général de division Patrice Mullrier.

Sont promus : général de division, le général de brigade Jean Martial ;

général de brigade, les colonels Walter Reichel et Bernard Le Roy.

Est détaché auprès du secrétaire général de la défense nationale, le général de brigade Victor Chauvie.

● Armement. - Sont promus : ingénieur général de première classe, les ingénieurs généraux de deuxième classe Patrice Latrou, Jacques Lavarec, Walter Kleimnecht et Philippe Morice ; ingénieur général de deuxième classe, les ingénieurs en chef Patrice Desvergues, Gilbert Courier et Bernard Joubert.

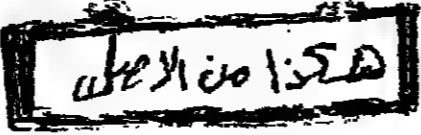
Sont nommés : chargé de mission auprès du directeur des systèmes de forces et de la prospective, l'ingénieur général de première classe Jean Laborde ; inspecteur de l'armement pour les poudres et explosifs, l'ingénieur général de première classe Jean-Pierre Moreau ; chargé de la sous-direction des emplois et des carrières du personnel d'encadrement de la direction des ressources humaines, l'ingénieur général de première classe Bruno Jourdain ; directeur de l'établissement technique central des propulseurs et des essais aéronautiques et de l'établissement technique central des missiles de la direction des centres d'expertise et d'essais, l'ingénieur général de première classe Patrick Nicolas ; chargé de mission auprès du directeur des constructions navales, l'ingénieur général de deuxième classe Alain Toumyrol du Clos ; chef du service de la production industrielle à la direction des constructions navales, l'ingénieur général de deuxième classe Philippe Caillard ; chef du service de la qualité de la direction des programmes, des méthodes d'acquisition et de la qualité, l'ingénieur général de deuxième classe Gérard Matern.

● Service de santé. - Est promu médecin général, le médecin chef Yvon Desbois.

● Contrôle général des armées. - Est promu contrôleur général, le contrôleur des armées Dominique Comort.

ALON
STUDIA
Paris
Monde
numéro
spécial
électio
NUMERO 300

المجلة العالمية



Naissances

Lacie et Anne-Florence sont heureuses d'annoncer l'arrivée de

Bastien,

au foyer de
Fasciel et Martine GUYOT.
Crémieux, Savignac,
42600 Montbrison.

Anne et Olivier DANZIGER ont le bonheur d'annoncer la naissance de leur fils,

Élie,

le 10 février 1998.
13, avenue Frochot,
75009 Paris.

Sophie et Sébastien SELVESTINI ont la joie d'annoncer la naissance de

Pauline,

le 11 mars 1998, à Libourne.
Sophie et Sébastien Selvestini,
37 bis, rue Saint-Ennape,
17100 Saintes.

Anniversaires de naissance

Port-Marly.
Ce samedi 21 mars 1998,
tu as cinq ans.
Bon anniversaire.

Charlotte 1

Papa, Maman.

La Ronde et son équipage désolé souhaitent à

Harold,
marin et capitaine,

un très heureux et affectueux anniversaire.

« Calme, en avant, droit »

Heureux anniversaire et tendresses.

Jean-Louis,
21 mars 1948 - 21 mars 1998.

De la part de
Made-Claire, Isabelle et Laura.

Décès

L'Institut de psychosomatique,
Et le comité de rédaction de la Revue
française de psychosomatique
ont l'honneur de faire part de la mort du

docteur
Denise BRAUNSCHWEIG.

Elle a été l'un des premiers membres
de l'Institut et cofondatrice de la revue. Sa
rigueur, son originalité de pensée, son
œuvre scientifique ont profondément
marqué les développements actuels de
l'École de psychosomatique de Paris.

Le président,
Et les membres de la Chambre de
commerce et d'industrie de Paris,
Le directeur général,
Et le personnel de la CCIP,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Bernard CAMBOURNAC,
officier de l'ordre national
de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national
du Mérite,
président honoraire de la CCIP,
survenu le 19 mars 1998.

Ingénieur de l'École centrale de Paris,
Bernard Cambournac a effectué l'essentiel
de sa carrière à la société Pernod, dont
il fut président-directeur général, puis
président d'honneur.

Élu à la Chambre de commerce et d'in-
dustrie de Paris en 1983, il y a assumé les
fonctions de vice-président trésorier dès
1986, puis celles de président de 1989 à
1994. Tout au long de son mandat con-
sulaire, il accorda une attention toute par-
ticulière à la prise en compte des intérêts
des entreprises, en contribuant notamment
à la reconnaissance de la liberté de la
concurrence et des prix. Il s'attacha égale-
ment, en précurseur, à promouvoir les for-
mations en alternance, en dotant par
exemple la CCIP de trois nouvelles écoles
formant des apprentis. C'est aussi la ré-
gion Ile-de-France tout entière qu'il a dé-
fendue avec fermeté, convaincu de sa vo-
cation, aujourd'hui consensuellement
reconnue, à être capitale économique de
l'Europe.

Les membres du conseil d'adminis-
tration,
Le groupe Pernod-Ricard,
Et ses collaborateurs,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Bernard CAMBOURNAC,
survenu le 19 mars 1998.

M. Bernard Cambournac a été pré-
sident de la société Pernod et administra-
teur de la société Pernod-Ricard depuis sa
création.

M. Jean-Charles Moreau,
son époux,
M. Pierre Moreau,
M. et M^{me} Claire Lugnier,
M. et M^{me} Thérèse Bergeron,
M. Bernard Moreau,
M. et M^{me} Catherine Bories,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
M. et M^{me} Jean Carrez,
M. René Moreau,
sa belle-sœur,
Ainsi que les familles Carrez,
Sellaiger, Polvet, Guy, Desvignes,
Chavransky, Moreau, Bolu, Duprez,
Guenealey, Lavie, Borias, Bergeron,
Laguette,
ont la grande peine de faire part du décès de

M^{me} Suzanne MOREAU,
née CARREZ,
survenue le 13 mars 1998, à l'âge de
quatre-vingt-sept ans, dans la paix du
Seigneur qu'elle aimait.

Ses obsèques ont été célébrées le mardi
17 mars, à la collégiale Notre-Dame de
Doie.

Matthieu
nous a quittés au Brésil le 14 mars 1998.

De la part de
Claude et Edmond Pouty,
ses parents,
Rachael,
sa sœur,
Antoine,
son frère.

« Les papillons de jour comme de nuit
préfigurent la lumière à l'obscurité. »

M^{me} Andrée Roche,
son épouse,
Christine et Gérard Grandet,
Chantal Pauc,
Odile et Philippe Dupont,
Katherine et Pascal Roche,
ses enfants,
Antoine, Pascale, Romain,
Estelle et Charles,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Michel ROCHE,
ingénieur Arts et Métiers (Lille),
survenu le jeudi 19 mars 1998, dans sa
quatre-vingt-dixième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée
le samedi 21 mars, à 8 h 45, en l'église de
Fleurbaey (Oise), suivie de l'inhumation
au cimetière de Fleurbaey.

25 bis, rue de Tricot,
93500 Montfermeil.
4, rue de la Montagne-Saint-Joseph,
34500 Saint-Malo.
75, boulevard du Montparnasse,
75006 Paris.
3, rue de Béthune,
63500 Condent.

Le président,
Le vice-président,
Et les secrétaires perpétuels de
l'Académie des sciences,
ont la profonde tristesse de faire part du
décès de leur confrère.

Jean ROUXEL,
survenu le 19 mars 1998.

Jean Rouxel a été l'un des fondateurs
de la chimie de l'état solide, et l'un de ses
membres les plus éminents au plan inter-
national. Son œuvre scientifique concerne
les solides de basse dimensionnalité, en
particulier les chalcogénures conducteurs
à onde de densité de charge, les procé-
dés de synthèse originaux de type chimie
douce, les structures cristallines désaccor-
dées, ou mixtes, et le rôle des antiferro-
magnétisme dans la stabilisation des solides. Ses
travaux débouchèrent sur des applications
dans le domaine du stockage de l'énergie,
des dispositifs opto-électroniques et de la
catalyse.

Professeur à l'université de Nantes,
puis titulaire d'une chaire à l'Institut uni-
versitaire de France, il venait d'être élu au
Collège de France. Il était membre de
l'Académie des sciences depuis 1983. Il
venait de recevoir en 1997 la plus haute
distinction française, la médaille d'or du
CNRS.

Les obsèques se dérouleront le samedi
21 mars, à Nantes, en l'église Sainte-
Thérèse, à 9 heures.

Edouard Brézin,
président du conseil d'administration du
CNRS,
Catherine Bréchinac,
directrice générale du CNRS,
Jean-Claude Bernier,
directeur du département Sciences
chimiques du CNRS,
L'ensemble des personnels de l'Institut
des matériaux de Nantes,
Les membres du comité de direction du
CNRS,
Et l'ensemble de la communauté
scientifique du CNRS,
ont la grande tristesse de faire part du
décès de

Jean ROUXEL,
professeur au Collège de France,
membre de l'Académie des sciences,
professeur à l'université de Nantes,
fondateur de l'Institut
des matériaux de Nantes,
médaille d'or du CNRS en 1997,
président de section
du comité national,
survenu le 19 mars 1997, dans sa soixante-
quatrième année.

Ils s'associent à la douleur de sa
famille, à laquelle ils présentent leurs
plus vives condoléances.

Par sa personnalité rayonnante et son
dynamisme, Jean Rouxel aura marqué la
recherche fondamentale française et plus
particulièrement la chimie du solide.

On nous prie d'annoncer le décès du

professeur **Jean ROUXEL.**
La célébration aura lieu en l'église
Sainte-Thérèse, à Nantes, le samedi
21 mars 1998, à 9 heures.
(Lire ci-contre.)

Clermont-Ferrand.

M^{me} Martine Slama,
son épouse,
Clément,
son fils,
Stéphanie,
sa fille,
M. et M^{me} Richard Lya Slama,
ses parents,
M. et M^{me} Gilbert Slama
et leurs enfants,
M. et M^{me} Bruno Slama
et leurs enfants,
Myriam Slama, Bertrand Lassale
et leurs enfants,
M. Marc Slama,
ses frères et sœur,
M. Jean-Cy Nery,
son épouse Frédérique
et son fils Emmanuel,
Ses oncles et tantes,
Ses cousins et cousines,
Les familles Slama, Spatzier,
Ses collaborateurs,
Le personnel de l'entreprise
BIS Slama,
Et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Bernard SLAMA,
survenu dans sa quarante-troisième année.
Il repose au cimetière de la Pardieu.

Les obsèques auront lieu ce vendredi
20 mars 1998, au cimetière des Carmes.

Rectificatifs

Dans l'avis de décès de

M^{me} Catherine MONNIOT,
née VERNE,
décédée le 15 mars 1998, par le mercredi
18 mars 1998, il fallait lire : conseiller
de Chambre régionale des comptes.

M^{me} Hélène Corne.
Ainsi que sa mère, et toute sa famille,
remercient ceux qui ont partagé leur peine
par leur présence, leurs messages et pro-
cédés lors du décès de son père.

Jacques CORRE.

Remerciements

Berry Rojzman : « Formes théolo-
giques du néant » : les figures effacées
de la Bible ».
23 mars, respectivement 18 h 30-
20 h 30, amph. Stourdzé, et
18 heures-20 heures, amph. A, Carré des
sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Jean Malbret : « Le certain et l'incertain
en économie ».
3 avril, 18 h 30-20 h 30, salle RC3, uni-
versité Paris-VII, 2, place Jussieu, Paris.

Patrick Louvet et Jean Maurel : « Ob-
jets philosophiques non identifiés ».
26 mars, respectivement
20 heures-22 heures, amph. B, et
19 heures-21 heures, amph. A, Carré des
sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Jean-Claude Milner : « La positivité
de l'antiphilosophie ».
24 et 31 mars, 18 h 30-20 h 30, salle
RC3, université Paris-VII, 2, place Jus-
sieu, Paris.

L'accès à toutes les activités du
Collège est libre et gratuit (dans la
limite des places disponibles).
Renseignements sur salles,
répondre : 01-44-41-46-85. Autres
renseignements : 01-44-41-46-80.

Son souvenir demeure vivant dans le
cœur de ses amis.

Il y a six ans disparaissait

Ariette LEVY ZLOTOWSKI,
agrégée de l'Université,
présidente-fondatrice
de Judiques FM.

Sa famille et ses amis se réuniront le
22 mars 1998, à 11 heures, au cimetière de
Bagneux.

Il y a un an,

Anne MALBURET-CONSTANT,
agrégée de lettres modernes,
nous quitte.

Charles,
Carole, Pierre, Gilles, François,
Daniel, Catherine, Isabelle,
Et tous ceux qu'il touchent.
Dans un vivant souvenir.

Hommages

Ultime hommage à

Marc SAUTET

de sa terre franco-comtoise, celle de
l'Utopie, de Fourier, de Proudhon, de
Lodoux, au nom de quelques bastions,
châteaux dont lui-même se plaisait à dire
qu'ils ne sont pas en Espagne.

Signatures

Samedi 21 mars 1998, de 15 heures à
18 heures.

Jean RASPAIL
signera ses livres à

la « Boutique »
de l'ARTISANAT MONASTIQUE
68 bis, avenue Denfert-Rochereau,
75014 Paris
Métro : Port-Royal ou Denfert-
Rochereau. Bus : 38 - 91.

Nos abonnés et nos actionnaires,
bénéficiaires d'une réduction sur les
insertions du « Carnet du Monde »,
sont priés de bien vouloir nous com-
muniquez leur numéro de référence.

Conférences

DEUX JOURNÉES-CONFÉRENCES
« Langues, cultures et pouvoirs
en Afrique noire
et dans l'océan Indien occidental »
à l'INALCO (Langues O),
2, rue de Lille, Paris-7^e,
3 et 4 avril 1998.
Contact : 01-49-26-42-33/59/81.
Prise en charge
formation continue possible.

Samedi 21 mars 1998, à 17 heures
1-1, Marbon
« La psychosomatologie,
hier, aujourd'hui, demain »,
Sorbonne, salle Liard.

Séminaires

**COLLÈGE INTERNATIONAL
DE PHILOSOPHIE**

Séminaires
Doloris Djidzek-Lyotard : « L'étran-
ger en personne ».
30 mars, 19 heures-21 heures, amph. A,
Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Florence Dupont : « Rhétorique et
théâtre : corps et voix imaginaires sur
les scènes romaines ».
24 mars, 18 h 30-20 h 30, salle 389,
Centre Censier, université Pa-
ris-III, 13, rue de Santeuil, Paris.

Jacques Rancière : « L'idée esthé-
tique ».
21 mars, 4 avril, 10 heures-12 heures,
salle Puyey-Girard, USIC, 18, rue de Va-
renne, Paris.

Jean-Michel Rey : « La notion
d'œuvre ».
23 et 30 mars, 18 heures-20 heures,
salle Jean-CXXII, USIC, 18, rue de Va-
renne, Paris.

Berry Rojzman : « Formes théolo-
giques du néant » : les figures effacées
de la Bible ».
23 mars, respectivement 18 h 30-
20 h 30, amph. Stourdzé, et
18 heures-20 heures, amph. A, Carré des
sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Jean Malbret : « Le certain et l'incertain
en économie ».
3 avril, 18 h 30-20 h 30, salle RC3, uni-
versité Paris-VII, 2, place Jussieu, Paris.

Patrick Louvet et Jean Maurel : « Ob-
jets philosophiques non identifiés ».
26 mars, respectivement
20 heures-22 heures, amph. B, et
19 heures-21 heures, amph. A, Carré des
sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Jean-Claude Milner : « La positivité
de l'antiphilosophie ».
24 et 31 mars, 18 h 30-20 h 30, salle
RC3, université Paris-VII, 2, place Jus-
sieu, Paris.

L'accès à toutes les activités du
Collège est libre et gratuit (dans la
limite des places disponibles).
Renseignements sur salles,
répondre : 01-44-41-46-85. Autres
renseignements : 01-44-41-46-80.

Expositions

La galerie
Ezema Sassi
présente
les œuvres récentes de
GÉRARD LE GENTIL.
Exposition du 20 mars au 30 avril,
14, avenue Matignon,
75008 Paris.
Tél. : 01-42-25-59-29.

Communications diverses

**ÉCOLE SPÉCIALE
D'ARCHITECTURE**
en liaison avec l'École Camondo
Journées portes ouvertes
vendredi 27 mars, 14 heures-18 heures,
samedi 28 mars, 10 heures-17 heures,
dimanche 29 mars, 10 heures-17 heures.
Tél. : 01-40-47-40-00.
Fax : 01-43-22-81-16.

Les Journées du judaïsme
marocain
Dimanche 22 mars 1998, 19 h 30.
Témoignages : « Le judaïsme marocain
au Canada ».
17 heures, Table ronde : « Le judaïsme
marocain en Israël » de la reconnais-
sance à la reconnaissance... »
Sous la présidence de David Cohen,
président du Centre Rambam avec Ye-
houda Lancry, député à la Knesset ; Ami
Bouaguir, écrivain ; Joseph Toledano,
écrivain.
PAF. Au Centre Rambam, 19-21, rue
Galvani, Paris-17^e.
Métro : Porte-de-Champerret.
Renseignements et programme détaillé
au 01-49-95-95-92.

Clôture des Journées du judaïsme
marocain
Dimanche 22 mars 1998, 20 h 30.
« Plateau des musiques juives sous la
présidence de Aharon Monsonégo »,
grand rabbin du Maroc ; « Proust et
musique juivo-soudanaise », avec la par-
ticipation de nombreux paysans, sous la
direction de Victor Abouzougo et Albert
Boubadans à la salle Rossini, mairie du
9^e arrondissement.
PAF : 120 francs, 6, rue Drouot,
Paris-9^e.
Renseignements et réservations au
01-49-95-95-92.

Soutenances de thèse

M. Jean Drocourt soutiendra
publiquement sa thèse de doctorat
« La démarche stratégique chez Thucy-
dide », le lundi 23 mars 1998, à 9 h 30,
université Paris-I, département de science
politique, 17, rue de la Sorbonne, salle
Louis-Ljard.
Le directeur de recherche est M. le pro-
fesseur Pierre Dubiez. Le jury sera
composé de M^{me} Jeanine Boëdic-Tre-
vay et de MM. Pierre Dubiez, François
Géré, Jean Klein et Lucien Polier.

SALON DE L'ÉTUDIANT PARIS

Bien choisir ses études et son métier

19, 20, 21 et 22 mars 1998

Paris Expo
Porte de Versailles

10 h - 18 h • Hall 2/1

RTL

La Chapelle

l'Étudiant

"GRAND JURY"
RTL-Le Monde-LCI

JEAN-CLAUDE TRICHET

ANIMÉ PAR
OLIVIER MAZEROLLE

AVEC
PATRICK JARREAU (LE MONDE)
ET
ANITA HAUSSER (LCI)

RTL

DIMANCHE
18 H 30

Le Monde
Numéro
Spécial
élections

Tous les résultats : département
par département, canton par canton.

Les premières analyses et les changements de majorité,
les cartes et les points chauds.

NUMÉRO SPÉCIAL ÉLECTIONS CANTONALES AVEC **Le Monde** de lundi daté mardi

LAGARDERE

Organisation de la Gérance : renouvellement et nomination

Le Conseil de Surveillance, réuni le 17 mars 1998, a approuvé à l'unanimité la proposition des commandités de :

- renouveler le mandat de gérant de Monsieur Jean-Luc LAGARDÈRE pour une durée de 6 ans à compter du 30 décembre 1998.

- nommer la Société ARCO comme gérant pour une durée de 6 ans à compter de ce jour. ARCO étant représentée par ses deux mandataires sociaux : Messieurs Philippe CAMUS, Président Directeur Général et Arnaud LAGARDÈRE, Vice-Président Directeur Général, sur les personnes desquelles a porté l'agrément du Conseil.

Proposition de renouvellement du Conseil de Surveillance

Par ailleurs, les mandats des membres du Conseil de Surveillance venant à échéance à la date de la prochaine Assemblée, le Conseil a décidé de soumettre à l'approbation des actionnaires réunis le 19 mai prochain :

- le renouvellement des mandats de Messieurs Raymond H. LEVY, Christian MARBACH, Bernard MIRAT, Jacques NIVARD, Michel ROUGER.

- le renouvellement du mandat de la Société LAGARDÈRE CAPITAL & MANAGEMENT qui sera représentée par Monsieur Bernard ESAMBERT.

- la nomination de Monsieur Jean PEYRELEVADE, qui siègeait jusqu'ici en tant que représentant permanent du Crédit Lyonnais dont il est Président Directeur Général ainsi que Monsieur Georges CHODRON de COURCEL, qui siègeait jusqu'ici en tant que représentant permanent de la BANEXI, dont il est

Président du Directoire, et de reconduire le mandat de la Société GAN SA, représentée par Monsieur Didier PFEIFFER, son Président,

- le renouvellement du mandat de Monsieur Jean MONTY, Président de BGE Inc, maison mère de notre partenaire et actionnaire canadien NORTEL (Northern Telecom), ainsi que celui de Monsieur Manfred BISCHOFF, Président du Directoire de DASA qui a été coopté le 17 mars de cette année en remplacement de Monsieur Jürgen SCHREMPF, Président du Directoire du Groupe DAIMLER BENZ, actionnaire de notre groupe et société mère de DASA, sa filiale "aérospatiale".

- la nomination de Messieurs Evan GALBRAITH, ancien Ambassadeur des Etats-Unis en France, Pehr GYLLENHAMMAR, ancien Président de VOLVO et futur Président du Conseil d'Administration de CGU (Commercial General Union), premier groupe d'assurance britannique, issu de la fusion prévue de Commercial Union avec General Accident, Peter GERSHON, Président de GEC-MARCONI actionnaire et partenaire du groupe, et Didier PINEAU-VALENCIENNE, Président Directeur Général de SCHNEIDER SA.

- le renouvellement de Monsieur Yves SABOURET, en qualité de

conseiller.

Les propositions de nouvelles nominations marquent la volonté de voir siéger au Conseil de hautes personnalités indiscutables, indépendantes et reconnues notamment pour leur expérience internationale.

Le Conseil a également examiné les comptes de l'exercice 1997 présentés par Monsieur Jean-Luc LAGARDÈRE, Gérant.

Résultats : Très forte hausse en 1997

Le résultat d'exploitation s'élève à 3.989 MF, en hausse de 51 % par rapport à 1996. Cette progression d'ensemble s'analyse ainsi :

- Très forte augmentation du résultat d'exploitation : + 51%
- Une très forte augmentation (63 %) pour le pôle Hautes Technologies, essentiellement grâce à la forte hausse du chiffre d'affaires et des marges de la branche Défense, traduisant ainsi l'avancement de certains importants contrats à l'exportation. Les activités spatiales progressent aussi, alors que la branche Télécommunications et CAO/CFAO affiche un recul.

- Une multiplication par huit pour le pôle Automobile et Transport en raison du grand succès commercial rencontré par la troisième génération des Renault Espace.

- Une croissance de 14,7 % pour le pôle Communication-Médias. Les résultats des branches Multimédia-Grolier, Distribution Services et Livre sont en sensible progression, alors que la croissance du résultat de la branche Presse a été limitée par le coût des lancement de nouveaux magazines.

► Forte croissance du résultat net : + 32,9%

L'amélioration du résultat financier traduit notamment une réduction des charges financières sur endettement consécutive à l'amélioration de la trésorerie née de l'exercice des bons de souscription d'actions et à la baisse des taux sur endettement variable.

Les charges exceptionnelles nettes sont stables d'une année sur l'autre (462 MF contre 453 MF en 1996). Elles comprennent des plus-values de cessions d'actifs à hauteur de 176 MF (106 MF en 1996), des charges imputables à des frais engagés dans le cadre d'opérations stratégiques, des provisions pour restructurations et des

provisions pour dépréciation d'immobilisations incorporelles.

La charge d'impôt sur les sociétés s'établit en 1997 à 1.266 MF contre 244 MF en 1996 en raison de la forte croissance des résultats et du fait que le groupe fiscal constitué sur LAGARDÈRE SCA a apuré en 1997 l'intégralité de ses déficits fiscaux reportables.

Après prise en compte de la part des minoritaires, le résultat net part du groupe s'élève à 1.380 MF, en progression de 32,9 % par rapport à 1996.

Le tableau suivant présente les chiffres les plus significatifs du compte de résultat consolidé :

En millions de francs	1993	1994	1995	1996	1997
Chiffre d'affaires	53.981	53.018	52.579	56.401	65.903
Résultat d'exploitation	2.911	2.582	2.168	2.636	3.989
Résultat financier	(617)	(297)	(155)	(193)	(121)
Résultat courant	2.294	2.285	2.013	2.443	3.868
Résultat exceptionnel	(548)	(289)	(258)	(453)	(462)
Rémunérations prioritaires	(232)	(183)	(179)	(165)	(153)
Impôts sur les résultats	(532)	(558)	(337)	(243)	(1266)
Dotation aux amortissements des écarts d'acquisition	(138)	(136)	(152)	(155)	(169)
Résultat net des sociétés intégrées	844	1.119	1.087	1.427	1.618
Contribution des sociétés mises en équivalence	93	(37)	(28)	4	(13)
Part des minoritaires	(425)	(467)	(429)	(393)	(425)
Résultat net part du groupe	512	615	630	1.038	1.380

► Création de valeur pour l'actionnaire

Du 1er janvier au 31 décembre 1997, le rendement du placement financier réalisé par l'acheteur d'une action Lagardère s'est élevé à 42 %. Ce rendement, qui tient compte du gain en capital et du dividende perçu, est la mesure externe la plus simple de la valeur créée pour l'actionnaire. Il se compare avantageusement au

rendement de l'indice CAC 40 calculé sur les mêmes bases qui, dans le même temps, a été de 32 %.

La comparaison entre la capitalisation boursière et le montant des capitaux apportés par les actionnaires de Lagardère montre qu'en l'espace d'un an, de décembre 1996 à décembre 1997, la valeur actionnariale s'est accrue de 5,3 milliards de francs.

Perspectives

Pour l'avenir, les perspectives de croissance s'appuient sur la forte progression du carnet de commandes des entités du pôle Hautes Technologies et de la branche Transport qui atteint en fin d'année 1997 le montant record de 51 milliards de francs à comparer à 41 milliards de francs un an auparavant.

Le maintien, en 1997, d'un montant élevé de recherche-développement et d'investissements (au total 7,7 milliards de francs) constitue également un élément moteur de la croissance future.

Le développement du groupe se trouve enfin conforté par l'importance

de la trésorerie nette bancaire disponible au 31 décembre 1997 : 4,7 milliards de francs contre 2,2 milliards de francs au 31 décembre 1996. Le groupe pourra ainsi saisir sans délai, avec la constante préoccupation de créer de la valeur pour ses actionnaires, des opportunités de croissance externe ou interne dans ses domaines d'excellence : Hautes Technologies et Communication-Médias.

Compte tenu de ces éléments favorables, le résultat net consolidé part du groupe pour 1998 devrait progresser sensiblement.

CHIFFRE D'AFFAIRES

65,9 MDF

+16,8%

RÉSULTAT

D'EXPLOITATION

3 989 MF

+51%

RÉSULTAT NET

CONSOLIDÉ

1 380 MF

+32,9%

DIVIDENDE EN PROGRESSION

Le gérant a décidé de proposer à l'Assemblée Générale des Actionnaires, convoquée pour le 19 mai 1998, la distribution d'un dividende de 4,40 francs par action (2,20 francs d'avoir fiscal), en augmentation de 18,9 % par rapport à celui de 1996.

Actionnaires de Lagardère

Il est rappelé que le Centre d'Information des Actionnaires (CIA) Public est ouvert aux visiteurs du 21 avenue de Malakoff, PARIS 16ème (tel. 01.40.69.20.73) et que tous les renseignements sur le groupe peuvent également être obtenus par Minitel 3615, Code LAGARDÈRE ou sur ECQFIL 3615 CDB ou sur Internet <http://www.lagardere.fr>

الموقع الإلكتروني

الصحافة

AUJOURD'HUI

LE MONDE / SAMEDI 21 MARS 1998

INFORMATIQUE Au moment où la France célèbre sa première Fête de l'Internet, les 20 et 21 mars, des agents animés et personnages artificiels se préparent à entrer sur la Toile pour si-

muler les vocations d'internautes en chair et en os. Le forum Imagina, qui s'est tenu à Monaco début mars, a levé la voile sur ces créatures virtuelles. **DES HÔTESSES** peuvent dia-

loguer avec les visiteurs d'un hall d'exposition d'automobiles tandis que Max, sorte de chien-guide, fait découvrir aux internautes le contenu d'un site sur la Toile. Herman the Bug

ou Cosmo, professeurs virtuels, conseillent les élèves, réagissant à leurs réponses et interagissant avec l'environnement sur l'écran. **POUR ALLER PLUS LOIN** dans l'interactivité,

des capteurs d'émotion engendrent une informatique affective qui tient compte en temps réel des sensations de l'être humain pour que l'ordinateur s'y adapte.

Les créatures virtuelles tentent d'humaniser la navigation sur Internet

Pour introduire une forme de vie dans le cyberspace, les chercheurs créent des personnages artificiels capables de dialoguer avec les internautes. Les travaux les plus avancés tentent même de tenir compte des émotions humaines pour améliorer cet échange

MONACO
de notre envoyé spécial
Le multimédia a mis des images, du son et de la vidéo sur la toile d'Internet. Il ne l'a pas rendu vivant. « A de rares exceptions près, le cyberspace est un lieu froid et solitaire », souligne Barbara Hayes-Roth, chercheuse à l'Université de Stanford et fondatrice de l'entreprise Extempo Systems.

Ce constat a servi de toile de fond à de nombreuses conférences sur le thème des agents animés, des créatures virtuelles, des personnages artificiels ou des acteurs numériques lors du Forum Imagina qui s'est tenu à Monaco au début du mois de mars. Bon nombre d'intervenants ont fait part de leurs travaux sur l'in-

troduction d'une forme de vie sur la planète Internet. « Nous croyons qu'à l'avenir, des personnages animés se répandront dans les produits et les services interactifs destinés à l'enseignement, aux jeux et au commerce électronique », résume Barbara Hayes-Roth.

GUIDE PAR LA MAIN
Il s'agit de concevoir une nouvelle interface entre l'internaute et la Toile. Aujourd'hui, les outils de communication se limitent aux clics de souris exploitant les liens hypertextes et à l'entrée de texte au clavier, essentiellement à travers le courrier électronique. Les personnages virtuels qui peuplent déjà les CD-ROMS didactiques jouent un rôle très limité.

Pour augmenter le degré d'interactivité et améliorer la convivialité, les chercheurs travaillent donc sur la création de personnages dotés d'un embryon de personnalité qui humanise leur fonction d'intermédiaire, de guide ou d'agent commercial. Pour cela, ils doivent analyser les structures du dialogue entre les êtres humains et modifier certains comportements sociaux. L'animation graphique devient alors secondaire et reste souvent stylisée en deux ou en trois dimensions, en étant inspirée par la bande dessinée. Ce qui compte, c'est la sensation de vie qui se dégage de la relation entre le visiteur humain et le clone virtuel.

Le premier rôle dévolu à ces créatures artificielles est celui d'hôtesse d'accueil ou de présentateur de site. L'agent animé, baptisé Persona par Elisabeth André, directrice de projet au Centre de recherche allemand sur l'intelligence artificielle (DFKI) de Sarrebruck, est capable d'expliquer le fonctionnement d'un transformateur électrique ou de faire visiter une maison à louer en Finlande. A l'aide d'une baguette, Persona pointe les éléments dont elle parle grâce à une synthèse vocale.

Le chien Max, lui, « dialogue » avec les visiteurs du site Extempo conçu par Barbara Hayes-Roth. Outre cette tâche, l'animal est doté d'un trait de caractère qui influence son discours : il rêve de devenir une vedette de cinéma.



« Je suis Max et je suis votre chien-guide. Je suis heureux de vous accompagner dans votre visite. Où voulez-vous aller ? »

La « conversation » avec l'internaute se déroule à travers une fenêtre (micro-programme Java) superposée à celle du site. Le visiteur y exprime ses désirs et choisit un parcours. Max lui prend alors la main. Le guide virtuel déclenche le changement de page pour passer d'un chapitre à l'autre. A la moindre occasion, il fait référence à ses rêves de carrière cinématographique.

Les choses se compliquent lorsque le degré d'interaction

Dialogue virtuel

Accoudée au comptoir, elle attend le client. « Bonjour ! Je m'appelle Jennifer James. Enchantée de vous rencontrer », lance-t-elle dès l'arrivée d'un internaute. « Aujourd'hui, nous avons trois modèles en exposition. Cherchez-vous quelque chose ? » Si le visiteur hésite, Jennifer, la vendeuse créée par Barbara Hayes-Roth, prend l'initiative : « Aimez-vous les berlines ? » Une réponse affirmative entraîne une invite plus précise : « Vous devriez aimer la Saratoga. Voulez-vous jeter un coup d'œil ? » Mais l'internaute demande : « Ne seriez-vous pas la célèbre championne de course automobile ? » Jennifer change d'attitude : « J'adore la compétition, mais le travail ici est beaucoup moins dangereux », et mentionne son enfant en bas âge. Le « visiteur » a-t-il un bébé ? Anssiö, elle insiste sur la sécurité de la Saratoga...

augmente. Herman the Bug, le professeur virtuel présenté par James Lester, directeur de l'initiative IntelliMedia (Université de Caroline du Nord, Etats-Unis), apprend aux élèves du premier cycle du secondaire la botanique à travers un exercice de fabrication de plante. « Herman est un insecte bavard, bizarre et quelque peu grincheux, avec une propension à voler à travers l'écran et à plonger dans la structure des plantes pour donner des conseils aux élèves », explique James Lester.

Le comportement dans l'espace de ce professeur « punaise » fait appel à trente séquences animées de 30 secondes à 2 minutes, cent soixante clips audio et plusieurs chansons. Après le cours théorique, l'élève passe à la pratique. S'il sélectionne un type de feuille incompatible avec l'environnement de la plante, Herman réagit en expliquant que « les feuilles plues et les fortes températures » régnant dans cet endroit interdisent un tel choix. Collègue d'Herman, Cosmo est « une créature espionne à antennes qui plane au-dessus d'un monde virtuel peuplé de routeurs et de réseaux », qui conseille les étudiants tentant de maîtriser la technologie de transmission par paquets.

PÉDAGOGIE RASSURANTE
Rosaldin Picard cherche ainsi à donner à l'ordinateur l'aptitude à « reconnaître différents modèles affectifs d'un individu afin de tenir compte de cette information dans son processus de prise de décision ». Détectées chez les élèves, l'appéhension, la tension ou la joie pourront influencer le comportement d'Herman the Bug ou de Cosmo. La nervosité d'un écolier pourrait les conduire à choisir une pédagogie rassurante. La combinaison des travaux sur la personnalité des créatures virtuelles et sur la perception par la machine des émotions humaines promettent ainsi de modifier profondément les relations entre les hommes et les ordinateurs.

Michel Alberganti

Maquillage vidéo

Si la création de personnages artificiels attire de nombreux chercheurs, les travaux sur la simple vidéo ne sont pas en reste. Michele Covelli, de la société Interval Research (Palo Alto, Californie), présente ainsi ses résultats en matière de réécriture vidéo, destinés à réaliser « une synchronisation photoréaliste des lèvres ». L'objectif est d'être capable de « faire parler » n'importe quelle image vidéo. A partir d'un enregistrement de John F. Kennedy, il est ainsi possible de modifier son discours en conservant la synchronisation des lèvres et du texte. Pour cela, l'équipe de Michele Covelli réalise un catalogue des séquences de prononciation des phonèmes par la bouche. Le système d'animation faciale est ensuite capable de « coller » les mouvements de la bouche correspondants à un texte quelconque sur le visage. Et soudain, JFK parle de tout autre chose que de la Balle des cochons. Des imperfections subsistent. Interval Research vise des applications telles que le doublage des films et la création de personnages virtuels réalistes. Mais cette technologie ouvre également la porte à tous les trucs d'images réelles.

Album de famille multimédia interactif

MONACO
de notre envoyé spécial
Les entretiens interactifs (Synthetic Interviews) exploitent une base de données de clips vidéo gérée par un ordinateur. Pour interroger une vedette, il suffit de parler devant un microphone. Quelques secondes plus tard, l'image s'anime sur l'écran et la star répond à la question. Un tel dialogue peut s'établir entre un utilisateur d'ordinateur multimédia et une créature virtuelle ou une star bien réelle. On imagine également un album de famille multimédia interactif permettant aux enfants d'interroger leurs aïeux.

Donald Marinelli, professeur et codirecteur du centre de technologie du spectacle de l'université américaine Carnegie Mellon, a présenté ce système à Imagina. Il a demandé à une vedette américaine de la télévision si elle était mariée, si elle avait un petit ami... Puis il a tenté un

« Je vous aime ». La star ne s'est pas démentie et a remis gentiment son interlocuteur à sa place. Donald Marinelli s'est alors adressé à Albert Einstein, figuré par un acteur, qu'il a questionné sur la relativité.

DES RÉPONSES « PAR DÉFAUT »
Ces démonstrations font appel à des centaines de clips vidéo pré-enregistrés. Cette base de données peut être constituée à partir des questions réellement posées par les internautes lors de rencontres virtuelles sur la Toile avec des stars. Les sites qui organisent de tels événements reçoivent plusieurs millions de messages électroniques. Après suppression des redondances, très nombreuses, on obtient la liste de la grande majorité des questions imaginables. Il « suffit » alors de réaliser quelques milliers de clips contenant les réponses.

L'entretien virtuel peut commencer. L'utilisa-

teur pose sa question verbalement. L'ordinateur analyse le sens, cherche la réponse correspondante dans la base de données et déclenche le clip vidéo. Le succès du dialogue « dépend essentiellement du traitement des questions qui n'ont pas de réponse », soit par absence de la base de données, soit par incompréhension de la question par la machine. Synthetic Interviews a prévu des réponses « par défaut » ou des réponses « polyvalentes », auxquelles le système a recours pour se sortir de situations délicates.

Les applications de cette technologie envisagées par Donald Marinelli vont jusqu'à la création d'une relation « entre les membres décédés d'une famille et une progéniture qu'ils n'ont jamais vue de leur vivant », qui « constituera un succès important de la technologie au service de l'humanité ».

M. A.

De nouveaux matériels et logiciels pour désengluier la Toile

EN ATTENDANT les constellations de satellites qui promettent de déstater Internet d'une part de son trafic, il est possible d'accélérer la vitesse de fonctionnement du réseau en agissant soit sur l'infrastructure existante, soit sur les logiciels. Aux Etats-Unis, les Bell Labs de Lucent Technologies viennent ainsi d'établir un nouveau record de transmission de données sur une fibre optique en atteignant le débit fabuleux de 1 000 milliards de bits par seconde (1 000 téraoctets) sur une distance de 400 kilomètres. Il y a deux ans, avec ATT, Fujitsu et NTT, Lucent Technologies avait déjà défrayé la chronique en franchissant le mur du téraoctet sur 150 kilomètres (Le Monde du 5 mars 1996).

L'astuce utilisée consiste à faire transiter sur une même fibre des signaux optiques portés simultanément par plusieurs longueurs d'onde (couleurs). Les chercheurs américains ont porté à cent le nombre de ces canaux optiques drainant chacun 10 milliards de bits par seconde (10 gigaoctets). Ils ont même atteint 1,2 téraoctets sur 85 km, en utilisant trente longueurs d'onde différentes transmettant chacune 40 gigaoctets.

L'augmentation de ces performances se heurte toutefois à des phénomènes d'atténuation du signal - le pièce de lumière tra-

verse un mur de verre de plusieurs dizaines de kilomètres d'épaisseur - et de dispersion chromatique. La première difficulté se résout en plaçant sur le réseau des régénérateurs de signal. En revanche, il est plus difficile de compenser les différences de vitesse de circulation des messages en fonction de la longueur d'onde utilisée. Pour préserver les multiplexeurs de cette cacophonie chromatique, la distance des « bonds » est limitée à une centaine de kilomètres environ.

Pour l'heure, cette technologie est utilisée en « point-à-point », sur presque tous les types de fibres optiques. Boucles et autres déviations - les nœuds des réseaux - sont encore essentiellement expérimentales. Cette innovation est donc encore réservée aux gros opérateurs, qui souhaitent soulager les « trains de transmission » où convergent tous les trafics.

Le réseau en fibre optique progressant lentement, le classique fil de cuivre supporte toujours une très large part du trafic. Là encore, de nouvelles méthodes permettent d'augmenter les débits. C'est le cas de l'ADSL (Asymmetric Digital Subscriber Line), créée en 1989 par Bellcore et dont Alcatel propose une version (Le Monde du 30 octobre 1996). La société française doit lancer en avril la troisième génération de son modem ADSL, qui permet de passer du débit théorique maximal de 33 000 à 56 000 bits/s des modems classiques à 1,5 million de bits/s sur une distance de 5 ou 6 kilomètres. En laboratoire, l'ADSL atteint 50 millions de bits/s (50 mégabits/s), mais ses performances, comme celles de la fibre optique, sont limitées par la distance de transmission.

CALMER LES DÉPATIENTS

Encore expérimental en France, l'ADSL devient une réalité commerciale aux Etats-Unis. Les opérateurs commencent à l'offrir aux particuliers (50 à 100 dollars par mois pour un débit de 500 kilobits/s) et aux PME (jusqu'à 150 dollars pour 1,5 mégabit/s). Un « groupe de travail » comprenant Compaq, Microsoft et Intel prévoit l'intégration de modems ADSL en série sur les PC, à la fin de l'année.

De leur côté, les programmeurs ne sont pas en reste. Tous les fichiers qui transitent sur Internet sont peu ou prou compressés, qu'il s'agisse d'images, de textes ou de sons. Le géant américain Intel agit dans le même sens avec son logiciel Quick Web. Un système destiné aux fournisseurs d'accès qui compresse les données et garde en mémoire (cache) les pages déjà appelées par l'utilisa-

teur final. Un perfectionnement du système des serveurs Proxy qui agissent comme des réservoirs tampons. Les données déjà utilisées n'ont alors que quelques kilomètres à parcourir en cas de nouvelle demande. L'opération de compression, admet Intel, altère « légèrement » la définition des images, mais, ajoute la société, « le gain de temps compense cette perte de qualité ». L'utilisateur devra simplement adapter son logiciel de navigation, s'assurer que son fournisseur d'accès est équipé et s'acquitter auprès de lui d'un supplément d'environ 5 dollars par mois.

Avant que Quick Web ne s'impose en France, une petite entreprise pourrait s'engouffrer sur ce marché. Avec son logiciel Ecopad Internet, Synchronix se propose de « diviser au moins par quatre le volume d'information et par deux à cinq les délais de chargement ». Ecopad, déjà disponible pour les réseaux d'entreprise, sera probablement gratuit pour le particulier, mais coûtera au fournisseur entre 1 et 5 francs par abonné. Serge Cuesta, PDG de Synchronix, espère dégager un chiffre d'affaires de 50 millions de francs en 1999, contre 9 millions en 1997, en calmant l'impatience des internautes.

Hervé Morin

CALVITIE
vieux naturels
nifs
aux techniques
les les plus
CLIVITIE
MATHIEU
AVENUE MATHIEU, 75008 PARIS
RENSEIGNEMENT ET DOCUMENTATION SUR SIMPLE DEMANDE
TEL: 01 53 83 79 79 - FAX: 01 53 83 79 70 - 3617 INFO CREUVE

GARDER

63
-10680

Le rugby italien rêve du Tournoi des six nations

L'équipe nationale transalpine rejoindra le gratin européen en l'an 2000. Pour être compétitifs, les Italiens doivent assurer la relève de leur élite et entamer la réforme du professionnalisme

Si personne ne sait vraiment en quelle année le rugby s'est installé en Italie, tout le monde s'accorde à reconnaître que ce sport a désormais droit de cité au pays du football-roi. De quoi intriguer les responsables du Tournoi des

cinq nations et les conduire à accepter qu'une autre formation latine (après l'équipe de France) rejoigne le club très fermé des grands d'Europe. Une décision également justifiée par les bonnes performances des rugbymen ita-

liens, qui ont déjà battu l'Irlande à trois reprises, puis la France et l'Ecosse. C'est en l'an 2000 que l'Italie fera ses débuts dans une compétition rebaptisée, à l'occasion, Tournoi des six nations. Pour tenir son rang, le rugby

transalpin doit maintenant s'attacher à renouveler une élite vieillissante, transformer ses structures (clubs, accords de partenariat, stade national) et franchir le pas - redouté - du professionnalisme.

TRÉVISE
de notre envoyé spécial
C'est un air connu : chaque dimanche, les tifosi s'adonnent à la religion du Calcio, et toute l'Italie est saisie par la fièvre du football. Toute l'Italie ? Non. Au nord-est de la Botte, coincées entre les Alpes vénitienes et l'Adriatique, quelques irréducibles vivent aussi au rythme du ballon ovale. « Le lundi matin, sur la place de Trévise, les gens parlent de rugby », assure Christian Lanta, l'entraîneur français du Rugby-Club de Trévise. Et ce qui est vrai à Trévise l'est aussi à Padoue, à Rovigo et aussi à Venise, même si le club le plus titré d'Italie siège à Milan.

Personne en Italie n'explique avec conviction cette particularité géographique - de même que personne, en France, ne connaît vraiment l'origine de l'enracinement du rugby dans le Sud-Ouest. Mais depuis son arrivée, en 1910, à Turin, lors d'un match entre des sélections universitaires française et italienne, le rugby n'a réellement pris racine que dans ce

recoin de la Péninsule. « Les dirigeants des clubs universitaires de la région étaient tout heureux de pouvoir compter sur les bras des pouvais pour pousser en mêlée », avance un cadre du club de Trévise, apparemment peu sûr de sa thèse. Longtemps après cette implan-

tation tardive, le rugby italien a vivoté entre conservatisme et manque d'ambition sportive : en 1997, la Fédération italienne de rugby ne recensait que 36 000 licenciés. Par souci de fidélité à la tradition britannique, on buvait de la bière dans les club houses, mais sur le terrain, « la plupart des

jeu n'étaient pas prêts à consentir tous les sacrifices exigés par le haut niveau », selon Georges Coste, entraîneur de la sélection nationale depuis 1993. Pourtant, depuis le début des années 90, le jeu à quinze a effectué sa révolution, son grand bond en avant. « L'Italie a quitté le tiers-monde du rugby », note Georges Coste.

La Fédération italienne refuse encore le professionnalisme - « La Fédération reste amateur, mais si un club veut passer professionnel, il peut », précise cependant le président Giancarlo Dondi -, mais sous son impulsion les enfants peuvent désormais jouer au rugby à l'école, et les meilleurs éléments bénéficient de bourses d'études. Les joueurs de l'élite ont peu à peu accepté de se soumettre à de sévères tests physiques, et l'expérience acquise lors des Coupes du monde aidant, les résultats n'ont pas tardé. En 1994, la Squadra Azzurra s'est inclinée de justesse face aux champions du monde australiens. « Pour la première fois, nos joueurs étaient partis en tournée

sans leurs stocks de pâtes et de fromage, se souvient Giancarlo Dondi. Nous les avions même interdits d'appareils photo ! » Depuis, les Italiens ont battu l'Irlande à trois reprises, puis la France et l'Ecosse.

UN NIVEAU PLUVIOT FAIBLE

Devant une telle constance, les instances internationales ont fini par se rendre à l'évidence : il se passait quelque chose en Italie. Les Anglais ont légèrement barguigné, mais ils ont finalement cédé. Le 20 février, le club très élitiste des Cinq Nations a envoyé une invitation officielle au soupirant italien. L'an 2000 verra la naissance du Tournoi des Six Nations et le baptême d'un nouveau lieu saint, digne de la « magie » de l'épreuve. Padoue a fait acte de candidature, mais à cause de ses tribunes ébranlées du terrain, son stade de 35 000 places ne plaît pas à Giancarlo Dondi. Venise a également envisagé de construire un nouveau stade, mais le président de la fédération italienne ne se montre pas plus enthousiaste.

Selon toute vraisemblance, les futures étapes italiennes du Tournoi des six nations devraient donc se dérouler au stade Flaminio de Rome (31 000 places). « En cas de succès, nous pourrions aussi utiliser le stade olympique », suggère M. Dondi. « Les Italiens méritent de rejoindre le Tournoi, cela va lui apporter un peu de fraîcheur, se félicite Pierre Villepreux, qui entraîna la sélection italienne dans les années 80. On va un peu les motiver au départ, mais s'ils obtiennent quelques résultats, l'habitude va s'installer. » Pour Christian Lanta, « les rugbymen italiens étaient en quête de reconnaissance. Disons qu'ils ont obtenu leur baccalauréat, mais maintenant, il faut qu'ils réussissent leurs études. »

Par tradition, le corpus du rugby transalpin est fortement imprégné de connaissances françaises. De Julien Saby à Georges Coste, en passant par Robert Poulain, Pierre Villepreux, Jean Trillo, et quelques autres, de nombreux Français sont venus enseigner leur savoir en Italie. « Le rugby français, c'est le rugby idéal pour nous », assure un cadre du Rugby Club de Trévise.

Grâce à une génération talentueuse, la sélection nationale a tiré le rugby vers le haut, mais la consécration de ce sport en Italie reste suspendue à un équilibre fragile. Le niveau du championnat italien demeure plutôt faible. Il ne produit pas suffisamment de grands joueurs et, faute de ressources économiques, les meilleurs tentent leur chance à l'étranger, tel Diego Dominguez, parti au Stade français. « Le principal souci des Italiens est de réussir le renouvellement de la génération actuelle, souligne Pierre Villepreux. Mais ils ont les moyens d'y arriver si on les aide. »

Eric Collier

DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL** : les clubs de Chelsea, Stuttgart, Vicence et le Lokomotiv Moscou se sont qualifiés, jeudi 19 mars, pour les demi-finales de la Coupe d'Europe des vainqueurs de Coupe en éliminant respectivement le Betis Séville, le Slavia Prague, Roda et l'AEK Athènes.

■ **ARSENAL** Wenger, manager du club londonien d'Arsenal, a assuré qu'il avait l'intention de rester à son poste, malgré les spéculations sur son possible départ pour le Paris-Saint-Germain. « Je suis sous contrat jusqu'en 1999 avec Arsenal et je respecterai mon contrat », a déclaré le technicien français.

■ **TENNIS** : Nicolas Pietrangeli s'est qualifié pour le deuxième tour du tournoi de Key Biscayne (Etats-Unis) en battant l'australien Lleyton Hewitt 6-4, 3-6, 6-4. Le joueur français rencontrera Andre Agassi au tour suivant. Les Françaises Amélie Mauresmo et Alexia Dechaume se sont également qualifiées, respectivement face à l'italienne Laura Golarsa (7-5, 6-1) et la Néerlandaise Miriam Oremans (3-6, 6-3, 6-2).

Les épéistes français attendent leur heure derrière Eric Srecki

IL N'EST PAS toujours facile de remettre son épée au fourreau. Eric Srecki en sait quelque chose. Lui qui, au moment de sa victoire aux championnats du monde du Cap (Afrique du Sud), en juillet 1997, se voyait disputer cette année sa dernière saison, a finalement des remords. L'un des plus beaux palmarès de l'escrime française pourrait très bien ne pas arrêter sa carrière après les prochains championnats du monde de La Chaux-de-Fonds (Suisse), comme il l'avait annoncé initialement. « Je ne me sens pas de décrocher, avoue-t-il. Je suis bien en ce moment, et, si je décide de continuer, c'est pour aller jusqu'aux Jeux olympiques de Sydney en 2000 », mais d'ajouter dans la foulée : « Aucune décision définitive n'est prise, j'attends de voir comment va se passer la fin de saison. »

La saison, qui connaît une nouvelle étape, samedi 21 mars avec le Challenge Novartis à Paris, a plutôt bien commencé pour le double champion du monde (en 1995 et 1997) et champion olympique (en 1992). Aux trois épreuves auxquelles il a participé, Eric Srecki a terminé à chaque fois deuxième. Mais, il y a quinze jours, à l'occasion de l'épreuve de Coupe du monde de Glasgow, Mathieu Denis, qui était encore junior l'année dernière, est venu bousculer « l'ancien » en le battant en finale. Même si c'est un peu tôt pour parler de passage de témoin, Eric Srecki, du haut de ses trente-quatre ans, a fait les frais ce jour-là de l'émulation créée par Michel Sicard au sein de l'équipe de France.

PAS DE VOIE ROYALE

A la tête d'un vivier d'une quinzaine d'épéistes regroupés au sein de l'Insep, l'entraîneur national considère que dans son groupe « il n'y a pas de race de sénateur ». Palmarès exceptionnel ou pas, tout le monde est logé à la même enseigne. Dès lors qu'il n'y a pas de voie royale pour parvenir aux sélections, tout est permis pour les plus jeunes. Et ils ne se gênent pas pour en profiter. Hugues Obry, vingt-cinq ans, a gagné cette année l'épreuve de Coupe du monde de Lisbonne (Portugal), ce qui lui permet d'occuper la quatrième place du classement mondial. Et, si Jean-François Di Martino et Robert Leroux sont en retrait en ce début de saison, derrière, les Pillac, Leroy, Faucher sont décidés à pousser leurs aînés dans leurs retranchements.

Eric Srecki adhère volontiers à la méthode Sicard. Celui qui ses camarades de l'équipe de France appellent « le Suédois » à cause de sa taille (1,93 m), de sa blondeur et de son attitude - plutôt réservée - sur la piste, est aussi un gros travailleur. Et il trouve son compte dans cette émulation : « Il est nécessaire de se remettre en question. Mais il faut relativiser. En épée, il n'y a pas de sélection « barbare », comme cela peut se pratiquer en canoë, où il faut être prêt tel jour et pas un autre. Nous, on a une marge de manœuvre. » Cette année, les sélections aux championnats du monde vont se décider à partir de cinq épreuves de Coupe du monde (Glasgow, le Challenge Novartis à Paris, Legnano, Heidenheim et Pottiers). Les Jeux sont donc loin d'être faits, d'autant que le calendrier de la saison a été chamboulé : les championnats du monde ont été repoussés de juillet à octobre afin de ne pas entrer en concurrence avec la Coupe du monde de football. Dans ce planning, le Challenge Novartis reste l'une des étapes les plus importantes. Déjà trois fois vainqueur de l'épreuve, « le Suédois » s'aborde dans de bonnes conditions : « J'ai de bons repères à l'entraînement, pas de fatigue, pas de blessures. » Visiblement, l'heure de la retraite n'a pas encore sonné pour Eric Srecki. « C'est avant tout une question de physique, confie Michel Sicard, si Eric a tout son potentiel, il n'y a pas de raison qu'il ne continue pas. »

Stéphane Lauer

CR-V

Puisque [la salle à manger] est dans le compartiment à bagages, que le plancher est plat, qu'il y a [une prise 12 volts] dans le coffre, que tous les modèles sont équipés du [double coussin] gonflable de sécurité, nous vous souhaitons beaucoup de plaisir.

A partir de **[129 800^F]**

Prix TTC conseillé clés en main hors option du CR-V S boîte manuelle au 02/01/98 - AM 98



Modèle présenté CR-V ES boîte manuelle. 153 800 Francs au 02/01/98 AM 98



HONDA

L'innovation au service de l'homme

البريد الإلكتروني

ables de jarr
pour tous

SALON
19-20
PARIS - Paris

سلا من الأثاث

Meubles de jardin : teck pour tous

Collections de printemps pour un mobilier dont les matériaux naturels accepteront la patine des saisons

AMÉNAGER jardin ou terrasse, c'est prolonger un intérieur, s'offrir une fenêtre ouverte sur la verdure et le rétro. L'imagination trépassée entre le parc traditionnel à la française et l'univers « natif de jardin » du pavillon de banlieue, le novice a parfois du mal à trouver sa voie. Il va au plus facile, au plus rapide, au plus économique et s'achète le salon complet en plastique blanc. Plus tard, il s'ouvrira un produit plus esthétique, plus durable et plus coûteux. Dans un matériau noble, un bois qui supporte les intempéries, dont les magasins spécialisés n'ont plus le monopole, le teck venant de faire son apparition dans les grandes surfaces.

Mobilier vedette, séduisant d'emblée le client aisé, les fauteuils et tables en teck ou en red cedar s'imposent notamment dans les collections de trois enseignes, parmi d'autres, qui offrent un accueil convivial et chaleureux. Chez Despalles, au Cèdre rouge et Conran Shop, on peut trouver conseil et gamme élégante, sans pour autant devoir investir en une seule fois.

Les clients du salon plastique de la première heure, lassés, viennent souvent en ces lieux pour revoir l'aménagement de leur jardin. Ils regardent, acquiescent un élément, puis reviennent et, progressivement, se refont un extérieur. Le

mobilier de jardin suit aussi des modes. Chaque boutique propose ses basiques (gaze d'une signature), cherche l'exclusivité pour son image, et suit, avec quelques pièces, les tendances de l'année. Pour cette saison, ce sont le bleu, le mauve, et de façon plus générale, les pastels, qui coloreront les jardins.

Jolie histoire que celle de Despalles qui, à l'origine, en 1843, se nomme Aux bonnes semences et s'impose comme le fournisseur en graines des châteaux environnants. Rachetée par un Despalles au début du siècle, la marque connaît de nombreuses péripéties, plusieurs dépôts de bilan et différentes orientations. Aujourd'hui, Philippe Brunon, propriétaire de l'enseigne, tient à défendre et mener en parallèle ses deux spécialités : graines, végétaux rares (vendus en boutique mais aussi par correspondance) et environnement de jardin.

CONFORTABLE ET PRATIQUE

Teck, rotin, fer forgé créent une harmonie de bon goût pour jardins, balcons, terrasses ou vérandas. Le confort n'est pas ignoré, comme pour ce fauteuil bergère juponnée rotin (2 800 F) ou cet autre aux accoudoirs acajou (1 480 F). Pas plus que l'aspect pratique, ainsi qu'en témoigne la



Jeux d'ombre et de sérénité pour un salon d'été en pays chaud qui figure parmi les « Décors de Méditerranée » proposés dans un ouvrage de Catherine Haig, à paraître en avril chez Flammarion (144 pages, 198 francs).

peu que l'on ait décidé de boucher le teck qui, avec le temps, perd sa couleur dorée au profit d'un gris argenté qui en déroute plus d'un.

Pour sa collection printemps-été, Despalles propose des tables à dessus de mosaïque zellige (modèle Agadir) aux dessins de feuilles vertes, de soleils jaunes ou de poissons bleus (4 450 F) et la chaise Violette en métal laqué aluminium aux lames en durafion parme (290 F). Très onéreuses, car peintes à la main, mais astucieuses, les « peintures objet » en bois (bois boule Médicis ou Anduze, oranges ou paravents) pour orner un mur ont été réalisées, en exclusivité, par Jocelyne Demy,

longues (690 F) et rocking chairs (460 F) aux structures en aluminium ou acier. Les chaises en métal peint epoxy bleu lavande, jaune citron, vert pomme (390 F) apportent leur éclat lumineux au même titre que les tables rondes cerclées d'aluminium, plateau en bois coloré marine, bleu lavande ou jaune citron (690 F).

Mais l'on ne saurait réduire à cet art-en-ciel l'offre de ce magasin - du nom de son créateur designer, Terence Conran -, qui aime mélanger les genres, les styles et les cultures. On pourra préférer le fauteuil Largo, siège à lattes de hêtre et structure acier epoxy aluminium, qui ajoute au plaisir des

lèze, red cedar, fer forgé) et au goût sûr. Les consommateurs de moyens plus modestes se cantonneront dans les accessoires, les arts de la table... autant d'idées cadeaux, deuxième axe de vente de cette chaîne qui, grâce à cette offre, élargit son public. « La différence, dit-on ici, c'est la finition » d'une fabrication européenne.

Le banc Praslin à la ligne épurée (6 650 F), le bain de soleil, dit « far niente », réglable sur trois positions (3 450 F), les sièges pliants « steamer » avec repose-pieds amovibles (embouts et visserie laton) (2 950 F), tables aux proportions généreuses, sont quelques-uns des grands standards en teck de la marque. Parmi les meubles de caractère, cet article de charme pour duo tranquille : la banquette deux places en cèdre rouge (3 950 F).

BLEU ET BLANC

Habitat et Ikea habitent aussi le jardin. Le premier dit s'être inspiré, pour cet été, « d'atmosphères de nonchalance et des paysages du quotidien californien de David Hockney ». Cela donne des tableaux bleu et blanc d'ambiance de vacances douces et chaudes. Habitat propose une nouvelle gamme de meubles en teck aux lignes épurées, droites et géométriques : table carrée (1 995 F) et chaises sans sophistication (995 F). Mais le point fort de sa collection reste ses articles en céramique pour des cache-pots et des jarres, des tables et des tabourets, ainsi que la pierre de lave qui signe la coupe Budhur (190 F).

Le bleu et le blanc déclinés sur tous les matériaux (bois, acier, textile...) donnent aussi la tonalité de la collection Ikea. La banquette Solhaga en pin massif teinté (395 F) fait claquer un bleu vif, à l'image de la vaisselle et des tissus qui habitent notamment les bords de soleil en pin massif huilé (985 F) et les tabourets en bête ou bouleau non traité (49 F). Des couleurs sûres et des matériaux authentiques, à la rencontre d'un irrésistible désir d'être ressourcé et rassuré.

Véronique Cauhapé

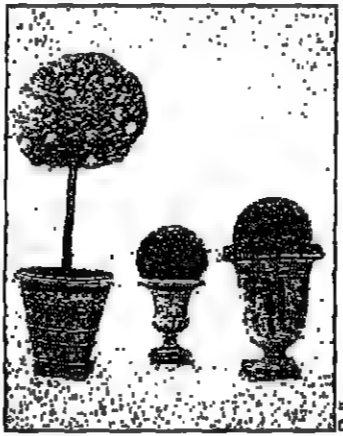


Ci-dessus, de gauche à droite : salon de jardin (Carrefour) ; banquette 2 places (Le Cèdre rouge) ; décors de jardin (Despalles).



table ronde en teck aux deux pans rabattables (3 150 F) ou ce modèle ovale à rallonge repliable (6 950 F). Les fauteuils et les chaises composent une panoplie qui va du mini-transat en nyctoh, facile à transporter (170 F) au plus huppé steamer-chair à roues (2 800 F). On peut également choisir le fauteuil à l'allure amusante et le guéridon galvanisé (respectivement 900 F et 610 F) ou le canapé Kristel en fer forgé (1 650 F), pour

spécialiste du trompe-l'œil (de 780 à 3 600 F). Le slogan qu'affiche le Conran Shop, pour cet été, « Des couleurs à faire pâlir de jalousie le soleil », ne fait l'ombre d'aucun doute. Le tissu des chaises aux rayures bayadères, aux dominantes tonne ou vert amande donnent le ton. Tout comme les toiles turquoises, bleues ou vertes qui habitent les produits de la gamme bains de soleil (850 F), chaises



yeux celui d'une assise confortable (670 F), ou le régateur Setzler, fabriqué de manière traditionnelle en Australie depuis plus de cinquante ans, avec structure en bois exotique, assise et dossier en cuir qui lui donnent une air de robustesse à toute épreuve (1 350 F). Des tables en aluminium (2 450 à 3 250 F), on retiendra essentiellement les dimensions judicieuses, capables de donner un air de nouveauté à ces grands classiques des cafés espagnols. Conran Shop, c'est le plaisir d'une originalité qu'il revient à chacun de rendre sage ou « branché », selon les mariages qu'il choisit de faire entre les différents éléments.

Le Cèdre rouge séduit une clientèle haut de gamme pour du mobilier classique fabriqué dans des matériaux nobles (teck, lave émail-

Matériaux nobles et grandes surfaces

A côté du plastique moulé dont les formes ont évolué dans le sens d'un dessin plus soigné et dont les prix de revient restent parfaitement imbattables, le teck a aussi fait son entrée dans les grandes surfaces. Carrefour, par exemple, fort du succès rencontré l'an passé par ce type de mobilier, présente cette année plus d'une vingtaine de produits dans cette essence de bois (table, chaise, fauteuil droit, transat, signés Bornéo). Le style est classique, les prix sont séduisants - table ronde d'un diamètre de 150 cm (3 500 F), fauteuil droit (899 F), banc trois places aux accoudoirs chantournés (2 500 F) - mais ne cherchent pas à être au plus bas. Le risque étant de voir, dans ce cas, la qualité baisser à son tour. Avec ce genre d'articles, Carrefour tente de satisfaire sa clientèle « CSP » (catégories socioprofessionnelles aisées) et de répondre à l'engouement des consommateurs pour le bois, matière authentique et traditionnelle. A l'image des vendeurs à la mode.

Adresses

- Despalles boutiques : 76, boulevard Saint-Germain, 75005 Paris. Tél. : 01-43-54-28-98 ; 87, avenue Niel, 75017 Paris. Tél. : 01-47-66-52-99 ; Despalles Jardin : 5, rue d'Alésia, 75014 Paris. Tél. : 01-45-89-05-31.
- The Conran Shop : 117, rue du Bac, 75007 Paris. Tél. : 01-42-84-10-01.
- Le Cèdre rouge : 1, boulevard Emile-Angier, 75016 Paris. Tél. : 01-45-24-62-62 ; 22, avenue Victoria, 75001 Paris. Tél. : 01-42-33-71-05 ; 25, rue Duphot, 75008 Paris. Tél. : 01-42-81-81-81 ; Parvis de la Tréille, 59000 Lille. Tél. : 03-20-51-96-96 ; 6, avenue de Verdun, 06000 Nice. Tél. : 04-93-16-83-10.

L'art d'emballer, version anglaise

DE L'EMBALLAGE au packaging, il n'y a qu'un pas... et sans franchir la Manche. De la bouteille de sauce brune HP (Houses of Parliament) à la boîte à camembert, du paquet de Gauloises bleues au fish and chips enveloppé dans un journal, chaque pays a sa manière de ranger, contenir et présenter les produits.

Et si la Grande-Bretagne est très « pro » en matière de design et de communication graphique, elle l'est aussi dans la méthode de diffusion de ses performances. Limitée en taille mais dense de propos, l'exposition « UK Pack Age », patronnée par le British Council, sous l'Arche de la Défense, est dans le fil de la campagne que les Britanniques entretiennent, sur la lancée de leur printemps politique, et autour du thème de leur énergie créative jamais perdue et toujours retrouvée. Et l'on ne peut pas dire qu'elle ne soit pas elle-même bien emballée.

Sur un ton vif, coloré et cursif, Janice Kirkpatrick et Ross Hunter, une équipe de Glasgow, explorent les tendances actuelles de l'art d'emballer. Produits en vrac et sans forme - huile de moteur, lessive en poudre, shampooing, bière, thé, jus de fruits -, ou articles fragiles qu'il faut protéger - baguette de pain, disque compact, ordinateur. Avec un emballage qui doit être à la fois pratique et séduisant, masquer ou exprimer le contenu et tenir un discours sur la qualité, le prix, l'originalité de la marchandise.

Formes, couleurs, typographies, la palette est immense et, bien avant les grandes équipes de design graphique - Pentagram et les autres -, la communication visuelle avait pris ses marques : fixée pour l'éternité et pour le Commonwealth, la boîte de conserve des Baked Beans Heinz affiche un bleu dont le turquoise est un secret depuis plus de cent ans, tandis qu'une marque connue de fish and chips a su, pour s'adapter à la vente en grande surface, créer un emballage plus résistant que le papier-journal, mais sur lequel elle a imprimé des pages arrachées d'un quotidien.

Emballer, déballer, c'est, à un moment ou à un autre, jeter. Donc recycler. Reproduisant par grandes bandes larges le logo de IBM, le carton d'un ordinateur de cette marque agit comme une affiche, tandis que les matériaux employés s'adaptent aux règles de l'ère écologique : moins de polystyrène, plus de papier kraft. Une autre manière de recycler, c'est d'inciter le consommateur à vouloir conserver la boîte, celle des chaussures Superga par exemple, couleurs attrayantes, fermoirs astucieux, pliables et recomposables.

SURPRENDRE PAR LE SOMBRE

Débauche de couleurs tristes et de plastiques au toucher soyeux, les produits d'usage courant sont l'objet d'une recherche poussée (la première lessive s'adressant aux messieurs arbore des couleurs plus dures), à moins que l'on veuille surprendre par le sobre : chez Harvey Nichols, le grand magasin sélect de Londres, la marque-maison se distingue par l'absence de couleurs (graphisme noir ou blanc sur fond gris) et par une évocation décalée (une rue de Milan à contrejour pour vendre des panetton). Ou bien, une marque de soupes en conserve se distingue en affichant en gros plan, sur fond blanc, le légume, la tomate ou le champignon, dont elle est issue. Andy Warhol et sa lecture de boîte Campbell ne sont pas loin.

« Napoléon nous a enfoncé le clou dans la tête en nous traitant de « nation de boutiquiers », rappelle Janice Kirkpatrick ; mais ça ne la dérange pas car elle retourne la moquerie pour souligner comment les Britanniques, maîtres en graphisme, ont su faire évoluer le packaging. Même le sachet de thé, sans lequel les Anglais n'auraient pas pu voyager, a su être toujours le même (le papier-filtre est fabriqué principalement par un seul fournisseur) et toujours un autre, rond, carré, sphérique, ou en forme de petite pyramide.

Michèle Champenois

* « UK Pack Age », exposition aux Sources d'Europe (centre de documentation sur l'Europe), sode de la Grande Arche, RER La Défense, sortie Grande Arche. Du lundi au vendredi, de 10 à 18 heures. Entrée libre, jusqu'au 22 mai.

IMMOBILIER NEUF - IMMOBILIER ANCIEN - MAISON INDIVIDUELLE - FINANCEMENTS - CONSEILS

4 Journées Immobilières de Printemps

- Pour rencontrer les Professionnels FNAPP : transaction, gestion, location, syndic de copropriété
- Pour découvrir en « avant-première » les nouveaux programmes des Promoteurs-Constructeurs
- Pour rencontrer les Promoteurs FNPC de la région Toulouse-Midi-Pyrénées

SALON DE L'IMMOBILIER

19-20-21-22 MARS 1998

PARIS - Palais des Congrès - Porte Maillot

NEUF ANCIEN

PARIS - ILE DE FRANCE - PROVINCE

ACHETER, INVESTIR, LOUER, GÉRER, VENDRE, FAIRE CONSTRUIRE

SALON MONDIAL DU TOURISME

26 au 30 Mars

PARIS EXPO - PTE DE VERSAILLES

10H à 19H - NOCT. JEUDI ET VENDREDI 21H

tarif réduit 40€ au lieu de 50€

sur présentation de cette annonce à l'entrée. Offre valable pour une personne.

Moins de soleil au nord

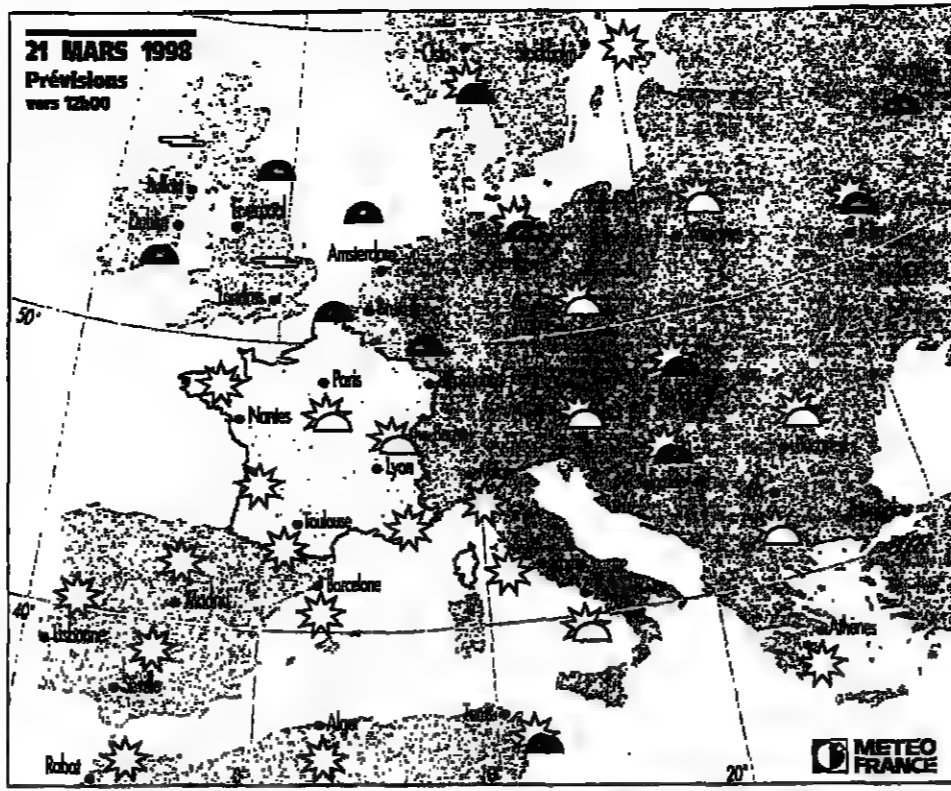
MALGRÉ la persistance d'un puissant anticyclone sur les îles Britanniques, le temps ne sera pas aussi ensoleillé que ces derniers jours. Une masse d'air plus humide envahira, samedi, une grande moitié nord de la France. Des nuages bas s'imposeront sur la majeure partie du territoire. Les régions méridionales et atlantiques garderont un beau soleil.

journée débutera sous la grisaille et dans la fraîcheur. Quelques éclaircies timides sont attendues l'après-midi principalement en Alsace, Lorraine et Franche-Comté. Le thermomètre ne dépassera pas 6 à 9 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Le soleil sera présent du matin au soir. Il balayera sans mal les bancs de brouillards du petit matin. Il fera de 15 à 20 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - La journée sera ensoleillée en Rhône-Alpes. En revanche, les nuages déborderont souvent dans le ciel du Limousin et du nord de l'Auvergne. Il fera entre 10 et 13 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Le printemps continue autour de la Méditerranée. On attend quelques nuages passagers de la Côte d'Azur à la Corse. Un mistral modéré soufflera en basse vallée du Rhône. Les températures restent agréables avec 17 à 20 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

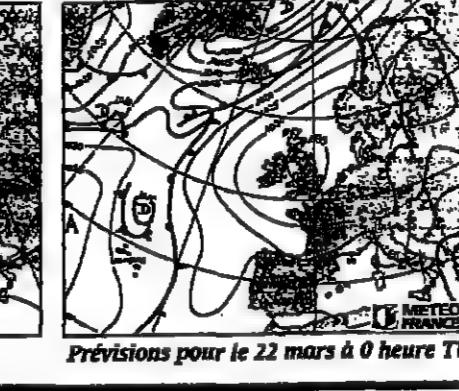
FRANCE. Ouverture d'un espace d'information et de réservation Eurostar, au comptoir Brit Rail de la Maison de la Grande-Bretagne (19, rue des Mathurins, 75009, tél. : 01-44-51-06-02, du lundi au vendredi, de 9 h 30 à 18 heures, et Minitel 3615 ou 3623 BR, réservations à distance). Du 27 mars au 23 mai, le tarif week-end Paris-Londres, aller-retour, est à 690 F en 2e classe et 1190 F en 1re, taxes comprises, en passant la nuit du samedi sur place.

Table with 2 columns: City and Temperature. Lists various cities like Ajaccio, Biarritz, Bordeaux, etc., with their respective weather and temperature forecasts.

Table with 2 columns: City and Temperature. Lists cities like Papeete, Pointe-à-Pitre, St-Denis-Ré, etc., with their respective weather and temperature forecasts.

Table with 2 columns: City and Temperature. Lists international cities like Kiev, Lisbonne, Liverpool, etc., with their respective weather and temperature forecasts.

Table with 2 columns: City and Temperature. Lists cities like Venise, Vienne, Amman, etc., with their respective weather and temperature forecasts.



SPORTS D'HIVER

Enfants gratuits à Pâques

LES MONTAGNARDS redouteraient-ils une fin de saison morose ? Voilà qu'ils annoncent aux enfants de moins de 12 ans qu'ils seront logés, voire nourris et blanchis pour rien, ou équipés en skis et transportés le long des pistes gratuitement, en condition bien sûr que ces derniers soient accompagnés de leurs parents. Les vacances de Pâques s'échelonnent du 2 au 27 avril, selon les zones. Les promotions diffèrent d'un cas à l'autre.

tél. : 04-50-21-27-28). Ici, c'est Pierre et Vacances qui lance l'affaire via un « Forfait glisse » associant hébergement en résidence de tourisme, remontées et location d'un matériel de première catégorie (tél. : 08-02-37-37-37, Minitel 3615 Pierre et Vacances). Il reste des disponibilités à Avoriaz, même durant la semaine du 11 avril. On y loue un deux-trois pièces, 35 m² à 4 (2 parents, 2 enfants) pour un budget de 5 000 F par famille (avec le pass « Portes du soleil »). Budget qui tombe à 4 600 F la semaine suivante. Idem à La Plagne, où la même famille paierait 4 400 F aux mêmes dates. A Méribel Mortaret, ce « Forfait glisse » frôle les 6 000 F pour un confort similaire.

Les hauteurs de neige dans les stations

VOICI les hauteurs d'enneigement au jeudi 19 mars. Elles nous sont communiquées par l'Association des maires et stations françaises de sports d'hiver, qui diffuse aussi ces renseignements sur rendez-vous, au 08-36-68-64-04, par Minitel sur le 3615 En montagne, ou le 3615 Corus, et sur Internet : http://www.skifrance.fr.

Alpes-du-Sud Auron : 40-120; Beuil-Les-Laumes : n.c.; Isola 2000 : 120-150; Montgenèvre : 50-130; Orcières-Merlette : 50-170; Les Orres : 60-160; Pra-Loup : 20-120; Puy-Saint-Vincent : 40-150; Risoul 1850 : 60-120; La Sauze-Super-Sauze : 20-120; Serre-Chevalier : 55-230; Superdévoluy : n.c.; Valberg : 40-80; Val d'Allos/Le Seignus : 40-130; Val d'Allos/La Foux : 105-150; Vars : 60-120.

SAUVAGE. Toutes sortes de randonnées, raids et stages sportifs sont programmés, en marge des centres-scolaires et foyers de ski de fond et de montagne (Ancof). Ces montagnards, de Grenoble (tél. : 04-76-87-31-47), traversent le Vercors à skis de fond (autour de 2 600 F la semaine), sillonnent les monts du Cantal (environ 2 000 F) ou arpentent le pays des Ecrins. D'autres virées sont programmées à raquettes, en traîneaux à chiens, à télémarks ou en randonnées alpines. Egalement en Laponie, en Russie et en Gaspésie au Québec.

CONFORT ET TRADITION. A une heure de Genève ou trente minutes de Cluses (4 h 30 en TGV de Paris et liaison en car), la station-village de Morillon, à 1 100 m d'altitude, dispose en plus du Grand Morillon (72 appartements), d'une nouvelle résidence-chalet, les Ecrins (25 appartements de bon standing de 25 à 50 m² avec balcon). Après le 21 mars, un trois-pièces s'y loue 2 700 F. Le « village des enfants » accueille les 6 mois-10 ans (6 jours, 650 F). Au Morillon, deux-étoiles confortable, les semaines promotionnelles (1 995 F, demi-pension et forfait ski Grand Massif) sont affichées jusqu'au 4 avril. Office du tourisme, tél. : 04-50-90-11-22.

MOTS CROISÉS

Crossword puzzle grid with numbers 1-11 and letters A-Z. Includes horizontal and vertical clues.

le Nord. Bon pour celui qui ne veut pas être accompagné. - 8. Papa de Dada. Point de départ quotidien. - 9. Défaites sans discussion. - 10. Compromis financierement. Possessif. - 11. Créait le besoin.

PHILATÉLIE

Les grands photographes en 1999 CHRISTIAN PIERRET, secrétaire d'Etat à l'Industrie, a signé le décret fixant la première partie du programme philatélique de l'année 1999. Parmi les nouveautés, une série consacrée aux grands photographes : Nadar, Doisneau, Brassai, Lartigue... Dans la série « nature de France », les animaux domestiques. Enfin, les « doublons » ne manquent pas avec des timbres sur la Camargue, Chopin, le métro de Paris, le recensement, les élections au Parlement européen, tous thèmes déjà traités par le passé.

EN FILIGRANE

France-Irlande. Gibraltar a mis en vente quatre timbres et un bloc consacré à des matches des Coupes du monde de football de 1958, 1978 et 1966... dont le match de quart de finale de 1958, France-Irlande-du-Nord, en Suède, remporté par la France.

MOTS CROISÉS

1. Bonne quand l'entrée et la sortie sont libres. II. Récupère après usage. Aux bouts de tous nos mots. - III. Pour réunir les grandes familles. Palmier asiatique. - IV. Fondateur de l'Oratoire. Sépare le bon grain. - V. D'aucun secours. - VI. Personnel. Douce dans la chanson. Rapproche les lieux. - VII. Prolonge la proue. - VIII. La part de Bercy dans nos dépenses. Noire chez Tintin. Vient d'être. - IX. Son coup est hasardeux. Place forte gauloise. - X. Amours trop propres. Voyelles. - XI. Prises pour modèles. Enquêtent sur le terrain.



Handwritten signature or stamp at the bottom of the page.

CULTURE

LE MONDE / SAMEDI 21 MARS 1998

ART Le Vietnam change vite. Depuis la proclamation de l'économie de marché, à la fin des années 80, la scène artistique de ce pays est en effervescence. Des galeries privées

s'ouvrent, surtout à Hanoï, depuis 1992. Le nombre des artistes a augmenté, et certains, comme Tan, la «Triade de Hanoï» ou Dinh Y Nhi, ont le vent en poupe. La production

s'est accrue, et les prix ont commencé à flamber. Du réalisme socialiste mis en peinture, on ne voit plus guère de traces aujourd'hui. ● UN «PRINTEMPS VIETNAMNIEN» est org-

anisé par la Ville de Paris, du 20 mars au 17 mai, ouvert sur toutes les disciplines artistiques et leurs évolutions les plus récentes. ● LA CHORÉGRAPHE et danseuse Ea Sola

met en scène le spectacle de musique et de chant qu'elle a imaginé pour cette manifestation parisienne, à la recherche de «l'âme vietnamienne, l'essence de son chant, sa poésie».

L'éclosion fragile de l'art contemporain au Vietnam

La Ville de Paris organise, du 20 mars au 17 mai, un « Printemps vietnamien » ouvert sur toutes les disciplines artistiques et leurs évolutions récentes. La chorégraphe et danseuse Ea Sola y présente un spectacle conciliant les traditions musicales de son pays

HANOÏ et HO CHI MINH-VILLE de notre envoyée spéciale Les vélos ont maintenant de bons moteurs japonais ou coréens : les jeunes filles qui les conduisent adroitement préfèrent les capelines ornées de fleurs aux chapeaux pointus des rizières ; les jeunes peintres griffent les étapes de la reconnaissance et se préparent à affronter la scène internationale... Le Vietnam change, vite. L'économie de marché proclamée à la fin des années 80, la politique du «do moi» (littéralement : «changer pour faire du neuf»), comme en Russie du temps de la perestroïka, comme en Chine depuis trois ou quatre ans, ont mis la scène artistique en effervescence, à Hanoï surtout, où il existe une tradition de la création depuis l'époque coloniale. Des galeries privées s'ouvrent depuis 1992. Le relais est assuré par les art dealers de Hongkong, de Singapour et d'Australie - qui encouragent des vents d'expression qui ne sont pas forcément au goût des Vietnamiens - et par une revue d'art de Hongkong, Asian Art News. Du réalisme socialiste, en peinture, on ne voit guère de traces aujourd'hui, sinon très adoucies, comme l'imagerie d'un Le Thiep. Le cache-t-on ? Ou bien est-ce que les artistes qui magnifient le paysage plutôt que de répondre à un programme éditorial auraient suffi à traduire le sentiment national ? On y pense en feuilletant les albums des photographes des maquis et des guerres, qui cherchent la paix des montagnes et sa lumière plutôt que le spectacle de la mort. Cela dit, la sculpture domine la carrière des héros ne manque pas. Les moments sont là, si près ni meilleurs qu'ailleurs. Et à Ho Chi Minh-Ville, ex-Saigon, Diep Minh Chau, le peintre-sculpteur, compagnon de route d'Ho Chi Minh - il en a fait le portrait avec son propre sang -, est l'auteur de nombreuses commandes bien placées. Il vit

d'ailleurs aisément dans une grande maison construite dans le style des années 30 pour un grand capitaliste fabricant de savon. Il se peut aussi que la peinture ait été peu soumise aux besoins de la propagande parce qu'on ne savait pas très bien en lire les images. D'où cette attitude des artistes, qui, aujourd'hui moins surveillés que les écrivains, moins sollicités que les musiciens, sont les premiers à user de la liberté accordée. Ainsi Truong Tan, peintre «dissident» de 35 ans, actuellement en résidence à Paris. Homosexuel engagé dans la lutte contre le sida, il développe une imagerie provocante à mi-chemin de la Transavantgarde et du bad painting, qui laisse émerger ses obsessions : le sexe, la mort, le corps. Le marché, décidément, se développe contre le goût des Vietnamiens.

LA «TRIADÉ DE HANOÏ» Depuis le début des années 90, le nombre des artistes a augmenté, la production s'est accrue, et les prix ont commencé à flamber. 1996 était l'année des premières «installations» et des premières performances d'artistes - qui par ailleurs peignent sur du papier de riz, ou font des laques, deux matériaux bien installés dans la tradition. 1997 était celle d'une première censure de la nouvelle génération : une exposition organisée dans un local loué par un groupe d'artistes a été jugée «irrespectueuse», en particulier les toiles d'un jeune artiste, Nguyen Van Cuong, un des rares à développer une figuration critique à l'égard du régime... Une de ses peintures, Je n'aime pas le karaoké, dans laquelle il se permettait de dessiner un visage de grand-mère sur une fesse, a été considérée comme une insulte aux mères des héros de la guerre. Cuong fait partie, avec Nguyen Minh Thanh et Nguyen Quang Huy, de la «Triade de Hanoï». Tous trois sont d'anciens élèves de



La jeune peintre Dinh Y Nhi brosse en noir et blanc des figures anonymes, qu'elle numérote.

Tan. Mais chacun cherche sa singularité. Thanh, dont le frère jumeau est mort-né, peint des visages et des images d'enfants qui ressemblent à des cartes de tarots. Huy, le plus silencieux, tricote des écritures autour de quelques ronds de couleurs. Ils sont fragiles, et peut-être en mesure de résister avec fermeté aux sollicitations du marché étranger. La solidarité, la détermination, pourraient venir d'une jeune peintre, Dinh Y Nhi, qui brosse à l'arraché, en noir et blanc, des figures anonymes, qu'elle numérote. Elle a trente ans, et dérange.

L'Atelier, fraîchement ouvert par un Français, Jérôme Dumec, qui emboîte le pas à un autre Français, Cyril Lapointe, dont la galerie Le Fleuve rouge a joué en 1994 et 1995 un rôle pionnier. Une autre galerie d'avant-garde, le Salon Natasha, est tenue par une Russe, universitaire diplômée de linguistique à Moscou, qui expose volontiers des assemblages, dont son mari, un artiste de Hanoï, Vu Dan Tan. Ce vrai marginal, comme il y en a aussi à Ho Chi Minh-Ville, s'installe en vitrine, comme un artisan, mais sous une suspension de portemanteaux dadaïste, et au milieu d'un fatras de bouts de carton et de déchets, pour réaliser des masques et des boîtes historiées qu'il découpe dans des cartouches de

Marlboro. La galerie Mal fait aussi partie des bonnes adresses et non pas des fonds de commerce que sont les cinquante galeries installées du côté des grands hôtels. Tran Phuong Mal, homme de lettres d'une soixantaine d'années, francophone, poète et traducteur, s'occupe de la génération des 30-40 ans, qui pratique une figuration sommaire, pas si loin de Cobra, dont le rien de sauvagerie semble se jouer contre le réalisme, peut-être dans une relation secrète avec certaines cultures minoritaires des hauts plateaux. A Hanoï, on peut croiser les jeunes artistes dans deux ou trois cafés à la mode, dans le quartier de la cathédrale Saint-Joseph à l'épouvantable façade de béton gris : au Moca Café, dont les murs sont décorés d'affiches de Miró, Kandinsky et Keith Haring ; au G. C. Bar, près du lac, un bar-billard volontiers fréquenté par les homosexuels et quelques proxénètes.

de centaines d'œuvres accrochées partout : dans son arrière-boutique, au-dessus des vélos et de vieux meubles, dans les escaliers et sur les murs des trois étages de la maison où il vit, une de ces maisons de ville type, qui ont très peu de surface au sol, mais beaucoup de hauteur (parce que moins taxables). Le meilleur et le pire se côtoient et, dit-on, le vrai et le faux. Il n'empêche que c'est chez lui, et chez une dizaine d'autres collectionneurs de Saïgon, que l'on peut faire vraiment connaissance avec l'étrange aventure de l'art moderne au Vietnam.

LUTTE CONTRE LES FAUX Elle est née pendant la colonisation, en 1925, dans une école des beaux-arts d'Indochine fondée à Hanoï par les Français, et dont le directeur, le peintre Jean Tardieu, et son équipe ont formé une première génération d'artistes vietnamiens dans le culte de l'art français, de Corot à Gauguin, Derain ou Picasso. Des références qui valent encore. Quelques-uns s'en sont bien sortis.

Par exemple Nam Son, un grand dessinateur de portraits, et Nguyen Gia Tri, un surprenant peintre de grandes laques, tenté à la fin de sa vie par l'abstraction. Leur histoire n'est pas encore faite. Les livres sont rares. Et les musées (il y a trois Musées des beaux-arts au Vietnam, à Hanoï, à Hué, à Ho Chi Minh-Ville) sont défectueux.

Les collectionneurs ont tout en main : Dang Anh, issu d'une grande famille d'amateurs d'art ancien ; M^{me} Quynh, intellectuelle d'Hanoï ; Tuan ou Bui Quoc Chi, qui vivent maintenant à Ho Chi Minh-Ville... Les meilleures œuvres des classiques de la modernité vietnamienne, ceux qu'on nomme «les quatre piliers du temple» notamment, sont chez eux. On peut comprendre que certains d'entre eux veuillent faire vivre publiquement leurs collections en créant des fondations privées. En attendant, ils acceptent de prêter (par exemple pour l'exposition du Printemps vietnamien de Paris), reçoivent, éditent des livres et luttent contre les faux qui circulent un peu partout en ville. En se promenant à Ho Chi Minh-Ville du côté de Catinat, on peut mesurer que de la copie au faux, il peut n'y avoir qu'un pas.

Geneviève Breette

Ea Sola remonte aux sources des chants et des sons

HANOÏ de notre envoyée spéciale Un jour gris et doux, dans cette interminable banlieue de Hanoï, en bordure des rizières peuplées de tombes ; au quatrième étage d'un grand bâtiment austère malgré ses murs jaunes et ses volets verts - là où travaillent habituellement les élèves de l'école de danse de l'armée -, Ea Sola met en espace le spectacle de musique et de chant qu'elle a imaginé pour le Printemps

vietnamien de Paris. Elle répète avec trois groupes de vieux musiciens et chanteurs du nord et du centre du Vietnam, le Hat Chéo, le Hat Tuong et le Ca Tri, qui trouvent leur origine au XIV^e siècle dans les cultures paysannes.

Les chanteurs et les musiciens sont assis en tenue de tous les jours, droits, graves, presque figés sur les nattes. Un grand drapeau noir enveloppe la scène. A Paris, ils seront en costumes de paysans d'il y a un

siècle, costumes aux couleurs brunes, très réduites, simples.

Moyenne d'âge des treize musiciens et chanteurs : plus de soixante-dix ans. Tous professionnels, sauf un, un monsieur qui appuie et commente les prestations de chaque groupe - tambours, petites percussions, vieilles à deux cordes, flûtes, mélodies nostalgiques, vieilles histoires de partout : des femmes séparées de leurs maris dénoncent l'injustice, les promesses non tenues des notables... Obstinés, Douceur Chant partiel, chant feutré, occupant tout l'espace. Ea Sola aime l'austérité et recherche l'authenticité, ici «l'âme vietnamienne, l'essence de son chant, sa poésie».

Chorégraphe et danseuse née sur les hauts plateaux du centre du Vietnam, Ea Sola approfondit sa propre histoire plus encore que dans les derniers spectacles qu'elle a produits avec succès à Paris. Son rôle aujourd'hui ? gérer ces voix, «recomposer» ces musiques qu'elle est

allée chercher dans des villages qui ont des langues différentes. « Mon travail, c'est de concilier les traditions en faisant travailler ces musiciens qui ont des problèmes pour communiquer entre eux. J'ai voulu insister sur les percussions ; toutes les minorités - il y en a cinquante-trois au Vietnam - ont ces percussions. »

Ea Sola parle du «grand peuple qui, dominé pendant tant d'années, a continué son chant. Et ces musiciens qui ont traversé des choses dures... et qui jouent, et qui chantent. Un mur, un chuchotement constant. Dans la tradition orale, la partition est dans le corps de l'homme. L'important, c'est la place du musicien - ici, il couche avec son instrument et porte la partition en lui. Je fais un travail d'orchestration ». Ea Sola essaie aussi de construire «son» grand Vietnam. Il échappera évidemment au folklore, mais aussi aux démarques des ethno-musicologues que sa Rizières des musiques pourrait agacer.

G. B.

Le programme des manifestations parisiennes

- « Paris-Hanoï-Saïgon, l'aventure de l'art moderne au Vietnam ». Pavillon des arts, 101, rue Rambuteau, terrasse Lautréamont, Paris 1^{er}. Tél. : 01-42-33-82-50. Du 20 mars au 17 mai.
- « A la découverte de la photographie vietnamienne ». Espace photographique de Paris, Forum des Halles, place Carrée, Paris 1^{er}. Tél. : 01-40-26-87-12. Mercredi, jeudi et vendredi de 13 à 18 heures, samedi et dimanche de 13 à 19 heures. Fermé lundi et mardi. Du 20 mars au 28 juin.
- « Xavier Lambours/Vo An Ninh : un double regard ». Fnac, Forum des Halles, galerie photo. Du 20 mars au 30 mai.
- « Jean-Baptiste Huyn : Intime infini ». Hôtel d'Albret. Du 20 mars au 20 mai.
- « La Rizières des musiques, Ea Sola et la musique du Vietnam du Nord ». Auditorium des Halles, du 21 au 23 avril. Tél. : 01-44-68-44-08.
- « Les Marionnettes sur eau ». Auditorium des Halles. Du 25 au 29 avril.
- « Aspects du cinéma vietnamien ». Vidéotheque de Paris. Du 24 au 26 avril. Tél. : 01-44-76-62-00.

THEATRE TRISTAN BERNARD
01 45 22 08 40

ISABELLE CANDELIER, LOÏC HODRÉ,
PATRICK LIGARDES, JEAN-LUC PORRAZ,
MICHEL VUILLERMOZ

André le Magnifique

MOLIÈRES 98
6 NOMINATIONS

- Meilleure Pièce Comique
- Meilleur Auteur
- Meilleur Spectacle de Création
- Révélation Feminine Isabelle Candelier
- Révélation Masculine Michel Vuillermoz
- Meilleure comédienne dans un second rôle Isabelle Candelier

La Pépinière Opéra

Julos
BBAUCARNE

20 ans depuis 40 ans

du 20 mars au 4 avril 1998

du mardi au samedi à 21h

LOCATION : 01 42 61 44 16

FNAC VIRGIN NEGASTORE, AGENCES

FONDS DE SOUTIEN CHANGEMENTS

Indépendance pour la Musique de Paris

Francis Bebey, précurseur de la chanson africaine

« Dibiye » condense la philosophie de l'auteur-compositeur camerounais

IL Y A bien des manières d'honorer les polyphonies pygmées : être le gardien de leur orthodoxie, tel Sihma Aaron, auteur du légendaire recueil de chants des Pygmées Akas de Centre-Afrique (chez Ocora) ; cloner les entrées de voix et les greffer sur des sons synthétiques, tel le *Sweet Lullaby* du duo français Deep Forest (trois millions d'albums vendus dans le monde) ; ou s'en nourrir à tout jamais. C'est cette voie qu'a choisie Francis Bebey, intellectuel et artiste camerounais élevé au son de Bach et Haendel. Ainsi, la berceuse - *Bantu Lullaby* - de Francis Bebey est bantoue et pygmée à la fois, symbole de la liberté musicale africaine, qui ne connaît des ethnies que la barrière du temps : naguère les mélanges attendaient des siècles, aujourd'hui quelques heures et un ordinateur portable suffisent.

On ne doit pas galvauder l'héritage, affirme *Dibiye*, album en onze titres pour moitié déjà enregistrés, et qui tenaient tous à cœur au compositeur camerounais. Ce fils de pasteur protestant, né à Douala, aura soixante-dix ans en 1998. Il est vigilant par nature. Il n'omet pas de dialoguer avec le sacré, ni de remettre les pendules à l'heure avec un bon sens très terrien. Dieu qui s'ennuyait, raconte-t-il, se grattait la tête : « Et c'est ainsi qu'il a réveillé l'imagination. » Et lui, Francis, a pu inventer des contes (*L'Enfant pluie*), écrire des poèmes (*Concert*

pour un vieux masque), des essais (*Musique de l'Afrique*), rire, beaucoup rire et chanter - en tout une vingtaine de livres traduits dans le monde entier, et au moins autant de disques.

Dibiye ne comporte aucune trace des chansons drôles qui firent la réputation première de Francis Bebey au début des années 70 (*Agatha*, *la Condition masculine*, *Si les Gaulois avaient su*). Mais il condense la démarche musicale d'un Africain débarqué en France en 1951 - le bon temps des colonies - pour y passer son bac, et qui accompagna les indépendances africaines en intellectuel, de son bureau de l'Unesco, où, quinze ans durant, il œuvra, d'abord pour les programmes de radio éducative, puis en tant que responsable du département de la musique. Cet homme que la culture passionne, à l'instar d'un Léopold Senghor - ils siégèrent ensemble au Haut Conseil de la francophonie - pour ce qu'elle apporte de beauté, de liberté, d'affirmation de soi, fit beaucoup pour la chanson africaine. *Dibiye* montre combien les jeunes *songwriters* africains qui s'accompagnent, comme lui, à la guitare (Henri Dikongué, son compatriote, Pascal Lokua Kanza, Ismaïl Lo...) lui doivent.

Sungara, chanson d'une grande pureté mélodique, balancée avec des rythmes un peu voyous (les Carribes), belle, simplement, dévoile

les chemins croisés de la musique africaine, qui, sans des pionniers de la trempe de Bebey, aurait peiné à sortir de la rubrique folklorique. Autre chanson, *Essok'am* (Mon secret) est en quelque sorte la traduction africaine appliquée à l'humanité de la phrase de Françoise Groulx, défendant le droit des femmes à disposer de leur corps : « On ne donne pas la vie, on la transmet. » Francis Bebey s'est d'ailleurs entouré de deux de ses fils, Patrick (percussions, *sanza*, flûte pygmée) et Toups (saxophones) et du bassiste Noël Ekwabi (l'ensemble s'appelle Amaya).

L'EXPRESSION DE LA VOIX

Francis Bebey est un homme de communication. Universitaire, il fut reporter radio au Ghana, puis à Paris à Radio France internationale. Entre l'Unesco, son didactisme, qui a laissé des traces musicales (*Lamia*, titre de salon), et l'Afrique en mouvement - ex-colonisateurs compris - qui n'avait pas encore dévié toute sa corruption, sa misère sahélienne (*To the Rain for the Sahel*), ni dressé Hutus contre Tutsis (*Moon Smile*), il a choisi la seconde. Compositeur (ses chansons, mais aussi une œuvre pour quatuor à cordes et flûte pygmée pour le Kronos Quartet, ou encore la musique du film *Yaaba*), il est aussi chanteur, guitariste et joueur de *senza* de lamellophone à pouce qui sert à Dieu pour créer le monde. Bebey peut parfaite-



Francis Bebey.

ment porter son âge (le troisième) en chantant d'une voix cassée un *Sabat Mater Dolorosa* (classique à l'africain, déjà présent sur l'album *Sourire de lune*, chez Sonodisc). Ici, ce n'est pas la beauté de la voix qui doit être jugée mais son expression. Francis Bebey a parfois laissé filer sa production discographique vers l'archaïsme. Ainsi, entre 1990 et 1993, paraissent cinq albums, de *Paris-Douglas à Lambert* et *Schweizer*. La répétition est alors indé-

table - le record appartenant assurément à *Bantu Lullaby* qui figure sur au moins trois des albums précédents. Il eût fallu l'expliquer, mais *Dibiye*, qui bénéficie d'une pochette graphiquement soignée, n'a pas eu droit au livret. Pas un mot, alors qu'on traite d'un chanteur qui fut l'un des premiers à avoir un discours sur la musique africaine.

Véronique Mortaigne

* 1 CD Pee-Wee PW017. Distribué par Media 7.

Dix peintures célèbrent Thelonious Monk à la Cité de la musique

THELONIOUS MONK TENTET. L'Arsenal, Metz. Le 13 mars.

METZ

de notre envoyé spécial
Monk, Thelonious Sphère de son prénom, compositeur et pianiste de génie, tenu pour fou, pour original, finit sa vie dans quinze ans de silence absolu. Né à Rocky Mount en Caroline du Nord en 1917, il est mort à Weehawken, New Jersey, le 17 février 1982. Monk est un fondateur, comme Armstrong, Hawkins, Parker, Gillespie, Coltrane... Le Thelonious Monk Tentet, composé de musiciens qui ont joué avec lui ou pas, est une belle machine. Belle dizaine, une machine à désir, l'équipe du réel.

Arrangements très soignés de Hall Overton, direction sensible de Don Sickler, l'équilibriste est parisien. A ce degré, personne ne peut tricher. On ne monte pas un coup Monk. Il est tenable devant le Ciel, ou il n'est pas. La monnaie de singe ne passe plus. Le désir de musique est là, la musique comme désir, la vie comme musique. Comment tromper Phil Woods, Steve Lacy, Johnny Griffin et Howard Johnson (c'est la section de saxophones), en pleine possession de leur art, de leur carrière, de leur nom ? Aux trompettes et trombone, Jack Waltrath (découvert naguère chez Ray Charles et Mingus), Eddie Bert et le directeur - Don Sickler. Rythmique (piano, basse, batterie), le dernier

trio actuel qui connaît Monk de près, et les fondamentaux comme un réflexe : Kenny Barron, Ray Drummond et Ben Riley. Ou ses dix-là jouent le jeu, ou ils vous fichent un concert en l'air comme un rien. Sans compter qu'en prime, pour la seule beauté du geste et s'ils le sentent, Ben Riley (battereur de Monk) et Ben Drummond, bassiste au chef dodelinant, sont capables de donner un long chorus sur la pointe des pieds, en sourdine, très retenus, une miniature de sous-entendu et de doçlerie, la raison seule de venir au concert en oubliant le reste. Et sinon, non.

Tout ici veut l'envie de jouer, l'envie de penser Monk, tout, sauf le dispositif scénique, minable, désuet, sans imagination. Ce n'est pas si grave, se soumet le public qui n'y a même pas songé. L'amplification, la technique, permettrait pourtant n'importe quel caprice : des bouquets, la négligence ordonnée du studio (photos de Herman Leonard), un bordel organisé (l'Art Ensemble ou Albert Ayler). Mais, à Metz, les élèves de l'école de musique paraisseusement vautrés dans les rangs du fond en oublient de se bécoter. La scène n'aide personne à voir la musique.

La musique de Monk ne fait aucun cadeau. Elle est sèche, riche, impensable, on n'en voit que l'iceberg. Personne encore n'a joué pleinement ce qu'elle implique. Elle renvoie impitoyablement les

apprentis pianistes au vieilliot, à une sorte de *stride* poussif ; ou alors elle les pousse à marteler, par la rage de ne pouvoir l'approcher. Peut-être la jouer à peu près aujourd'hui : Kenny Barron, Bernard Lubat, Barry Harris évidemment. C'est tout. Plus un pianiste de Boston qui n'a jamais enregistré. Peut-être l'évoquer sans doute Hank Jones et Tommy Flanagan. S'entendait à la massacrer avec complicité tous les trentenaires du piano qui l'assèment hardiment. Elle ne laisse personne en paix. Les thèmes ont l'air heureux, acides, dépourvus. Il faut aller au bout. Tout est écrit avec une intelligence irrattrapable. C'est Monk. L'Amérique l'a pris pour fou, l'a ignoré ou réduit au mutisme. On comprend l'Amérique. On ne partage pas son avis sur Monk, mais on la comprend.

MUSIQUE D'AVANT LA MUSIQUE

Bref, il faut des peintures qui ont joué avec Monk, des humbles qui en savent l'esprit, qui savent encore un peu de celui du jazz. Don Sickler insiste sur le côté intelligent des compositions, leur clarté d'intelligence. *Every Dance*, *Ugly Beauty*, *Brilliant Corner*, *I Mean you, Four In One*, *Epitaphy*, cette beauté des titres. On entend chaque son, les notes tenues de Steve Lacy en fin de thème, les roulements de Riley, Griffin déboulant comme un tigre, Johnson à l'unisson avec Drummond, le vol d'épauvreté de Phil

Woods qui brusquement jette la musique vers Parker. On perçoit chaque note, chaque timbre, chaque idée. Rien n'est trop fort. On vit un moment de gloire. On en sort brisé. On n'a pas passé « un bon moment », on a pensé un moment de la vie. On ne tue pas le temps, on le fait vivre.

Surveillez cet orchestre aux complications de gosses qui auraient tout de la musique. Ce sont des survivants très vivants. Ils donnent l'idée d'un moment qui se perd. Quand ils entrent en scène, Phil avec sa casquette, Howard toujours plus juvénile et massif, Kenny sans un cheveu, Ben au collier d'argent, Griffin en ludon, Steve avec son air penché présocratique, ils se mettent à jouer paraisseusement debout. Espérons qu'ils le font chaque fois, comme on s'installe en studio, pour rien, à la diable, pour le son. C'est un instant sublime. C'est le seul instant de musique d'avant la musique. Une révérence faite à Monk. Après quoi chacun donne tout ce qu'il sait comme il peut. Et l'on sait ce que le jazz put être, ce que Monk en a laissé, sachant très bien à quel point il dormait sans savoir à l'entendre.

Francis Marmande

* Le 21 mars, à 20 heures, Cité de la musique, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19^e. N^o Porte-de-Pantin. Tél. : 01-44-84-44-84. 30 F.

DÉPÊCHES

POLITIQUE CULTURELLE : Jean-Marie Le Chevallier, maire FN de Toulon, a annoncé la décision de dissolution de l'association de Châteauevallon/Théâtre national de la danse et de l'image (TNDI), devant ainsi l'arrêter que la cour d'appel de Grenoble fera connaître le 24 mars. Le ministre de la culture, qui dans un premier temps a interrogé Elisabeth Guigou, garde des sceaux, afin de savoir dans quelles conditions Jean-Marie Le Chevallier avait pu se procurer cette décision avant que la cour ne la communique, a réaffirmé « sa détermination à soutenir les activités artistiques et culturelles et le personnel du TNDI. Les modalités permettant la poursuite sans interruption des activités du TNDI seront rendues publiques après la décision de justice pour respecter, comme il se doit, le fonctionnement de nos institutions ».

MUSIQUE : The « Hans Eisler Story », une production franco-germano-canadienne réalisée par Larry Weinstein, a remporté le 16 mars la compétition Classiques en Images, organisée à l'Auditorium du Musée du Louvre. Deuxième prix a été décerné ex-aequo à deux réalisations françaises : *Richard Pissumais*, de Bruno Monsiegeon, et *Max Deutsch*, de Mustapha Hamaoui. Le Prix spécial du jury est allé à un documentaire britannique : *Georg Solti, the Making of a Maestro*, de Peter Manjra. Le jury, présidé par le pianiste Alexis Weissenberg, a décerné trois mentions : *Bel canto* : Joseph Schmidt, de Jan Schmidt-Garre ; *Du jour au lendemain*, un opéra de Schoenberg filmé par Danièle Huillet et Jean-Marie Straub ; *Klavierstück IX* de Karlheinz Stockhausen, d'Elisabeth Coronel et Arnaud de Mezamat.

INSTANTANÉ

LE DEUIL DE L'UTOPIE D'OCTOBRE

A New York, il y a la mer bleue, des bateaux rouges, des gratte-ciel de verre qui répercutent le soleil, des arbres (vous avez le droit de vous en payer un, de le faire planter, sur le trottoir, en face de chez vous), mais, engoncé dans tout cela, il y a Wall Street : canyons tout noirs, hautes murailles de roche noire plantées sur goudron noir, une zone de sinistrose, et aussi, derrière des grilles noires, quelques tombes. C'est au fond d'un des encaissements de Wall Street, dans l'ombre ici omniprésente, au pied de la façade géante du New York Stock Exchange, que Bernard Sobel fait camper les marins russes anarchistes de *La Tragedie optimiste*, que l'auteur, Vsevolod Vichnevsky, en 1932, situait sur les esta-

cades d'Odessa et sur les ponts de leur navire.

La Tragedie optimiste, c'était, adapté au théâtre, le Petit Livre rouge de tout Soviétique de bonne foi et de bonne volonté. Bien explicatif, avec *media* d'emploi et contre-indications. En tête du programme, deux lignes du *Napoleon*, de Grabbe : « Si l'avenir est digne de vous, alors brava ! Si ne l'est pas, consolez-vous en vous disant que votre sacrifice méritait un avenir meilleur. » Sous les capitales d'or de NEW YORK STOCK EXCHANGE, Sobel « fait le deuil » (comme l'on dit beaucoup aujourd'hui) de l'utopie d'Octobre. Il n'y va pas de main morte.

Michel Cournot

* *La Tragedie optimiste*, de Vsevolod Vichnevsky. Mise en scène : Bernard Sobel. Théâtre de Gennevilliers, 41 avenue des Grésillons, Gennevilliers. Tél. : 01-41-32-26-10. Du mardi au samedi, à 20 h 20 ; dimanche, à 16 heures. 80 F à 140 F. Jusqu'au 5 avril.

INSTITUT D'ART CONTEMPORAIN

Inac Rhône-Alpes/Nouveau Musée

Conférence de Danielle Cohen-Levinas

Sublime utopie De la représentation musicale

Mercredi 25 mars à 19 heures 11, rue Docteur-Dolard Villeurbanne - 04-78-03-47-00 WWW.nouveau.musee.org

SPECTACLES

RÉSERVEZ VOS PLACES SUR MINTEL

3615 LEMONDE

MUSIQUE DU 4 AVRIL

SEMAINE FANTASTIQUE

DES MARQUES A PRIX FANTASTIQUES

CRÉDITS SEMAINE FANTASTIQUE

GALERIES Lafayette

LA PLUS BELLE DRESSE POUR FAIRE DES FOLIES

Jacques L... trop s...

...riso

Venez b... parole... 150 écrit... avant de dévor...

السلامة

سلا من الالهي

Jacques Lassalle met en scène trop sagement Labiche

Les bourgeois de « La Cagnotte » sont présentés avec professionnalisme, sans grain de folie

Que disent les personnages de *La Cagnotte*, de Labiche ? Tous sont persuadés que leur enthousiasme, leur sentimentalité, leur dignité sont in-

tacts, dans le même temps où tout dans leurs agissements démontre qu'ils ont été anéantis. Sans doute sont-ils dupes d'eux-mêmes, piégés

par leur bêtise. Leur petitesse suffit à les désigner comme la part perdue de la bourgeoisie, celle que l'on jette aux amateurs de théâtre.

LA CAGNOTTE, d'Eugène Labiche. Mise en scène : Jacques Lassalle. Avec Alain Ollivier, Daniel Martin, Jean-Claude Frisung, Philippe Lardaud, Lichon Da Silva, Bernard Spiegel, Lucien Marchal, Chantal Neuwirth, Florence Hebbelynck, Sergio Tomassi. THÉÂTRE HÉBERTOT, 78 bis, boulevard des Batignolles, Paris 17^e. M^e Villiers. Tél. : 01-43-87-23-23. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; dimanche, à 15 heures. De 100 F à 250 F. Durée : 2 h 45.

« Partout où elle a conquis le pouvoir, la bourgeoisie n'a laissé subsister d'autre lien entre l'homme et l'homme que le froid intérêt, les dures exigences du paiement au comptant. Elle a noyé les frissons sacrés de l'extase religieuse, de l'enthousiasme chevaleresque, de la sentimentalité petite-bourgeoise dans les eaux glacées du calcul égoïste. » Les auteurs de ce texte enflammé, Marx et Engels, n'étaient pas précisément du parti de leur contemporain Labiche. Et pourtant, ce fils de notable et notable lui-même, titulaire de la Légion d'honneur, semble avoir passé le meilleur de son art à peupler

de figures le territoire ouvert « entre l'homme et l'homme » par les signataires du *Manifeste du parti communiste*.

Tout cela est connu depuis l'entrée tonitruante effectuée chez Labiche, en 1972, par Jean-Pierre Vincent et Jean Jourdeuil avec cette même *Cagnotte*. Mais la réaction de bourgeois de province plongés en 1864 dans les « eaux glacées du calcul égoïste » (titre que Buñuel faillit donner à *L'Age d'or*) est plus complexe que l'on ne pourrait s'y attendre. Tous, en effet, sont persuadés que leur enthousiasme, leur sentimentalité, leur dignité sont intacts, dans le même temps où tout dans leurs agissements démontre qu'ils ont été anéantis. Sans doute sont-ils dupes d'eux-mêmes, piégés par leur bêtise. C'est pourquoi ils se contentent de susciter ce rire qui protège de l'indignation. Leur petitesse suffit à les désigner comme la part perdue de la bourgeoisie, celle que l'on jette aux amateurs de théâtre.

Dans un salon de La Ferté-sous-Jouarre, ils sont quatre de cet acabit à jouer chaque soir à la bouillotte (sorte de breton rapide) sous

le regard d'ancêtres fixés par Nadar. Il y a là des Champbourcy, des Colladan, des Cordenbois. Les noms propres chez Labiche vous troussent un personnage et vous le détrossent dans le même temps. Comment, lorsqu'on est bouffi de sa propre personne, peut-on réchapper à l'appellation de Baucatin, de Cocaret, de Béchut, de Tricoche ? En retenue de leur plaisir vespéral, les perdants versent à chaque breton un sou dans une cagnotte. Le plein effectué, ils dilapideront leur fortune ensemble à Paris.

L'APPEL DU VAUDEVILLE

L'appel de Paris, c'est l'appel du vaudeville. L'assurance de rebondissement sans fin. Pour ceux qui espèrent encore, Paris peut tout. Guérir le mal de dent, le mal d'amour, et l'insondable mal d'argent. Le chemin de fer, véhicule de tous les malheurs, siffle à la porte. On couvre alors la distance La Ferté-sous-Jouarre - Paris (62 kilomètres) en deux heures. La crème des Fertois n'en est pas encore au stade des idées reçues (Flaubert : « Mot, monsieur qui vous parle, j'étais ce matin à X ; je suis parti par le train de X ; là-bas

j'ai fait mes affaires, etc. et à X heures, j'étais revenu ! ») : non, les notables de La Cagnotte sont bien en deçà. Ils peuvent penser l'aller, mais pas le retour. Après un coup de fusil au restaurant, un séjour au commissariat, ils finiront plus bas que terre, dans les décombres du baron Haussmann, sans l'intervention de la figure tutélaire de la province : le notaire. L'autre soir, au Théâtre Hébertot, la cohorte de Labiche était encore lente à se mouvoir avant de tourner rond devant le beau cyclo impressionniste de Chloé Cambournac (dans le pur style du temps des gares). Le meneur de jeu, Champbourcy (Alain Ollivier) soufflant et suant à souhait, portant beau son accroche-cœur au sommet du crâne, demeurerait un peu raide face aux rondeurs mouvantes de Cordenbois (Daniel Martin) et de Léonida (Chantal Neuwirth). Mais en offrant les aperçus d'une folie possible, la mise en scène engendrait une réelle frustration. Parce qu'on demeure en droit d'exiger de Jacques Lassalle plus qu'un parfait professionnalisme.

Jean-Louis Perrier

Un cocktail d'insolence et de cocasserie pour la « zique » de Vian

ET VIAN ! EN AVANT LA ZIQUE ! Textes et chansons de Boris Vian, conception Agathe Mélinand et Laurent Pelly. Mise en scène : Laurent Pelly. Avec Belle du Bery, Fabienne Gryon, Laurence Hartenstein, Florence Pelly, Aurélia Petit, Simon Abkarian, David Bursztejn, Samuel Le Borgne, Gilles Vajou, Jacques Verzier et les musiciens de l'Orchestre régional de Jazz Rhône-Alpes. LE CARGO, 4, rue Paul-Claudel, Grenoble. Tél. : 04-76-25-92-00. Mardi, jeudi et samedi, à 19h30 ; mercredi et vendredi, à 20h30. Jusqu'au 21 mars. Durée : 2 h 45. De 40 F à 120 F. Chambéry, les 25 et 26, puis Orléans, les 30 et 31.

Variante « mélo-pelléenne » de la « zique » chère à Vian, la « zique » est à la musique ce que la « trompette » de Boris était à la trompette : un écho narquois qui donne le ton des improvisations pataphysiques. Sa propulsion « en avant » annonce donc un spectacle Vian aussi loin que possible du respectueux hommage, une jam session débridée du côté de chez Alfred Jarry, Raymond Queneau et Jean-Christophe Averty. Ce

n'est pas la première fois que le nouveau directeur du Centre dramatique national des Alpes, Laurent Pelly, manifeste son goût de la « zique » ludique. Et Vian ! lui permet d'aller un peu plus loin sur le terrain des expérimentateurs d'art « total », en associant l'ingénierie scénique aux textes et aux partitions.

S'il est regrettable que les musiciens se cachent dans la fosse, l'Orchestre régional de jazz accompagne efficacement, néanmoins, les transformations spatiales orchestrées par Chantal Thomas. Des murs de brique glissent, pivotent, se fendent. Des portes et fenêtres s'ouvrent et disparaissent. Des escaliers jaillissent et s'écroulent. Des boîtes-pigogues se démontent tandis que des photos projetées surgissent et se rétractent, comme aspirées dans une succession d'horizons. Entre réalité fantasmagique et décors de cinéma vus de derrière, révélant leurs truquages, « la vision se gondole » conformément au souhait de la scénographe, tandis que passent baignoire volante, tour de lumières et « gidouille » montée sur roulettes.

Cette spirale-gidouille a une fonction éminente dans le spectacle. « Signe de l'équilibre dans le dé-

sequilibre, de l'ordre de l'être au sein du changement », si on en croit le *Dictionnaire des symboles*, elle met l'accent sur l'humour baroque de l'écriture. En même temps, sa rotation peut évoquer la chute tourbillonnante qu'imaginait pour son Alice Lewis Carroll : or, la vie selon Vian est bien semblable chute, excitante et angoissante. En associant chansons, extraits de romans... le montage de textes concocté par Laurent Pelly et Agathe Mélinand tient lui aussi de la forme-gidouille. Avec des airs connus mais aussi des surprises délectables comme cette *Messe à Jean-Sébastien bachique*, mise en musique par Thierry Boulanger. C'est par l'insolence, d'ailleurs, par l'incongruité, la cocasserie, que ce cocktail Vian est le plus réussi. Les touches de gravité, à la fin du spectacle, passent moins bien.

Les dix acteurs-chanteurs réunis par Laurent Pelly, servent en tout cas cette revue Vian avec l'aisance et la verve requises. Le costumier Laurent Pelly les a silhouettés en personnages de bandes dessinées d'après-guerre, style *L'Épatant* : un clin d'œil à la perpétuelle enfance de Boris Vian.

Bernadette Bost

Une vie entière dans le noir

LES QUATRE MORTS DE MARIE, de Carole Fréchette (Actes Sud Papiers, 60 p., 60 F). Mise en scène : Catherine Anne. Avec Clotilde Mollet, Marie-Paule Sirvent, Marc Champourcy, Philippe Polat et Vincent Dissez. THÉÂTRE GERARD-PHILIPPE, 59, boulevard Jules-Guesde, Saint-Denis. Tél. : 01-48-13-70-00. M^e Saint-Denis-Basilique. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; dimanche, à 16 heures. 50 F. Durée : 1 h 30. Jusqu'au 22 mars.

Elle n'y va pas par quatre chemins, Marie. Elle marche droit sur vous d'un pas décidé et vous lance, les yeux dans les yeux : « Je vais mourir devant vous. Je vous en prie, regardez-moi. » Puis elle souffle une à une les quatre bougies qui éclairent son visage et s'évanouit dans la nuit. Si elle réapparaît ensuite, c'est parce que les quatre flammes - les vraies - sont tout intérieures. Elle le croit et aimerait le démontrer. Mais elle ne parvient à aligner que quatre luminignons chétifs, souffreteux, brillants d'espoir, peinant à résister au souffle de la vie, et qui vont s'éteindre, un à un, « de chagrin, de révolte, d'absurdité, de solitude ».

Son modèle, c'est Christophe Colomb, qui « ne pensait qu'à une seule chose : le grand trou noir au bout de l'océan » et y découvrirait un continent. Alors Marie rêve de l'imiter. Elle interroge ceux qui ont franchi le pas. En désespoir de cause, ils lui racontent le voyage, le vrai, qui ne conduit qu'à se retrouver devant « un grand trou noir au milieu d'un vi-

sage ridé », à tourner en rond face à « Nothing », face au Rien. Qu'elle se le tienne pour dit : ici ou ailleurs, c'est du pareil au même. On ne sort pas du Rien lorsqu'on en vient. Marie n'en finit pas de tomber dans le Rien. Elle tente bien de se raccrocher aux parois, mais pour arrêter sa chute, il lui faudrait vivre autre chose que la fade des petites gens qui lui ressemblent et, surtout, découvrir l'amour qu'elle recherche en vain.

OCEAN DE TRISTESSE

Carole Fréchette, l'auteure (avec un e), est québécoise. Les Québécoises paraissent décidément aimer le noir. Même habillés de couleurs vives, de répliques bien tournées, de récits plaisants, leurs personnages ne sortent pas du noir. Qu'ils soient veufs de l'ancien monde, c'est entendu, mais ils le sont devenus du Nouveau. Ils ont tendance à vouloir porter le deuil pour la terre entière, tout en cherchant, vaincus d'avance, le dernier endroit où ils pourraient s'en abstenir. Rien qui ne porte à l'allégresse, ni au tragique, mais déploie un océan de tristesse, sur lequel seuls un metteur en scène et des acteurs très habiles auraient pu tenter de naviguer. En l'absence de vents forts et de courants salvateurs, il ne leur reste ici qu'à se dissoudre dans la pénombre comme le fait Marie en ramant *diminuendo*, après avoir mis à sac un dispositif scénique (signé Charlotte Villermet) qui amuse les bricoleurs.

J.-L. P.

SORTIR

PARIS

Cinéma brésilien

Dans le cadre du Salon du livre, dont le Brésil est cette année l'invité d'honneur, le cinéma Action Christine présente, sur le thème « Un livre, un film », une rétrospective de films brésiliens adaptés de la littérature. Des films datant de 1926 à nos jours sont présentés, parmi lesquels *A Filha do Advogado* (1926) de Jota Soares, *Símao e Caio* (1952) d'Alberto Cavalcanti, *Menino de Engenho* (1965) de Walter Lima Jr., *A Hora e a Vez de Augusto Matraga* (1966) de Roberto Santos, *Macunaima* (1969) de Joaquim Pedro de Andrade, *Dona Flor et ses deux maris* (1976) de Bruno Barreto, *Phoite* (1980) d'Hector Babenco, *O Corpo* (1991) de José Antonio Garcia, *Qui a tué Phoite ?* (1996) de José Joffily, *A Ostra e o Vento* de Walter Lima (1997, inédit)... Parallèlement, des rencontres sont organisées en présence de réalisateurs et d'auteurs brésiliens.

Action Christine, 4, rue Christine, Paris 6^e. M^e Saint-Michel. Du 20 au 31 mars. Tél. : 01-42-00-05-50.

Karim Touré Trio Percussionniste - on l'a entendu notamment avec Hervé Bourde - Karim Touré se présente en trio aux apparences classiques avec piano (Anne Barouk, le vendredi, et Julien Agazar, le samedi) et basse (Florent Silve). A noter, le retour d'une programmation jazz à l'Entrepôt, la salle polyvalente cinéma-musique-bar qui avait fermé ses portes fin 1997.

L'Entrepôt, 7-9, rue Francis-de-Pressensé, Paris 14^e. M^e Pernety. Les 20 et 21, 21 heures. Tél. : 01-45-40-60-70. Entrée libre.

La Mort de Danton

Georg Büchner (1813-1837) a écrit, durant sa courte vie, trois pièces phares : *Woyzeck*, *Léonce et Léna* et *La Mort de Danton*. Cette dernière, dans une nouvelle traduction de François Rey, est mise en scène par Philippe Lanton. Créée en décembre 1997 à La Filature de Mulhouse, elle est l'aboutissement d'un parcours d'un an et demi avec les comédiens et le public autour de Büchner et de la Révolution française. « Ce qui m'intéresse dans *La Mort de Danton*, explique Philippe Lanton, c'est qu'à travers les affrontements entre les figures révolutionnaires que sont Danton, Robespierre, Saint-Just, Camille Desmoulin, Lacroix et tous les autres, on peut lire les grands axes qui continuent de gouverner notre vie politique et sociale actuelle. »

Théâtre 71, 3, place du 11-Novembre, 92 Malakoff. M^e Malakoff-Plateau-de-Vanves. Les mardi, mercredi, vendredi, samedi, à 20 h 30 ; le jeudi, à 19 h 30 ; le dimanche, à 17 heures. Tél. : 01-46-55-43-45. 35 F et 120 F. Jusqu'au 5 avril.

Orchestre national de Barbès Formé autour du bassiste Youssef Boukella, l'ONB s'empare du meilleur des musiques du Maghreb, qu'il brasse à loisir avec rock, funk et reggae. Une tribu d'humour plutôt joyeuse, dont la déclaration de fête radicale et métissée fait la nique à certaines idées qui encombrèrent l'époque. *Elysée-Montmartre*, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18^e. M^e Anvers. Le 20, à 20 heures. Tél. : 01-44-92-45-45. 121 F. La Cigale, 120, boulevard Rochechouart, Paris 18^e. M^e Pigalle. Le 21, à 20 h 30. Tél. : 01-49-25-89-99. 121 F.

Au bon petit Charles
15 chansons de Charles Trenet par Serge Hureau
L'Européen du 12 mars au 26 avril
Azimuff
France Inter
Télérama

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

L'Alguilleur de Jos Stelling (Hollande, 1 h 35).
Boogie Nights (***) de Paul Thomas Anderson (E-U, 2 h 33).
La Buena Vida de David Trueba (France-Espagne, 1 h 45).
Combat de fauves de Benoît Lamy (Belgique-France-Allemagne, 1 h 30).
Don Juan de Jacques Weber (France-Espagne-Allemagne, 1 h 44).
L'illusionniste de Jos Stelling (Hollande, 1 h 30).
Junk Mail de Pål Sletaune (Norvège, 1 h 18).
Secret Défense de Jacques Rivette (France, 2 h 50).
Le Témoin du mal Film américain de Gregory Hoblit (E-U, 2 h 03).
The Last Bus Home de Johnny Gogan (Irlande, 1 h 33).
Watanai un monde sans mal de Med Hondo (France, 1 h 43).
(**) Film interdit aux moins de 16 ans.

TROUVERSON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Miniel, 3615-LEMOULDE ou tél. : 08-36-68-68-78 (2,23 F/min).

REPRISES

Punishment Park de Peter Watkins, avec Mark Keats, Kent Foreman, Carmen Argonziano. Américain, 1971 (1 h 28).
VO : Action Ecoles, 5^e. Tél. : 01-43-29-79-89.

VERNISSAGES

L'Art au temps des rois maudits Philippe le Bel et ses fils 1285-1328 Grand Palais, entrée square Jean-Perrin, Paris 8^e. M^e Champs-Élysées-Clémenceau. Tél. : 01-44-13-17-17. De 10 heures à 20 heures ; mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé mardi. Du 20 mars au 29 juin. 50 F.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (x 5 F de commission par place). Place de la Madeleine et Paris de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures,

le dimanche

Orchestre philharmonique de Radio-France
Stravinsky : Ragtime, Dumbarton Oaks. Maxwell Davies : *A Mirror of Whiteness Light*. Ohana : *Le Tombeau de Debussy*. Donatienne Michel-Dansac (soprano), Marie-Joséphine Jude (piano), Dominique My (direction).
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16^e. M^e Passy. Le 20, à 20 heures. Tél. : 01-42-30-15-16. 100 F.
Ensemble orchestral de Paris
Elgar : Introduction et allegro pour cordes. Britten : *Les Illusionnaires*. Solistes musicales. Barber : *Knockville Summer 1915*. Edith Wiens (soprano), Armin Jordan (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8^e. M^e Ternès. Le 20, à 20 h 30. Tél. : 01-45-61-53-00. De 60 F à 190 F.
Orchestre symphonique de Boston
Mahler : Symphonie n° 6 et Tragique, Seiji Ozawa (direction).
Théâtre des Champs-Élysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8^e. M^e Alma-Mercœur. Le 20, à 20 h 30. Tél. : 01-49-52-50-50. De 60 F à 630 F.
Ravi Coltrane Quintet
La Villa, 29, rue Jacob, Paris 6^e. M^e Saint-Germain-des-Près. Le 20, à 22 h 30. Tél. : 01-43-26-60-00. De 120 F à 150 F.
Chorus des Hauts-de-Seine
Enzo Enzo
Théâtre Armand-Gâté, 16, place de l'Hôtel-de-Ville, 92 Antennes. Le 20, à 20 h 30. Tél. : 01-47-33-69-36.
Karla Chréti Hadria, Maximum Kouetta
Le Tamaris, 31, boulevard Jean-Jacques Rousseau, 92 Gennevilliers. Le 20, à 20 h 30. Tél. : 01-47-98-03-63.
Les Yeux noirs
Théâtre André-Malraux, place des Arts, 92 Rueil-Malmaison. Le 20, à 20 h 45. Tél. : 01-47-32-24-42. 130 F.

DERNIERS JOURS

22 mars : **Les Deux Gentilshommes de Vérone** de William Shakespeare, mise en scène d'Adel Hakim. Théâtre, 1, rue Simon-Denierre, 94 Ivry-sur-Seine. Tél. : 01-46-72-37-43. De 50 F à 110 F.

Morphine de Mikhail Boulgakov, mise en scène de Patrick Sommier. Maison de la culture, 1, boulevard Léonine, 93 Bobigny. Tél. : 01-41-60-72-72. De 60 F à 140 F.

Venez boire les paroles de 150 écrivains avant de les dévorer.

Rencontrez les 20, 21 et 22 mars au Café Littéraire de la Fnac :
W. Jingsheng, A. Tabucchi, B. Clavel, A. Lobo Antunes, E. Faye, Ch. Oster, Ph. Delerm, S. O'Nan, P. Coelho, Sapphira, R. Depardon, C. Buarque, A. Manguel, J. d'Ormesson, M. Halter...

Salon du Livre - Espace P70
www.fnac.fr



EN VUE

■ A 07 h 00, le 19 mars, « quittant son véhicule de chair », Gilbert Bourdin, gourou à Castellane, de la lignée des « Hierokarantine », « Patriarche fondateur de la religion aumisme », « supérieur de la cité sainte de Mandarom Shambhassalem », « Messie cosmoplanétaire », « Hamsah Manarah » (« dieu parmi les hommes » en sanskrit), est mort d'un diabète sucré.

■ Le promoteur qui avait cueilli onze sabots de Vénus, fleur rare, dans le parc régional de Chartreuse, a été condamné, lundi 16 mars, à verser 2 100 francs de dommages et intérêts à la Fédération des chasseurs de Savoie, défenseurs des végétaux protégés.

■ Depuis décembre 1997, Adolf Hitler n'est plus citoyen d'honneur de la ville tchèque de Karlovyvary, l'ancienne Karlsbad, mais il l'est toujours de Wurzen, en Saxe. « On l'avait tout simplement oublié », s'excuse le porte-parole de la municipalité.

■ Aux maires d'arrondissement de Téhéran, accusés de corruption, qui se plaignent d'avoir été torturés et privés de sommeil en prison, le général Naghdi, haut responsable de la police, répond : « Nous ne les avons jamais forcés à rester éveillés. C'est leur conscience qui les a empêchés de dormir. »

■ Mostafa Hachemi-Taba, chef de l'organisation de l'éducation physique, proche de la faction modérée, vient d'être convoqué pour un entretien à huis clos - au Parlement iranien par trois députés ultra-conservateurs, curieux de se faire expliquer comment des femmes pourraient bien porter le voile en jouant au football.

■ Samedi 7 mars, Maddalena, 19 ans, de Santeramo in Colle, près de Bari, inconsolable depuis la mort de son grand-père, s'est jetée dans le puits où le vieil homme s'était précipité, en 1995, parce qu'il ne se remettrait pas du suicide de sa fille, la mère de Maddalena, morte noyée au fond du même puits huit ans plus tôt.

■ En cherchant à récupérer le corps d'un garçon de 14 ans qui, mardi 10 mars dans la matinée, s'était suicidé sous les yeux d'un automobiliste en se jetant du viaduc de Catanzaro, en Italie, l'un des plus hauts d'Europe, les carabinieri ont découvert le cadavre d'un autre jeune désespéré tombé dans la nuit, sans témoin, quinze mètres plus loin.

■ Mercredi 18 mars, au cours d'un jeu érotique, après avoir ligoté nue sur le lit son employée, âgée de 26 ans, un directeur d'une banque de Sienna, monté sur une commode déguisé en Batman, s'est pris les pieds dans sa cape, a perdu l'équilibre et s'est écrasé sur le sol. Des pompiers ont détaché la prisonnière et conduit le quinquagénaire à l'hôpital.

Christian Colombani

Les événements du Kosovo vus par la presse serbe

Seuls quelques petits quotidiens d'opposition se démarquent de la position officielle, qui fait porter toute la responsabilité des troubles aux « terroristes albanais »

LES ÉVÉNEMENTS violents qui se sont déroulés ces dernières semaines dans la province serbe à majorité albanaise du Kosovo donnent lieu dans la presse yougoslave, à des traitements caricaturaux, et contradictoires entre les rares médias indépendants et les organes officiels. Ces derniers n'hésitent pas à reprendre, pour désigner la communauté albanaise, l'appellation péjorative de « Shiptars » et n'omettent que rarement de la faire précéder par l'adjectif « terroristes ».

Les journaux liés au régime serbe reprennent ainsi systématiquement les communiqués des forces de l'ordre, et, pour n'avoir pas obéi à cette règle non écrite, plusieurs journalistes de quotidiens indépendants font actuellement l'objet de poursuites judiciaires. Ils avaient simplement désigné les morts provoqués par les affrontements comme de simples « victimes albanaises ».

Ces différences de vocabulaire ne se limitent pas à l'évocation des violences. Le quotidien *Politika*, proche du gouvernement, et sa version populaire, *Politika Ekspres*, insistent par exemple en « une » sur la responsabilité des dirigeants albanais : « Les Shiptars n'ont pas répondu à l'invitation » du gouvernement de Serbie, expliquent-ils, en omettant soigneusement d'en préciser les modalités. Ils en appellent aussi au jugement des alliés traditionnels, comme la Russie, qui juge, selon *Politika*, que l'appel à un dialogue « est un bon pas vers la bonne direction », ou la Chine, qui estime nécessaire de « prévenir les activités des extrémistes du Kosovo ».

Les journaux de l'opposition, comme *Nasa Borba*, insistent en revanche sur les « multiples avertissements de la communauté internationale », et n'hésitent pas à citer la Ligue démocratique du Kosovo (principal parti albanais) estimant que « l'agresseur de Belgrade n'est pas sérius ». Ils peuvent tout aussi bien tirer sur le fait qu'à Washington « Clinton n'exclut pas une intervention militaire ».

Bien évidemment, les déclarations des dirigeants occidentaux font l'objet d'une utilisation pour le moins sélective : le ministre allemand des affaires étrangères, Klaus Kinkel, est ainsi abondamment repris dans la



presse officielle lorsqu'il affirme que « le Kosovo fait partie de la Serbie », ou que « personne ne changera les frontières ou ne procédera à une scission du territoire ».

Les quotidiens liés au régime, qui ont soigneusement évité de signaler la demande des Albanais en faveur d'une médiation internationale, ac-

cordent en revanche une large place aux déclarations du ministre russe des affaires étrangères, Evgueni Primakov, estimant que « la politique de pressions et d'ingérence dans les affaires intérieures des autres pays est incompatible avec les efforts pour la paix et la stabilité ». Ils omettent, comme le rappelle *Nasa Borba*, de souligner qu'il s'est aussi prononcé pour « une large autonomie du Kosovo dans le cadre de la Serbie ». C'est aussi seulement dans *Nasa Borba* que l'on peut lire que le secrétaire général de l'OTAN, Javier Solana, a estimé qu'une « pression est indispensable contre le président de la RFY (Slobodan Milosevic, à la tête de

la République fédérale de Yougoslavie, qui regroupe les Républiques de Serbie et du Monténégro) ».

Ces différences de traitement de l'information se retrouvent, de manière peut-être encore plus accentuée, dans les chaînes de télévision et de radios. Avec toutefois un point commun. L'audience des médias audiovisuels privés est presque exclusivement limitée à la capitale, et celle des quotidiens et hebdomadaires d'opposition ne dépasse pas quelques dizaines de milliers d'exemplaires, environ dix fois moins que leurs concurrents officiels.

Denis Hautin-Guiraut

DANS LA PRESSE

LE PARISIEN

Jacques Espérandieu

Bien sûr « elle » en a vu d'autres. Bien sûr « elle » en a connu de pires : plus graves, plus sanglantes. Bien sûr « elle » s'en remettra. Il n'empêche : c'est une bien sale journée que s'approprie à vivre [ce 20 mars] la République. (...) Il faut dire que rien ne nous aura été épargné depuis le début de la semaine. Ni la pitoyable pêche aux pêcheurs, ni la pathétique chasse aux chasseurs, ni l'indigne danse de Saint-Guy de roitelets locaux devant des régionalistes voire des « indépendantistes ». (...) Ni même les palinodies d'un leader national, François Léotard, changeant quatre fois d'avis en trois jours avant, finalement, de présenter sa candidature à la présidence de la

Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ni même, ni surtout, les craquements sinistres d'une droite déboussolée face aux offres de vraies-fausses alliances de responsables du Front national tout simplement un peu plus habiles qu'à l'ordinaire. Sauver des postes, des voitures, des téléphones, des moyens de financement. A n'importe quel prix ? Certains se justifieront en arguant que les élections locales n'ont pas d'importance. D'autres mettront tout sur le dos des « perversions du scrutin proportionnel ». Tous jureront, la main sur le cœur, que le camp d'en face a fait pire. L'électeur, lui, incrédule ou éfoudé, en sera réduit à formuler des espoirs. Que, le plus souvent possible, la dignité l'emporte ; que, le plus souvent possible, l'on soit fidèle à ses convictions : que, le plus souvent

possible, le suffrage universel soit respecté. Bref, que, le moins souvent possible, la démocratie soit dévoyée.

EUROPE 1

Alain Duhamel

Ce vendredi 20 mars restera comme une journée politique particulière, à la fois théâtrale, révélatrice et dangereuse. La question qui se pose est en effet de savoir si le principal tabou qui verrouille la vie politique française depuis exactement quinze ans - le refus de toute compromission avec la droite -, si ce tabou va sauter ou non. Les dirigeants nationaux de l'UDF et du RPR, Philippe Séguin en tête, s'arcboutent pour empêcher toute transgression. Une fraction importante des militants et, pour des raisons moins nobles, des élus locaux, est en revanche visi-

blement tentée de balayer toute réticence. Dans ces conditions, l'intervention de Lionel Jospin lette une poignée de sel sur la plaie. Le premier ministre est dans son rôle lorsqu'il défend les valeurs de la République et le bon renom de la démocratie française. Il se trouve en revanche en porte à faux comme chef de file d'une gauche directement responsable de l'adoption du mode de scrutin pervers qui pousse la droite vers l'extrême droite et d'un PS qui exploite les circonstances qu'il a créées. D'où la colère jospinienne de Philippe Séguin, d'où l'intervention sobre et tardive de Jacques Chirac, mettant en garde contre toute compromission avec l'extrême droite mais aussi contre toute exploitation de la situation, un Jacques Chirac fort mécontent de la posture adoptée par Lionel Jospin.

SUR LA TOILE

PRÉVENTION DU SUICIDE

Les Jeunes Australiens de 15 à 24 ans, se suicident plus que les autres : 45 000 tentatives par an, dont 400 ont abouti. C'est pourquoi le ministère des services familiaux vient de créer Reach Out!, un site qui doit fournir aide et informations aux suicidaires et à leur famille. (Reuters.) reachout.asn.au

ÉVANGÉLISATION

Selon un rapport de la Conférence américaine des évêques, de plus en plus de congrégations catholiques et de diocèses ont un site qu'ils utilisent pour susciter des vocations. A la publication de cette étude, l'évêque de New York, M^{gr} Laverde a estimé que si Jésus vivait aujourd'hui, « il prêcherait toujours et contacterait personnellement les gens. Mais je suis persuadé qu'il aurait une adresse e-mail et serait sur le Web ». (AFP.)

LE STADE TOULOUSAIN

Le club champion de France de rugby en (première) ligne : les supporters trouveront sur son tout nouveau site l'actualité de l'équipe, ses performances, son agenda et son palmarès. www.stade-toulousain.asso.fr

www.carol.net/dolphin/portmeirion

L'étrange village de la série « Le Prisonnier » existe vraiment : au Pays de Galles comme sur le Web

« OÙ SUIS-JE ? », « Au Village ». Au générique de chaque épisode de la série télévisée des années 60 « Le Prisonnier », son héros, le « numéro 6 », apprendait le lieu de sa détention : le Village, un curieux amalgame de villas victorienne et palladienne, de jardins italiens et de temples grecs. « Le Prisonnier », histoire d'ex-agents secrets en villégiature forcée dans un univers proche d'un Kafka sous LSD, n'a pas été tourné dans des décors en carton-pâte : son cadre est Portmeirion, hameau du nord du pays de Galles, dont la construction s'est étalée entre 1925 et 1972. Ce n'est que peu avant sa mort que son architecte, Sir Clough William-Ellis, a jugé son grand œuvre enfin terminé.

Vrai village devant s'intégrer harmonieusement à son cadre naturel, Portmeirion possède une mairie, des boutiques, un hôpital, mais reste inhabité : seule une villa victorienne convertie en hôtel permet d'y séjourner. « Le Prisonnier » a donné au village une célébrité mondiale, mais son



architecture baroque y a drainé, avant comme après la série, des personnalités de toutes sortes, de Steinbeck aux Beatles en passant par le roi Edouard VIII ou Orson Welles. Portmeirion reçoit toujours ses flots de visiteurs, dont l'Américaine Marsha McCurley et

le Britannique David Lawrence. Ce couple de Caroline du Sud s'y est déjà rendu une vingtaine de fois et y retourne tous les ans. Ces passionnés, qui créent par ailleurs des sites web, en sont donc venus à présenter le village sur la Toile. Les futurs touristes trouveront,

évidemment, sur Virtual Portmeirion les renseignements sur l'accès au village, via l'aéroport de Manchester ou la route, sur ses conditions de visite ou de séjour. Pour ceux qui s'intéressent plus au personnage joué par Patrick McGeehan, le numéro 6, le site offre des liens vers les dizaines de sites portant sur « Le Prisonnier ».

Mais surtout, il propose une balade en ligne. On peut explorer le village sous tous les angles, s'orienter sur des cartes cliquables et visiter les lieux, construction par construction, par les jardins, de la côte ou en altitude. On peut encore reconstituer le tournage de la série ou lire une biographie de Sir Clough William-Ellis. Le tout, abondamment illustré, donne une bonne idée du lieu étonnant créé par l'architecte.

On découvre alors que la série, comme ses personnages, trichait : son tournage s'est arrangé pour faire paraître le Village du « Prisonnier » plus grand que l'original.

Thierry Noiset

Plus de 120 000 abonnés au Monde pourquoi pas vous ?

Essayez l'abonnement au Monde !

- Vous économisez jusqu'à 360*
- Vous recevez *Le Monde* tous les jours, dans votre boîte aux lettres
- Vous ne manquez aucun numéro, aucun article
- Vous recevez tous les suppléments chez vous
- Vous pouvez faire suivre votre journal sur le lieu de vos vacances

Où, je souhaite m'abonner au Monde pour la durée suivante :

1 AN - 1 980 F 3 MOIS - 562 F

au lieu de 2 340 F* au lieu de 565 F*

* Prix de vente au numéro - Tarif en France (incluant une livraison)

Je joins mon règlement, soit : F 801 000 002

par chèque bancaire ou postal à l'ordre du Monde

par carte bancaire N°

Date de validité Signature :

M. Mme Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Localité : Pays :

Pays	TARIFS HORS FRANCE	
	1 AN	3 MOIS
Belgique, Pays-Bas, Luxembourg, Suisse	2 100 F	590 F
Autres pays de l'Union européenne	2 900 F	790 F
USA - CANADA	3 900 F	1 190 F

Pour tout autre renseignement concernant : le portage à domicile, la suspension de votre abonnement pendant les vacances, un changement d'adresse, le paiement par prélèvement automatique mensuel, les tarifs d'abonnement pour les autres pays étrangers. Téléphonnez au 01-42-17-32-90 de 8h30 à 18 heures du lundi au vendredi

Bulletin n° renvoyer accompagné de votre règlement à : LE MONDE, service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 69546 Chantilly Cedex

Les enfants d'Alger par Alain Rollat

C'EST LE REGARD sans larmoiement d'un journaliste algérien, Malek Sahraoui, sur la détresse de ses petits frères. Un documentaire plein de pudeur sur les orphelins et autres laissés-pour-compte de la mort. Une nouvelle pièce à charge contre l'indifférence, diffusée jeudi par La Cinquième. Cinquante-deux minutes de choses vues et entendues dans les faubourgs d'Alger.

C'est la rage muette de Brahim, l'enfant devenu pioche. Il n'en finit pas de piocher en silence depuis qu'il a remplacé son père dans la carrière de gravier. Nul ne l'a jamais entendu raconter la nuit de l'horreur. Son père, sa mère, son frère aîné ont été assassinés. Alors, Brahim pioche, pioche ! La poussière l'aide à oublier. Il creuse la montagne pour une poignée de dinars. De quoi acheter quelques légumes pour ses frères et ses sœurs. Il est le seul à être assez

grand pour manier la pioche. C'est le rêve de Nasser et Tudi, les deux charpentiers du port, sans parents, sans amis, sans abri. Un rêve de pays lointains. Ils arpentent chaque jour les quais et les galets de la plage. Ils savent tout des cargos ancrés au large. Celui-là, le noir et blanc, ils le prendront un matin pour Marseille ; à moins qu'ils n'embarquent sur l'autre, là-bas, le rouge, à destination d'Algésiras. En attendant le matin de ce grand départ, ils sniffent du diluant pour oublier la peur de voler : « Ça donne du courage, ça permet d'oser, de foncer. » Ils s'agrippent aux camions de marchandises qui sortent du port. Quand ils parviennent à chiper un bidon d'huile ou un sac de pommes de terre, ils l'échangent contre deux tasses de café au bar du coin. Ils n'ont pas vécu dans la décharge où d'autres gamins dorment, enveloppés dans des sacs poubelles,

pour être les premiers, à l'aube, à fouiller les ordures fraîches. C'est le cauchemar de Yousef, quatre ans, retrouvé en pleurs. « Donne-moi un pistolet pour que je leur fasse ce qu'ils ont fait à mon père », criait-il ce jour-là. Aujourd'hui, il joue sur le parquet avec de minuscules Jouets. Sa sœur aînée veille sur lui et les dix autres rescapés de la maisonnée depuis l'assassinat des parents. Elle non plus ne dormira plus jamais comme avant depuis ce qu'elle a vu : « Avant, ils avaient un toit, ils avaient un toit. Elle avait quinze ans. Ils l'ont torturée devant tous les voisins et personne n'a bougé. Ils l'ont décapitée et l'ont laissée aux enfants, qui l'ont déshabillée. Elle était là, toute nue, sans tête. Les enfants ont joué avec sa tête comme avec un ballon de football. Qu'est-ce qu'on a fait au bon Dieu pour vivre ça ? » L'Algérie, c'est notre âme qui saigne.

www.carol.net/dolphin/portmeirion

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

VENDREDI 20 MARS

FILMS DE LA SOIRÉE

22.00 Agent trouble... 22.40 Fargo... 23.20 Blade Runner

23.30 Le Diable au corps... 0.10 Le Prisonnier d'Alcatraz... 0.15 Le Voyageur

0.15 Coup de torchon... 2.25 Le Tombeur de ces dames... 2.35 Feste dans la plaine

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

18.00 Stars en stock... 18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs... 19.00 Le Magazine de l'Histoire... 19.00 Rive droite, rive gauche... 20.00 20h Paris Première... 20.10 Le Bazar de Cinécinémas... 20.50 Thalassa... 21.00 De l'actualité à l'Histoire... 21.55 et 23.25 Faut pas rêver... 22.30 Paris modes... 22.50 Bouillon de culture...

CINÉ ET MERVEILLES

20.00 Ciné et merveilles... 20.35 Don King... 20.40 Des plantes et des hommes... 20.50 Titanic... 21.10 Quand les perroquets parlent... 22.05 Vivre en France... 22.10 Grand format... 22.20 Staline... 22.35 Les Grands Moments de l'Art en Italie... 23.25 Rock Stories... 23.50 Muriel Léferle...

TÉLÉFILMS

20.35 Avant et après Hiroshima... 20.45 Mariage à trois... 21.45 Le Titanic... 23.40 Pour sur le juge... 19.25 Deux flics à Miami... 20.50 L'Infiltré... 20.55 Cybill... 21.00 Stargate SG-1... 21.05 Quai n° 1... 21.20 Dharma & Greg... 21.45 Back Rogers... 22.25 Dream On... 22.30 Twin Peaks... 23.00 Seinfeld... 23.15 The Visitor... 0.10 Brooklyn South... 0.10 New York Undercover... 0.55 Star Trek... 0.55 Chapeau melon et bottes de cuir... 1.45 New York Police Blues...

DOCUMENTAIRES

18.00 Les Métros du monde... 18.00 Cris de femmes... 18.05 Jusqu'à la dernière goutte... 18.30 Le Clown de Santa Lucia... 19.00 La Perle et son mystère... 19.10 Enquêtes médico-légales... 19.40 Louis XVI, roi programmé... 19.55 La Trouble séduction d'Adolf Hitler...

SPORTS EN DIRECT

19.00 Tennis, Tournoi messieurs de Key Biscayne... 19.00 Tournoi messieurs de Key Biscayne... 19.00 Tournoi messieurs de Key Biscayne...

SÉRIES

19.25 Deux flics à Miami... 20.50 L'Infiltré... 20.55 Cybill... 21.00 Stargate SG-1... 21.05 Quai n° 1... 21.20 Dharma & Greg... 21.45 Back Rogers... 22.25 Dream On... 22.30 Twin Peaks... 23.00 Seinfeld... 23.15 The Visitor... 0.10 Brooklyn South... 0.10 New York Undercover... 0.55 Star Trek... 0.55 Chapeau melon et bottes de cuir... 1.45 New York Police Blues...

NOTRE CHOIX

20.50 M 6 «Titanic», quand l'Histoire rejoint la fiction

Qu'on ait vu ou non le «film événement», il ne faut pas manquer ce document, savant mélange d'images de l'imagination du Titanic, de l'exploration de l'épave...

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF1 18.20 Touché, gagné! 19.00 Le Bigli. 19.30 et 20.50 Météo. 20.00 Journal. 20.55 Les Années Tubes. 23.10 Sans aucun doute. 1.00 TFI nuit, Météo. FRANCE 2 18.45 Qui est qui? 19.20 1 000 enfants vers l'an 2000. 19.25 et 1.55 C'est l'assurance. 19.55 Au nom du sport. 20.00 Journal, Le Monde de la Coupe. 20.50 A cheval, Météo, Point route. 21.05 Quai n° 1. 22.45 Un livre, des livres. 22.50 Bouillon de culture. 23.55 Journal, Météo. 0.10 Présentation du Ciné-club. 0.15 Le Voyageur. CANAL+ 18.20 Questions pour un champion. 18.45 Un livre, un jour. 18.55 Le 19-20 de l'information. 20.01 Météo, Météo des neiges. 20.05 Fa si la chance. 20.35 Tout le sport. 20.45 Conso-mag. 20.50 Thalassa. 21.55 Faut pas rêver. 23.00 Météo. 23.10 Soir 3. 23.25 Faut pas rêver... (suite). EN clair jusqu'à 21.00 18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. 20.30 Allons au cinéma. 21.00 Barb Wire. 22.35 Flash infos. 22.40 Fargo. 0.15 Dharma & Greg. 0.15 Chapeau melon et bottes de cuir. avec Stéphane Peyron. Australie, les requins de la Grande Barrière.

ARTE

19.00 Tracks. 19.30 7 1/2. Portrait de l'auteur brésilien Paulo Coelho. 20.00 Brut. 20.30 8 1/2 Journal. 20.45 Mariage à trois. Téléfilm. Claf Kreinsen. 22.10 Grand format. Les Laprov passent à l'Ouest. 23.40 Pour sur le juge. Téléfilm. Josef Röd. 1.10 Le Dessous des cartes. Les Laprov passent à l'Ouest. 1.20 Music Planet, Classic Albums. Fleetwood Mac: Rumours.

RADIO

FRANCE-CULTURE 20.30 Agora. Luba Jurgenson (Tolstoï). Chemins d'été. 21.00 Black and blue. Young Miles: Miles Davis entre 1945 et 1947. 22.10 Fiction. Histoire: L'usage et l'histoire. 23.00 Nuits magnétiques. FRANCE-MUSIQUE 20.05 Concert franco-allemand. Donné par l'Orchestre symphonique de la radio de Francfort, dir. Antonio Pappano. Œuvres de Debussy, Varèse. 22.30 Musique pluriel. 23.07 Jazz-Club. Concert donné en direct du Duc des Lombards, à Paris. Youssef Karami, piano; Michel Benita, contrebasse et Daniel Humair, batterie. RADIO-CLASSIQUE 20.40 Les Soirées. Joseph Joachim. Œuvres de Mendelssohn, R. Schumann, Joachim, Liszt, Brahms. 22.25 Les Soirées. (suite). Œuvres de Beethoven, Joachim, Bruch, Bach.

FILMS DU JOUR

14.30 Stromboli, terre de Dieu... 15.40 Le Prisonnier d'Alcatraz... 17.45 La Perle... 18.10 Feste dans la plaine

23.00 Y'a bon les Blancs... 0.45 Montparnasse 19... 0.50 Le Diable au corps... 2.05 Donne-moi tes yeux

2.05 L'Auberge du système... 3.45 Le Bon et les Méchants... 4.15 Un chef de rayon explosif

GUIDE TÉLÉVISION

DEBATS

12.10 et 14.10 Le Monde des idées

MAGAZINES

13.00 Plaisir du monde... 13.40 Les Grandes Enigmes de la science... 14.05 Faits divers... 14.30 Le Magazine de l'Histoire... 18.30 Les Dossiers de l'Histoire... 19.00 T.V. +... 19.20 20h Paris Première... 19.30 Histoire parallèle... 20.00 Thalassa... 20.35 Le Ciné... 20.45 La Magasin de l'Histoire... 21.00 Faut pas rêver... 21.40 Métropolis... 22.20 T'as pas nos idées?... 23.25 Du fer dans les épinards... 0.00 Musique et Cie... 0.00 L'Histoire des femmes... DOCUMENTAIRES 18.10 Scandinavie, au pays du soleil de minuit... 19.30 Cris de femmes... 19.45 L'Homme technologique... 19.45 Jusqu'à la dernière goutte... 20.35 Les Printemps du Sacre... 20.35 Les Manchots royaux et la Guerre des Malouines...

CINÉ ET MERVEILLES

20.40 L'Éau, parle rare du désert... 20.45 L'Aventure humaine... 21.00 Cécilia à la nitrogène... 21.10 Dinosaures... 21.30 Tsavo, le retour des plumes... 21.35 Enquêtes médico-légales... 22.05 Louis XVI, roi programmé... 22.10 Star biographie... 22.35 Rendez-vous avec le crime... 22.55 La Perle et son mystère... 23.00 Louise Weiss... 23.05 Don King... 23.10 Sounds of the Cities... 23.30 Music Planet, Classic Albums... 0.00 Une enfance gay... SPORTS EN DIRECT 14.00 Rugby, Championnat de France... 14.40 Cyclisme... 15.00 Short track... 15.15 Cyclisme... 15.15 Cyclisme... 19.00 Tennis... 20.35 Football... 20.45 Football... MUSIQUE 18.25 Les Gurrelieder... 22.35 The Cranberries... 23.00 La Route... 23.30 Les Spice Girls

TÉLÉFILMS

20.13 Les Rats du désert... 20.30 Les Dames du Crusot... 20.35 Le Retour de Sam McCloud... 20.50 La Grande Bébé... 20.55 Unis pour le pire... 21.30 Maria des Deux Vies... 22.40 Hollywood Night... 22.40 Entre femme et coup... 0.30 Le Poids du corps... SÉRIES 17.10 Chapeau melon et bottes de cuir... 17.20 Haute tension... 17.30 Ally McBeal... 17.50 L'Enter du devoir... 18.10 Amicalement vôtre... 18.55 Dharma & Greg... 19.00 Armstrong et Miller... 19.45 Murphy Brown... 20.30 Derrick... 20.35 Cracker... 20.45 P.J. Expulsion... 20.50 Le Caméléon... 21.00 Angela... 21.30 The Visitor... 21.45 Dark Skies... 22.15 Brooklyn South... 22.25 New York Undercover... 22.30 Novacore... 22.40 Profiler... 23.10 Chapeau melon et bottes de cuir... 23.15 Star Trek... 23.45 Cracker... 0.05 Earth II... 0.15 Chapeau melon et bottes de cuir... 0.50 Back Rogers... 1.05 Seinfeld... 3.55 Star Trek...

NOTRE CHOIX

23.30 Arte «Music Planet»

L'album merveilleux de Stevie Wonder

«CLASSIC ALBUMS», la nouvelle série que propose Arte, s'annonce autrement pertinente que «Pop Galerie» et ses portraits de rock-stars truffés de clips et d'erreurs. Avant un tour de chauffe avec deux albums que l'on hésiterait à ranger dans le patrimoine culturel de l'humanité...

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF1 13.13 Reportages. Fuir Paris. 13.50 MacGyver. 14.45 Scandales à l'air marin. 15.45 Moloney. 16.35 California College... 17.05 Ména la gnomme. 18.00 Sois le soleil. 20.00 Journal, Images du sport. 20.28 Le Résultat des courses, Météo. 20.35 Football. En direct. Coupe de France. Quart de finale. 20.45 Paris-SG - Monaco. 22.40 Hollywood Night. Cruel dilemme. Téléfilm. O Paul Wendkos. 0.15 Chapeau melon et bottes de cuir. FRANCE 2 13.30 L'Esprit d'un jardin. 13.35 Conso-mag. 13.40 Les Grandes Enigmes de la science. Le Paris mystérieux. 14.35 et 17.00 Samedi Sport. 14.40 Cyclisme. En direct. 16.40 Tiercé. En direct. 17.05 Rugby. Tournoi des cinq nations. Irlande - Pays de Galles. 18.50 1 000 enfants vers l'an 2000. 18.55 Parce qu'attache... à Tokyo. 19.50 et 20.50 Trage Loto. 19.55 Au nom du sport. 20.00 Journal, Le Monde de la Coupe. 20.40 A cheval, Météo. 21.00 Viva l'Eurovision. 23.25 Du fer dans les épinards. Les jeunes ne s'immergent à rien... 1.00 Journal, Météo. 1.15 Les 30 Dernières Minutes. 1.45 Bouillon de culture. FRANCE 3 14.05 Evasion. 14.40 Les Pleurs sur l'herbe. 15.10 Destination pêche. 15.40 Couleur pays. 18.20 Questions pour un champion. 18.40 et 0.55 Un livre, un jour. 18.55 Le 19-20 de l'information. 20.01 Météo, Météo des neiges. 20.05 Fa si la chance. 20.35 Tout le sport. 20.50 La Grande Bébé. Téléfilm [2/2]. Alain Maline. 22.35 Rendez-vous avec le crime. L'Affaire Turquin. 23.35 Météo, Soir 3. 0.00 Musique et Cie. 1.05 Musique graffiti. CANAL+ En clair jusqu'à 14.00 13.30 Le Journal de l'emploi. 13.35 Rugby. En direct. 14.00 Monogram - Brive. 16.00 Basket NBA. 17.05 Les Superstars du catch. En clair jusqu'à 20.35 17.55 Décade pas Buzby. 18.50 et 22.50 Flash infos. 19.00 T.V. +. 20.00 Les Simpson. 20.30 Le Journal du cinéma. 20.35 Cracker. A Le Fantôme blanc. 22.15 Supplément détachable. 23.00 Hercule et Sherlock. Film. Jean-Marc Szwarc. 0.25 Rimbaud Verlaine. Film. Agnieszka Holland (v.o.). Bruno Lesprit

LA CINQUIÈME ARTE

14.00 Fête des bêtes. 14.30 Le Journal de la santé. 15.00 Fenêtre sur court. 15.30 Les Conquérants. Pierre le Grand. 16.25 Sur les chemins du monde. 16.30 Les Dernières frontières de l'Himalaya: 1 Everest, sommet de légende. 17.00 Népal. 17.30 Chapeaux de trésors: Les navires fantômes de Vigo. 18.05 Chroniques du coq et du dragon. 19.00 Armstrong et Miller. 19.30 Histoire parallèle. 20.15 Le Dessous des cartes. Norvège: le berceau lointain de Bruxelles. 20.30 8 1/2 Journal. 20.45 L'Aventure humaine. Hurrikane, l'œil de la mort. 21.40 Métropolis. 22.40 Entre femme et coup. Téléfilm [2/3]. Ben Bot. 23.30 Music Planet: Classic Albums. Stevie Wonder: Songs in the Key of Life. 0.30 Le Poids du corps. Téléfilm. Christine François. 1.45 La Femme en gris [10/10].

M 6

13.15 V. 14.10 Les Aventures fantastiques de Tarzan. 15.00 Les Aventures de Brisco County. 15.30 Les Pêcheurs du monde. 16.10 Les Têtes brûlées. 17.10 Chapeau melon et bottes de cuir. 18.10 Amicalement vôtre. 19.10 Turbo, Warning. 19.54 Le Six Minutes, Météo. 20.10 Mode 6. Spécial prêt-à-porter. 20.40 Ciné 6. 20.45 Le Téléjoué du samedi. 21.45 La Camélon. 22.45 Dark Skies, l'impossible vérité. 23.30 Concert des Spice Girls. 1.00 Boulevard des clips.

RADIO

FRANCE-CULTURE 20.00 Fiction. Dix jours avec l'Algérie. Deux œuvres de Kateb Yacine: Le Cadavre encerclé et Les années volubiles de Jorjic. 22.35 Opus. Philippe Elod, musicien-voyageur. 0.05 Le Gal Saverit. Danièle Chaperon, universitaire à Lausanne. FRANCE-MUSIQUE 18.31 Opéra. Lohengrin, de Wagner. Donné en direct du Metropolitan Opera de New York, par le Chœur et l'Orchestre du Metropolitan Opera de New York, dir. James Levine. Deborah Voigt (Hélène de Brabant), Deborah Polaski (Ortrude), Ben Heppner (Lohengrin). 23.07 Présenter la facture. RADIO-CLASSIQUE 19.30 Intermezzo. Œuvres de Gounod, Saint-Saëns, Chausson, Franck. 20.40 François Truffaut et la musique. Jules et Jim, de Delenac, par le London Sinfonietta, dir. Wolff. Œuvres de Duhamel: Boîtes volées à Donatien (couplet); Bande originale; Concerto RV 93, de Vivaldi, par The Academy of St. Martin-in-the-Fields, dir. Romero; Le Fahrenheit 451, de Herrmann, par le Philharmonique de Los Angeles, dir. Esa-Pekka Salonen; Claves de Jaubert, Prokofiev, Delerue, Tournet. 22.40 De Capò. Œuvres de R. Schumann, Mozart, Brahms.

M. Blanc réélu président du Languedoc-Roussillon au premier tour avec les voix du FN

Quatre votes aux conseils régionaux sont remis à lundi faute de quorum

● **Alsace.** Adrien Zeller (UDF-FD) a été réélu président du conseil régional, vendredi 20 mars en fin de matinée, au troisième tour de scrutin, par 21 voix contre 13 à Yvan Blot (FN). La gauche n'a pas présenté de candidat.

● **Aquitaine.** Alain Rousset (PS) a été élu président de la région au troisième tour de scrutin par 40 voix contre 28 à Jacques Valade (RPR), 9 à Jacques Colombier (FN) et 8 à Jean Saint-Josse (Chasseurs).

● **Auvergne.** Valéry Giscard d'Estaing (UDF) a été réélu, au troisième tour de scrutin. Seul en lice, il a obtenu la majorité relative, rassemblant les 22 voix RPR, UDF et divers droite. Les 21 conseillers de gauche et les 4 du FN ont voté blanc ou nul.

● **Bourgogne.** Lors du deuxième tour, Eugène Telleire (PS) a obtenu 24 voix, Jean-Pierre Soisson (MDR) 17, Pierre Perès (FN) les 9 voix de son groupe, et Michel Raymond (CPNT) 2 voix. Il y a eu cinq bulletins blancs. Un troisième tour était nécessaire.

● **Bretagne.** L'élection du successeur d'Yvon Bourges (RPR) devait avoir lieu vendredi après-midi.

● **Centre.** Comme au premier tour, les résultats au deuxième ont été les suivants: Michel Sapin (PS) 33 voix; Bernard Harang (UDF-DL) 24 voix; Marie-France Stirbois (FN), 13 voix; François Caré (Chas-

seurs), 2 voix, et Jean-Jacques Prodhomme (LO), 1 voix. Quatre votes blancs ont été enregistrés sur 77 votants. Un troisième tour était nécessaire.

● **Champagne-Ardenne.** Jean-Claude Etienne (RPR) a été élu au troisième tour par 22 voix contre 9 au FN Bruno Subtil, qui a fait le plein des voix de son parti, et 1 voix à Thomas Rose (LO). La gauche ne présentait pas de candidat.

● **Franche-Comté.** Jean-François Humbert (UDF-PPDF) a été élu, au premier tour de scrutin, par 26 voix contre 17 à son adversaire (MDC) Christian Proust. Jean-Marc Brissaud (FN) n'a obtenu aucune des 9 voix de son groupe. La droite comprend 16 élus au conseil régional.

● **Île-de-France.** Le doyen d'âge, Charles Pasqua (RPR), a constaté l'absence de quorum. La veille, les 83 élus de droite, sur un total de 209 conseillers, avaient indiqué qu'ils ne siègeraient pas pour se donner « du temps ». L'élection du président aura lieu lundi 23 mars, dans l'après-midi.

● **Languedoc-Roussillon.** Jacques Blanc (UDF-DL) a été réélu président dès le premier tour de scrutin. Il a obtenu la majorité absolue, avec 35 voix (dont celles des 13 élus du Front national) contre 31 voix au socialiste Georges Frêche et 1 voix au candidat des Chasseurs.

● **Limousin.** Robert Savy (PS) a été réélu au premier tour avec 24 voix, contre 14 à Pierre Chevalier (RPR), 3 au FN Antoine Orabona, qui a fait le plein de ses voix, et 2 à Louis Hironde (CPNT).

● **Lorraine.** Au deuxième tour, Gérard Longuet (UDF-DL), président sortant, a obtenu 27 voix, Jean-Marie Rausch (divers droite) 5, Jean-Claude Bardet (FN) 13, Daniel Dehez (divers gauche) 2, et Christiane Nimsberg 1 voix. Il y a eu deux bulletins blancs et nul. Le PS, le PCF et les Verts n'ont pas pris part au vote. Un troisième tour était nécessaire.

● **Midi-Pyrénées.** Pas de quorum. Le vote est reporté au lundi 23 mars.

● **Nord-Pas-de-Calais.** Michel Delebarre (PS) a été élu au troisième tour. Au deuxième, il avait obtenu 50 voix, Carl Lang les 18 voix de son groupe, Didier Frémaux (CPNT) 3, Nicole Baudrin (LO) 7, et Henri Bailleur (Verts) une voix. En l'absence de candidat de droite, il y a eu 34 bulletins blancs ou nuls.

● **Basse-Normandie.** René Garrec (UDF-DL) a été réélu par 26 voix contre 6 à Fernand Le Rachinel (FN), sur un total de 47 conseillers régionaux. La gauche, qui compte 17 élus, n'a pas présenté de candidat.

● **Haute-Normandie.** Le quorum n'a pas été atteint, en raison

de l'absence des dix-neuf conseillers régionaux de droite et des dix élus du Front national. L'élection du président se tiendra lundi 23 mars.

● **Pays-de-la-Loire.** François Filion (RPR) a été élu par 49 voix contre 7 au candidat du Front national, Samuel Maréchal, 1 voix au candidat Lutte ouvrière, Yves Scherer, et 3 voix à Jean-Louis Bernié (CPNT). La gauche n'a pas présenté de candidat.

● **Picardie.** L'élection devait avoir lieu vendredi après-midi.

● **Poitou-Charentes.** Jean-Pierre Raffarin (UDF-DL) a été réélu, au troisième tour, par 27 voix, contre les 5 voix du Front national. La gauche, qui compte 23 élus, n'a présenté de candidat à aucun tour.

● **Provence-Alpes-Côte-d'Azur.** Michel Vauzelle (PS) est arrivé en tête au premier tour de scrutin. Avec les 49 voix de la gauche plurielle, il a devancé François Létard (UDF-DL) et Jean-Marie Le Pen (FN), qui ont obtenu chacun 37 voix. M. Létard s'est retiré au deuxième tour et M. Gilbert Stelard (RPR) s'est présenté.

● **Rhône-Alpes.** Lors des deux premiers tours de scrutin, Charles Millon (UDF-DL) et Jean-Jack Queyranne (PS) ont été à égalité avec 61 voix chacun, devant Bruno Gollinisch (FN) 35 voix. Ce dernier a appelé ses amis à voter pour M. Millon au troisième tour.

Le Front national a choisi la droite en Franche-Comté

BESANÇON

de nos envoyés spéciaux

C'est sous la présidence de Pierre Milloz, élu FN du Doubs, doyen de la nouvelle assemblée régionale, et de Sophie Montel (FN), secrétaire de séance en qualité de benjamine, que s'est ouverte, vendredi 20 mars à 10 heures à l'hôtel de Grammont à Besançon, l'élection du président du conseil régional de Franche-Comté. Comme prévu, trois candidats se déclarent: Jean-François Humbert (UDF, PPDF, Doubs) pour la droite; Christian Proust (MDC, Belfort) pour la gauche plurielle; Jean-Marc Brissaud (FN, Haute-Saône) pour l'extrême droite.

On sait que le premier tour n'est qu'un tour de chauffe, mais déjà l'ambiance est lourde: M. Milloz distille ses plaisanteries, vantant le physique de la benjamine FN, ou faisant mine de découvrir le candidat de la gauche plurielle: « M. Proust? Ou est-il? Qui est-il? Vous me pardonnez de ne pas connaître tous les membres du conseil régional. » Vient le moment du vote. La gauche fait le plein de ses

voix: 17. M. Humbert obtient, comme prévu, la voix du chasseur (CPNT) René Mars. Mais aussi 9 autres suffrages. Les élus FN ont choisi de faire parler d'eux et de dérouter la droite jusqu'au bout. Ils délaissent la candidature de M. Brissaud, dont l'épouse, Sophie, est une collaboratrice de Jean-Marie Le Pen au « paquebot » de Saint-Cloud, pour offrir leurs suffrages, en cadeau empoisonné, au candidat UDF.

DEUX POSTULANTS

Deux scénarios s'offrent dès lors à M. Humbert. Logiquement, il devrait choisir le premier: refuser les voix d'extrême droite. La veille, le candidat de la droite avait en effet affirmé au Monde que si l'extrême droite lui confiait quelques suffrages, il « démissionnerait aussitôt » de la présidence. M. Humbert peut alors choisir de convoquer à nouveau l'assemblée pour un deuxième tour dans la foulée, ou de reporter l'élection dans douze jours, quitte alors à perdre un peu de son « aura morale », selon l'expression de M. Proust.

L'ami de Jean-Pierre Chevènement, qui avait prévu ce scénario comme tous les autres à venir, sait pour sa part qu'il peut, en cas de reprise de zéro de la procédure, se retrouver dans la situation inverse, le FN choisissant alors de porter ses voix sur le candidat de la gauche. Chacun des deux postulants à la présidence tenterait alors de se poser en candidat de consensus républicain. M. Humbert en faisant valoir sa démission, pour tenter d'échapper à la loi du doyen d'âge. M. Proust en reprenant sa proposition d'un élu de « consensus républicain »: une grande coalition entre la droite et la gauche sur le modèle des Länder allemands, comme l'a suggéré Claude Allègre au cours de la traditionnelle réunion des ministres qui s'est tenue jeudi à Matignon. Vendredi à 12 h 30, la séance était toujours suspendue. Christian Proust, Pierre Moscovici et Yves-Marie Lehmann (RPR, Jura) étaient réunis en conclave.

Ariane Chemin et Claude Fabert

Dignité en Poitou-Charentes, compromissions en Rhône-Alpes

EN LANÇANT, vendredi matin 20 mars, qu'« à partir de lundi, la droite classique allait exploser », Jean-François Mancel, l'ancien secrétaire général du RPR, exclu mercredi de son parti pour avoir prôné une alliance avec le Front national, a visé juste. Sa prévision a simplement été anticipée. Conformément à ce que les dirigeants de la droite pouvaient craindre, l'élection des présidents de régions a donné lieu, dans un certain nombre de conseils, à des négociations avec l'extrême droite.

En Rhône-Alpes, où le président sortant, Charles Millon (UDF-DL), à égalité des voix avec la gauche au premier tour de scrutin, a repris les six points du « programme minimal », présenté par le parti de Jean-Marie Le Pen, Bruno Gollinisch (FN) pouvait jubiler: « Notre scénario se déroule comme prévu. » Avant le deuxième tour de scrutin, à la reprise de la séance, M. Gollinisch a demandé aux 35 élus du FN de porter leurs suffrages sur le président sortant « compte tenu des avancées faites » par ce dernier.

La décision de rallier le camp de Jean-Jack Queyranne (PS), prise par l'élu savoisien, Patrice Abellie, a suscité la colère de Philippe Séguin, président du RPR, qui a promis « honte et ridicule à jamais à M. Queyranne et au Parti socialiste qui promettent l'indépendance de la Savoie contre une voix au conseil régional Rhône-Alpes ». Quant à

Charles Millon, très sombre, il a dénoncé « le marchandage avec des gens qui ont pour objectif le détachement d'une province de Rhône-Alpes ». A propos du FN, il a poursuivi: « Mes actes sont là pour déterminer mes convictions vis-à-vis des valeurs de la République. Je n'ai aucune démonstration à faire. » M. Queyranne avait, pour sa part, accusé M. Millon d'être « la marionnette du FN ». « Il espérait le faire subrepticement et en faux-cul. Il le fait maintenant au grand jour et sa majorité acclame cette alliance », a-t-il déclaré.

LES ÉTATS-MAJORS DÉPASSÉS

Jean-Pierre Soisson a, de nouveau, succombé à cette tentation. Devant les élus régionaux de Bourgogne, l'ancien ministre de François Mitterrand a défendu sa candidature contre la « coalition socialo-communiste », pour le « rassemblement de la droite en Bourgogne » et il a repris, dans son programme l'une des exigences spécifiques du FN sur la sécurité dans les lycées. Pour être élu, le maire d'Auxerre avait d'autant plus besoin d'apports extérieurs que sa désignation à la candidature a laissé des cicatrices à droite. Au premier tour, il n'a pas fait le plein des voix dans son camp.

Face à cette débandade, les états-majors des partis paraissent dépassés. Après l'élection, au premier tour de scrutin avec la totalité

des voix de droite et du FN, de Jacques Blanc, président sortant (UDF-DL) de la région Languedoc-Roussillon, le parti libéral n'a pu que constater ce résultat et a annoncé la « suspension » de M. Blanc.

Deux présidents pouvaient en revanche se féliciter d'avoir été élus sans les voix du Front national. En Auvergne, Valéry Giscard d'Estaing, a obtenu la totalité des voix de droite, tandis que la gauche et le Front national votaient blanc. En Poitou-Charentes, l'ensemble des élus a salué l'élection « dans la dignité » de Jean-Pierre Raffarin, président sortant (UDF-DL). Pour la « première fois », ce dernier a eu « peur d'avoir trop de voix ». Réélu au troisième tour à la majorité relative, vendredi vers onze heures, il craignait que les cinq voix du Front national se reportent sur lui. Cela n'a pas été le cas. Son adversaire Philippe Marchand (PS), maire de Saintes (Charente-Maritime), qui ne s'est présenté à aucun tour, a déclaré: « Je suis battu dans la dignité, vous êtes élus dans la dignité, et c'est tant mieux ». A l'attention de Gilles Parnaudou, l'élu de la liste des maires, qui a finalement fait faux bond à la gauche, M. Marchand a lancé: « En politique, on ne trahit qu'une fois ».

La même dignité a été remarquée dans le Limousin. Après la reconduction, sans surprise, de Robert Savy (PS) à la tête du conseil, la porte-parole de l'opposition, Evelyne Gullhem (RPR),

proche de Jacques Chirac a déclaré: « Nous allons constituer une opposition constructive et nous sommes décidés à travailler avec vous, sans sectarisme, avec tolérance. Au lieu de montrer du doigt les abstentionnistes et les votes marginaux, nous ferions mieux de faire preuve de plus d'humilité, de nous regarder en face et de nous demander en quoi nous en sommes responsables. »

La confusion régnait, en revanche, en Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Ouverte à 9 h 30, la séance, réunie sous la présidence du doyen (FN) Pierre Tisseaux, a été émaillée de nombreux incidents et de trois suspensions. Dans sa première déclaration de politique générale, Michel Vauzelle prenait sèchement à partie la droite, au pouvoir depuis douze ans, pour ses alliances passées avec le Front national, en dénonçant une « faute politique majeure ». Ceci a provoqué la réaction indignée du groupe UDF-RPR, dont les conseillers ont quitté la salle.

Pendant ce temps, tombait, de l'hôtel Matignon, un communiqué signé de Lionel Jospin, saluant la mémoire... de la chanteuse Catherine Sauvage, décédée dans la matinée. Sur la pochette de son dernier disque, figurait ce titre de circonstance, extrait de Bertold Brecht: « Comme on fait son lit, on se couche... »

Pascal Robert-Diard avec nos correspondants

La mort de Catherine Sauvage

LA CHANTEUSE ET COMÉDIENNE Catherine Sauvage est morte dans la nuit du jeudi 19 au vendredi 20 mars à Bry-sur-Marne (Val-de-Marne), des suites d'un cancer. Née le 26 mai 1929 à Nancy, Janine Saunier avait pris comme nom de scène Catherine Sauvage au début des années 50. Après avoir commencé sa carrière au Bouff sur le toit, un cabaret de la rive droite, Catherine Sauvage participe au bouillonnement créatif de Saint-Germain-des-Près. Elle y rencontre Léo Ferré, dont elle inscrit immédiatement à son répertoire des chansons comme *Paris Canaille* et *Graine d'ananas*. Interprète au goût exceptionnel, elle chantera aussi Aragon, Brassens, Mac Orlan, Brecht et Kurt Weill, les premiers textes de Gilles Vigneault, et plus tard Serge Gainsbourg. Dans les années 60, Catherine Sauvage se consacra au théâtre, puis revint à la chanson en 1968 à Bobino. En 1992, elle avait enregistré un dernier disque avec des poèmes de Jacques Prévert.

DÉPÊCHES

■ **CONSUMMATION:** certains pointeurs laser sont désormais interdits à la fabrication, à la consommation et à l'importation pour une durée d'un an. Cette mesure a été annoncée par le secrétariat d'Etat à la consommation, jeudi 19 mars. Les pointeurs laser sont des instruments utilisés par les confédérés pour « pointer » une carte ou des chiffres, mais souvent utilisés comme gadgets par des enfants. Ils sont susceptibles de provoquer des lésions graves de la rétine.

■ **IRAN:** la condamnation à mort pour espionnage du journaliste iranien Mortaza Firooz a été levée, a indiqué, vendredi 20 mars, à Bonn, un porte-parole de l'organisation humanitaire Amnesty International. Le président Mohammad Khatami serait intervenu pour que la peine soit commuée. - (AFP)

■ **JUSTICE:** Marc Dutroux, selon les experts psychiatres qui l'ont examiné depuis son incarcération en Belgique, ne serait pas un pédophile, a affirmé, jeudi 19 mars, aux médias belges son avocat Julien Pierre. Selon le rapport des experts cité par les médias, Dutroux serait considéré comme pleinement responsable de ses actes et manipulateur. - (AFP)

■ **RENAULT:** le tribunal correctionnel de Bruxelles a infligé, vendredi 20 mars, au PDG du constructeur automobile Renault, Louis Schweitzer, une amende de 10 millions de francs belges (environ 1,6 million de francs), pour non-respect du droit belge lors de la fermeture de Renault-Vilvorde. Le directeur de Renault-Belgique, Bernard Germeur, a été condamné à la même amende, mais avec sursis. Le ministre public avait requis une amende globale ferme de 20 millions de francs belges (3,2 millions de francs). - (AFP)

■ **35 HEURES:** la CFDT, qui entend, si la loi Aubry adoptée, faire pression sur les entreprises pour qu'elles ouvrent sans attendre des négociations sur le temps de travail, a annoncé, jeudi 19 mars, qu'elle organisera un grand rassemblement national sur la réduction du temps de travail, mardi 12 mai, au stade Charléty, à Paris. Elle s'est fixée comme objectif de réunir trente mille militants.

■ **ESPACE:** le satellite d'observation Spot-4, dont le lancement était programmé le samedi 21 mars, ne pourra partir à temps. L'engin, construit par la société Matra Marconi Space, devra rester au sol jusqu'au mardi 24 mars pour que soit remplacé un système contrôlant l'un de ses télescopes.

